Vulg. Deuter. 14, 5; Apicius 8, 352), glosé πρόδατον άγριον, v. Thes. Gloss. emend. s. u.; cf. ferus.

ouicerda, -ae f.: crotte de brebis; cf. muscerda; ouispex, ouium inspector (Gloss.).

suouetaurilia (on attendrait suouitaurilia) n. pl. : sacrifice composé d'un porc, d'un mouton, d'un taureau.

ōpiliō: v. ce mot. Cf. encore les noms et surnoms Ouius, Ouidius, Ouīnius.

L'ombrien a uvem, uve « ouem », uvef, oui « ouis ». De même quelskr. ávih et gr. $\delta(F)\iota_{\Sigma}$ (hom. $\delta\iota_{\Sigma}$, att. $o\iota_{\Sigma}$), lat. ouis désignait le « mouton » sans acception de sexe. C'est l'état indo-européen, et le slave ne distingue qu'à l'aide de suffixes secondaires : ovi-nu « bélier » et ovi-ou « brebis »; le lituanien a fixé avis au genre féminin : « brebis », et a créé āvinas « bélier ». Au sens restreint de « brebis », le mot a subsisté en germanique : v. isl. aer, v. h. a. ouwi, ou (et got. awi-str « bergerie »), et en celtique : irl. ói. — Pour le nom du « bélier » en latin, v. ariēs.

ouō, -ās (parfait non attesté; du reste, les formes personnelles sont rares; la forme la plus fréquente est ouāns), ouātum, -āre: ouantes, lactantes, ab co clamore quem faciunt redeuntes ex pugna uictores milites, geminata O littera, P. F. 213, 7. Ancien (Plt., Ba. 1069), classique.

Le rapprochement avec ouis proposé par Bréal et le sens qu'il donne de ouō « immoler une brebis pour la cérémonie du petit triomphe », d'où « être triomphant », ne semblent pas justifiés. Aucun des textes relatifs à l'ouātio ne mentionne le sacrifice d'une brebis; cf. Gell. 5, 6, 20 sqq.; P. F. 213, 6; Plin. 15, 155. Ouare, ouans a le sens de « pousser des cris de joie »; cf. Vg., G. 1, 346, omnis quam chorus et socii comitentur ouantes; 423, quantes gutture corui; Ae. 3, 189, et cuncti dicto paremus ouantes, sens qui concorde avec la définition de Festus citée plus haut. Le mot s'est spécialisé ensuite dans le sens de « se réjouir d'une victoire, remporter un petit triomphe », par la même évolution qui fait que θρίαμδος, l'hymne chanté aux fêtes de Bacchus, a désigné la cérémonie du triomphe. Dans ni l'un ni l'autre des mots l'idée de sacrifice n'est envisagée. Ouō s'apparente donc (ou est emprunté comme triumphō) au gr. Evoï « cri de joie qu'on poussait aux fêtes de Bacchus », εὐάζω, et représente *ewaiō avec passage de eq. à ow- comme dans nouus en face de νέγος.

Dérivés : ouālis (corōna) ; ouātiō ; ouatus, -ūs (Val.

ōuum, -ī n. (ouūs et ōua, Orib.): œut. L'ō de ōuūm est constant. L'o ouvert attesté par les langues romanes (v. fr. uef, etc.) provient d'une différenciation de la voyelle qui s'est ouverte devant le ω; cf. Meyer-Lühke, Einf.³, §§ 121, 128, 150. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6128. Celtique: irl. ub.
Dérivés et composés: ōuātus: 1° en forme d'œu.

ovale (= φοειδής); 2º moucheté; σuārtus : qui ré ovale (= φοεισης, , qui recolte les œufs; ōuārium : φοφόρον (Gloss.); δυίρα. rus : ovipare. Tardif, peut-être création d'Apuléa Mag., p. 298, 24, uiuipari et ouipari : ita enim appelli quae Graeci ζφοτόκα καὶ φοτόκα; ōuificus (Eust.) ōuālis (tardif), M. L. 6123 c; *exōvāre, M. L. 3028 a Le nom de l' « œuf » a l'air d'un dérivé de type indo. européen, à vrddi, d'un nom signifiant « oiseau » (cl gr. οἰωνός). Le grec a de même deux formes : dor *ωΓεον attesté par ώδεα τὰ ἀά, 'Αργεῖοι (Hés.) et ὧεα γανός chez Épicharme; et *ωΓιον, attesté par lesh ω̃ιον et att. ຜູ້όν. Mais, dans les formes germaniques et slaves correspondantes, il n'y a pas trace de -@- inta rieur : serbe jáje, et avec suffixe secondaire : v. sl. ajice r. jaico, etc., et v. h. a. ei, v. isl. egg (la forme ai-dans germanique *aiya- n'indique rien sur la nature ancienne. *oi- ou *ōi-, de la diphtongue), etc. Les formes gall. wy et irl. og posent des problèmes (v. II. Peder sen. Vergl. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 66). Ceci conduit à se demander si le w des formes iraniennes, grecques et latines ne proviendrait pas d'une étymologie populaire Le x de pers. xāya s'est développé en iranien (v. un essai d'explication, BSL, Comptes rendus, 130 p. 90 sqq.). Le j- de arm. ju « œuf » est enigmatique.

ŏxālis: rumex. Du gr. ὀξαλίς (Plin.). M. L. 6129

OXUS, -I m.: dolones... hos uolgus Graeco nomine ozos uocant, i. e. acutos, Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. δξός, substantivé et passé à la 2° déclinaison.

ozīnosus adj.: atteint d'ozène (Pelag. 16, 63). Adj. dérivé de *ozīna (οzēna) forme vulgaire de οzaena, transcription littérale de ὄζαινα (Plin., Theod. Prisc.).

pabó, -ónis m. (Gloss.) : uehiculum unius rotae, CGL V 606, 45 et 585, 15; pabillus, -i m. (Lampr., glag. 29). Mots de la basse latinité; sans doute emgruntés.

nābulum : v. pāscō.

*naco; pax, pacis f : fait de passer une convention entre deux parties belligérantes (l'état de paix résulant de la pax se disant plutôt ōtium, cf. indūtiae : pacem a pactione condicionum putat dictam Sinnius Capito, quae utrique inter se populo sit observanda », dit Festus 260, 13. Personnisié et divinisé : « divinité qui nréside à la paix, Paix ». Sens dérivés : « agrément d'une convention ou d'une demande, sentiments qu'amène la paix, bienveillance »; cf. Vg., Ae. 3. 369. Hic Helenus, caesis primum de more iuuencis, exorat nacem diuom; Cic., Rabir. 2, pacem ac ueniam ab Ioue netere; et les expressions pace tua, sine pace tua (Vg., Ac. 10, 31) « avec, sans ta bienveillance, c'est-à-dire ta permission »; pax Domini. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 6317. Passé en irl. paxa, póc et en britt. noc au sens chrétien de « baiser (de paix) »; et au sens de « paix » : britt. peoch, peuch.

 $P\bar{a}x$ est un nom d'action, de genre féminin, du type nex, precēs, etc., de la racine $*p\bar{a}k$ - « fixer par une convention, résoudre par un accord entre deux parties », alternant avec $*p\bar{a}g$ -, qui désigne surtout un acte physique; cf. $pang\bar{o}$ (pangere pacem et pacisci pacem, T.-L. 9, 17, 7 et 9), com- $p\bar{a}g\bar{e}s$.

A cette même racine appartiennent les formes anciennes, pacit, pacunt, d'un verbe pacere, usitées dans la loi des XII Tab. 8, 2, ni cum eo pacit, talio esto « s'il ne conclut pas un accord avec lui »; 1, 6, rem ubi pacunt, orato... ni pacunt « au cas où ils terminent l'affaire par un accord »; paciō, -ōnis ſ., cf. Fest. 296, 35: paccionem antiqui dicebant quam nunc pactionem dicimus; cl. diciō, -ōnis (en face de *dix), et legiō.

La langue classique a gardé l'inchoatif paciscor, -eris, pactus sum, pacīscī (doublet pacīscō, -is dans Naevius et Plaute), de même sens que pacere, et pactio. Le neutre de pactus, pactum « pacte, convention » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 6138, pactum, -a, et en germanique : v. h. a. pfāhta, d'où m. h. a. pfahten « pactare n) s'emploie souvent dans des expressions quo pactō, tālī pactō, où pactō, par affaiblissement de sens, n'est plus qu'un équivalent de modo, ratione. Cf. encore pactimonium (Aug., Epist. 61, 2). De paciscor existent les composés compecīscor (-pa-), d'où compecto, de, ex compecto « de concert », depeciscor, depaciscor (usité par Cicéron, rare en dehors de cet auteur) ; depectio (Cod. Theod.); *dispecīscor?, le participe dispectus (var. dispestus) est peut-être dans Apul., Met. 4, 26. L'adjectif composé compactus se rattache à pangō.

Dérivés et composés de pāx :

P

pācō, -ās (inf. pass. pakari dans l'inscription de Duenos?): pacifier; demeuré dans les langues romanes avec le sens spécialité d' « apaiser par de l'argent, payer », cf. M. L. 6132; B. W. s. u. (cf. pactum > esp. pecho, port. peito « impôt »); à l'époque impériale, pācātor, -tiō, -tōrius; perpācō (T.-L., Flor.); impācātus (Vg.).

pācālis adj. (Ov.); Pācēnsis « habitant des colonies dont le nom commence par Pāx », par exemple Pax Iūlia; pācifer (poétique); pācificus (= εἰρηνικός) et ses dérivés : pācificō, M. L. 6136, etc.; impācificus. Gertaines formes romanes supposent aussi *pacīdus, M. L. 6135, créé sans doute d'après placidus, *pacēntāre, M. L. 6133; *expacāre, 3029. Cf. aussi sans doute les noms propres dérivés : Pācius, Paccius, osq. Pakis; Pāciulius, osq. Pakulliis, lat. Pāculius, mars. Pacuies, lat. Pāconius, Pāculeius, etc.

L'existence d'une double forme *pāk-, *pək- et *pāg-, *pəg- dans une racine qui fournit des formes radicales athématiques comme lat. pāx et comme le présent à infixe sur lequel reposent lat. pangō et got. fāhan (de *fanhan) n'a rien que de naturel.

L'ombrien a paca « causā » (adv.), pase « pāce » et pacer « propitius » (nom. pl. pacrer); cf. marse pacre « propitium » et pėl. pacris « pācātī », comme sacer, -cris. L'u de osq. prupukid « ex antepactō » n'est pas clair.

Le grec, qui n'a pas de correspondant à la forme nominale ρᾶτ, a, en revanche, un aoriste radical dans l'άπαξ homérique κατέπρατο « il s'est fiché en terre », λ 378, à côté de πάγη, ἐπάγη qui est usuel. L'aoriste factitif ἔπηξα et le présent πήγνῦμι ont été faits secondairement. Le parfait πέπᾶγα (πέπηγεν « il est fixé » chez Homère) est ancien, en face de lat. pepigī. A côté de cette forme à sonore, le grec a, avec le représentant de -k-, πάσσαλος (att. πάτταλος) « cheville, piquet » et πασσακ « pieu » (dat. mégarien πάσσακι, Aristophane, Ach. 763, et πασσακίζουσα · πασσαλεύουσα, Hés.). Cf. pālus.

Au contraire, le germanique a généralisé, pour la forme verbale, le type à -k-, et il offre le causatif v. sax. fōgian « adapter », etc.; et, en face de lat. pangō, la nasale infixée marque un aspect déterminé dans got. fāhan « saisir » (parf. faifāh), v. h. a. fāhan (parf. faing, partic. gifangan), comme dans lat. pangō. En face de l'adjectif ombr. pacer, il y a got. fagrs : convenable », etc. — Avec représentant de *-g-, on cite le mot représenté par v. sax. fac « enclos »; cf. pāgus, etc.

Sans doute à cause de son caractère athématique, qui entraîne des formes anomales, la racine n'est représentée dans la plupart des langues que par des mots isolés; on signale tch. pol. russe paz « joint ». La racine

de av. pas- « lier », à laquelle appartient skr. påcah « lien », semble exclue par le vocalisme.

naedagogus. - I m. : esclave qui accompagne les enfants, précepteur. Emprunt au gr. παιδαγωγός (Plt.).

Dérivés : paedagogo, -as (Pacuv.); et tardifs paedagoga f., -gātus, -tūs « éducation » (Tert.); paedogōgium = παιδαγωγεῖον (Sén., Plin.); paedagōgiānus (Amm., Cod. Theod.).

paedico (pēdīco), -as, -are : être pédéraste. Dérivés : paedīco, -onis et paedīcator. Mot vulgaire (Catull. 16, 1; satiriques, Priapées). Formé sur le gr. παιδικός, τὰ παιδικά « mignon »: l'ī est dû à l'influence de pudīcus (cf. depudicare), avec lequel *paedicus formait un couple antithétique. Sans rapport avec pēdō, pōdex, malgré Buecheler (Kl. Schrift, I 104).

paedor. - oris m. (rare, archaïque et poétique) : saleté, puanteur.

S'y rattachent : paedidus (très rare) ; paedidos (pe-, codd.), sordidos significat atque obsoletos, P. F. 248, 7.

Mots très rares. Il n'v a pas de verbe paedeō. Noter la diphtongue ae des mots qui marquent une difformité, une maladie, etc.; cf. aeger, taeter, caecus, etc.

paegniärius, -ī m. : gladiateur qui se livrait à une simple escrime (Suét., Calig. 26, 8; Inscr.). Dérivé hybride de παίγνιον « jeu ».

paelex (pel(l)ex; pelica, Gloss.), -icis f. : pelices nunc quidem appellantur alienis succumbentes non solum feminae, sed etiam mares (cf. Suét., Caes. 49). Antiqui proprie eam pelicem nominabant quae uxorem habenti nubebat, P. F. 248, 1; « maîtresse d'un homme marié, concubine », puis « maîtresse » en général. Correspond à gr. πάλλαξ, παλλαχή cf. Paul., Dig. 50, 16, 144, avec lequel il est peut-être en rapport. Irl. caila.

Dérivé : paelicatus, -ūs m. : concubinage.

Mot vulgaire, comme l'indique la formation en -ex (cf. cimex, etc.), et de forme mal fixée. La graphie la mieux attestée est paelex; pellex semble dû à un rapprochement soit avec pellis (cf. scortum), soit avec pellicio, cf. pellicator. Ancien (lex Numae), usuel, non roman. On rapproche av. pairikā, nom donné à la séductrice qui fait tomber en faute les hommes pieux (pers. parī) fr. péri), gr. πάλλαξ (le λλ doit être une géminée expressive), dont provient sans doute l'hébreu pileges « maîtresse »; et irl. airech, gén. airig « concubine ». Si paelex provient du gr. πάλλαξ, ce peut être par un intermédiaire étrusque cf. crapula. Tous ces mots se ressemblent, sans se laisser réduire à un original commun. ce qui n'étonne pas pour un mot de ce sens.

paeminosus : v. pēminosus.

paene (pēne) : presque, peu s'en faut; gr. σχεδόν, Pas de comparatif. Un exemple de superlatif paenissume « il s'en faut d'un rien, d'un cheveu » dans Plt., Au. 466. Ancien, usuel, classique; rare à l'époque impériale. Non roman.

De là : paene insula (juxtaposé), paenultimus = παρατέλευτος. Cf. aussi paenitet, et peut-être paenūria.

Aucun rapprochement sûr : mot à diphtongue en ae.

paenitet. -uit. -ëre : impersonnel dont le sens premier est « je n'ai pas assez de ; je ne suis pas content ou satisfait de », Plt., St. 550-551, immo duas dabo, inqui bit, addentur duae; Mi. 740, nil me paenitet iam paenitet iam gante bit, addentur duae; mi. 120, 100 cm. guang guang sumptui fuerim tibi; cl. encore Cés., B. C. 2, 30, 10, 20, 20, 49, 28, 20, m, 32, 19 10. De là on est passé au sens, le plus souvent attell de « avoir du regret de, se repentir », qui a amenti graphie poenitet, influencée par poena. Le verbe tendi devenir personnel dans la langue parlée; de bonne leur on trouve les participes paenitens, paenitendus au seur de « qui se repent », « dont on doit se repentir »; et la Vulgate écrit paenitemini et credite Euangelio, Mars Vulgate ecrit paenuemus es sangal 2,10 M. L. 6629 et 6630, poenitēre, poenitentia. Celtique: pennit, penetincier; britt. penyd.

Dérivés et composés : paenitentia (depuis Publi lius); paenitentiālis (langue de l'Église); paenitudi impaenitens, -tentia (langue de l'Église); impaenitenti (Apul.), d'après gr. ἀμετανόητος. Les langues m manes supposent aussi *repoenitere, M. L. 7224 poenitēre, id. 3053 a, toutes formes qui attestent l'in fluence de l'Église. V. B. W. repentir.

Paenitet semble apparenté à paene; mais la dériva tion en est obscure; y a-t-il eu un adjectif *paenin qui a servi d'intermédiaire?

paenula, -ae f. : manteau à capuchon. Emprunt an gr. ὁ φαινόλης. L'absence d'aspirée atteste l'anciennel relative de l'emprunt (cf. ampulla); le passage au genn féminin (cf. charta), peut-être un prototype dorien At. testé depuis Plaute ; usuel. V. Schwyzer, Mus. Helvet 3 1945, p. 50 sqq.

Dérivés : paenulātus, -eus, -ārius; subpaenulān (Not. Tir.).

paenūria (pēnūria), -ae f. : manque, besoin, penurie Ancien (Pac., Tér., Varr.), usuel, classique. Non roman Pas de dérivé. Peut-être à rattacher à paene.

paetus, -a, -um : un peu louche ; cf. strabonem/appe lat paetum pater, Hor., S. 1, 3, 45. Usité comme surnon (Paetus Caecina; Paetina). Ancien (Plt., fr. 118 ap. Fest. 514, 12). Non roman. Diminutif: paetulus.

pāgānus : v. pāgus.

déterminé (de mer, ou de rivière : - i fluuiātilis, Plin. 3 lace de *pagīnus, M. L. 6148, est douteuse. 113); cf. de Saint-Denis, Vocab. des animaux maria V. pāx. Cf. aussi G. Bonfante, Tracce di terminologia s. u. Emprunt au gr. πάγρος (φάγρος). Le nom subsis Mafitticola nel vocab. lat.?, dans Atti d. R. I. Veneto en grec moderne, en Italie (pagro), en Sardaigne, au 68c. L. e A., 1937-1938, XCVII 2. p. 57. Baléares et en Espagne.

optineant regionem ut pagi; uel a pangendo, quod in la lala, -ae i. :11º bêche à lame de fer; 2º chaton d'une

il désignait une treille. Pline 17, 169 : Semper uero qui Composé : bīpālium, -ī n. : labour à deux fers de tanis seminari, hoc est ut quinto quoque palo singulate; bêche (cf. *bīrotium). iugo paginae includantur. De la au sens figuré « Pala est proprement « ce qu'on enfonce », pala a pancolonne d'écriture, une page ». Cf. la métaphore exceptode, dit Varr., L. L. 5, 134, de *pag-s-lā; de là le colonne d'ecriture, une page «. ch. la mosapera ». — De pagina vient compaginare « joind a de « bêche » et de « chaton » (qu'on enfonce dans réunir » (B. B.).

pagina est à pangō comme angina, sarcina à angō.

nérivés : pāginula, pāgella (Cic.); pāginātus. -lis mardifs); pāginō, -ās « bâtir » et « composer » (Paul. Mol. Ambr.); compāginō « composer » (Ital.); cf. M. 6147, pagināre; 6144, *pagĕlla.

psgus, -I m. : borne fichée en terre (cf. pangō), sens apparaît encore dans Vg., G. 2, 382, praemiaque aprilis pagos et compita circum | Thesidae posuere (mais Ma peut-être ici influence de πάγος); de là « territoire délimité par des bornes, district ». Souvent joint qui désigne le centre des habitations. Ancien. suel. Celtique : britt. pau.

Dérivés : pāgānus, -a, -um : relatif aux pāgī : -a kr; subst. pāgānus, -ī m. : habitant du pāgus. pavsall (classique). De pāgānus dérivent : Pāgānālia n. pl. e fêtes du pāgus » (Varr.); pāgānicus, -a, -um: appartenant au village, villageois; -a (sc. pila): balle de nature particulière employée d'abord par les paysans, cf. Rich, s. u.; Iuppiter -us; -ae feriae; pāgātim komme uīcātim). Composé: sēmipāgānus (Mart., Prol.). paganus, dans la langue militaire, a pris le sens de « civil » (comme urbānus) par opposition au soldat, qui stait castrensis; cf. notre « civil » ou « bourgeois ». Dans la langue de l'Église, les pāgī étant demeurés inngtemps rebelles à la christianisation, paganus a Alsigné le « païen » (comme gentīlis, gr. Ἑλλην ; v. Bickel. Rh. M. XCVII, 1934, 1-43). On a supposé aussi que ce sens avait été créé en opposition avec miles Christi; v. en dernier lieu A. Piganiol, L'Empire chréien, p. 382 et n. 104. V. enfin Chr. Mohrmann, Vig. Christ. 6, 109 sqq., et M. Leumann, Gl. 36 (1957), 148 qui voit dans pāgānus le correspondant du gr. έθνικός. C'est avec ce sens que le mot est passé dans les langues romanes, cf. M. L. 6141, et en irl. : pagan.

A ce sens se rattachent pāgānitās « païenneté » (Cod. Theod.) et pāgānismus, hybride formé à l'aide du suffixe grec en -ισμός sur le type ελληνισμός, γριστιανισμός (St Aug.); l'influence du grec est si forte que se créent pāgānīta (Conc.), pāgānizō. L'emprunt de paganus en germanique au sens de

Étymologie inconnue; pour la diphtongue, cf. caecua cheval de ferme », westph. page, est peu sûr. Bâti sur castrēnsis, pācēnsis, apparaît en bas latin un djectif pāgēnsis (Greg. Tur.), dont proviennent it. pager (phager, p(h)agrus), -I m.: pagre? poisson mi pass, fr. pays, etc.; cf. M. L. 6145; B. W. s. u. L'exis-

pāla, -ae f. : altération de τάλα (Mégasth.) du skr. tāla pagina, -ae f.: -ae dictae quod in libris suam quaeque palmier »: bananier; cf. ariera, Pline 12, 24.

optineant regionem ut pagi; uet a pangenuu, quou paia, -ae i. :|1º becne a lame de ler; 2º chaton d'une uersus panguntur, i. e. figuntur, P. F. 247, 8. Classique; 3º pelle à vanner le blé (= πτόον) et, par suite usuel. Irl. pagin.

« Pāgina a commencé par être un terme d'agriculture d'es ressemblance avec cet objet, « omoplate » (Cael. « Pāgina a commencé par être un terme d'agriculture d'es ressemblance avec (Mul. Chir.).

cire); le sens de « pelle » est secondaire. Ancien (Ca-

ton, Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6154, Celtique : écoss. fal, bret. peuln ; germanique : néerl. pael. On lit aussi dans les gloses paleta (palenta, palenia): σφενδόνη δακτυλίου ώς Ύγινος εν τῷ..., CGL II 141, 10. V. pāx et pālus, pangō.

palacurna (palacrana), palaga, -ae f. : llingot d'or. Mot espagnol, d'après Pline, qui l'emploie 33, 77. Cf. bal(l)uca, balux.

palaestra, -ae f. : palestre, gymnase. Emprunt au gr. παλαίστρα. Depuis Plaute; usuel. Les dérivés sont grecs, sauf les verbes tardifs palaestrō, -ās et palaestrizō

i palagga, -ae (usité surtout au pluriel) f. : rondin pour déplacer les vaisseaux; levier. Emprunt oral et populaire au gr. φάλαγγα, accusatif de φάλαγξ. Dérivé : palangarius « portefaix »; cf. Non. 240, 20 L. Remplacé à l'époque classique par la forme hellénisée phalanga. M. L. 6455. V. plancus. Les formes désignant la « phalange » sont transcrites du grec : Lampride a phalangārius (Alex. 50, 5).

palagra: pustula rupta in cute, CGL III 604, 23. Déformation de pellagra, formé comme podagra, mentagra, d'après Niedermann, Festschr. Tappolet, 231 sqq.

palam adv. : en public, aux yeux de tous (souvent joint à aperte, luce, luci; s'oppose à clam, secreto, occulto); fréquent dans esse palam « être de notoriété publique ». A l'époque impériale, palam, sans doute d'après clam, cōram, est traité comme une préposition suivie de l'ablatif. Ancien, usuel. M. L. 6155.

Formes renforcées : propalam (cf. propatulus), d'où a été tiré, à basse époque, propalo, -as, -are, glosé manifestāre; propalātum « omnibus notum factum »; ad-, in-palam; dēpalō « découvrir » (Ps.-Cypr.).

La ressemblance de russe pólyj « ouvert, découvert » risque d'être fortuite; en ce sens particulier, les deux mots se trouvent isolés. Toutefois, palam rappelle plānus, qui ne se sépare pas aisément de v. sl. polje « champ » et, par suite, de russe pólyj. D'autre part, le hittite a valhi-la large ».

*palara, -ae f. : forme supposée par certains dans Anthol. 762, 11, dulce palara sonat, dicunt quam nomine droscam, et qui est conservée peut-être dans l'ital. palaia, M. L. 6156. Mais les manuscrits ont per ora, et peut-être faut-il lire, avec M. Niedermann, perola (= all. Pirol « Pfingstvogel » : merle doré) ; tout ceci très incertain.

palasea (plasea): nom d'une partie des entrailles de la victime : quid palasea siue, ut quidam cognominant, plasea? Ex quibus est omentum pars quaedam... bouis cauda est plasea siligine et sanguine delibuta..., Arnob. 7, 24.

Palātium, -ī n. : le Palatin, colline de Rome (étymologies populaires dans Fest. 245, 3), dont le nom, à l'époque impériale, a été employé par les poètes, puis, dans la prose de basse époque, pour désigner un « palais », parce que c'était sur le Palatin que s'élevait la demeure impériale. L'adjectif palātīnus a pris aussi le sens de « du palais » et, substantivé, a désigné un officier du palais (Mart.). M. L. 6159. Celtique : irl. pálás, pelait; germanique : v. h. a. pfalanze, etc.

Autres dérivés : Palātua, -ālis ; Palātuar ; v. Varr., L. L. 7, 45; Festus 476, 2.

nalātum, -ī n. (quelquefois palātus) : palais, voûte formant le toit de la cavité buccale. Employé par Ennius pour désigner la voûte céleste, caeli palatum, Inc. 16, peut-être à l'imitation du gr. οὐρανός; cf. Aug., Ciu. D. 7, 8, p. 284, 2 Domb. : « quod... hiatus noster cum os operimus mundo similis uideatur, unde et palatum Graeci οὐρανὸν appellant et nonnulli, inquit (Varro), poetae Latini caelum uocauerunt palatum ». Considéré comme le siège du goût et employé pour désigner le goût lui-même, M. L. 6160. V. B. W., palais, II.

Étymologie obscure. Peut-être étrusque : cf. étr. falad- « ciel », d'après Fest., P. F. 78, 23. Palātium pourrait avoir la même origine; uu mot prélatin?

1. palea (palia), -ae f. : menue paille, balle du blé; puis, à basse époque (Vulg.), la « paille » elle-même (panroman dans ce sens, M. L. 6161, B. W. s. u.; le passage à ce sens s'explique, comme le suggère M. Niedermann, par le fait que l'on se servait primitivement, comme litière, de la balle de blé ou d'avoine, qu'on remplaça ensuite par de la paille; cf. Varr., R. R. 1, 13. 4. operta stramentis ac palea; 3, 10, substernendum palea); en celtique : bret. armor. pell, pel.

Dérivés : paleālis, -ris adj.; paleāre : tas de paille, M. L. 6163; paleātus : mêlé de paille; paleārium : grenier à paille (Col.).

Le slave et le baltique ont des formes à -ū-/-w- au sens de « menue paille (susceptible d'être emportée par le vent quand on vanne), balle de blé » : v. pr. pelwo, lit. pēlūs, lett. pelus, pelavas (pluriel), v. sl. plevy « άχυρον » (s. pleva, r. dial. polóva, avec intonation rude radicale, supposant *pēlwā, pourvu de vrddhi), et l'Atharvaveda, XII 3, 19, a, au même sens, l'accusatif pluriel palávan, avec l indiquant un mot de la langue courante, étranger au vieux fonds védique. Lat. palea n'a pas trace d'un -ucorrespondant; cf. lit. pelai = lett. peli et russe dial. pelá (même sens). Le vocalisme radical zéro suggéré par lat. palea est celui qu'on attend dans un dérivé tel que

2. palea, -ae f. : barbes du coq. Dérivé : palear, neutre usité surtout au pluriel : barbes du coq, fanons du bœuf ; premier estomac des ruminants. Conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 6162.

Sans rapport visible avec palea « balle du blé ». Peutêtre à rattacher au groupe de pellis?

Pales, -is f. : dicebatur dea pastorum, cuius festa Palilia dicebantur : uel ut alii uolunt, dicta Parilia quod pro partu pecoris eidem sacra fiebant, P. F. 248, 17.

Le mot religieux est à rapprocher sans doute du second terme de opilio. Quant à Parilia, l'r y résulte d'une dissimilation normale en latin. I

palla, -ae f. : grande mantille de femme, formée d'une pièce d'étoffe oblongue ou rectangulaire qu'on pliait de certaine façon avant de s'en revêtir (de là l'emploi du mot dans Horace pour désigner un rideau). Désigne aussi le vêtement que portaient les musiciens sur la scène; ou encore une jaquette gauloise. Ancien (Plt., Naev.), usuel. Britt. pall.

A palla se rattache : pallium, pièce principale du vê-

tement des Grecs, correspondant à la toga latine. tement des Grecs, correspondent de de la composition del composition de la composition de la composition de la composition de la composition del composition de la composition liātus (oppose a togutus). Grecs (ct. jaouu punuu), palliatrum (palliastrum Apuliatrum Apuliatrum Apuliatrum (Apuliatrum Apuliatrum) Germanique: v. h. a. pfelli, m. h. a. pfelle, pfellor, isl Germanique : v. n. a. pjett, and it dérivé falling tique : irl. caille, etc. ; peut-être aussi le dérivé falling

— 476 —

que : iri. came, co..., pour l'ange Palla, pallium devraient être d'origine grecque comme les vêtements qu'ils désignent. Mais en grec on ne trouve les vêtements qu'ils designent. L'action de μουμε rien à rapprocher, sauf peut-être φάρος, hom. φαρα De *pār(u)lā? Mot « méditerranéen »?

palleo, -es, -ui, -ere : être pâle (ou jaune pâle; verbe s'applique à des populations de teint foncé; de la vient qu'il puisse qualifier des objets de couleur jauge l'or. certaines fleurs, etc.). Ancien, usuel, surtout dans la langue poétique.

Formes nominales et dérivés : pallor (nom de genra animé, comme pauor, et divinisé; cf. T.-L. I 27, 7 M. L. 6169; pallidus, M. L. 6167 (formes savantes) pallidulus (Catul.); palliditās (Gloss.); pallēscō, M 6166; expallēscō; com-, ex-pallidus (époque impériale) impallēsco (Pers., St.); perpallidus.

Le -ll- de palleo, pallidus et de pullus appartient à la série des géminées expressives, comme sans doute in du gr. πελλός (adjectif vulgaire : τὰν οἶν τὰν πέλλη « la brebis brune », Théocr. 5, 99). La famille de ce mot qui indique une nuance « pâle », du « bleu », ou du « bleu pâle », ou du « gris », est largement représentée. En da hors de palleo, pallidus, le latin n'a guère que palumbis et pullus (v. ces mots). Mais ailleurs il y a nombre de mots bien attestés :

V. sl. plavŭ « λευκός » (r. polovój), lit. palvas « pála jaune clair », v. h. a. falo « pâle, livide », en face de av pourusa- « gris » (en parlant des cheveux). L'accentua. tion de gr. πελιός montre qu'il faut partir de *πελιξος le sens est « gris blanc », dit soit de « vagues », soit de poils rendus blancs par l'âge; avec vocalisme o : πολιδε

Véd. palitáh « gris (par l'effet de la vieillesse) », fém. páliknī (avec l qui caractérise un mot pris à la langue courante, étranger au vieux fonds védique) ; att. πελιτνός, ion. πελιδνός « livide, sombre ».

Pers. pīr « gris, vieux » (de *parya-), arm. alik « vagues » et « barbe, cheveux gris », d'où alewor « gris, Il y a eu sans doute un nom radical dont le lituanien, par exemple, a une série de dérivés : pele « souris ». peleti a moisir », pīlkas a gris », etc. Cf. palumbēs.

pallium : v. palla.

palma, -ae f.: 1º paume de la main (et, par métonymie, la main tout entière); « palme » de la patte d'un palmipède (Plin. 10, 52), d'où palmipēs. Sens dérivés: « partie du tronc d'où s'élancent les branches » et spécialement « tronc du palmier » (par étymologie populaire? Ci. Keller, Lat. Volksetym. 62) et « fruit du palmier, datte » (dactylus); puis « branche de palmier, palme », et, celle-ci étant donnée aux vainqueurs comme symbole de la victoire (cf. T.-L. 10, 47, 5), la « victoire) elle-même; 2º dans la langue nautique, « pale » de la rame qui est au manche, comme la main aplatie est au bras. Ancien (Plt.), usuel, classique. Panroman. M. L. 6170, 6171. Celtique : irl. palm, britt. palf, etc. Sur les différents sens de palma en botanique, v. André, Lex.,

palmus, -; m. : doublet de palma qui désigne encore palmus, de longueur égale au travers de la main me musur ogaie au travers de la main ou palme »; cf. palmipedālis (et aussi palmipēs) « d'un ou palme »; diminutés ou spanie, palme »; diminutif : palmulus (Apic.). Dérivés et composés : palmula, M. L. 6173 : palmāris; palmulāris, -rius (irl. falmaire); palmātus (tumario, palmata, fréquente chez les Étrusques); palmonicu r im; palmēnsis, palmeus, palmiceus, -cius, palmōsus; um, r-cus, palmēsus; palmi-fer, ger; palmētum; palmēscō. — Dans la langue paintipe; palmes, -itis m.: uitium sarmenta appellantur, quod in modum palmarum humanarum uirgulas guasi digitos edunt, P. F. 246, 1; M. L. 6172 ; palmō. as: échalasser la vigne et « marquer de l'empreinte de la main », d'où palmizare. M. L. 6172 a. expalmo, -ās « palmā percut.o » (Ital., Aug.).

Lat. palma ne répond pas exactement à irl. lám main : on aurait *plāma. Si l'on part d'une forme du type de gr. παλάμη « paume de la main », il faudrait admettre qu'une voyelle s'est amuie après l dans palma cl., toutefois, alacer, alapa, etc.). On ne peut décider si le type germanique de v. angl. folm « plat de la main , v. h. a. folma, répond à celui de irl. lám ou de gr. παλάμη. Tous ces mots rappellent la racine qui apparaît dans lat. plānus (v. ce mot). Cf. aussi peut-être palpor, palpus. — On laissera ici de côté la forme, énigmatique, de skr. pānih « main » et les formes, éloignées et qui pourtant semblent parentes, de lit. delna et v. d dlant « paume de la main ».

pālor, -āris, -ātus sum, -ārī (pālō trans., Itala) : errer cà et là, se disperser, s'égailler, s'éparpiller. Verbe banni de la prose classique; ni dans Cicéron, ni dans César: surtout poétique et de la prose impériale. Usité au participe pālāns; pālābundus (Tert.). Pas de subs-

Composés : dispālor ; dispālēsco, Plt., Ba. 1046 (α. λ.). Nonius 101, 4 et, après lui, les Gloses citent une forme active (et transitive) dispalare, expliquée par separare; les Gloses ont aussi dispalatum, diffugatum; mais les exemples cités par Nonius s'interprètent aussi bien comme provenant de dispālor. Bas latin : impālō (Lex

On peut se demander s'il n'y aurait pas ici une forme à allongement radical, du type de uēnārī, plācāre, d'un *pal- issu de *pol : cf. πλανός « errant », πλάνη « fait d'errer ». Pure hypothèse.

palpebrae (et palpetrae), -ārum f. pl. (le singulier n'est guère usité [Cels. 5, 26, 23]; palpebrum n. à basse époque, Non. 218, 24 : cf. Ital., Cael. Aur.) : paupières. Sur la double forme, cf. Charisius, GLK I 105, 14, palpetras per T Varro ad Ciceronem XIII dixit; sed Fabianus... palpebras per B: alii dicunt palpetras genas, palpebras autem ipsos pilos. Palpetra semble appartenir à la langue vulgaire; cf. palpetras dans la Tab. Deuot. nº 3, publiée par M. W. Sherwood Fox, Amer. J. Phil., 33 (1912, 1; CIL I² 2520). Le rapprochement avec palpitare est dans Lactance, Opif. d. 10 init. : ipsae palpebrae, quibus mobilitas inest, et palpitatio uocabulum tribuit...; cf. Serv. in Ae. 4, 30. Les formes romanes remontent à palpetra; cf. M. L. 6176, palpebra, -tra, et B. W. s. u.

Dérivés (tardifs et pour la plupart de la langue médicale) : palpebrālis (-ris) ; palpebrō, -brātiō; et impalpebrātio.

V. palpus, palpāre. Nom de partie du corps, de type populaire. La forme féminine -bra n'est pas rare dans les noms d'instruments : terebra, uertebra, etc. Au contraire, si -trum est courant, -tra est exceptionnel; il a dû être vulgaire, à en juger par scutra. Dans palpetra, ce suffixe vulgaire évitait l'accumulation des labiales. La forme palfebra, CGL III 85, 55, est peut-être due à la tendance à la dissimilation (cf. prov. parpela).

palpor, -āris (et palpō, -ās), -ārī: toucher légèrement de la main, tapoter, caresser, flatter; et « tâter, palper ». Usité de tout temps. Familier. M. L. 6175 et 6174, palpābundus. Le gall. palfu dérive de palma.

Forme nominale d'où palpor est sans doute dérivé : palpus (ou palpum: nominatif non usité). -ī: caresse. Attesté dans Plaute (palpo percutere, optrudere palpum).

Dérivés et composés : palpo, -onis m. : flatteur (Perse); palpātio, -tor; palpāmen, -mentum; palpito, -ās, fréquentatif employé absolument, « s'agiter vivement, palpiter »; palpitatio, -tus, -ūs; expalpo (Plt.), glosé elicio. Tardifs : palpābilis (Ital.), -bilitas et impalpābilis; palpātus; ad-, re-, sup-palpō.

palp- offre le « redoublement brisé », comme greg-; il n'y en a hors du latin aucun correspondant exact. Pour le sens de la forme, ce que l'on trouve de plus proche, c'est le groupe germanique de v. isl. falma « tâtonner, trembler de peur », got. us-filmans waurdun « ἐξεπλήσσοντο », v. h. a. fölian « tâter, sentir ». Comme on le voit par palpebra, la notion qui est au fond est celle de mouvements répétés. Pour le sens de « paume de la main » de palpus, cf. le rapport entre arm. ap' (gén. ap'oy) « paume de la main » et gr. ἄπτω « je touche, j'attouche », ἀφή « touche », ἀφάσσω « je palpe, je caresse ». Du groupe de lat. palp- et des mots germaniques, on est tenté de rapprocher le groupe expressif de gr. ψάλλω « je tire par secousses, je fais vibrer » et mélangé avec ἀφ- : ψηλαφάω « je tâte, je caresse ». Les possibilités de rapprochements de ces mots expressifs sont multiples; aussi toute démonstration échappe. -Cf. peut-être palma et pollex.

palūdātus, -a, -um; palūdāmentum, -ī n.: paludati in libris auguralibus significat... armati, ornati. Omnia enim militaria ornamenta paludamenta dici, F. 298, 11, et : Salias uirgines Cincius ait esse conducticias, quae ad Salios adhibebantur cum apicibus paludatas; quas Aelius Stilo scripsit sacrificium facere in Regia cum pontifice paludatas cum apicibus in modum Saliorum, F. 439. 18. Palūdātus est un ancien terme du rituel dérivé sans doute de Palūda, épithète de Minerve, semble-t-il, qu'on trouve chez Ennius, A. 521, cité par Varr., L. L. 7, 37: corpore Tartarino prognata Paluda uirago... Paluda a paludamentis. Haec insignia atque ornamenta militaria: ideo ad bellum cum exit imperator ac lictores mutarunt uestem et signa incinuerunt, paludatus dicitur proficisci. Il s'est appliqué spécialement au général entrant en campagne ou au consul partant pour sa province. -Sans explication.

palumbēs (palumbis), -is c. (et palumbus m., -ba f.,

conservé dans les langues romanes, M. L. 6181) : pigeon sauvage, ramier. Ancien, usuel.

Dérivés: palumbulus, terme de tendresse; palumbīnus « de pigeon », conservé dans les langues romanes avec le sens de « couleur de pigeon », M. L. 6180; palumbārius: φασσοφόνος (Gloss.); palumbācius (Grom.), -bāris herba (Ps.-Diosc.). Cf. le nom de ville Palumbīnum dans le Samnium.

Cf. gr. πέλεια, πελειάς « pigeon sauvage », v. pruss. poalis « Taube » (Voc.) et, pour l'ensemble du groupe indo-européen, lat. palleō.

Pour la formation, cf. columba et sl. golobi « περιστερά », en face de v. pr. golimban « bleu ».

pālus, -I m. (pālum, Varr., ap. Non. 219, 21): pieu, pal, échalas, pilori, poteau. Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 6182. Celtique: britt. pawl; et germanique: v. h. a. pfāl.

Dérivés: pālō, -ās: échalasser; pālātiō (Vitr.); pā-lāris: de pieu, de poteau; dans la langue militaire, p. lāsīb ou pālāria n. pl.: escrime contre un poteau, cf. Vég., Mil. 1, 11; dēpālō, -ās: delimiter avec des pieux (tardif), et im-, prō-pālō; paxillus (et paxillum, Gloss.): petit pieu; paisseau; cheville, clou, M. L. 6318 (paxēllus). Cf. M. L. 6320, *paxo « paisson ». — Composés: tripalles? (uineae), quod tria pala habent, Varr., Men. 179 ap. Non. 219, 21; cf. M. L. 8911, trepalium, *tripaliāre; B. W. travail.

De *pāk-slo-, v. pangō. — Cf. pāla.

palūs, -ūdis f. (palūs dans Hor., A. P. 65, avec reste d'abrègement iambique?): marais. Ancien (Enn.), classique, usuel. Conservé dans les langues romanes, dont certaines formes supposent un doublet à métathèse *padūlis (formé peut-être sur Padus par l'étymologie populaire). M. L. 6183.

Dérivés: palūster (-tris), M. L. 6184; palūdōsus; palūdester (Cassiod.) et padulestris; palūdēnsis (Inscr.). Composés tardifs et poétiques: palūdi-cola, -fer, -gena, -uagus.

Cf. skr. palvalám « mare, marais » et le mot, sans doute dérivé, v. h. a. felawa « saule ». La formation de palūs serait de même type que celle de salūs. — La racine est celle qui figure dans lit. pilū, pilū « verser », arm. helum « je verse » (aor. heli) et ololem « j'inonde ». Avec élargissement -u-, le grec a πλῦνω « je lave » et le latin pluit (v. ce mot). Cf., d'autre part, lit. pelké « marais », v. sl. plakatī « laver », gr. πλάδος « humidité », etc.

pampinus, -ī m. et f. (cf. Serv., Buc. 7, 58): pampre. Ancien (Plt.), technique. V. And.é, *Lex.*, s. u. Panroman, sauf roumain. M. L. 6185.

Dérivés: pampinārius et -um n.: rejeton de la vigne qui ne donne que des feuilles (Plin.); pampineus (-nāceus); pampinātus; pampinōsus; pampinō, -ās: est ex sarmento coles qui nati sunt, de iis qui plurimum ualent, primum ac secundum, nonnumquam etiam tertium relinquere, reliquos decerpere, Varr., R. 1, 31, 2; pampinātiō, -tor.

Sans doute, comme gr. ἄμπελος et les autres termes relatifs à la vigne et au vin, emprunté à une langue du bassin méditerranéen. Cf. géorg. babilov, etc. (Lafon, Rev. Ét. anc., 36, 43).

panaca, -ae f.: sorte de coupe ou de vase en terre (Mart. 14, 100 in lemm.). Mot de la Gaule cisalpine ou de la Rhétie.

panaricium, -I n. (Ps.-Apul., Gloss.; paranychium, Marc. Emp.): panaris; forme corrompue de paronychium sous l'influence de pānus. Panroman, sauf ronmain. M. L. 6186.

panax, -ăcis m.; panaces, -is n.; panaceia, -ae f. panacee, nom donné à diverses plantes qui passaient pour tout guérir. Les formes latines ne sont que des transcriptions du grec.

Dérivé tardif : panacinus (Cael. Aur.).

pancra : v. impancrāre.

pandō, -is, pandī (attesté seulement par Priscien et dans les composés; ne semble pas employé par les auteurs. La forme à redoublement *pe-pend-ī aura été évitée par suite de son homonymie avec le parfait de pendō), passum (et forme analogique pānsum, de la Pānsa « qui marche les pieds écartés », surnom romain, et les doublets dispessus et dispānsus), pandere étendre, déployer, écarter; par suite « ouvrir » (en écartant, différent de aperīre « ouvrir en ôtant un couvercle, operculum »). Usité de tout temps. Conservé dans quelques dialectes italiens; cf. M. L. 6189.

Dérivés et composés en pand- et en pass- : pandus -a. -um (est à pando, comme -legus à lego) : écarté qui s'ouvre; par suite « déjeté, évasé, infléchi, ar. rondi, concave », épithète d'une déesse, Dea Panda uel Pantica, « quod uiam pandall», peut-être étym. popul cf. Varr, ep. Gell. 13, 22, 4, le couplé Panda Cela (Arn. 4, 3). M. L. 6193. De là pandō, -ās : [s']inflé. chir. et pandātiō : gauchissement du bois (Vitr.). pandātile « déboîtement du genou » (Mul. Chir.); repandus : retroussé, d'où repandirostrus (Pac.) : Pan. dana porta dicta est Romae, quod semper pateret, P. F. 246, 15 (étymologie populaire?); pandex : qui semper pandit ora ad potandum, GGL V 607, 15; de la *pandiculus, d'où provient le dénominatif : pandiculor. -āris : -ri dicuntur qui toto corpore oscitantes extenduntur, eo quod pandi fiunt, P. F. 246, 16, cf. M. L. 6191; pandicularis: dicebatur dies idem et communicarius, in quo omnibus dis communiter sacrificabatur, P. F. 246, 18.

passus, -a, -um : ouvert, écarté ; usité surtout dans l'expression technique passa ūua « raisin sec » (qui s'est fendillé en séchant au soleil), d'où passum (sc. uīnum) « vin de raisins secs », M. L. 6270; et 6205, pansus; passim adv. : en se répandant çà et là; en désordre ; passārius, -a, -um : -a fīcus « figue étalée et séchée au soleil » (tardif) ; passālēs : et oues et gallinae appellantur quod passim pascuntur, P. F. 249, 4; passīuus: qui se trouve çà et là, répandu, commun (bas latin), conservé dans une expression sarde, cl. M. L. 6269, et passīuitās « promiscuité » (Tert.); passus, -ūs m. (et tardif, passus, -ī) : proprement « écartement des jambes », d'où « espace compris entre cet écartement; pas; mesure de longueur ». Panroman. M. L. 6271. Celtique : irl. pass, spass, cassan. De là *passare attesté par les langues romanes, M. L. 6267; *compassare, 2095; *expassare, 3033, etc.

De pandō : dispandō : étendre en tous sens, écarteler

participe dispessus, Lucr.); expandō, M. L. 3030, et [participe dispessus, Lucr.); expandō, M. L. 3030, et [participe] expandō (Apul.); prōpānsus (id.). participe] et qu'on n'admette, dans la racine, une alternance patre dentale sourde et dentale sonore.

nandus : v. pandō.

pangō, -is, pepigī (et pēgī, forme créée pour remplacer le parfáit à redoublement d'abord dans les composès avec préverbe, compēgī, impēgī; panxī est une forme
alogique rare), pāctum, pangere : pangere, figere,
unde plantae pangi dicuntur, cum in terram demittuntur,
inde etiam uersus pangi uel figi in cera dicuntur, P. F.
235, 5 (cf. 95, 29); « ficher, enfoncer, planter », pangere
finis, terminōs; par suite « établir solidement, condure », p. pācem; le verbe se rencontre dans ce sens
avec paciscor, dont il est parent; et aussi « graver dans
la cire », d'où « écrire, composer, etc. »; cf. Colum. 10,
451. Usité de tout temps. Non roman, sauf sous la
forme pactum « comprimé ». M. L. 6138 a.

pango est un verbe à nasale infixée de la racine *pāg-(alternant avec *påk-) dont la forme à voyelle longue se trouve dans pāgus, pāgina (v. ces mots) et dans compages, -is f. « assemblage » (doublet de l'époque impériale compāgō, -inis f., d'où, dans la langue de riglise, compāgino, -ās, -ātio; cf. pāgina); impāgēs, -is traverse de porte (avec un doublet *impāgō supposé nar quelques formes romanes, au sens de « rayon de miel ». M. L. 4291); propages, is et propago: provin, M. L. 6780, v. h. a. propfo, -a et m. h. a. propfen; propagmen n. « prolongation » (Enn., A. 160); propago, as et propagino « reproduire par provignement » et propager » avec ses dérivés, sans doute fréquentatif en -ā- qui est à pangō comme appellare à pellere; repages, terme poétique d'après Fest. 350, 16, auquel la langue courante substitue repāgula, -ōrum n. pl. « barrières; barres de porte ». Même racine dans pāla, pālus, pastinum; v. ces mots.

Composés de pangō: appingō = adfīgō, peut-être dans Tér., Ph. 438, où il allitère avec attigeris, et dans P. F. 8, 1: antipagmenta ualuarum ornamenta quae antis adpinguntur, i. e. adfiguntur; peut-être appāgine-culi « ornements de faite » (Vitr.).

compingō (et dans les gloses compāgō, peut-être formé sur compāgēs, -gō, cf. propāgō) : assembler en serrant, serrer (e. g. Plt., Amp. 155, si tresuiri me in carcerem compegerint), former. A l'époque impériale, « composer » (= compōnere, cōnscribere), sans doute d'après pangō. Compāctis : assemblé étroitement, compact; d'où compāctis (Cic.), etc.; dēpangō (usité surtout au participe dēpāctus); expingō : pousser dehors, M. L. 3046; impingō : enfoncer, planter dans (sens physique et moral), M. L. 4309 (et 4290, 4191?); impāctiō (Sén., Q. N.); *impactō, -ās, v. B. W. empécher; oppangō (oppēgī dans Plt.); repangō (Col.); suppingō : enfoncer, planter par dessous. Cf. aussi M. L. 3048, expingere, et 6146, *pagina; 6143, *pagella « gluaux ».

V. paco, pāx.

panicum : v. panus.

Pānis, -is m. (et pāne n., cf. Arn. 1, 59) : pain. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6198. Geltique : irl. páin. Sans doute ancien thème consonantique passé aux thèmes en -i-; cf. canis. L'ablatif est pāne; le génitif pluriel, pānum, selon Verrius; et c'est pour satisfaire à l'analogie que César voulait qu'on dise pānium; cf. Funaioli, GRF 518, 19. Le diminutif pāstillus, pāstillum: petit pain » et « pastille (en forme de petit pain »); cf. P. F. 249, 3, -s forma parui panis, utique deminutium a pane, et 298, 5, pastillum est in sacris libi genus rutundi, semble indiquer que pānis remonte à une ancienne forme *pāsn-; le rattachement à pasta est peu vraisemblable, en raison de la date tardive de l'emprunt pasta.

Dérivés et composés: pānārius: ἀρτοπώλης (Gloss.); pānārium, -riolum: corbeille à pain, panier, M. L. 6187, et germanique: v. h. a. pfanāri, etc.; pāniceus: de pain; pānōsus (Gael. Aur.); pānifex, -fica, -ficō, M. L. 6197; -ficium (et pānicium, Gassiod.); pānicoctārius (bas latin); de pāstillus: pāstillārius; pāstillicāns (Plin.) de pāstillicō (formé comme claudicō).

Les formes compāniō, compānia qui se trouvent dans la Loi Salique et ont supplanté dans les langues romanes contubernium, contubernālis, ne sont pas proprement latines. Compāniō est le calque du germanique, got. gahlaiba; cf. M. L. 2092, 2093; irl. compán.

Le *pāsnis sur lequel repose lat. pānis rappelle la forme *pāski- ou *pəski- sur laquelle doit reposer arm. hac (instr. haciw) « pain ». V. pāscō. D'autre part, on cite une glose πανός Μεσσάπιοι; cf. Athénée III 111 c, mais qui peut provenir du latin.

panna, -ae f.: casserole. Mot de basse époque (CGL II 595, 49; V 117, 41; et poteries de Graufesenque).

La date tardive du mot et sa présence en Gaule semblent devoir exclure le rapport avec patina. Passé en germanique: v. h. a. pfanna « Pfanne », et partiellement en roman: fr. occidental pan, pon « cuve »; port. panela, M. L. 6199. Britt. pann « coupe ».

pannus, -I m. (pannum, Nov.; dat.-abl. pl. pannibus, Enn., Pomp.): morceau d'étoffe, pan; souvent au sens péjoratif « lambeau, haillon ». Usité de tout temps, sauf dans la prose classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6204. Irl. (dérivé): cannadas.

Diminutifs: pannulus, M. L. 6203; *pannētlus, attesté par les langues romanes, M. L. 6200; panniculus, d'où panniculārius, -a, -um (Dig.); pannunculus (Not. Tir.). Autres dérivés et composés: pannārius, -a, -um, et pannāria n. pl. « présents faits d'étoffe »; panneus : βάκινος (Paul. Nol., Gloss.); pannōsus; pannōsuās: βάκινος; pannūceus (-cius), p. mālum, M. L. 6202, -ceātus; pannuuellium, -ī n. (Varr.): fil de trame, dévidoir; dēpannō: dīlacerō, M. L. 2369, *dēpanāre?

Nom technique et familier, sans correspondant net. V. sl. opona « rideau » n'est pas séparable de plnę (v. lat. pendeo); c'est sans doute aussi à ce groupe de *pen« pendre » qu'appartient v. h. a. fano « drap, drapeau », etc. — Quant à gr. πῆνος 'ὕφασμα qui est sans doute un ancien *πᾶνος (cf. πᾶνίσδεται, Théocrite), la forme en est différente.

pānsus, Pānsa : v. pandō.

pantex, -icis m., usité surtout au pluriel pantices : tripes, intestins, d'où « panse ». Mot de la langue popu-

laire, Depuis Plaute, Panroman, M. L. 6207; et 3032. *expanticare. Du v. fr. panceire provient a'l. Panzer. Dérivé: panticosus (uenter), Serv. auct., Ac. 3, 217. Sur l'existence d'une forme *panticanus, dérivée de ponticus et déformée par l'étymologie populaire, v. M. L. 6651. Un autre sens apparaît dans la glose pa(n)tices (var. panceps?) : έλκη κτηνών εν τραγήλω.

Pantica, -ae f. : autre nom de Panda, d'après Arnobe, 4, 3. V. pandus sous pando. La forme est inexpliquée. Cf. pateo?

pānus, -ī m. : sous ce mot les dictionnaires rangent trois sens différents : 1º fil du tisserand (depuis Lucilius), sans doute emprunté au gr. dorien *πανος, cf. att. πῆνος, πηνίον « fil » et « bobine », dimin. pānuncula (Not. Tir.); 2º tumeur ou abcès (ainsi nommé par sa ressemblance avec une bobine?; cf. Cels. 5, 2, 10, panum a similitudine figurae nostri uocant; Non. 149, 17. panus, tramae inuolucrum, quam deminutiue panuclam uocamus... est tumor quoque inguinum; ex formae similitudine sic uocatur, qui cite des exemples d'Afranius et de Novius); diminutif : pānicula (pānu-) (Ps.-Ap., Scrib.), M. L. 6209, et pannoclosus (Orib.); 3º épi à panicules, millet (Plin. 18, 54). A ce dernier sens se rattachent les dérivés : pānicum n. (-cium, Edict. Diocl., Paul. Nol.): panic, sorte de millet; panicula (panu-) f.: panicule; paniculus : chaume; conservés dans les langues romanes, M. L. 6194, panicium (avec i : cf. germanique: v. h. a. pfenih); 6195-6196, panīcum, -culum.

Il est peu probable que les divers sens de panus puissent s'expliquer par une même origine. Mais, en dehors de l'emprunt au grec, qui paraît sûr pour le premier, on ne peut rien affirmer.

papae : exclamation empruntée par la langue de la comédie au gr. παπαί; cf. babae.

*paparium: mot de sens obscur qu'on trouve dans Sénèque le père, Contr. II 1 (9), 35 : dixit enim arcessitum seruom ut dominicae libidini paparium faceret. Expression sans doute populaire. V. O. Immisch, Glotta 15, 150 sqq., qui l'explique par *parparium, i. e. «*parparii personam agere », et Th. Birt, ibid., 17, 71 sqq. D'autres font de paparium un dérivé de pappo, pappa. Tout ceci douteux. Lire *parārium?

paparus, -I m. : jeune oie. Très tardif (Orib.). Inexpliqué.

pap(p)as: v. pappa.

papauer, -eris n. (et m. dans Caton et Plt.) : pavot. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6210, passé en germanique : v. angl. popi (de *papāger?).

Dérivés: papauereus, -ratus, -a, -um; papauerculum (Ps.-Ap.).

Forme à redoublement, d'origine incertaine, dont la finale rappelle celle de cadauer. On y a vu d'anciennes formes de participe parfait en -wes; mais papauer ne se rattache à aucun verbe connu. En tout cas, mot de type populaire.

pāpilio, -onis m. : 1º papillon : 2º à l'époque impériale, « tente, pavillon » (à cause de la ressemblance des rideaux qui le fermaient avec les ailes du papillon). Depuis Ovide. M. L. 6211. Celtique : irl. pupal; britt. pebyll « tente »; germanique : néerl. pepel; Rr

Dérivé : pāpiliunculus (Tert.).

Cf. les mots germaniques tels que v. sax 1402 a papillon ». Terme expressif sans étymologie claid papilla : v. papula.

1º pappa, -ae : mot expressif du langage entire désignant la nourriture; cf. Varr. ap. Non. 81, 2 cibum ac potionem buas ac pappas uocent, et mas mammam, patrem, talam,

Dérivé : pappō, -ās, et papō (cf. CGL V 525, [papilla] caput est mammae de qua exit lac, unde tum est ut dicamus infantibus papa, i. e. mand papare enim dicimus, non pappare; nam et ipso labiorum id ostendimus) « manger », attesté à Plaute et conservé dans les langues romanes, M 6214; B. W. soupape; et en germanique : all di pappe. Cf. tchèque papat « manger ».

2º pappa m. : ailleurs, en grec notamment, la form pappa est un nom familier, enfantin, du « père 13 papa, etc. Et la forme et le sens de ces mots enfantis diffèrent d'une langue à l'autre.

pappus, -i m. (cf. gr. πάππος): 1° vieillard, grand père ; 2º aigrette cotonneuse de certaines plantes (char dons, etc.), barbe, duvet; 3º nom populaire du séneco ou érigéron (cf. auia, senecio).

Deux mots différents se sont confondus dans pappa l'un, ancien en latin, de formation semblable à manne et, comme celui-ci, demeuré dans le vocabulaire fami lier (maman, papa), cf. M. L. 6213; l'autre, plus récent et passé du grec dans le vocabulaire du latin chrétien πάππας > pappa, -ae et pappās, -ātis (d'après abbi abbātis), terme d'affection et de respect applique d'abord aux évêques en général, puis spécialement l'évêque de Rome, et qui est à l'origine du nom « pape », qui, sémantiquement, s'est détaché de pape

pappo, pappus : v. pappa.

papula, -ae f. : bouton, pustule. Ancien (Lucil Afran.).

Dérivés : papulō, -ās : produire des boutons (Cael Aur.); papilla: petit bouton; -ae capitula mammarum dictae, quod papularum sint similes, P. F. 246, 8 d'où le « sein » lui-même ; papillatus. Rattaché par les gloses à pappa; cf. CGL V 622, 37, pappa ud papilla est mamma. Quelques traces de papula, pa pilla dans les langues romanes. M. L. 6215, 6212 Irl. popp? expapillatus « de brachio usque ad papillam nudato » dans les gloses se réfère peut-être à Plaute Mi. 1180, mais la glose est très incertaine; v. effa-

A cause de papilla, le plus probable est que -ula de papula est suffixal. Dès lors, on rapprocherait lit. papa « mamelon du sein ». Mot de type familier, sans étymo logie nette. V. le précédent.

papyrus, -I m. f. (et papyrum n.) : papyrus et « papier », puis « mèche (de lampe) ». Emprunt au gr. πάπῦ poc (attesté depuis Catulle). De là dérivent les formes à suffixes latins papyraceus, papyrifer, papyrinus, pa pyrio, papyrius, toutes d'époque impériale. Cf. M. L. 6218, papyrus, *papērus, papīlus (= esp. papel), papy t 6217, papýreus, papilius, CGL V 381, 10. Gerw. h. a. paffür « papyrus »; ags. tapor « boumanique , paipeir, britt. pabwyr.

păris adj. : égal ; pair (lūdere pār impār) ; pareil par, paris parissimus; parisuma, CIL I² 7). Souvent avec super. p. , par suma, GIL 127). Souvent joit à aequalis (-bilis); cf. Cic., Inu. 2, 22, 67, par est joit à aequabile est. joint à aequation aequabile est; à aequus, similis, Idem, qu'il renforce. Substantivé pār, păris m. et f. : in quin compagne du même rang; en particulier compagnon de table » (= ὁμόκλινος). Pār s'est dit Compagnica qui vont par paire; cf. P. F. 247, 16, aussi a our i. e. duobus, Romani utebantur in proelio, paribus equis, i. e. duobus, Romani utebantur in proelio, partous viul sudani id quod equitibus duplex pro binis equis daba-all pluriel paria. V. B. W. pair, paire. La synonymie au piuros a sans doute entraîné la création de la locution par est = aequom est. Ancien, usuel. Panroman, tion par sauf roumain. M. L. 6219, par, paria. Britt. par, et gaur « impar ». A pār, monosyllabe, ont tendu à se aubstituer des formes plus pleines : parilis (rare et poésuus lidue, fait d'après similis); de la parilitas (tardif); *pariulus, supposé par certaines formes romanes (cf. soliculus et sol). M. L. 6240-6241; B. W. pareil: comparilis. litas (tardifs); parilia, M. L. 6244 a.

Dérivés : pariter ; paritas (rare et tardif ; Arn., Roèce); parārius (v. plus haut). Il n'v a pas d'exemple sûr d'un verbe parō, -ās dérivé de pār. On cite. toutelois, Plt., Cu. 506, eodem hercle uos pono et paro : narissumi estis hibus (où il n'y a qu'un jeu de mots de Plaute entre parissumus et parō « préparer. disnoser »), Sén., De Prov. 1, 1, 6; dans Cic., Fam. 1, 9. 25. il s'agit aussi de parō « prendre des dispositions ». Le verbe simple est remplacé par le composé comparo, v. plus bas. De paria, dérivé à l'époque impériale pario, -ās « égaliser, apparier », et aussi « paver ». sens issu de l'expression paria facere « balancer les comptes », M. L. 6239; B. W. parier. De pario: pariatin pariator, pariatoria (bas latin).

Composés : compar, adjectif et substantif : pareil (le préfixe com- insiste sur la réciprocité, cf. consimilis); substantif « semblable, compagnon, -gne », spécialement compagnon ou compagne pour la vie, mari, femme » stréquent dans les inscriptions, d'où un féminin tardif compara). Ancien (Plt.), mais non classique: de couleur populaire. Dénominatif (attesté depuis Tér. : usuel et classique); comparō; comparer; comparātiō = σύγχοισις, Ισωσις; comparātus, -ūs; comparātīuus (= συγκριτικός), -tīcius; comparābilis et in- (rare); dispār (cf. dissimilis), conservé dans quelques dialectes romans, M. L. 2673, et disparilis, -ilitas = ἀνόμοιος, ανώμαλος, ανωμαλία (Varr.); cf. aussi disparo, disparalio, où semblent s'être confondus les sens de par et de puro. Le celtique a : britt. cymmar, cymharu « compar, comparo »; irl. comparit « comparatiuus ».

impar: impair, inégal; et « qui n'est pas pareil », d'où « inférieur à »; et impariter (Hor., A. P. 75) = aviσως; imparilis (tardif); imparilitās (ἀνομοιότης; rare, cf. Gell. 14, 1, 22; 5, 20, 1). Sur l'emploi de dispar et de impar dans les auteurs, v. Thes. VII 1, 517, 1 sqq.

suppār: à peu près égal (rare, mais classique, d'après παρόμοιος, etc.); d'où supparō (Tert.).

Par contre, sēpār, qui n'apparaît qu'à l'époque impériale (Val. Flacc., Stace, Prud., Sol.), avec le sens de dispār, est une forme reconstruite sur sēparō, rattaché faussement à par. Cf. encore M. L. 539, *apparium.

Sur aequipero, aequipar, v. aequus, sub fin.

Étymologie inconnue. Il n'y a pas de terme indoeuropéen connu pour « égal ». On songe à la famille de pario (v. ce mot), paro, pars. Mais le sens reste à expliquer. L'ombrien a pars est « par est ».

parabola, -ae f. : = παραβολή. D'abord simplement transcrit du grec sous la forme parabole, puis emprunté par la langue de la rhétorique dans le sens de « comparaison » (Quint., Sén.), apparaît dans la langue de l'Église avec le sens de « parabole », « proverbe », et, dans la Vulgate, avec celui de « parole » (ce double sens de parabole provenant de l'hébreu parehal), assumpta parabolā « ayant pris la parole » (e. g. Num. 23, 7), qui est demeuré dans les langues romanes, où (sauf en roumain) parabola a supplanté uerbum, grâce à la fréquence et à l'importance de son emploi dans la langue religieuse, et aussi à cause du sens de uerbum dans cette même langue (Wackernagel, IF 31, 262). Cf. M. L. 6221 et 6222, parabolare. Irl. parabibl (mot savant). B. W., préface, p. x1.

Dérivés : parabolice; parabolo, -as « par'er » (Rer. Merov. V, p. 378, 4). Différent de parabolor, -aris « risquer sa vie », v. Blaise, s. u.

parabolanus, -i m. : infirmier (Cod. Theod.). Déformation de παραβαλαγεύς.

parada, -ae f. : rideau, tente d'un vaisseau. Rare et tardif (Aus., Sid.). Peut-être celtique. Semble sans rapport avec l'iranien *partaka- « rideau », pers. parda. emprunté par l'arménien (partak) et le syriaque, dans lequel le sens de « rideau » doit être le résultat d'une spécialisation secondaire, le sens premier devant être « division ».

paradīsus, -ī m. : parc. Emprunt (Gell.) au gr. παράδεισος (mot d'origine iranienne), vulgarisé depuis Tertullien dans le sens de « paradis » et passé par là dans les langues romanes. M. L. 6223. Celtique : irl. pardus, britt. paradwys.

Dérivés et composés : paradīsiacus, paradīsicola

paragauda (et paragaudis), -ae f. : bordure de vêtement d'or ou de soie dorée; paragaude, vêtement orné de cette bordure. Bas latin; mot étranger, perse, v. Hübschmann, Arm. Gramm., I, p. 227, nº 530, venu en latin par le grec.

Dérivés : paragaudius, -datus,

paragraphus, -I m. : paragraphe. Emprunt savant au gr. παράγραφος (Isid. 1, 21, 8). M. L. 6225 (fr. pa-

paralysis, -is f. : emprunt de la langue médicale au gr. παράλυσις (Pétr., Plin.). M. L. 6226.

paramus, -ī m. : plateau (CE 1526 C3). Mot étranger, sans doute espagnol, M. L. 6228.

parasitus, -ī m. : parasite. Mot de la comédie, emprunté au gr. παράσιτος; latinisé.

Dérives : parasīta f. (Hor., Plin.); parasītor, -āris (Plt.); parasiticus; parasitaster (Tér.).

paratragoedo, -as: prendre des airs tragiques. Création de Plaute, d'après le gr. παρατραγωδέω.

parauerēdus : v. uerēdus.

Parca (usité surtout au pluriel Parcae), -ae f. : la Parque, nom générique des déesses chargées de filer la destinée de chaque mortel (leurs noms particuliers sont Nona, Decuma, Morta, correspondant aux noms des déesses grecques Clotho, Lachesis, Atropos).

Rattaché par Varron à pario, cf. Gell. 3, 16, 9 sqq., étymologie généralement admise par les modernes. Cf.

πεπρωμένη et Λάχησις (de λαγχάνω).

parco, -is, peperci (classique, Cic., Cés.; formes secondaires parsī, notamment avec préverbe, comparsit chez Térence, et parcui, Naev., d'après arcui), parsum et parcitum (participe futur parsūrus, T.-L.; parcitūrus, St Jér.; et même, à basse époque, pepertum, pepercitum), parcere : sens premier « retenir, contenir » (transitif) encore attesté dans l'expression rituelle conservée par P. F. 249, 1, parcito linguam in sacrificiis dicebatur, i. e. coerceto, contineto, taceto; cf. Plt., Mi. 1220, parce uocem, et Poe. 1035, linguam compescas. Spécialisé dans le sens absolu de « se contenir, se retenir », parce pias scelerare manus, Vg., Ae. 3, 42; puis « se contenir (en faveur de quelqu'un ou de quelque chose). épargner, ménager » (suivi du datif, p. alicui et, à basse époque, p. ab, d'après abstinere ab). Usité de tout temps. Conservé seulement en provençal. M. L. 6231 a.

Dérivés et composés : parcus : ménager, économe : et les composés expressifs déparcus (Suét.); praeparcus (Plt.); perparce (Tér.); parsimonia, -monium (parci-) et, à l'époque impériale, parcitas ; imparcenter (tardifs); parciloquium (Apul.); parcipromus (Plt.); parcitor, parcitūdo (tardifs); parsio (GI.).

comperco, -is (compar-); cf. P. F. 52, 26, comparsit Terentius (Ph. 44) pro compescuit posuit : s'abstenir de, épargner; imperco (Plt.); reparco (rare).

A la même racine, mais avec un suffixe d'inchoatif, appartiennent également les composés de sens divergent, dont la langue ne reconnaissait plus la parenté avec parco: compesco, -uī (-pescitum, Prisc., GLK II, 511, 18): contenir, retenir; par suite « maîtriser, faire cesser ». De *com-perc-sc-ō comme poscō de *porc-sc-ō. Compescō semble formé secondairement sur dispesco : tenir séparé, diviser. Attesté depuis Varron; synonyme de disiungo, usité surtout dans la langue impériale; impesco, P. F. 96, 13, qui l'explique par un faux rapprochement avec pāscē.

Pas d'étymologie connue.

pardus, -I m. : (léo)pard. Emprunt au gr. πάρδος attesté depuis Lucain ; de même, pardalis, -is f. = πάρδαλις.

Dérivés : parda f. et pardalium (Plin.), -licus, -linus ; leopardus, -dalis. Passé en germanique : v. h. a. pardo, all. Pardel.

parēns, -entis c. : « père » ou « mère », au pluriel parentes, -um « les parents », c'est-à-dire « le père et la mère » ou les « pères et mères » (collectif) ; cf. en gr. ò τεκών, ή τεκούσα, οἱ τεκόντες. Le mot, surtout au sin-

gulier, appartient à la langue littéraire, à laquelle gulier, appartient a management a naquelle fournit un substitut « noble » de pater et de ma fournit un substitut dans l'usage, c'est le pur l'est le pur l'est le pur l'est l'est le pur l'est l'e qui est le plus fréquent. Parens s'emploie indifféen ment comme féminin ou comme masculin; cf. Man ment comme remain ou survival de Middleton Odgers, Latin « parens », ils meaning and Language Disconting and uses, Ling. Soc. of America, Language Dissertation and Convine Tullius north 1928. La loi dite de Servius Tullius porte : si parens puer uerberit, ast olle plorassit parens, puer diuis parens, puer diuis parens, puer diuis parens, par tum sacer estod, où parentem semble vouloir dire de ses parents » (le père ou la mère).

A l'époque impériale, parentes s'emploie, comma patrēs, pour désigner les ancêtres, et même les patres de cours etc. rents » (propinqui), frère et sœur, etc.; cf. nisi jou parentes militari uolgarique sermone cognatos et affas nominat, Hieron., Apol. adu. Ruf. II, d'où parentela d'après clientēla, Capitol., Gord. 23). Ancien, usual Panroman. Cf. M. L. 6233, parens, parentes, et 6236 parentatus « parenté ».

Dérivés : parentō, -ās : faire une offrande ou m sacrifice aux di parentes; cf. lettre de Cornélie à son fils. Tibérius Gracchus : ubi mortua ero, parentable mihi et inuocabis deum parentem. — Parentalis, d'on Parentālia (cf. dēnicālēs); parentīuus (tardif), els V. H. Wagenvoort, Stud. i. Röm. Liter. Cult. u. Rel Leyde, 1956, 290 sqq., et M. Leumann, Gl., 36, 148 sno

pāreō (et parreō, attesté et blâmé par Fest. 262,166 parret quod est in formulis debuit et producta priore sul laba pronuntiari, et non gemino r scribi, ut fieret parei ut comparet, apparet; cf. P. F. 247, 15, parret signification apparebit (de *parrō?), -ēs, -ui, i-itum, -ēre : paraître apparaître. Dans la langue du droit, paret = uidetur e. g. Gai., Inst. 3, 91, si paret eum dare oportere. Spécialisé dans le sens de « être présent à l'ordre de quelqu'un (pārēre dictō alicuius; cf. obsequī), par suite « se soumettre, obéir » (souvent joint à oboedire, audientem esse), d'où par(i)entia, Cod. Theod., d'après oboedientia. Ancien (Enn.), usuel. Panroman. Toutefois, en dehors de la forme impersonnelle paret, qui est de la langue du droit, la langue classique n'emploie le verbe qu'avec le sens d' « obéir », tandis que la langue parlée connaît le sens de « paraître »; cf. Vulg., Math. 20, 30 parebit signum filii hominis in caelo. Les langues romanes n'ont conservé que le sens de « paraître, paroir , M. L. 6235, réservant à oboedire celui d' « obéir ». Elles ont aussi gardé l'inchoatif pārēsco, qui est attesté dans un texte tardif (Anonym. Med., éd. Piechotta 136). M. L. 6237. En celtique, le gallois a para « pāreō ».

Composés : appāreō (= ἀνα- ου ἐπι-φαίνεσθαι): 1º apparaître, être visible (sens physique et moral): apparet « il est visible [que] »; 2º sens technique, Serv. Ae. 12, 850, apparent: uidentur, praesto sunt ad obsequium; unde etiam apparitores constat esse nominatos. Ancien, usuel, classique. M. L. 535: appārēscō (tardif.) IIIe/Ive siècles ap. J.-C.; appartient surtout à la langue de l'Église), M. L. 536; appāritor « appariteur » subalterne attaché à la personne d'un magistrat qu'il accompagne; joint à uiator, CIL I2 198; de là apparitorius; appāritūra; appāritio : 1º fonction d'appariteur; puis « fonction, ministère » : 2º dans la langue de l'Église = gr. ἐπιφάνεια, M. L. 538; appārentia: 1º présence,

gnonyme de appāritiō dans la langue de l'Église; monyme de l'Église; monyme (l'vé siècle ap. J.-C.); cf. Firm., Math. 5, 8, apparente apparentiae; compareo « apparaître » et Jonines voine »; dispāreō (Cassiod., Greg. Tur.) et *dis-comparatire »; dispāreō (Cassiod., Greg. Tur.) et *discomparatus , (Gausside, Greg. Tur.) et *dis-comparatus , impārēns « non parens, h. e. oboe-pārēcē, p. F. 96, 22. paresco, P. F. 96, 22.

dies s, r. A. dies d'étymologie sûre. Il n'est pas aisé de concilier Pas α ενη ουν μας alse de concilier Pas α ενη ανες les formes de gr. πεπαρεΐν « montrer ». Ta de pāreō avec les formes de gr. πεπαρεΐν « montrer ».

pār(r)jeīda(s), -ae m.; pār(r)jeīdium, -ī n. : parripartificant, in parrick(41) quantitatium quaerendarum. Nam parricida non wique is qui parentem occidisset dicebatur, sed qualemdique is your indemnatum. Ita fuisse indicat lex Nuamque moniti regis his composita uerbis (12); « Si quis mae rumper dolo sciens morti duit, parricidas esto », lis (époque impériale); parricīdātus (Caelius ap. Quint. 1, 6, 44); parricīdō, -ās (Fulg.).

Quel que soit le sens étymologique du premier élément du composé, les Latins l'ont rapproché de pater. parens; cf. Cic., Rosc. Am. 25, 70; Mil. 7, 17; Phil. 3, 7 18; Tusc. 5, 2, 6; Quint. 8, 6, 35, etc. Le mot a désigné dans la langue juridique de l'époque impériale le meurtrier d'un parent »; cf. Paul., Sent. 5, 24, 1, lege Pompeia de parricidiis tenetur qui patrem, matrem, auum, quiam, fratrem, sororem, patruelem, matruelem, patronum, patronam... occiderit, et en particulier le « parricide ». Les gloses l'expliquent le plus souvent par πα-100χτόνος, qui patrem occidit siue matricida, quoique certaines le rattachent à par, paris « qui homines occidit pares natura ». Sur pāricīda a dû être formé homicīda. Pāricīdās est forme comme hosticapās; cf. gr. νεανίας.

Il est difficile d'expliquer phonétiquement le passage de *patricida supposé à pār(r)icida. Aussi le premier terme est souvent rapproché de gr. dor. παός « parent » nar les étymologistes modernes. J. Wackernagel, Gnomon 6 (1930), p. 449, critique ce rapprochement qui ne satisfait pas et, rapprochant les formes de moyen indien posa-, purisa-, purusa-, qui supposent skr. *pursahomme », fait dériver parri- de *parso-; parricida voudrait dire « meurtrier d'un homme », ἀνδροφόνος. L'incertitude du sens ancien rend douteuse toute étymologie. V. Gernet, R. Phil. 63 (1937), p. 13-29; M. Leroy, A propos de par(r)icidas, Latomus, VI, 1947, p. 17, et J. B. Hofmann, Lat. etym. Wört., s. u.

paries (quelquefois scandé parjes, cf. abies), -etis m. : mur de maison, paroi : mur d'entredeux, mur mitoven : de là les proverbes comme tua res agitur, paries cum proximus ardet, Hor., Ep. 1, 18, 84; utrosque parietes linere, etc. Paries a abouti dans la langue populaire à *parēs (cf. pareticulus, Inscr. christ., Diehl 3646), d'où une flexion *parēs, parētis (avec généralisation de la longue — ou plutôt de la voyelle fermée — du nominatif et passage au genre féminin), attesté par les langues romanes; cf. M. L. 6242; B. W. sous paroi. Ancien (Enn., Cat.), usuel. Panroman. Britt. parwyd.

Dérivés : parietinus : de mur : au pluriel parietinae « murs délabrés, ruines, débris », M. L. 6244; parietālis; parietārius; parietāria « pariétaire ». Cf. aussi *parietāna, M. L. 6243.

Aucun rapprochement net. Il est tentant de rapprocher lit. tveriù, tverti « (mbrasser » (si *tw- peut donner p- en latin, cf. aperiō?) ou v. sl. prěti « appuyer », podŭpora « appui ». On compare aussi v. isl. sparri « chevron », etc. Mais ce ne sont que des possibilités.

Parīlia : v. Palēs.

pario, -is, peperi (fal. pepara(i)), partum (mais participe paritūrus sans doute d'après oritūrus, cf. nascitūrus, moritūrus), parere (et archaïque parīre: un futur parībo dans Enn.) : enfanter, mettre au monde. C'est le sens usuel et classique; mais le sens ancien doit être « procurer »; le verbe, en effet, s'emploie de tous animaux : gallinas teneras, quae primum parient, concludat. Caton, Agr. 89; des plantes : ut sarmentum in pariendis colibus uires habeat maiores, Varr., R. R. 1, 32, 3, comme de toutes espèces d'acquisitions ou de produits : neu tibi aegritudinem, pater, parerem, parsi sedulo, Plt.. Tri. 316; parere sibi maximam laudem, Cic., Off. 2, 13, 47; obsequium amicos, ueritas odium parit, Ter., An. 68; cf. parta, -orum n. pl. « les biens acquis »: multa bona bene parta habemus, Plt., Tri. 347. D'où la glose : partam : πορισθεῖσαν. On voit se manifester la parenté avec paro, -ās (qui est à pario comme *-capo [dans oc-cupo] à capio, etc.), parenté qui était encore sentie des Latins, cf. Sall., Iu, 31, 17, quod maius dedecus est parta omittere quam omnino non parauisse; et Plt. qui, à côté de partus cité plus haut, emploie parātus, e. g. Ru. 38, rem bene paratam comitate perdidit. Le sens de « procurer, produire » apparaît encore dans les composés : comperio « découvrir, se rendre compte », joint à quaerere, Tér., An. 90, quaerebam, comperiebam, où le préfixe com- marque l'aspect déterminé, qui ne doit pas se rattacher à experior; reperio, -īs, -īre, avec passage à la 4e conjugaison, comme dans amicire, « trouver » (souvent synonyme pur et simple de inuenio, cf. Plt.. Au. 620-621: perscrutabor fanum, si inueniam uspiam | aurum... sed si repperero; Quint. 5, 10, 116, reperire difficilius quam, cum inueneris, argumentis adiquare). mais dont le sens premier est « se procurer », cf. Cés., B. G. 1, 53, 2, perpauci... lintribus inventis salutem sibi reppererunt, lecon de tous les manuscrits qu'il est inutile de corriger en pepererunt avec Heinsius; cf. Cic., Verr. 2, 1, 4, et Tite-Live 25, 7, 11. Sur le caractère littéraire de reperio et sa disparition dans la langue vulgaire, v. E. Löfstedt, Philol. Comm. z. Peregr. Aeth., p. 232 sqq.; la forme tardive repperio a été influencée par le parfait ; de là reppertor à basse époque. C'est par une spécialisation analogue à celle qui s'est produite pour ferre que pario a pris le sens de « procurer un enfant au mari » le plus souvent avec un datif d'intérêt « enfanter », sens maintenu dans les langues romanes, où le mot est représenté, cf. M. L. 6236, et en celtique, dans gall. peri; d'où partus, -us m. gen. arch. parti, partuis) « enfantement » et « produit du ventre », « enfant » (cf. fētus; Gaius, Inst. 1, 78, partus uentrem sequitur; Cic., Tu. 3, 27, 79, bestiae pro suo partu propugnant), M. L. 6260 a : on trouve, du reste. aussi partus employé en parlant des plantes, Varr., R. R. 1, 8, 7, et un composé privatif expartus, comme effētus (Varr.); parturiō, -īs: accoucher, et ses dérivés: parens, parentes (v. ce mot); dans la langue archaïque. partio, -onis; partitudo, cf. Non. 217, 28 (d'après aegritūdo?); partūra (Varr.; comme nātūra); partuālis (Tert.); Partula « dea partūs »; puer-pera, d'où puer-

perium; et les composés en -parus d'après les modèles grecs en -τόχος (v. σuum) : prīmi-, σui-, uīui-parus. Sur un substantif *properies (Festus 280, 7 L.), v. F. Muller Jzn., Mnem. 68, 1930. Cf. aussi Propertius.

V. paro, pars, pauper et opiparus.

parma

La notion de « mettre au monde » n'a pas d'expression connue en indo-européen; le groupe de gigno, nascor a un caractère juridique et social, non physique. La parenté de parare (v. ce mot) et le sens général de parens, qui s'applique au père comme à la mère, montre que le sens initial de pario n'est pas l'enfantement par la mère. De même, gr. τεκεῖν a dû signifier à l'origine « produire ».

L'ancien participe parentes, qui équivaut à ol reκόντες, doit être une forme d'un thème, peut-être athématique, qui n'a pas survécu; cf. sententia en face de sentio. L'irlandais semble avoir le subjonctif en -a- correspondant : r-a-æra « qu'il accorde », à côté du prétérit ro-ir, etc.; v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, p. 513. Le grec a un aoriste ξπορον « j'ai procuré » qui suppose un ancien thème de type athématique à vocalisme radical o, passé au type thématique; à côté, on a πέπρωται (πεπρωμένη « la destinée », cf. Parca). Avec vocalisme e, le lituanien a periù, pereti « couver ». Le mot pars ne saurait s'expliquer directement : -ar- serait peu explicable, comme l'est, du reste, irl, rann « part » (cf. Pedersen, l. c., II, p. 52); il est fait sans doute sur les formes verbales telles que pario, paro. La racine est dissyllabique; cf. skr. pūrtám « salaire ».

parma, -ae f. : bouclier rond. Déjà dans Enn.

Dérivés : parmatus, -a, -um; parmarius : fabricant de boucliers; parmula; parmulārius; gladiateur thrace, armé d'un bouclier rond.

Selon M. Niedermann, Essais d'étym. et de crit. verb. lat., p. 36 sqq., parma serait une forme refaite secondairement sur parmula, lui-même issu par dissimilation de *palmula, diminutif de palma. Mais parma est plus anciennement attesté que parmula, la dissimilation supposée est sans autre exemple et, enfin, le sens fait difficulté. Sans doute emprunté, comme maint nom d'armes. Mais l'hypothèse d'un emprunt au celtique ne repose sur rien.

paro. -onis m.: barque, cf. P. F. 248, 22 Emprunt au gr. παρών comme le compose myoparō: cf. Non. 534. 16. Diminutif: parunculus m.

paro, -as, -aui, -atum, -are : 10 « préparer » et « se préparer, faire des préparatifs » (sens positif et absolu) ; cf. Sall., Iu. 76, 4, contra haec oppidani festinare, parare; T.-L. 42, 52, 2, iussis militibus ad iter parare; Cés., B. C. 1, 83, 4, munitiones institutas parat efficere, à côté de se parare (ad ou datif); 2º faire effort pour se procurer (intensif duratif en -ā- de pariō), d'où par suite « se procurer », et en particulier « acquérir pour de l'argent », serui aere parati, Sall., Iu. 31, 11 : d'où « acheter » : cogito interdum trans Tiberim hortos aliquos parare, Cic., Att. 12, 19, 1; cf. le composé d'aspect « déterminé » comparare, ital. comprare (de *comperare). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain, dans des acceptions diverses; cf. fr. parer, v. fr. comperer. M. L. 6229. Celtique : britt. parawd « paratus » et darparu « praeparō ».

Les dérivés de parō sont rarement employes; ce sont les dérivés des composés qui sont usuels; on trouve parābilis (classique); parātus (Cic., Fin. 5, 19, 53; Sall ap. Gell. 2, 27, 2; surtout Ov. et Tac.), remplace par ap. Gen. 2, 21, 2, satisfication (Afr., Sall., Dig.), remplacé par com. apparatus, pur atto paratura (Tér., Vulg.): par comparatio, apparatio; paratura (Tér., Vulg.): parator garatio, appuration, puration (St Aug.); paration (St Aug.); paratiarius (Apic.). Par contre, l'adjectif parātus « prêt à, préparé à » est usuel, ainsi que son contraire imparātus.

Composés: *anteparō, M. L. 500 a; B. W. emparer. apparō: « préparer »et « se préparer », e. g. Cés., B, G, 7 26, 3, hoc facere noctu apparabant, M. L. 534 et 537 *appariculāre; apparātus, -ūs m. : « préparation » nt « apprêt » (sens concret) ; apparātiō, -tor, -tōrium : « lien où l'on prépare, sacristie » (latin ecclésiastique), -tūro (Gloss.), -mentum, α. λ., GIL XII 1567; comparō: [sa] préparer; acquérir, acheter, M. L. 2094; comparation -tor (latin juridique) = συνωνητής; -tīcius (Tert.) emptīcius; disparō : séparer (depuis Plt.); disparāscā (Claud. Mam.), britt. disperod; impero (v. ce mot); praeparō : préparer ; praeparātiō, etc. ; reparō : 10 so procurer de nouveau (cf. recupero), r. āmissās rēs, ou se procurer par échange; 2º réparer, restaurer (= reficere, recreāre), M. L. 7214; reparātio, -tor, -bilis (et ir. = άνανέωτος).

sēparō (sēperō, 1ve siècle) : séparer, conservé dans les langues romanes avec différents sens spéciaux, dont fr. sevrer, M. L. 7826; sēparātim, -tiō, -tor, -trīx, -tīuus -tus, -ūs; sēparābilis (Cic.), d'où īnsēparābilis = άδιαγώριστος (époque impériale), însēparābilitās, însēparātus (langue de l'Église); *disseperare, M. L. 2689; separ v. pār.

Les langues romanes supposent aussi *imparo « prendre en possession », cf. M. L. 4293. Les formes du type ital. comprare et fr. sevrer remontent aux formes phonétiques avec apophonie *comperare, seperare, tandis que les composés de la langue écrite ont conservé ou rétabli partout l'a de parāre, sauf dans impero, imperium, dont la parenté avec paro n'était plus sentie. Cf., à ce point de vue, adamās et adimās et les représentants romans de elephantus. Mais, dans le cas présent. l'existence de comperare a pu être favorisée par le désir d'éviter l'homonymie avec comparare (de par); sepero peut être analogique de compero. V. pario.

parochia (parroc(h)ia), -ae f. : paroisse (latin ecclésiastique). Déformation du gr. παροικία peut-être sous l'influence de πάρογος « pourvoyeur public » (Cic., Att. 13, 2, 2). Une dissimilation comparable à celle de augurium en agurium; cf. diocēsis de διοίκησις, a pu jouer un rôle ici, comme le signale M. Niedermann.

Dérivés tardifs : parochēnsis « de la paroisse »; parochiālis, -chitānus. Cf. M. L. 6249 et 6250, parochus. Irl. parche, V. Blaise, s. u.

paropsis, -idis f. : petit plat. Emprunt (Pétr.) au gr. παροψίς. Var. : paroxis, etc.; v. Vendryes, BSL

parra, -ae f. : oiseau de mauvais augure, mal déterminé: mésange ou orfraie? Attesté depuis Plt. Apparenté sans doute à :

pārus, -ī m. : sorte de mésange (Auct. Carm. Phi-

om. 9). Un dérivé de parra est demeuré dans quelques dialectes romans. M. L. 6251.

lialeuro L'ambrien parfam, *parfa* « parram » indique un an-L'omaio. Le rapprochement avec gr. ψάρ « étourcien Pau avec gr. σποργίλος « moineau », got. sparwa neau » ou avec gr. σποργίλος « moineau », got. sparwa neau , etc., n'a aucune précision, parce qu'il s'agit de termes populaires dont la forme est instable; v. passer.

pars, -tis (thème en -i- : anc. abl. partī, gén. pl. partium; cf. aussi partim) f.: part accordée à un individu sur un ensemble ; cf. partiārius colonus, lēgātārius ; pariculo : -ones dicti sunt coheredes quod partes patrimonii sumant, Non. 20, 6; particeps; partie d'un ensemble. of parte « en partie », pro parte (mea, tua; pro uirili parte); in partem, etc., correspondant aux expressions grecques μέρος τι, κατὰ μέρος, μέγα μέρος, etc. Par dérivation, « côté » et « sens, direction » (fr. de toutes parts): is nunc in aliam partem palmam possidet. Plt.. Mo. 32. Pars a pris des sens spéciaux dans les langues techniques; il désigne, par exemple, les « parties du corps » et, par euphémisme, spécialement les « parties sexuelles » (τὰ τοῦ σώματος μέρη); les « parties d'un nombre » : duae partēs « les deux tiers » (τὰ δύο μέρη). etc. Au pluriel partes, dans la langue théâtrale, désigne les « parties » d'une pièce confiée à un acteur, d'où le rôle », partēs agere, sens qui s'est élargi en passant dans la langue commune, où partes est souvent joint à officium, mūnus. Dans la langue de la politique. pars c'est « le parti » (comme gr. μέρος, μερίς) : cum non liceret mihi nullius partis esse, Cic., Fam. 10, 31, 1; dans ce sens, il est souvent employé au pluriel : partes, qui, dans Salluste et Tite-Live, désigne le parti d'opposition, en particulier le parti populaire, partes populares, par opposition à factio, la caste noble. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6254. Sur irl. cert. part. britt. parth, v. Vendryes et Loth, s. u.

Dérivés et composés : particula : parcelle (issu de *particella que supposent les formes romanes, cf. M. L. 6257); et, en grammaire, « particule » (= gr. τὸ μόριον) ou « partie d'une phrase »; de là : particulātim (opposé à summātim), particulāris (Apul.; opposé à universalis), -itas, -iter; particulatio (Mart. Cap.); particulō (v. plus haut).

partior, -īris, -ītus sum (et partiō) : partager, M. L.6259, B. W. partir; d'où partitiō (= μερισμός et διαίρεσις), M. L. 6260; partitor; partiarius (Tert.); partīlis, partiālis, partītim et partiātim, tous très tardifs; partībilis = μεριστός (Boèce), etc.: dispertio (-tior), ancien, classique, M. L. 2679 (*dispar-); impertio (plus fréquent que impertior) « faire part de : donner une part de », attesté en roman sous la forme impartīre, M. L. 4294; impartībilis (tardif = dueρής); impertīlis (id.); bi-, tri-partītus (-pertītus), etc., adjectifs créés sur le type gr. διμερής, τριμερής qui remplacent dans la langue classique le vieux type bifarius et sur lesquels ont été faits postérieurement bi-, tri-pertio, -īs, bi-pertītio, etc.; com-, de-, dis-, suppartior (ou -partiō), tous rares et tardifs.

particeps, -cipis adj. : primitivement, sans doute, « qui prend une part (du butin) », par opposition à princeps, cf. Plt., Men. 135, Most. 312; puis, dans la langue commune, « qui prend part à », M. L. 6258;

participor, -āris (-cipō) : faire participer, donner une part de, partager; participium, -cipātio, -cipātus. En grammaire, participium (Varr., L. L. 8, 58), participiālis (-pālis) ont servi à traduire gr. μετοχή, μετοχικός. Composé : comparticeps = συμμέτοχος (Ital.). expers, -tis m. : qui n'a pas sa part de, exempt de. Une locution adverbiale de parte est demeurée dans

quelques parlers romans. M. L. 2570. V. pariō. La parenté de portiō est douteuse.

*partecta, -orum n. pl.; étage supérieur du cirque (?). Mot seulement attesté (deux fois) dans les Chronographes de l'année 354 ap. J.-C. V. Osthoff, IF VIII 27; Kretschmer, Glotta X 1581

parthicus, -a, -um : adjectif dérivé du nom des Parthes; -a pellis: parchemin, Dig. 39, 4, 16, § 7; v. fr. parche, M. L. 6256.

parturio : v. pario.

parum : peu, d'où « trop peu », souvent opposé à nimis, nimium, e. g. Cic., Or. 22, 73, magis offendit nimium quam parum, le sens de « peu » étant réservé à paucus, paulum. Ancien, usuel. Non roman.

Parum est la forme phonétique du neutre de paruus (cf. parum praedicare en face de paruī facere) qui est demeurée parce que, employée comme adverbe, elle s'est séparée de l'adjectif et n'a pas été normalisée dans la flexion.

Parumper: un peu de temps, en peu de temps. Cf. nüper, paulisper, semper.

V. paruus.

pārus : v. parra.

paruus (paruos), -a, -um: petit. Les formes phonétiques seraient *parus, *parua, *parum; paruos, paruus (-uom. -uum) ont été maintenus ou refaits d'après les autres cas où l'u se trouvant devant voyelle autre que ŏ se maintenait; v. parum. Comparatif et superlatif empruntés à un autre thème : minor, minimus. Paruior, paruissimus sont extrêmement rares (Cael. Aur.), comme en gr. μιχρότερος, μιχρότατος. Il en est de même du substantif dérivé paruitās, qui semble bien créé d'après μικρότης. Attesté de tout temps. Mais tend à être remplacé par des formations nouvelles (ainsi l'auteur du de Bello Hispaniensi n'emploie que minūtus, qui est panroman; d'autres auteurs tardifs préfèrent modicus; les langues romanes ont, en outre, des formes d'origine obscure qui remontent partiellement à *pīkk-, *pis-, *pit-, *pūt-, M. L. 6494; B. W. petit). Non roman (comme magnus), sauf dans des formes qui remontent au diminutif:

paruolus (paruulus) : tout petit. Employé substantivement dans la langue populaire comme terme d'affection pour désigner un enfant ; cf. Vulg., Isa. 9, 6, paruulus enim natus est nobis, sens conservé par le proy. paruol, M. L. 6262.

paruulitās (latin ecclésiastique).

Composés artificiels : paruīpendō, tardif, ancien juxtaposé; paruibibulus, paruicollis (= μικροτράχηλος) (Cael. Aur.), paruiloquium (Boèce). V. paucus.

pasceolus, -I m. : ex aluta sacculus, Non. 151, 10.

Emprunt ancien et populaire (Plt., Caton) au gr. φάσκωλος, avec influence de *phaseolus*, auquel l'objet devait ressembler par sa forme.

pascha, -ae ſ. (pascha, -atis n.): Pâque. Transcription du grec indéclinable πάσχα, lui-même transcrit de l'hébreu; passé dans les langues romanes avec inſluence de pascua (cf. B. W. s. u.; M. L. 6264). Celtique: irl. casc, britt. Pasc, et germanique: got. pāska, etc.

Dérivé : pascālis. V. Blaise, s. u.

pāscō, -is, pāuī, pāstum, pāscere : sens général « nourrir, engraisser, repaître » (propre et figuré; cf. Varr., Men. 546, ac mammam lactis sugentem pascere pupum; Pétr. 57, uiginti uentres pasco; Cic., Verr. 2, 5, 26, 65, alicuius cruciatu... oculos pascere); plus spécialement, le sens de « nourrir » étant réservé à alō, « faire paître » (les troupeaux) et « paître » (transitif et absolu; dans ce dernier sens, plus fréquent sous la forme médio-passive pāscor). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6263; B. W. paître. Britt. pasg, pesci?

Dérivés et composés: pāscuus: propre au pâturage (p. ager, par opposition à aruus); pāscuum: pâturage, M. L. 6265; pāscuātis, Vulg. 3 Reg. 4, 23; pascuōsus; compāscuus « de pâturage commun »; pāstiō (rare et technique) « pâturage, pâture », M. L. 6278; pāstālis, employé par Caton, d'après Fest. 280, 14; pāstor « pâtre, pasteur », M. L. 6279; pāstōrālis; pāstōricius, M. L. 6281; pāstōrius (cf. *pāstōriā « entrave qu'on met aux bêtes aux pāturages », M. L. 6280; *impāstōriāre, M. L. 4295; B. W. empêtrer); pāstūra (Pall.), M. L. 6282; pāstus, -ūs, M. L. 6283; pāscuō, -ās? qu'on lit peut-être dans Varr., R. R. 3, 16, 19 (var. pastitant).

pābulum: proprement « ce qui sert à nourrir ou à faire paître; nourriture, fourrage » et, tardif, « fait de manger » (comme pōculum « fait de boire »), cf. Niedermann, Emerita XII, 1944, p. 76; M. L. 6131 (sur l'ital. pacchio, pacchia, v. M. L. 6153 b); pābulāris; pābulor, -āris « aller au fourrage » et ses dérivés.

compāscō « faire paître en commun »; compāscuus; dēpāscō « mener paître »; dēpāscor « aller paître, se repaître »; dēpāstos; ēpāstus « dont on s'est repu » (Ov., d'après ēpōtus); impāscor « paître dans »; impāstus « non repu » (Vg., Luc., d'après ἀδοσκής de Nicandre); perpāstus « bien repu »; repāscō, M. L. 7216.

Cf. pānis?

Il faut séparer le groupe des mots signifiant « garder (le troupeau) »; l'ō du gr. πῶυ « troupeau » ne saurait alterner avec ā. Il y a, en revanche, une racine de forme *pāt-/*ppt- dans got. fodjan « τρέφευν », gr. πατέομαι « je mange » et v. h. a. ka-vatōt « pāstus », fatunga « fait d'engraisser, de nourrir ». Les deux formes *pā- de pāscō, pāuī, pābulum, et pās- de pāstus, pāstor, qu'on observe en latin, représentent, l'une, une forme non élargie et l'autre, une forme élargie par s de la même racine. Cette forme n'est attestée nulle part, à moins qu'on ne la cherche dans la forme à -t- du germanique : v. angl. fóbor « pâture (d'animaux) », ce que rien n'oblige à faire. Le v. sl. pasç « je fais paître » peut appartenir à la racine qui figure dans gr. πῶυ, etc., et l'on n'en saurait tirer un parti certain pour pāscō.

passer, -eris (forme vulgaire passar, cf. ansar) m 1º moineau; 2º autruche, cf. gr. στρουθός; on trouve aussi p. marinus; 2º poisson plat, plie. Sert aussi comme terme de tendresse et de surnom, comme le correspondant grec. Ancien (Plt.), usuel. Le mot, à basse épona été pris dans le sens de « oiseau » sans spécification, e. g. CGL V 459, 44: hirundo, nomen passeris, sens qui se retrouve dans esp. pajaro, roum. pásāre. Panroman, M. L. 6268.

- 486 -

Dérivés : passerīnus; passarīna « giroflée »; passerculus (-cula f.) : petit moineau.

Aucun rapprochement net. Les noms d'oiseaux ont un caractère instable, parce qu'ils sont populaires; v. parra, merula, turdus. Pour la finale, cf. anser.

*passernicēs f. pl. : sorte de pierre à aiguiser. Mot transalpin, d'après Plin. 35, 165.

passim; passum, passa; passus : v. pandā

passit**ō, -ās** : crier (en parlant de l'étourneau) (Suél., anth.).

pasta, -ae f.: pâte. Emprunt tardif (Marc. Emp.) au gr. πάστη, passé dans les langues romanes, cf. M. L. 6272, et son dérivé pasticius, M. L. 6273. Irl. paist, germ. Paste.

pastillum, pastillus : v. pānis.

pastināca, -ac f.: 1º panais, carotte (Plin.), M. L. 6275; 2º pastenague (poisson). Pour la formation, cf. lingulāca. Dérivé de pastinum?

pastinum, -I n.: houe; uocant agricolae ferramentum bifurcum quo semina panguntur, Col. 3, 18, 1 et 6. De là « action de houer » et « champ houé ». Technique; M. L. 6277. Dénominatif: pastinō, -ās: houer (se dit surtout de la vigne), M. L. 6276; d'où pastinātor, -tiō et repastināre.

V. pangō; cf. pāla de *pākslā.

patagium, -I n.: est quod ad summam tunicam adsui solet, quae et patagiata dicitur, et patagiarii qui eiusmodi faciunt, P. F. 246, 27. Emprunt au gr. *παταγείον, de πάταγος « bruit, claquement » (archaïque et postclassique).

patagus, -I m. (-gō f.): morbi genus, P. F. 247, 1. Emprunt au gr. πάταγος (dans un fragment de Plaute). Cf. aussi dans les Gloses: patago: est exulceratio oris, quod cum intumuerit, paene elinguem facit; et Plac. CGL V 37, 27, pataginem, cum propter pituitam non facile labra mouent. De là, sans doute, pataginō (Pélag.).

*pataracina n. pl.: α. λ. dans Pétr., Sat. 41, 10, désignant sans doute un (ou des) vases à boire. Peut-être de πάταχνον avec influence de patara, doublet vulgaire de patera, et anaptyxe de type osque.

patella : v. patina.

patena, -ae f.: crèche, mangeoire (Vég.). Emprunt au gr. φάτνη, distinct de patina, qui provient de πατάνη. Germanique: all. Pfaden, etc.?

pateō, -ēs, -uī, -ēre: être ouvert; par suite « être exposé ou accessible à »; « être évident, manifeste » (opposé à lateō). Ancien, classique, usuel. Seul le parti-

cipe patêns subsiste dans le logoudorien padente. M. L.

Dérivés et composés : patulus : ouvert ; large, Dérivés et composés : patulus : ouvert ; large, Dérivés et composés : patulus : ouvert ; large, etcndu, qui s'étale, M. L. 6302 ; d'où prōpatulus ; in prōpatulo ; pator, -ōris m. (Apul., Scrib.) ; patibulum ; lus m., cf. Non. 221, 13) : sorte de fourche ; et spécialement fourche sur laquelle on étalait les condamnés pour les frapper de verges ; de là patibulātus ; nes pour les frapper de verges ; de là patibulātus ; patēscō, -is ; patējaciō, -factiō (Cic.) ; paticābulum (?) ; patidus ((Chiron) ; Patulcius, -leius ; *expatellāre, M. L. 3034 ; dis- et re-pateō (-tescō) (tardifs). Cf. aussi patēla (Patella, Patellāna), nom de la déesse qui présidait à l'ouverture de l'épi (Arn. 4, 7).

1'a de patère représente une forme à degré zéro du Nocalisme, attendue dans le type verbal en -ē-; on a le même vocalisme dans hom. πιτνάς « étendant », πίτναντο « ils étendaient », οςα. patensins « panderent », είc. en face de πετάσσαι, πετάσαι, d'où est sorti πετάννημι « j'étends ». La racine se retrouve dans av. pa-danō « étendu », lit. petys et v. pr. pette « épaule » (pour le sens, cf. v. sl. plešte « épaule » de la racine de gr. πλατύς, etc.), v. isl. fafmr « longueur des deux bras étendus », gaél. écossais aitheamh, mesure de longueur. — Sans doute parent de spatium (v. ce mot), et peut-être de pandō.

pater, -tris m. : père. Terme générique, correspondant à mater, comme pappa, tata à mamma. Ce qu'indique pater, ce n'est pas la paternité physique, qui est plutôt indiquée par parens et par genitor. Pater a une valeur sociale. C'est le chef de la maison, le dominus. le pater familias; c'est l'homme qui est un des représentants de la suite des générations, et l'on parle ainsi de natrēs. Ainsi s'expliquent patronus, patrocinium et natria potestās. Aussi pater s'emploie-t-il comme terme de respect, en parlant des hommes et des dieux : Iuppiter; pater omnipotens, pater Aeneas, patres conscripti, patres (d'où patricius), pater sacrorum; pater patratus, etc. Romulus est qualifié à la fois de pater et de genitor dans Ennius, A. 113. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 6289. Celtique : irl. pater, britt. Pader (noms de la prière qui commence par ce mot).

L'adjectif de pater est patrius « qui appartient au père », le père seul ayant le droit de propriété dans l'ancien droit romain comme, du reste, dans l'ancien droit indo-européen; cf. patria potestās, patria (terra, d'après le gr. πάτρια γῆ Soph., etc.?). De patria la langue a tiré à basse époque repatriō, -ās « revenir dans sa patrie », conservé dans quelques dialectes romans, cf. M. L. 7217, et patriōta « compatriote », hybride à terminaison grecque, et patriōticus.

Paternus est une formation récente d'après māternus, frāternus; patrōnus est sans doute analogique des autres formations en -ōnus, qui à l'origine étaient dérivées des thèmes en -o/e-, cl. bellum/Bellōna; de même que patrōnus, on a mātrōna; puis a été formé patrōna. Le type de patrōnus, mātrōna est peu représenté, non productif à l'èpoque historique; le principal des mots qu'il comprend est colōnus; le colōnus a un patrōnus. D'autre part, paternus, soutenu par māternus, a éliminé peu à peu l'ancien patrius, qui ne s'est plus appliqué qu'à l'idée de a patrie »: a patria patrium dicas, a patre paternum, GLK VII 99, 18; 284, 18; 306, 26; Servius, Ae. 6,

33. Gf. le développement en grec de πατρῷος d'après μητρῷος au détriment de πάτριος, signalé par J. Wackernagel, Fest. Kägi, 40 sqq. Patrius n'est pas conservé dans les langues romanes; le log. padriu « clair », M. L. 6299, est plus que douteux; paternus n'a pas davantage subsisté, M. L. 6290; patrōnus est mieux représenté, M. L. 6300 (irl. patrun, savant). De patrōnus dérivent patrōcinium (formé comme tirōcinium, lēnōcinium, etc.), d'où patrōcinor et, à basse époque, patrōnātis, patrōnātus, -ūs m.; de paternus, paternitās, -nālis (latin ecclésiastique).

Patricus (uniquement dans Varron) est sans doute emprunté au grec (cf. CGL V 129, 59, patricus, paternus graece) : cāsus patricus « génitif » (Varr., L. L. 8, 66, 67) est la traduction de πτῶσις πατρική; patricē (Plaute) = πατρικῶς, comme gràphicē = γραφικῶς. Patricius « de père libre ou noble », dérivé de patrēs au sens juridique et politique, semble sans rapport avec le patricus historiquement attesté et se range dans la catégorie des dérivés en -icius de noms de magistrats : tribūnicius, aedlicius, etc. Il est peu vraisemblable d'admettre qu'il ait existé, pour disparaître avant l'époque historique, un adjectif en -icus, du type cīut-cus, hosticus, termes de la langue du droit public, dont patricius serait un dérivé. De patriciolus dérive irl. patracain. De patricius : patriciātus. -is: satriciat (Suét.)

Autres dérivés et composés: patritus, -a, -um (cf. autius), archaïque; patrimus et patrimis, termes du rituel, cf. mātrimus (la quantité de l'i est incertaine); patrimōnium: patrimoine; ensemble de biens appartenant au pater familiās, appelé aussi rēs familiāris, familia pecūniaque; patrimōniālis; patrimōniolum; patrāster, -trī m.: beau-père, M. L. 6296, cf. mātrāstra; patrissō, -āre (Plt., Ps. 402, Têr., Apul.) « patris similis fio, πατρόζω», hybride formé sur le type grec en -tζω; patrius: oncle paternel (par opposition à auonculus); par extension: censeur sévère, grondeur; patruēlis; compater (langue de l'Église), M. L. 2096; B. W. compère; britt. compasr.

Cf. encore *patrīnus « parrain », M. L. 6298; B. W. s. u., passé en germanique : m. h. a. pfeter; et aussi sans doute patrāre.

La valeur sociale, et par suite religieuse, de pater qu'on observe en latin est héritée de l'indo-européen. Dans le Rgveda, on lit plusieurs fois pitá « pater » à côté de janitá « genitor »; et pitá se dit de personnages divers, notamment dyauh, nom du ciel lumineux (cf. lat. Iuppiter, ombr. Ju-pater); d'autre part, skr pitárah, comme lat. patrēs, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de pitā à ptā, tā dans les gâthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où *pəter- figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. Iuppiter, le a se trouvait en syllabe intérieure et, par suite, s'amuissait en iranien. En grec. Thétis. qui est fille de Néreus, invoque Ζεῦ πάτερ, A 503; Agamemnom, B 371, dit Ζεῦ τε πάτερ και 'Αθηναίη καὶ "Απολλον; Δ 235, on lit πατήρ Ζεύς hors de toute idée de génération ; on voit aussi que πατήρ est une désignation du chef d'un groupe, ici le groupe des dieux, et c'est ce sens qui était au fond de la formule πατήρ άνδρῶν τε θεῶν τε désignant Zeus. Le pluriel gr. πατέρες désigne les « ancêtres », ainsi Z 210 γένος πατέρων.

Cette valeur solennelle du mot *pater- a eu pour conséquence une tendance à remplacer ce mot par un mot familier dans des langues qui représentent une civilisation déjà éloignée du type indo-européen : en gotique, c'est atta qui traduit natho, et fadar ne figure que dans une appellation : abba fadar « ἀβδᾶ ὁ πατήρ », Gal. IV 6. En slave, c'est le dérivé otici de ce mot *atta qui est la seule expression pour « père ». On conçoit que *pəter- ait toujours été le terme employé dans les généalogies : Darius dit en vieux perse : manā pitā Vištāspa « mon père, c'est Vištāspa », etc. Cet emploi est général et a souvent déterminé un emploi de *paterdans la langue courante. De là vient que pater est en latin un terme usuel pour désigner le « père » au sens actuel du mot français. On a de même patir en osque, athir en irlandais, hayr en arménien, etc.

La flexion a été simplifiée en latin: à l'accusatif singulier on a skr. pitáram, hom. πατέρα, en face du datif skr. pitré, gr. πατρί. Mais, d'après patrī, patre, etc., le latin a généralisé patr- à tous les cas autres que le nominatif-vocatif singulier, et il a patrem comme patrī, etc. L'e du datif osq. Paterei « Patrī » peut résulter d'une épenthèse.

Le dérivé patrius a des correspondants exacts dans véd. pitr(i)yah « du père », gr. πάτριος; cf. peut-être m. gall. etrydd « maison paternelle » (J. Loth, Rev. celt., 42, 349). Il n'existe rien de pareil près de māter et frāter, et ceci tient à la situation unique du « père » dans la famille indo-européenne. Le grec a des dérivés πάτρᾶ, πατρίς dont le latin n'a pas l'équivalent.

Patruus est à rapprocher de gr. πάτρως « frère du père » et de skr. pitroyah (av. tūiryō, de *pturya-), v. h. a. fatureo « frère du père »; pour la forme, cf. gr. μητρουά whelle-mère »

patera, -ae (patara, comme camara) f.: patère, sorte de vase large et plat, aux bords évasés, avec lequel on répandait le vin soit sur l'autel, soit sur la tête de la victime. Ancien (Plt.), classique. L'explication par pateō (Macr. 5, 21, 4; Isid., Or. 20, 5, 2) n'est qu'une étymologie populaire. Peut-être doublet de patina, influencé par cratera. De patera dérive le diminutif: patella, -ae l.: -ae uasula parua picata, sacrificiis faciendis apta, P. F. 293, 13. Demeuré dans les langues romanes (cl., entre autres, fr. « poêle », M. L. 6286 et 6287, *patellio), mais a perdu son caractère religieux et, par le sens, se rapproche plutôt de patina. Irl. padhal; britt. padell.

Dérivé : patellārius (Plt.).

*patēta: genre de dattes caryotes (Plin. 13, 45). Mol étranger, transcription du gr. πατητός, Géop. 20, 9.

patina, -ae f.: bol, de terre ou de métal, servant à faire cuire les aliments; objet de forme comparable, mangeoire; sorte de pâte. Emprunt oral au gr. πατάνη. Î Ancien, classique. M. L. 6293.

Dérivé: patinārius: de ou à la casserole; subst. patinārius: gourmand, lèche-plats (Suét.). V. patera.

patior, -eris, passus sum, patī (forme active patiās dans Naev., R^3 67): souffrir, être patient ou passif; supporter. Même sens que le gr. $\pi \alpha \alpha \chi \omega$, dont il a empunté certains emplois techniques, par exemple en grammaire: modus patiendi, passiuus (Quint.) = $\pi \alpha \theta n$

ruxός; en médecine: patièns = δ παθών « le patient passiā « maladie » (Cael. Aur.), etc. Patī est souvent opposé à facere, comme πάσχειν à δράν. Comme fr. « souffrir », a le sens de « supporter, permettre que (suivi de la proposition infinitive). Ancien, usuel. Conservé dans quelques langues romanes; cf. M. L. 5224, patiens; 6295, *patium. Celtique: irl. céss, paiss « passiō »?; britt. peidio « cesser »?

Dérivés et composés : 1º de patiens : patientia patienter; impatiens, -tienter; impatientia = andew (d'époque impériale); patibilis, terme de la langue philosophique (Cic.) « supportable », « sensible, ca pable de souffrir », remplacé dans cette acception par papie de sountil ", template passibilis dans la langue de l'Église; « passif » (par opposition à actiuus), et impatibilis (impetibilis) άπαθής; passiō: rare et tardii; c'est surtout un moi du latin ecclésiastique pour traduire le gr. πάθος dans le sens de « passion » du Christ; et de « passion » mouvement de l'âme (correspondant à classique affec tus) avec une nuance péjorative. Il n'y a pas de substantif passus, sans doute pour éviter l'homony mie de passus « pas ». De passiō : passiōnālis (Tert Cael. Aur.), -nātilis et im-; passīuus : terme de gram. maire (Quint., Charis., etc., d'où passīuitās) ou de la langue philosophique (Arn., Apul.). Dans le sens obscène « pédéraste passif », les Latins ont purement et simplement transcrit παθικός, comme ils l'ont fait pour κίναιδος, sans essayer de le traduire (cf. aussi paedīco); perpetior : souffrir jusqu'au bout, endurer perpessio (classique); perpessicius (Sén.) « qui frequenter aliquid patitur »; compatior : verbe du latin ecclésiastique (Tert., Ital.) qui traduit συμπάσγω: compassio (fréquent ; irl. compais), compassibilis, opposés à impassibilis, impassibilitas, qui traduisent ἀπαθής, ἀπάθεια; cf. Tert., adu. Prax. 29, p. 286, 9, si impassibilis est pater, utique et incompassibilis: qui si compassibilis, utique passibilis. Très tardifs : pracpro-patior.

Le radical pat- de patior ne se retrouve exactement nulle part. On est tenté de rapprocher la racine *pē-, *pō- de gr. πῆμα « souffrance », ταλαί-πωρος « malteureux » qui existe près de πένομαι « je travaille péniblement », πόνος « peine », πένης et πενιχρός « pauvre », sans doute aussi, avec élargissement, πένθος, ἔπαθον, πέπονθα. Patior serait dérivé de *pātos (*pɔt-os), cl. fateor?

patrō, -ās, -āuī, -ātum, -āre (rare dans Cic., n'est pas dans Cés.): achever, mener à bonne fin, exéculer, conclure. Peut-être ancien terme rituel; cf. T.-L. 1, 24, 6, pater patratus ad iusiurandum patrandum, i. e. sanciendum, fit foedus. Le pater patrātus était un dedux féciaux ou hérauts sacrés du peuple romain, qui reproduisait le costume de Jupiter Férétrien et portait le sceptre. Patrāre est sans doute le dénominatif de pater, comme frātrāre de frāter, ministrāre de minister. Patrāre iūsiūrandum « prononcer le serment en qualité de pater », patrāre foedus, pācem « conclure le traité, la paix en qualité de pater ». Le mot s'est dépouillé de son sens religieux à mesure que les cérémonies qu'il désignait sont tombées en désuétude. Souvent même, il a pris une nuance péjorative, cf. Quint. 8, 3, 44, 0u,

dans la langue familière, un sens obscène (comme faciel expatrare = effutuere, ã. à. Gaiulle 29, 16, et cres cf. expatrare = effutuere, ã. à. Gaiulle 29, 16, et cres cf. expatrare es et rei venereae consummasion qui l'a fait éviter par les puristes. Il en est de même de patrator, patratio, tous deux rares, patrabilis (lardif) de patrator, patratio, tous deux rares, patrabilis (lardif) de patrator, perpetrator, tio, -bilis. Par contre, impetrare de perpetro, perpetrator, tio, -bilis. Par contre, impetrare est très classique. Celui-ci s'est spécialisé dans le sens et très classique. Celui-ci s'est spécialisé dans le sens et vies du sens ancien apparaît encore dans Plt., de volume est et qui am impetrare facilius, en face du sens classique, Cic. Lae. 20, 76, in omni re considerandum est et quid postules ab amico, et quid pa-jure a te impetrari.

Dérivés: impetrābilis (ancien); impetrātor, -tiō, -tus, -tīs, -tūus (tous tardifs), M. L. 4306 a. L'abrégé de Fest., P. F. 253, 23, cite aussi propetrare: mandare quid perficiatur; nam impetrare est exorare, et perpetrare, perficere.

V. aussi impetrio.

natruus : v. pater.

Patuleius: épithète de Janus, jointe à Clūsius, Clūsius, a quia bello caulae eius patent, pace clauduntur », Macr., Sat. 1, 9, 16; cf. Ov., F. 1, 129. Peut-être étymologie populaire; cf. Bömer, éd. des Fastes, t. II, 23. Pour la forme, cf. hiuleus, petuleus?

*pau-; 1° paueus, -a, -um: peu, peu nombreux. Employé presque uniquement au pluriel: paucī, paucōrum (paucum dans Enn.), pauciōrēs, paucissimī, souvent substantivé, paucī, pauca; les exemples du singulier sont très rares et avec des noms collectifs (Hor., A. P. 203; Gell. 20, 1, 31). Panroman, sauf roumain. M. I. 6303.

Dérivés et composés: pauciēs adv.; pauculī, -ae, -a, diminutif familier; paucitās (classique, mais no semble plus attesté après Quint.); pauciloquium (Pll. = daryouvola).

2º paullus, puis paulus, -a, -um (au contraire de paucus, s'emploie uniquement au singulier): petit. L'emploi comme adjectif est rare et archaïque (Tér., Tilin., Varr.). On rencontre surtout le neutre paulum avec un génitif « un petit, un peu », et paulō (cf. pusilus). Paullus est, en outre, demeuré comme cognomen let Paulias.

Composés et dérivés : paul(l)ātim : peu à peu ; paul-(l)ulus ; paul(l)ulum; paul(l)ulātim; paul(l)īsper (avec I longa, CIL VI 27788; cf. aliquantīs-per, tantīs-per) «un peu de temps ».

3º pauxillus, -a, -um « tout petit »; pauxillum, -ī «un petit peu » (per- « un tout petit peu »); pauxillisper; pauxillitās; pauxillulus: diminutifs familiers et expressifs. fréquents surtout dans la langue des comiques, et pour lesquels on trouve des graphies pausillus, -lulus (Plt., Sti. 163) influencées par pusillus.

Composés expressifs: perpaucus, perpaulum, perpaul(l)ulus, perpauxillus (Plt.).

Paucī est dérivé, avec suffixe -ko-, d'un mot qui figure aussi dans paullus et pauper, dans gr. παῦρος « en petit nombre, petit; court » et dans got. fawai « δλίγοι »; cf. sans doute aussi gr. φαῦλος « de qualité inférieure », dont le φ initial peut représenter un *ph expressif, emme la forme complexe φλαύρος. Le vocalisme radical α est chose courante dans un adjectif qui indique

une infirmité, une faiblesse, de même que le suffixe -ko-; cf. cascus, flaccus, mancus, etc. Aucun artifice ne permet de retrouver ce suffixe dans paullus, qui semble offrir le suffixe -lo- du diminutif, avec gémination expressive de -l-. Pauper est un ancien composé. La forme la plus embarrassante est celle de paruus; le rapport avec gr. παῦρος est évident, comme celui de neruus avec gr. νεύρον et de aluus avec gr. αὐλός; mais, même si l'on n'avait pas la persistance de taurus, on ne saurait croire que *pauro- ait passé à *parwo- par une évolution phonétique spontanée : on ne sait au juste comment la chose s'est produite (v. Stolz-Leumann, Lat. Gramm.5, § 99 b, p. 111). De même, le celtique a *tarwo-(gaul. tarvos) en face de lat. taurus, gr. ταῦρος, v. sl. tură. Les mots où apparaissent ces changements singuliers sont en partie des termes techniques ou familiers à vocalisme radical a.

paueō, -ēs, pāuī (rare; Ov.), -ēre: être frappé d'épouvante; puis, par affaiblissement de sens, « avoir peur [de] ». Emploi absolu et transitif. Ancien, usuel, mais évité par la prose classique.

pauor, -ōris m. : épouvante, puis « peur ». Panroman (sauf roumain). M. L. 6314, et *pauorea, 6315 : Pauentia, -ae f. : déesse de la Peur ; pauidus, actif et passif : « épouvanté » et « qui épouvante » et son contraire impauidus (poétique = ἄφοδος); pauēscō, -is; pauibundus (tardif); cf. tremibundus; pauido, -as (Comm.). Paueo a dû désigner d'abord un état de prostration, d'abattement, causé par un choc violent qui n'est pas nécessairement la peur; cf. T.-L. 7, 34, 7, admiratione pauentibus cunctis; Ov., F. 3, 362, speque metuque pauent. Pauor est différencié de metus, auquel il est joint dans Lucr. 3, 141, hic exsultat enim pauor ac metus. Le genre animé du même nom (cf. sopor) indique qu'il a dû désigner à l'origine une force agissante, non un état : Pauor est divinisé et a ses prêtres : Pauorii; pauidus metus, Ov., F. 1, 16, veut dire « la crainte qui paralyse »; cf. Vg., G. 3, 106; Ae. 5, 138. Pauor s'est ensuite appliqué à l'esprit; cf. Cic., Tu. 4, 8, 19, pauorem, metum mentem loco mouentem; ex quo illud Enni : « Tum pauor sapientiam omnem mi exanimato expectorat ». Toutefois, le mot au sens de « peur » semble évité par Cicéron et César, peut-être en raison de son caractère trop expressif; Cicéron emploie paueo seulement dans les œuvres poétiques, pauor dans les œuvres philosophiques. A l'époque impériale, le sens s'en est affaibli et le mot est devenu synonyme de timor : Pline, 25, 17, dit pauor aquae; Celse 5, 27, 2, aquae timor, tous deux pour traduire ύδροφοβία. V. Ernout, Philologica II, p. 37 sqq.

Comme tous les mots expressifs, paueō, pauēscō ont tendu à être renforcès: de là pauitō, -ās (poétique), compauēscō, expaueō, expauēscō, expaueōto, perpauēfaciō (à côté de pauēfactus). Les langues romanes ont maintenu et développé ces formes; cf. M. L. 3037, expauidus; 3038, *expauitāre; 3035, *expauentāre (-paentāre, -pamentāre); v. B. W. sous épave, épouvanter.

Paueō est sans doute un verbe marquant l'état, à suffixe ē, correspondant au verbe marquant l'action pauiō. Même opposition que dans lubet en face de skr. lúbhyati « il désire ». Le sens premier serait « je suis frappé », appliqué spécialement aux chocs de l'esprit. Cf. Isid., Or. 10, 230, pauidus est quem uexat trepidatio

mentis, habet cardis pulsationem, cardis motum. Nam paucre (1. pauire) ferire est, unde et pauimentum. — V. pauio.

*paneri: frumenta dicebant antiqui quac de uagina non bene exibant, F. 298, 9. Sans autre exemple; forme douteuse. Lire pauīrī?

pauiō, -is, -itum, -ire: battre la terre pour l'aplanir; niveler. Presque uniquement employé dans l'expression technique pauire terram. Mais il est probable que cette spécialisation est secondaire, comme on le voit par dépuuiō, obpuuiō.

Dérivés et composés: paulmentum: terre battue; puis « pavé, dallage ». Déjà dans[Cat., Agr. 8 et 19. Formes romanes en partie savantes, M. L. 6312; paulmentō, -ās; -tārius; paulcula: hie, demoiselle (avec suffixe de diminutif féminin, substitué par antiphrase au suffixe d'instrument neutre en -culum); paulculō, -ās (Gloss.); peut-être paullēnsis (uestis): sorte de feutre (foulé) opposé à leuidēnsis (Isid., Or. 19, 22, 19).

dēpuuiō: battre (exemples de Lucilius, palmisque misellam depuuit me, et de Naev., Com. R³ 134); cf. P. F. 61, 14.

obpuuiat (lire obpuuit?), uerberat a puuiendo, i. e. feriendo, P. F. 207, 13. Si puuiō est une forme réelle, et non une faute de copiste pour pauiō, ou une forme imaginée en vue d'un rapprochement avec pūniō, elle serait refaite d'après les composés dēpuuiō, obpuuiō, comme sculpō, en face de scalpō, a été tiré de exsculpō.

Le rapport, souvent enseigné depuis Festus, avec gr. παίω « je frappe » se heurte au fait que rien de certain n'indique dans παίω, non plus que dans πταίω qu'on n'en peut séparer, la présence d'un f. Lit. piduti « couper », piùklas « scie » a un tout autre sens. En somme, étynnologie obscure. V. paueō. Le vocalisme a est normal dans un mot de ce genre, technique ou familier.

paullus : v. paucus.

pāuō, -ōnis c. (arch. pāuus, -ī m. et pāua. -ae f., M. l. 6313 et 6310; sur paō, attesté dans une inscription tardive et dans les manuscrits de Sénèque, Martial, πάων dans l'édit de Dioclétien, v. Heraeus, Kl. Schr., p. 234, n. 1): 1° paon; 2° sorte de poisson (Ambr., hex. 5, 2, 5). Ancien. Panroman; britt. paun, et germanique: v. h. a. pfāwo, etc.

amque: v. n. a. pjawo, etc.

Dérivés: pāuōnīnus; pāuōnāceus: en forme de queue de paon (-m opus, cf. Rich, s. u.).

Pāuus est dans Ennius et est repris par les auteurs de basse époque, notamment par la langue de l'Église; à la fin de l'époque républicaine, la forme usuelle est pāuō et le sexe est indiqué par l'adjonction de masculus, fēmina.

L'oiseau a été apporté de l'Inde. La forme gr. ταώς ne s'explique pas par des formes indiennes et le p de lat. $p\bar{a}u\bar{o}$ ne se retrouve nulle part; sans doute dû à l'onomatopée, cf. $paupul\bar{o}$. Sur le mot, qui reste obscur, v. Mémorial S. Lévi, p. 284 sqq.

pauper, -is adj. : pauvre. Sans doute composé de *pau-per-os « qui produit peu », cf. pau-cus et pariō, èt

puer-pera, et ancien adjectif de la 2º déclinaison (cl. Varr., L. L. 8, 77, et la note de Goetz-Schoell, ad la passé à la 3º déclinaison sous l'influence de diues, ave lequel il formait couple; cf. Tér., Ph. 276-277; [iudices] saepe propter inuidiam adimunt diuiti/aut propter misericordiam addunt pauperi. La langue populaire a reconstruit plus tard une forme pauper pauper, etc., -rum, d'après le type liber, -a, -um (cf. Plt. frg. 67 L.; Pétr. 46), qui est demeurée dans les langues romanes. Toutefois, on peut penser que -per de pauper représente une forme athématique, normale dans les seconds termes de composés (cf. sacerdōs, antistes, etc.). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 6305. Irl. pauper.

Pauper a dù se dire d'abord de la terré, des animaux; pauper ager, Tib. 1, 1, 23 (19). Dérivés: pauperiès, -ei [archaïque, conservé dans la langue du droit au sens de « dommage causé par un animal »; cf. P. F. 246, 10, pauperies damnum dicitur quod quadrupes facit, et Dig. 9, tit. 1); pauperium, pauperiès, conservés tous deux dans les langues romanes, M. L. 6306, 6307; pauperō, -ās (familier) et paupertō (Vulg.); pauperaulus (Plt.); pauperāscō ou -rēscō (bas latin) et im- (Vulg.); paupertīnus (formé d'après libertīnus); pauperātula (1t.).

V. paucus

paupulō, -ās, -āre: crier (en parlant du paon). On_0 . matopėe; le groupe initial pau- se retrouve, comme on l'a vu, dans le nom du paon, $pau\bar{o}$.

pausa, -ae f. : pause, fin, halte. Archaīque et postclassique, usité surtout dans l'expression pausam facere, dare. Généralement considèré comme emprunté au gr. ravõus; mais ce mot est rare et tardif en grec et, d'autre part, le changement de déclinaison de ravõus en pausa s'explique mal. Une influence de mora est peu vraisemblable. On peut se demander si pausa n'a pas été refait sur pausāre (attesté tardivement, mais sans doute ancien dans la langue parlée), bâti lui-même sur l'aoriste de ravów; cf. l'emploi de l'impératif aor. ravõcau « arrête » dans Pit., Tri. 187, et les formations du type campsāre, malaxāre, catapsāre. L'emprunt est technique, sans doute, et venu peut-être par la langue nautique : cf. pausārius.

Dérivés: pausārius: maître d'équipage, dit aussi hortātor, qui donnait aux rameurs l'ordre de stopper.
pausō, -ās: cesser (bas latin; cf. Cael. Aur., Tard. 1,
1, 16, cum capitis pausauerit dolor). Devenu synonyme de quiēscō « se reposer » (cf. pausa: requiēs,
CGL IV 138, 22, et pausāre sē, Vita Caes. Arel. 2, 33];
de là l'emploi de pausat in pace (= requiescit] et les
formes repausō (transitif et intransitif = ἀναπαύω,
-παύομα, surtout employé par les chrétiens, conservé
dans les langues romanes, M. L. 7218), repausātiō =
καταλυτήριον. Pausō a survécu dans les langues romanes (sauf en roumain), où il a souvent le sens de
pōnere, cf. M. L. 6308; B. W. s. u. De pausō: pausātiō, -bilis et impausābilis (tardif, rare = ἄληκτος).

pausia (pusia, posia), -ae f. : sorte d'olive. Ancien (Cat.), non expliqué.

pausillus : v. pauxillus.

nāx : v. pacō.

pax : exclamation équivalente à notre « chut » ou pax », qu'on trouve dans la langue comique; cf. Héraix », qu'on τουνε έχει; et κόγξ ὁμοίως πάξ, ἐπιφώστοις πάξος έχει; et κόγξο ὁμοίως πάξ, ἐπιφώστα τετελεσμένοις.

paxillus : v. pālus.

pe particule enclitique intensive, cf. nem-pe, quip-pe, apparaît encore, combinée à iam, dans quispiam, usapparaît

piam, euc.

Une particule pareille à lat. -pe ne se retrouve exactement que dans lit. kaīp « comme » et teīp, šeīp « ainsi ».

Le latin a, d'autre part, meā-pte, suā-pte, cf. gr. τίπτε?, at aussi i-pse (v. ce mot).

pěccō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: broncher, faire un faux pas, sens encore conservé dans Hor., Ep. I 1, 8-9, solue senescentem mature sanus equum, ne | peccet ad edremum ridendus et ilia ducat. Employé surtout, comme le gr. οφάλλομαλ, dans le sens moral de « commettre une faute ou une erreur, se tromper » (cf. titubō dans Plt., Mi. 248). Ancien (Enn., Cat.), usuel et familier. Très usité dans la langue de l'Église, en raison de son caractère populaire et expressif, de même que pěccātum (qui traduit ἀμαρτία), pēccātor (Tert.); et passé par là dans les langues romanes; cf. M. L. 6321, pēccāte; 6322, pēccātum, et 6324, pēccōsus. Irl. peccad; britt. pechu, pecchod, pechadur.

Autres dérivés et composés: peccāmen, peccantia, peccātel, peccāti, peccātrius, peccātrix, peccātus, -ūs (? douteux); impeccabilis, impeccantia (= ἀναμάρτη-τος, -τησία), tous tardifs.

Le sens donne lieu d'imaginer que peccare serait dérivé d'un mot *pecco- qui serait à pes ce que mancus est à man- (v. manus). Mais pareil mot n'est pas attesté. L'ombrien pesetom, TE VIa 27 « peccatum » (ou « perdium »?) est douteux. Pour le sens, cf. scelus et skr. skhálut « il fait un faux pas ».

peciolus (petiolus), -ī m.: 1° petit pied, petit sabot; 2° pétiole. Depuis Afranius; rare et technique. M. L. 6234 a. Selon Meyer-Lübke, peciolus est la seule forme que donnent les manuscrits, petiolus est une fausse graphie due aux éditeurs; cf. Rh. Mus. 72, 154. Cf. peculus et peccullus, diminutifs de pēs, dans Marcellus et Oribase; et tripeccia « trépied » {tardifi?

pectis (-idis?) f.? : grande consoude (Ps.-Apul. 59, 25 et 127, 10). Grec. Dioscoride a $\pi\eta \varkappa \tau \dot{\eta}$.

pěctő, -is, pexī (et tardif pexuī; cf. nexī et nexuī de nectő, et pectuī d'après Prisc.), pexum (et pectitum), pectere: peigner, carder; et, plaisamment, « rosser » (cf. fr. brosser, donner une peignée; all. fechten). Cf. pezus « laineux, poilu ». Ancien, usuel.

pecten, -inis m.: peigne, carde; puis tout objet analogue: sorte de plectre, coquillage; plante « aiguille de berger »; pubis (poils, os du pubis = gr. xre(c), etc. Panroman. M. L. 6328; et germanique: v. angl. pihten; eltique: gall. peithyn; et pais de pexa (scil. tunica): robe; et M. L. 6331, pēctinīculus. Dénominatif: pecihō, -ās, qui a remplacé pectō à l'époque impériale et a passé dans les langues romanes, M. L. 6329; pectinārius: relatif aux peignes, et substantif: fabricant de

peignes, M. L. 6330; pectinātus: en forme de peigne; cf. P. F. 233, 4, pectenatum tectum dicitur a similitudine pectinīs in duas partes deuexum, ut testudinatum in quattuor; l'adjectif a ici un e qu'on retrouve dans ombr. pet en a tal; pectinātor, -ātiō (= χτενισμός, Orib., eup. 4, 16), -ātim, -ālis, tous tardifs; pectunculus: pétoncle, M. L. 6334; pectiō, -ōnis f.: peignage (Cael. Aur.).

Composés: impexus: non peigné; dēpectō: peigner et « donner une peignée »; oppectō (ob-): ôter la chair après l'arête (assimilée à un peigne), d'où « dépouiller »; oppexus, -ūs m. (Apul.): sorte de coiffure; repectō.

La formation de pectō est la même que celle de plectō et nectō; l'attique a πεκτῶ « je peigne, je tonds »; et le -t- se retrouve dans lat. pecten, avec le correspondant à degré zéro de la racine, gr. κτείς, κτενός. Germanique: v. h. a. fehtan « se battre », v. angl. feohtan, etc. Le gr. πέκω « je peigne, je tonds » a un correspondant exact dans lit. pesù « je tire par les cheveux, je tiraille ». Lat. pexus « laineux » offre l'élargissement -s-; cf. gr. gr. πέκως « toison » et v. h. a. fahs « poils »; ou peut-tre est-ce une formation en -so- comme laxus, etc. Arm. asr (gên. asu) signifie « toison », comme hom. πόχος V. pectus et pecū.

pěctus, -oris n.: poitrine de l'homme ou des animaux (c'est-à-dire sans doute la partie velue du corps; cf. pectō, pexus, etc.], considérée comme le siège du cœur et de l'âme (et aussi de l'intelligence, cf. Plt., Mi. 786, qui l'oppose à cor), et par suite le « cœur » ou l' « âme », l'esprit. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6335.

Dérivés: pectusculum (tardif); pectorālis adj.; pectorāle n. « plaque de devant de la cuirasse, plastron » (cf. Rich, s. u.). Usuel; panroman, sauf roumain. M. L. 6332; pectorōsus: à large poitrine (terme de la langue rustique); appectorō, -ās (bas latin) « serrer contre sa poitrine », d'où simplement « serrer, presser », M. L. 540; dē-, im-pectorō; pectōreus.

Il a dû exister en latin vulgaire un adjectif *pectorīnus, formé comme uitulīnus, dont le féminin, tiré sans doute de pectorīna carō, a subsisté dans les langues romanes. Cf. M. L. 6333; B. W. politine.

Le tokh. A a päśśäm, duel « les deux mamelles »; un mot pareil, différent par le vocalisme radical o au lieu de e et par la formation en -u-, se retrouve en irlandais: hucht « poitrine ». Aucun correspondant hors de ces deux langues. Du reste, les noms de la « poitrine » different d'une langue à l'autre. Pectus est à pectō comme uellus à uellō.

1º pecü n. (employé surtout au pluriel pecua, -uum, -ubus; terme collectif): bétail, troupeau(x); cf. Naev. ap. Non. 159, 6, homines, pecua, beluasque. Par extension, « argent » (comme pecūnia).

Pecu est une forme ancienne (cf. la vieille prière dans Cat., Agr. 141, 3, passores pecuaque salua seruassis); pecus, -oris et pecus, -udis tendent à s'y substituer.

Dérivés : pecuīnus (cf. ferīnus) « de bétail »; pecuārius m. « éleveur de bétail »; pecuāria f. « élevage »; pecuōsus (Gl.); pecuālis = προδατικός, -ātus (tardifs); la glose pecusius « pastor » doit être une corruption de pecuōsus.

2º peculium, -I n. : petite part du troupeau laissée

en propre à l'esclave qui le gardait (pecūliāris ouis); puis « pécule » (pecūlium castrēnse); propriété particulière; quelquefois dans un sens obscène (= membrum uirīle). — Dérivé de diminutif.

Dérivés : pecūliolum; pecūliāris (-rius), -ritās (= γνησιότης, γνήσιον ου οἰκειότης, Greg. M.); pecūliāsus; pecūliātus. Quelques traces de pecūlium, -iāris dans les langues romanes, cf. M. L. 6336, 6337. peculor (ũ?, cf. Havet, Man., § 322; R. Ph. 1907, p. 233; depecūlāre dans Lucil. 682 Marx), -āris « faire son pécule », spécialisé dans la langue politique avec le sens de « s'enrichir aux dépens de l'État, ètre concussionnaire ».

Dérivés: peculātus, -ūs m. (pequ-): concussion, péculat: peculatus furtum publicum a pecore dictum. sieut et pecunia, eo quod antiqui Romanorum nihil praeter pecora habebant, P. F. 233, 6; peculātor, -tiō; dēpeculō (-lor): piller, actif et déponent; cf. Cael., Hist. 62, ubi senatus intellexit populum depeculari. Peculor ne peut être directement formé sur pecūlium, dont le dérivé serait *pecūlior; mais il suppose un *peculus (-culum) non attesté.

Pour l'ū, v, le mot suivant.

3º pecūnia, -ae (pequnia, GIL 1² 582, etc.) f.: richesse en bétail; puis « argent, fortune, richesse »: pecus a quo pecunia uniuersa, quod in pecore pecunia tum consistebat pastoribus, Varr., L. L. 5. 95; par extension, « monnaie » et même, en bas latin, par une nouvelle spécialisation, « monnaie de cuivre »; cf. Lampr., Alex. Sev. 33, 3, scaenicis numquam aurum, numquam argentum, uix pecuniam donauit. Conservé, comme pecūlium, en macédonien, M. L. 6338. Sur le hétail numéraire, v., entre autres, Vendryes, Rev. Celt., 42, 391 sqq.

Dérivés : pecūniārius (-ris, -lis) ; pecūniōsus (joint et opposé à locuplēs) ; Pecūniola, surnom romain.

La formation de $pec\bar{u}nia$ est pareille à celle du dérivé lit. viršūne de viršūs « sommet » et du type slave en -ynji. On y observe le même \bar{u} ; cf. également \bar{u} dans lat. $uerr\bar{u}ca$, en face de l'u bref de lit. viršūs. Même \bar{u} encore dans $pec\bar{u}lium$.

4º pecus. -oris n. : collectif « troupeau, bétail ».

5º pecus, -udis f. (masculin dans Ennius; un neutre pluriel pecuda, sans doute d'après pecora, dans Accius, Sisenna et mème Cicéron (?) d'après Non. 159, 11): « tête de bétail », individuel; terme d'injure « bête ». La distinction de sens entre les deux mots, encore nette à l'époque républicaine, cf. Varr., R. R. 2, 1, 4, tend pourtant à s'effacer; Ovide, Ibis 459, dit inque pecus magnae subito uertare parentis, où pecus = pecudem; et Columelle, 6, 27, 13, écrit id genus pecudis = i. g. pecoris. Une fois la distinction disparue, l'un des deux mots devenait inutile, et pecus, -udis n'a pas survécu dans les langues romanes, où pecus, pecoris seul est représenté; cf. M. L. 6339, pecus; 6325, pecora; 6326, pecoràtius: 6327. pecorina.

Pecus, -oris et pecus, -udis désignent indifféremment le gros et le petit bétail, les animaux domestiques, par opposition à ferae; cf. Lucr. 1, 14, ferae, pecudés « bêtes sauvages, animaux domestiques »; Cic., N. D. 2, 64, 160, qua pecude (= sue) nil genuit natura fecundius; Varr., R. R. 2, 1, 12, pecus maius et minus... de pecus maiore in quo sunt ad tres species natura discreti, bous, asini, equi... ». Virgile, G. 3, 243, s'est servi de pecuda pour opposer les quadrupèdes aux poissons et avis seaux. Mais l'un et l'autre ont dû d'abord s'applique spécialement aux bêtes à laine (cf. pectō), sens encore attesté; cf. Tibère ap. Suét., Tib. 32, 5, boni pastoris este tondere pecus, non deglubere; Vg., G. 3, 554, balausque pecorum; et pour pecus, -udis, Juv. 13, 232, Pecuden spondere sacello | balantem. C'est avec le sens de « hr. bis » que pecora est demeuré en roman, comme pecorarius avec celui de « berger »; cf. M. L. s. u. Le sens de pecus « embryon, fœtus », râre et tardif, semble imité du grec.

Dérivés (rares): pecorālis; pecorārius: προδατώδης (Gloss.); pecorõsus (poétique); pecorīnus (tardit); pecudālis (Filastr.), -diārius (Gloss.); Pecudifer (épithèle de Siluānus); pecusculum (Juvencus 2, 589).

Un thème pek'u- n'est attesté qu'en indo-iranien, en germanique et en italique. Au neutre, il désigne le « hé. tail » en général, et notamment le « bétail » en tani au'il est une forme de richesse : véd. paçu (forme rare) et avec même place de ton, v. h. a. fihu « bélail . ul got. Jaihu « κτήματα, χρήματα, ἀργύριον », et, inversa ment, gr. κτήματα « bétail »; v. Chantraine, R. Phil 1946, 5 sqq. Au masculin, il désigne le bétail considéra comme des êtres vivants, souvent rapproche des « hommes », qui, pour le chef, représentent un autre moven de puissance : dès les gâthas, pasus (accusation pluriel) est rapproché de oirang, et l'Avesta récent a le « dvanda » pasu vīra « les troupeaux et les hommes L'ombrien a, toujours dans une même formule, pequa (= pecua pl. n.) à côté de uiro, ueiro « uiros ». Cf. le rap. prochement vedique dans RV III 62, 14, où on lit asmábhyam dvipáde cátuspade ca paçáve « à nous, aux animaux à deux et à quatre pieds »; l'opposition de dvipát et de catuspat pour désigner les « hommes » el les « animaux » repose sur un usage ancien, car l'ombrien a, pour la même opposition, dupursus, peturpursus « bipedibus, quadrupedibus », T. E. VI b. 10-11.

Au masculin, le védique accentue paçuh par opposition au neutre paçu dont le germanique atteste l'antiquité. Le latin a aussi une forme de genre animé, mais au féminin et avec l'élargissement -d-: c'est pecus, pecudis, tandis que, au neutre, le thème en -s-, pecus, pecuris, est la forme usuelle pour le singulier et a pris finalement, même au pluriel, le dessus sur pecua.

Un thème en -s- se retrouve en nordique, mais contaminé avec un représentant de *pok'o- : v. isl. |aer « brebis ».

Le vocalisme radical zéro n'est conservé qu'en iranien, dans des dérivés, av. [šuyant- « qui fait paître les brebis », [šumant- « qui a du bétail », et dans des composés au premier et au second terme.

Dès l'indo-européen, le mot a le sens large de « hétail » et le sens étroit de « petit bétail, mouton », qui serait le sens ancien si l'on admet le rapprochement, du reste indémontrable, avec le nom de la toison : gr. πέχος, πόχος, etc., et arm. asr (v. sous pectō). En védique, on parle d'un paçûm (accusatif singulier) derdentam et gómantam, troupeau composé de chevaux et de bovins. Dans l'Avesta, pasûm (accusatif singulier)

désigne plusieurs fois le « bétail » en général, mais a douvent le sens de « petit bétail » par opposition à staora le gros bétail » (v. sous lat. taurus).

le gros qui apparaît dans lat. peculium et pecunia le sens qui apparaît dans lat. peculium et pecunia est pareil à ce qu'on observe dans got. faihu et v. angl. jeot a troupeau's et « biens, propriétés ».

fech e formes baltiques v. pruss. pecku et v. lit. pekus betail » supposent un ancien emprunt du baltique à betail » supposent un cien emprunt du baltique à de langue de type occidental. Le fait n'est pas isolé.

pedepressim; pedetentim (-temptim): pedetentim et pedepressim dictum est caute, quasi lenta et tarda itione, Xon. 29, 3. Adverbes dérivés de pede pressō, pede tentō de pied étant retenu ». Pedepressim n'est attesté que par Nonius; pedetentim est plus usité, mais surtout archaique, quoique encore dans Cicéron, Tite-Live et Quintilien, La graphie pedetemptim a été influencée par temptāre (si toutefois ce n'est pas là la forme la plus ancienne; cf. Caton, Or., frg. 1, 23, eam ego uiam pedempuim temptabam).

peda, pedes, pedica, pedisequus : v. pēs.

pēdis, -is c. (m., Nov. 107; f., Pl., Vid. 110): pou. Ancien (Liv. Andr., Plt., etc.): Tend à être remplacé par le diminutif: pēdiculus, pēduc(u)lus, -ī m., seule forme attestée à l'époque impériale (Pétr., Plin., Cels.); c. Non. 220, 25, pedis, quem nos pediculum dicimus. Panroman. M. L. 6361.

Dérivés : $p\bar{e}d\bar{i}cum = \varphi\theta$ ειρίασις (Lucil.) ; $p\bar{e}dic\bar{o}_{sus}$; $p\bar{e}dicul\bar{a}ris$ (-rius), épithète jointe à herba « herbe à poux »; $p\bar{e}dicul\bar{o}$, - $\bar{a}s$; $p\bar{e}dicul\bar{a}ti\bar{o}$ (Gloss.) = $\varphi\theta$ ειρίζω, $\varphi\theta$ ειρίασις ; - $l\bar{o}sus$.

Le nom de cet insecte diffère d'une langue à l'autre. Av. pazdu- désigne un petit insecte nuisible. Cf. peutêtre pēdō.

pedisequus : v. pēs.

pēdő, -is, pepēdī, pēditum, -ere : péter. Mot vulgaire (satiriques), M. L. 6345; pēditum « crepitus uenris; pet » (Cat. 54, 3); bien représenté, avec des dérivés, dans les langues romanes, M. L. 6358; B. W. s. u.

Avec alternance vocalique: pōdex m.: derrière; proprement « le péteur ». Pour la valeur du suffixe, v. Ernout. Philologica I, p. 133 sqq.

Composés : oppēdō (Hor.), suppēdō (cité par Cic., Fam. 9. 22. 4).

Il y avait en indo-européen un présent radical athématique *perd- que suppose la comparaison de lit. pérd- ziu « je pète », serbe prdīm, av. perdən (3° plur.), skr. pardate (mot de glossaire), gr. πέρδομαι (aor. ἔπαρδον), alh. pierθ. A côté de *pèrd- a existé un autre thème signihant « vesser » : *pezd-, *pozd-, *bzd-; c'est celui que, avec lat. pēdō, représentent slov. pezdim et russe badity « il vesse », lit. bezdù, bezdeti; cí. gr. βδεω. Pour pōdex, on notera que tch. pezd et lit. bizdas signifient aussi « derrière ». Le germanique a un autre type, aussi expressif, celui de v. isl. fisa, etc. V. lat. uissiō; et pēdis?

pedő, -ās; pedő, -őnis; pedum : v. pēs.

• Pedulis : adjectif tiré de pēs, substantivé dans le sens de « chausson, guêtres » ; d'où ital. pedule, M. L. 6362, et en germanique : m. h. a. pëdal. V. pēs.

pegris, -idis f.: coquillage inconnu; Plin. 32, 150. Forme douteuse; grec non affesté; l're pelorides?

pēiero : v. iūro sous iūs.

 $\textbf{p\bar{e}ior}$ (c'est-à-dire $p\check{e}iior$), - $\bar{\textbf{o}ris}$ n., $\textbf{p\bar{e}ius}$ adj. comp. : pire, plus mauvais.

pessimus (pessu-), -a, -um superl. : le pire, le plus ou très mauvais. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6367, 6440, pessimus. L'e de peior est bref de nature et c'est la syllabe qui est longue, comme dans maior, eiius, etc. Il n'est donc pas besoin pour expliquer l'e ouvert, c'est-à-dire bref, des formes romanes, de supposer, comme le fait Meyer-Lübke, une influence de pessimus ou de melior.

Le dénominatif peiōrō, -ās « empirer » n'est attesté qu'à basse époque (comme minōrō, meliōrō, etc.); de même pessimō, -ās « maltraiter ». — Pessimior est un barbarisme tardif (Didasc. Apost.).

Peior, pessumus servent de comparatif et de super-latif à malus, comme melior et optimus à bonus. En indo-européen, les noms intensifs en *-yes- indiquent ce qui exerce avec force l'action indiquée par le verbe : skr. yájīyān désigne l'homme qui est, par excellence, un sacrifiant. La forme *pedyōs- sur laquelle repose peiior, comme on le voit pas pessimus, désignerait ce qui fait particulièrement une chute, ce qui tombe ; cf. skr. pádyate « il tombe », v. sl. padq « je tomberai », v. angl. fetan « tomber ». — De la même racine, le lat. a pessum, où apparati clairement le sens de « tomber ». — V., du reste, l'article pessum.

pelagus, -I n.: mer. Emprunt au gr. πέλαγος (τὸ), demi-latinisé et traité comme un thème en o/e, tout en conservant le genre neutre (mais Lucrèce a encore le pluriel grec pelagē, 6, 619). Depuis Pacuvius; poétique et prose impériale. Demeuré surtout dans les langues ibériques. M. L. 6369.

Dérivés : pelagius (Varr., Plin.); pelagicus. Cf. pontus.

pelecanus (peli-, pelli-), -ī m. : pélican. Emprunt tardif, latinisé, au gr. πελεκάν.

pellax, pellacia, pellicio: v. lax.

pellis, -is f.: peau. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6377. Irl. pell. Germanique: b. all. pell.

Dérivés et composés : pellārius : peaussier, fourreur; M. L. 6373; pellīcius (-ceus) : de peau, M. L. 6375, et v. angl. pileče, irl. bellec, pellec; pellīnus; pellītus; pelleātus, Paul. Nol., d'après pilleātus; pelliō, -ōnis m. (cf. caupō, fullō, lēnō) « fourreur »; pelliōnārius « pelletier »; pelliger; pellicula : petite peau, pellicule; M. L. 6376. De là : pelliculō, -ās : couvrir avec une peau, boucher (Gol.); pellesuīna, Varr., L. L. 8, 55, v. suō; tentipellium, cf. P. F. 500, 28; uersipellis, v. uertō.

La forme pellirem: galerum qui fiebat ex pelle, p. F. 225, 10, est à rejeter; cf. Lindsay, Gloss. Lat., IV, p. 313.

Certaines formes romanes remontent, en outre, à *pěllāmen, M. L. 6372; les langues techniques ont conservé ou créé un bon nombre de ces substantifs en -men: cf. laetāmen, *māteriāmen, etc.

V. la remarque sous palea.

Cf. le groupe de v. isl. fjall « peau » (got. filleins « δερμάτινος » répond à lat. pellīnus), gr. πελλοράφος « pelletier » (Gloss.) et πέλλᾶς (accusatif pluriel) « peaux » chez Pollux, tous mots à ancien -ll- de type « populaire », mais ἐρυσίπελας; sans doute aussi hom. πέλλα « vase à lait » (en cuir?), πελλίς λεκάνη Hés. (?); d'autres rapprochent lat. pēluis, etc., ce qui fait difficulté pour -λλ-. Cf., de plus loin, v. angl. filmen « pellicule », gr. πέλμα « plante des pieds, semelle de chaussure », lit. pléné et plénīs « pellicule », pet. r. plivá « peau, membrane », gr. ἔπίπλοος, etc.

pellō, -is, pepulī (en composition -pulī), pulsum, pellere: pousser (avec idée accessoire de « battre, frapper », pellere terram, humum), puis « chasser » et, dans la langue militaire, « repousser, mettre en déroute »; cf. Pellōnia « déesse qui met l'ennemi en fuite » (cité par Arn., St Aug.). Ancien, usuel, classique. S'emploie au sens physique et moral: nec habet ullum ictum quo pellat animum, Cic., Fin. 2, 10, 32. A pellō correspond le substantif pulsus, -ūs m. « choc, poussée » et, dans la langue médicale, « pouls » (p. uēnārum, artēriārum; cf. pulsuōsus, Cael. Aur.), demeuré dans les langues romanes; cf. M. L. 6839. Irl. cuilse. Pulsiō est rare et attesté seulement à basse époque (Arn.).

De pulsum, corn. pols « un moment ».

De pellō existent de nombreux dérivés avec préverbes de sens local : ad- (ap-) pellō « pousser vers », qui, dans la langue nautique, s'emploie absolument avec le sens de « aborder »; as-pellō, de *cbs-pellō « chasser, repousser »; com-, dē-, dis-, ex- (M. L. 3041), im- (M. L. 4299), per-, prō-, re-pellō, auxquels correspondent des abstraits en -sus, -siō (ou en -sa; cf. repulsa, qui a pris le sens d' « échec d'une candidature »), et des noms d'agents en -sor. De compellō dérive le britt. cymhell, cymmell.

Pour *pellō, -ās, v. appellō.

Pulsus est fait sur le présent *peldō, devenu pellō, comme tensus sur tendo; de même qu'il y a un tentus, conservé en face de teneo, il y a eu un *pultos à côté de pepuli, à en juger par pultare qu'emploient encore Plaute et Térence (cf. merto, *manto dans ommentans). D'après pulsus a été fait l'itératif-intensif pulso, -as, qui a éliminé pulto et s'est ensuite substitué à pello comme étant plus expressif et aussi comme fournissant une conjugaison régulière : cf. pellere terram pede, Lucr. 5, 1402; p. ter pede terram, Hor., C. 3, 18, 15; p. humum pedibus, Catul. 61, 14; et pulsare tellurem pede libero, Hor., C. 1, 37, 1; lyra pulsa manu, Ov., M. 10, 205, et pulsare chordas digitis, Vg., Ae. 6, 647, etc. De là : pulsatio, -tor, tous deux rares; pulsābulum « plectre ». Pulsāre a seul survécu dans les langues romanes, dont certaines formes supposent également un élargissement *pulsitare; cf. M. L. 6837 et 6838. Germanique : m. h. a. pfulsen, néerl. polsen « pulsando pisces in rete adigere et anguillas captare ».

De pulsāre sont formés de nombreux composés: compulsō (Tert., Apul.); dēpulsō (Ptl.); expulsō (Mart., Amm.); impulsō, M. L. 4323; prōpulsō (classique); repulsō (Lucr., St. Ambr.).

Pepulī et pultāre montrent que la racine est ici *pel-Le -ll- de pellō en face de pulsus suppose un présent à suffixe *de/o- indiquant l'aspect « déterminé » (procès aboutissant à un terme); la formation est la même que dans tendō en face de teneō, tetinī, tentus, etc. (cf. le cau de -cellō, uellō, fallō, et v. aussi pendō). Touteloid M. Vendryes, BSL 16, 301 sqq., préfère expliquer peld par *pel-nō. L'ombrien a ařpeltu « appellitō, ad mouētō ». On rapproche gr. πάλλω « je secoue » (noter l'aoriste hom. ἐμ-πεπαλών) et le dérivé arm. halacem « je poursuis », sans doute aussi gr. πελεμίζω « j'agita violemment, je secoue », πόλεμος « combat ». Il agita peut-être un rapport avec le groupe de lat. palpus, pārē, etc. La formation de présent *peldō, comme celle de tendō, a été occasionnée par le caractère athématique du thème verbal *pel-: ce thème est conservé dans l'aoriste hom. πάλτο « il s'est heurté à ». Au vocalisme radical près, lat. pellō est à tendō ce que gr. πάλλω est à τείνω.

pelta, -ae f.: bouclier thrace. Emprunt au gr. ntime.
Dérivés: peltatus, peltifer, tous deux appartenant
à la langue impériale.

pēluis, -is f. (trisyllabe chez les archaïques; acc. pē. luim, abl. pēluī, puis pēlue): bassin, chaudron. Attesté depuis Labérius jusque dans la Vulgate. Diminutif: pēluicula (Not. Tir.).

Cf. skr. pālavī « sorte de vase » et, de plus loin, gr. πελίκη « coupe » (avec dérivé πελίχνη), v. isl. full « coupe »; pour πέλλα, v. sous pellis.

peminōsus, -a, -um (ē? ae?): qui se fendille, se crovasse: -a ārea, ap. Varr., R. R. 1, 51, 1. Sans rapport avec paedor, malgré Non. 163, 12, ni avec πημαίνω. Forme unique, peut-être corrompue: on a proposé per-rimōsa.

Penātēs : v. penus.

pendő, -is, pependí, pēnsum, pendere; et pendeő, -ēs. pependī, pēnsum, pendēre : à la racine qui s'est fixée au latin sous la forme *pend- appartiennent deux verbes. l'un en -ē-, intransitif et marquant l'état : pendeō « être pendu, suspendu » (sens propre et dérivé « être suspendu dans l'attente, la crainte », etc. : animus tihi pendet, pendemus animis, etc.), l'autre à voyelle thématique et transitif : pendo « suspendre », d'où « peser » et, par spécialisation de sens, « peser de l'argent » et « payer », cf. stipendium, les paiements se faisant anciennement au moyen de lingots non monnayés, aes graue, as lībralīs, etc., qu'on mettait dans la balance. Les deux verbes ont le même parfait pependī, de même que steti est seul en face de stō et de sistō, etc.; l'adjectif verbal est pēnsus (de *pend-to-s), dont le neutre pēnsum, substantivé dans le sens de « poids de laine à filer distribué aux servantes », a pris le sens général de « tâche à faire »; le féminin pēnsa, à basse époque, a le sens de « provisions pour un jour ».

Pendō, pēnsum se prennent souvent au sens de « peser mentalement, évaluer, estimer »; de là : magni,
parui, nihili pendere; nihil pēnsī habēre; esse pēnsī.
Pēnsum a fourni un dénominatif pēnsō, -ās qui a tous
les sens de pendere, auquel il se substitue à l'épeque
impériale, comme ses composés ont supplanté ceux de
pendō : cf. compēnsō, dispēnsō, repēnsō, etc. De pēnsō
est dérivé un fréquentatif pēnsitō, -ās déjà dans Cisēron avec le sens de « payer » et fréquent dans la langue
impériale avec le sens de « peser dans l'esprit, penser ».

Apendo se rattache pendulus (cf. bibō, bibulus, etc.).

Apendo se rattache pendulus (cf. bibō, bibulus, etc.).

Apendo se rattache pendulus (ref. prōnicāre) et *pendiovieit *pendicāre « pencher » (cf. prōnicāre) et *pendiovieit (f. M. L. 6384-6388. Les gloses ont conservé un
lus (f. M. L. 6385, et les composés perpendiculum
diculare, cf. M. L. 6385, et les composés perpendiculum
d. fll à plomb », perpendiculāris, -lātor.

In substantif -pendium apparaît dans les composés : Un sum : proprement « argent qu'on amasse », cf. var., L. L. 5, 183, compendium quod cum compendiur varr. ... quoa cum compenditur gina fit, puis, en général, « gain, profit » (= lucrum ma µ, pa damnum), et spécialement « économie de soppose de là : compendiarius, compendiosus et compendio, -as (bas latin); dispendium dépense, dommage », d'où « perte de temps, détour »; imnendium « dépense » et « intérêt », dont l'ablatif imandio est usité comme adverbe dans la langue familibre avec le sens de « magnopere »; impendiosus; pernendium: équilibre (Orib.); suspendium « pendaison »; euspendiosus; stipendium (v. stips). Un substantif pendix est attesté dans les Inscriptions ; il figure aussi dans annendix f. « appendice, supplément », d'où appendicium, appendicula, et dans ampendices : dicebantur ab antiquis quod circumpenderent, quos nunc appendices apnellamus, P. F. 19, 12. A pendix se rattache pendigō: carcasse d'une statue (Arn. 6, 16) ; sorte de tumeur (Vég. 2. Met 55), sens auquel se rattache l'adjectif pendiginosus (Cass. Fel. 20).

A pēnsus se rattachent pēnsiō « payement, loyer », M. L. 6393; pēnsilis « pendant, suspendu » (d'où pēnsile n. « grenier suspendu »), M. L. 6392, fr. poēle, B. W. s. u., et germanique : v. h. a. pfiesal, etc.; *pēnsirulum, non attesté, mais qui a fourni le dénominatif postclassique pēnsiculō, -ās « peser, examiner »; pēnsūra (Varr.), pēnsor, pensus, -ūs (tardifs).

Le vocalisme o de la racine apparaît dans pondō « en poids» (pondō libra; aurī argentī pondō), ablatif d'un thème masculin en o/e, *pondus, -ī qui a disparu, en dehors de cette forme fixée par l'usage, au profit d'un thème neutre en -os/es, pondus, -eris, mais en influant sur le vocalisme de celui-ci (cf. modus), il y a aussi-pondium, second terme de composés dans dupondium, assipondium, interpondium (Gloss.), glosé παράλληλον (cf. pour la forme, modius); cf. mess. argora-pandes · *argento-pondius ». I De pondus dérivent ponduscu-lm; ponderōsus; ponderitās (Acc.); ponderārium, -rātīra (tardīs); ponderō, -ās, avec ses dérivés ponderītītō, -tor, -bilis, etc., et ses composés praeponderō « peser plus, emporter la balance », reponderō (bas latin) componderāns (Ps.-Apul.).

Les langues romanes ont conservé pendère, pēnsāre, le premier avec le sens de « pendre, suspendre » et « être suspendu », le second avec le sens de « peser » (et « penser »), en éliminant pendēre; cf. B. W. s. u.; M. L. 6383, 6391 et 544, *appēnsāre. Pondus est à peine représenté, cl. M. L. 6646 (et en armor. poner?), et a été presque partout éliminé au profit de pēnsum « poids », M. L. 6394. Le d de la graphie française est dû à un faux rapprochement avec pondus. Pondō a passé en celtique : int. bonn, britt. punt, et en germanique : got. pund · Plund », et de là en finnois; comme aussi un dérivé *pondārium : v. isl. pundari, m. b. all. punder, etc.; de

pēnsum dérivent v. angl. pislic; celtique : irl. pis, britt. pwys; de pondus, britt. pwn.

Dérivés et composés de pendo, pendeo, penso: appendo : suspendre à, peser, M. L. 543; appendeo (Apic.); et *appensare, M. L. 544; compendo (très rare); compendium, v. plus haut; compēnsō, -ās: peser une chose avec une autre; contre-balancer, compenser, M. L. 2097; britt. cymmwys; compēnsātiō: est debiti et crediti inter se distributio, Dig. 16, 2, 1; compēnsātīuus et recompēnso, -satio (vie siècle); dēpendō: payer, d. poenās, pecūniam; dépenser (époque impériale), britt. dibynu; d'où, dans la langue juridique, dēpēnsum, dēpēnsiō; dēpendeō : pendre de, dépendre, dériver de ; dispendo : dépenser, distribuer, M. L. 2676, britt. dispign « dispendium », et dispēnsa, M. L. 2677; dispēnsō, -ās: payer, dépenser, distribuer, M. L. 2678; dispēnsātio, -tor, trīx, -torius, -tīuus : expendō : payer entièrement, passé en germanique : v. h. a. spenton, etc.; expensum, expensa « payement », M. L. 3042; expēnsō, -ās; impendeō: être suspendu dans ou sur (immineo); impendo: «pendre dans », M. L. 4301, 4304; et surtout «dépenser à »; par suite « consacrer à »; impendium (sur v. bret. impeniticion, v. J. Loth, s. u.); impensa: dépense; dans les langues techniques, « matériaux dépensés pour la confection d'un ouvrage », etc., sens conservé dans les représentants romans du mot, cf. M. L. 4303; B. W. empeser; et impēnsus, -ūs, impēnsātiō (tardifs). L'adjectif impēnsus « largement dépensé » s'emploie au figuré : impēnsum studium ; par suite, « généreux, abondant; considérable », d'où impense (comme impendiō, cf. plus haut), M. L. 4304; perpendō: peser exactement, examiner avec soin; perpēnso; praependeō : être suspendu par devant ; prōpendeō : être pendu en avant, pencher vers (sens physique et moral); propensus, -se, -sio; propendulus; rependo: peser à nouveau ou en retour; payer en retour, récompenser; repēnsō; repēnsātiō, -trīx; suspendō: suspendre (sens propre et figuré), M. L. 8486; suspēnsiō; suspēn-

Le cas de pendō, pependī, pēnsus est évidemment parallèle à celui de tendo, tetendo, tensus. Mais, en face de tendo, on a le verbe exprimant l'état teneo, qui montre immédiatement que tout le verbe tendo est fait sur un présent à suffixe *-de/o- qui sert à marquer le procès déterminé. De même, pendo doit être bâti sur une racine pen-; mais il n'y en a, en latin, aucun représentant (v. pannus), et sur pendo on a fait non seulement pependī, pēnsus, mais aussi pendeō et pondō, pondus (cf., au contraire, tenus), c'est-à-dire que le présent pendo aurait fourni au latin tout un groupe radical. Le cas est donc moins clair que celui de tendo ou de pello. On peut — mais ce n'est qu'une possibilité — rapprocher le groupe de v. sl. pro-pinę, pro-petī « σταυρῶσαι », v. russe o-pnu « ἐκτενῶ », lit. pinù, pinti « tresser », arm. henum « je tisse », y-enum « j'appuie » et de got. spinnan « filer » (de *spenwe/o-?). — Le groupe de lit. spéndžiu « je tends des pièges », avec l'itératif spandyti, est loin pour le sens.

Le sens de ombr. ampentu, qu'on a proposé de traduire par impendito, est mal déterminé; v. Vetter, Hdb., p. 196; Devoto, Tab. Ig., p. 326.

penes, penetro : v. penus.

penes

pēnis, -is m. (abl. pēnī, Naev., Com. 99) : « membrum uiriein: hodie penis est in obscenis, dit Cic., Fam. 9, 22. 2; mais aussi « queue » (remplacé dans ce sens par cauda, coda) Le sens de « queue » est conservé dans une expression rituelle; cf. F. 260, 15, penem antiqui codam uocabant; a qua antiquitate[m] etiam nunc offa porcina cum cauda in cenis puris « offa penita » uocatur; et « peniculi » quis calciamenta tergentur, quod e codis extremi(s) faciebant antiqui qui tergerent ea. Dictus est forsitan a pendendo. Ancien, mais rare et populaire. Évité en raison de son sens. Non roman.

Diminutif: pēniculus: brosse, balai, éponge; pēniculamentum : traîne de robe ; pēnicillus (-lum n.) : pinceau, M. L. 9702, 6390; certaines formes romanes remontent aussi à *pēnellus, M. L. 6389.

Dérivé du mot qui apparaît avec suffixe *-es- dans skr. pásah = gr. πέος « membrum uirīle ». Sans doute élargissement par -n- d'un thème en -s- comme dans skr. cīrsán- près de cirah « tête »let élargissement par -i- de ce thème, comme dans unguis. Cf. aussi v. h. a. fasal « pēnis », fazel « foetus ».

penitus : v. penus.

penna (ancien pesna dans Fest. 222, 25), -ae f. : aile. Sans doute « ce qui sert à voler », de *pet-s-nā (le maintien de la géminée dans penna, au lieu de *pēna qu'on attendrait, cf. cena, senī, tient peut-être au caractère expressif du mot; v. Meillet, BSL 23, 1, 80. M. Niedermann, dans la nouvelle édition (1953) de son Précis de phonétique latine, p. 134 sqq., se demande si un ancien *petna n'aurait pas coexiste avec *petsna). Mais l'aile et la plume sont inséparables et penna désigne aussi la « penne », grosse plume des ailes et de la queue, par opposition à plūma, la petite plume couvrant le corps; cf. Colum. 8, 2, 10. Penna, dans ce sens, se confond avec pinna et les deux mots sont constamment pris l'un pour l'autre (cf. F. Sommer, Krit. Erl., p. 15; bipennis est noté bipinnis dans Nonius et dans les gloses, etc.). Les formes romanes peuvent représenter indifféremment penna (avec e fermé) ou pinna, M. L. 6514; en germanique : v. h. a. zitar-phin, m. h. a. Pfinne, etc.; en celtique : irl. penn « calamus ».

Penna désigne par extension tout objet de plume ou emplumé : plume d'une flèche et la « flèche » ellemême; plume de l'écrivain (de là pennārium : καλαμοθήκη, Gloss.).

Dérivés et composés : pennātus : muni d'ailes, ou de plumes, ou de barbes (en parlant d'épis; cf. P. F. 231, 5: pennatas impennatasque agnas in Sal(i)ari carmine spicas significat cum aristis, et alias sine aristis; agnas nouas uoluit intellegi); pennātulus (Tert.). Cf. *impennare « garnir de plumes, empenner », supposé par les langues romanes, M. L. 4302; pennula (souvent confondu avec pinnula); pennēsco, -is; pennor, -āris (tardif), celui-ci bâti sur pennātus; pennifer, -ger, -pēs, -potēns (poétiques).

bi-pennis : qui a deux ailes ; désigne spécialement une hache : bipennis (scil. secūris) f. : hache à deux ailes, c'est-à-dire à deux tranchants (emploi surtout poétique; cf. W. A. Baehrens, Sprachl. Komm. z. App. Probi,

p. 50). D'après Quint. 1, 4, 12, serait composé non des p. 50). D'apres sound ., , , pinnus : nec miretur puena, mais d'un adjectif *pinnus : nec miretur puer penna, mais a un aujour pur cur fiat... a « pinno », quod est acutum [cf. Isid., Or 1] 19, 11], securis an magesse nomen existimant, pennas auium dici uolunt. Mais l'adjectif est peut-être une création de grammainiens.

Ge mot, de forme obscure, sans doute populaire semble appartenir à la racine de gr. πέτομαι et skr. pátāmi « je vole », hitt. pattar, pettenoš « aile », gr. mr. patant " je vato , pov et v. h. a. fedara « aile, plume », irl. én et gall. edn « oiseau », adan « aile », etc. V. petō.

pēnsō : v. pendeō, pendō.

pēnūria : v. paenūria.

penus, -oris (autres formes penus, -ūs f., penus, m. et penū, penum n.; cf. Gell. 4, 1, 2 et les références d'Hosius, ad loc.) n. — Penus, à l'époque classique, na désigne plus que les « provisions de bouche », le « garda. manger : est enim omne, quo uescuntur homines, penus Cic., N. D. 2, 27, 68, d'où le pluriel penora dans P. F. 231. 8, penora dicuntur res necessariae ad uictum cotidianum; mais il a signifié à l'origine la « partie inté. rieure de la maison » (où ces provisions étaient cachées) Ce sens ancien apparaît dans un terme du vocabulairo religieux conservé par Festus 296, 12 : penus uocatur locus intimus in aede Vestae, tegetibus saeptus, qui certis diebus circa Vestalia aperitur. S'y rattachent :

1º penes : locatif sans désinence, usité comme prénosition souvent postposée (avec l'accusatif) au sens de « chez. à l'intérieur de », d'où « au pouvoir, en possession de »; cf. P. F. 20, 19: apud et penes in hoc differunt quod alterum personam cum loco significat, alterum personam et dominium ac potestatem; quod trahitur a penitus. Usité le plus souvent avec un pronom; rare et de couleur archaïque.

2º Penātēs, -ium m. pl., avec même suffixe que dans nostrās, Arpinās (mais le singulier Penās, Penātis est une pure construction de grammairien; cl. Fest. 298 18, et P. F. 299, 7) : les dieux Pénates, dont les images étaient conservées à l'intérieur de la maison, dans le tablinum, derrière l'atrium.

De penus dérivent penārius dans penāria (sc. cella). penārius (locus) : garde-manger; penuārius « κελλάριος »; penuārium; et penātor, dans Caton (adu. M. Acilium IV 1), défini par les glossateurs : penatores qui penus gestant. D'après uenator?

De penes : penitus adv. : du fond, tout au fond (cl. intus, funditus; etc.; on cite chez Plaute egreditur penitus, Ps. 132), profondément (sens propre et figuré); penitus, -a, -um (archaïque et postclassique) : qui se trouve au fond, intérieur ; penita, -ōrum ; penitē, formés sur penitus adv.; penetro, -as: pénétrer (sans), sens absolu et transitif. Formé sur penitus d'après intus intro; l'e est phonétique, cf. genitor, genetrix. De la penetrālis; cf. Fest. 296, 27, penetrale sacrificium dicitur quod interiore parte sacrarii conficitur. Vnde et penetralia cuiusque dicuntur..., et P. F. 231, 1, penetralia: sunt penatium deorum sacraria; impenetrāle n. (Gloss.); penetrābilis et impenetrābilis (époque impériale); penetrātio, -tor (tardifs).

Ni lit. penù, penéti « nourrir », ni gr. πένομαι « je

ille péniblement », ni même le groupe de lat. pen-dō des sens qui permettent un rapprochement. Malon aspect indo-européen, ce groupe de mots est etymologie.

pepo, -onis m.: melon, pastèque. Emprunt au gr. pepu, ovog (attesté à partir de Pline). Une forme inis, avec i phonétique, est dans les gloses pho, inis, avec i phonétique, est dans les gloses (GL) III 541, 36, et a survecu en roman, cf. M. L. 6395, gen germanique : v. h. a. pëthemo, etc.

per : préverbe et préposition suivie de l'accusatif dablatif ne se trouve qu'à basse époque, au moment les cas tendent à se confondre). Comme préverbe, a an latin le sens de « à travers, pendant » (local et temonell, « de bout en bout » (uenio/peruenio, cf. skr. pári

On s'en est servi pour marquer l'achèvement, la per-(ection (facio/perficio), et aussi on l'a joint à l'adjectif l'adverbe) pour former une forme de superlatif ans des formations en partie, mais non nécesgirement, populaires ou familières, nombreuses dans rickron : perfacilis « facile de bout en bout, tout à fait facile " (cf. gr. περικαλλής); perbene, perlongus, M. L. 6416, et même permaximus, perminimus, peroptimus, perplurimus, perpaucissimī (Colum.), ou à un verbe nour an renforcer le sens ; odī/perodī. Dans cet emploi, il est ancore souvent séparé de son adjectif : cf. Plt., Cas. 370. cic. Att. 10, 1, 1, per enim magni aestimo. Cet emploi de per s'est particulièrement développé à basse époque. At Charisius condamne peroptimus. V. les exemples dans Souter et Löfstedt, Syntactica II 403: André REL XXIX, 1951, 121 sqq. On le trouve isolément sous la home perquam « tout à fait », avec même particule généralisante que dans l'opposé nequam (emploi avec tmèse, Tér., Hec. 1).

Per indique, d'autre part, une déviation dans perdo, pereo, perimo (cf. osq. pertemust « peremerit »), peruerto. perperus, perfidus, periūrus, correspondant au gr. παράσπονδος. V. aussi prāuus?

Comme préposition, per, outre le sens de « à travers, pendant », a le sens moral de « par l'intermédiaire de per nuntium, per litteras, per interpretem); au moven de; à cause de; au nom de; par ». En ce sens, il a tendu à remplacer l'ablatif-instrumental, notamment avec les compléments du passif, cf. ā, ab. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6396.

Per fait partie d'un groupe de prépositions et préverbes auquel appartiennent pro et por-, prae et se nitachent, d'autre part, pri, prior et primus (v. ces mots). Le sens propre de ces mots est « en avant ». La forme est sans doute celle d'un ancien locatif, *peri, 'per : skr. pári, v. perse paryi, gr. περί, περ, got. fair, v. sl. pre, lit. per (v. Brugmann, Grundr.2, II 2, 1680 sqq., p. 864 sqq.). Les sens se sont développés de manières variées. Le sens de « en avant » est clair dans des cas tels que skr. páry asti, gr. περίεστι « il sur-Passe », etc.; avec l'ancien ablatif, en véd. viçvebhyo bhúvanebhyas pári « au-dessus de toutes les créatures »; paripri adj. « très cher » (cf. περικαλλής), et de même, thez Homère : περὶ πάντων ἔμμεναι ἄλλων « au-dessus de tous les autres ». Avec l'accusatif, l'indo-iranien et grec ont développé un sens de « autour » qui ne se retrouve pas ailleurs. Le sens de « à travers », qui est

d'ordinaire celui du latin et qui résulte d'un développement secondaire, se retrouve en slave et surtout en baltique, où l'on a lit. per et v. sl. pre- à peu près avec la valeur de lat. per; lit. per se construit aussi avec l'accusatif. - Le sens de déviation qui est celui de perimō, de pereō, perdō, perperus, se retrouve peu hors du latin : toutefois, de même que le latin a per-uerto, l'ombrien a peretom « *peritum, perditum », le vieux prussien a per-weddā « qu'il séduise »; et, avec fra- (mais non avec fair-), le gotique a fra-waurpanai « κατεφθαρμένοι » et frawardidedum « ἐφθείραμεν ». L'Avesta a frajyāitiš « perte » (le contraire de la « vie » : jyātu-), ce qui est près de pereo. - Au lieu de per, l'osco-ombrien a pert : osq. pert víam « trans uiam », pert-umum « perimere ». Le sens est plus près du sens étymologique que celui qu'a d'ordinaire lat. per. -L'emploi de per pour exprimer le superlatif absolu se retrouve en ombrien : per-akre « praestantem »; M. M. Leumann, dans l"Αντίδωρον Wackernagel, p. 340 sqq., a sans doute eu tort de considérer qu'il s'agit de la particule qui figure dans parum -per, etc. - Sur une trace de l'adjectif *pero- « qui est au delà », v. peregre, sous ager : v. aussi perendie.

-per : particule postposée qui s'ajoute à certains adverbes de sens temporel : nuper (voir ce mot), topper, semper et parumper, aliquantisper, paulisper, etc. Sans rapport avec le -per de super, Semper rappelle l'osque petiro-pert « quater ». Sans étymologie claire. Un rapport avec per n'est pas bien visible (toutefois, l'identité de pert « per » et de petiropert « quater » en osque est troublante), non plus que celui auquel on pourrait penser avec -pe suivi d'une particule -r; v. M. Leumann, 'Αντίδωρον J. Wacker-

pēra, -ae f. : sac, sacoche. Emprunt au gr. πήρα (d'origine inconnue) attesté à partir de Phèdre, mais le composé saccipērium (v. saccus) est dans Plaute; les mots latins sont mantica, loculus. Terme populaire d'après P. F. 249, 6 : phascolia appellant Graeci quas uulgus per[n]as uocat. Conservé dans un parler roman. M. L. 6397.

peragrō : v. ager.

perbītō : v. baetō.

perca, -ae f. : perche de mer (serran) ou d'eau douce. Emprunt au gr. πέρκη (Ov., Plin.). M. L. 6398, pěrca, et 6401. *percula.

percellō: v. -cellō.

percipio : v. capio.

percontor : v. contus.

percutio : v. quatio.

perdagatus, -a, -um : exploré. Se trouve seulement dans Claudius Mamertin, Stat. Anim. 2, 3; formé d'après indagatus, coupé in-dagatus.

perdīx, -īcis c. : perdrix. Emprunt au gr. πέρδιξ [(depuis Varr.). Panroman, sauf roumain. M. L. 6404 et

perdo : v. do, M. L. 6403 (et deperdo, 2570 a).

perduellis, -liō : v. bellum.

peregri, peregre, adv. : à l'étranger (question ubi et quō) et « de l'étranger » (question unde). Peregri est la forme normale de locatif; peregrē a dû subir l'influence des adverbes du type longe de sens voisin.

Dérivés et composés : peregrīnus (cf. repente, repentīnus): qui voyage à l'étranger, qui vient de l'étranger, qui concerne l'étranger (praetor peregrinus); peregrīno, -ās (-nor, -āris), -nātio. A basse époque apparaît une forme dissimilée pelegrinus, passée dans les langues romanes (fr. pèlerin, etc.). M. L. 6406: B. W. s. u.; en celtique : britt. pererin, et en v. h. a. piligrim. A partir de Tertullien apparaît l'adjectif pereger (peleger, CIL V 1703) « qui voyage à l'étranger », qui a survécu partiellement dans les dialectes italiens et en provençal, avec le sens péjoratif de « mendiant, miséreux », M. L. 6405 b. Autres dérivés : peregrīnulus (Ven. Fort.) ; comperegrīnus (Sid.) : peregrīnitās (Cic.); -nābundus (T.-L.).

Peregre est un composé de ager; mais le premier élément est discuté. Meillet y voit « un adjectif indo-européen *pero- « lointain » (à vocalisme e normal dans les adjectifs thématiques indo-européens) qui se retrouvedans osq. perum « sans » et qui a son correspondant exact en skr. párah « éloigné », cf. arm. heri « lointain » (v. perendië); peregrë a signifié « en terre éloignée »: cf. pour le sens arm. art- « dehors » dans le composé art- uli « fourvoyé, égaré », et les dérivés tels que artak's « dehors » : ou dans une autre famille de mots : lit. laukè « dehors », locatif de laūkas « champ » et v. irl. immaig « dehors » (avec et sans mouvement), accusatif et datif de mag « champ » (le mot celtique magos « champ, cam-« pagne », qui a remplacé *agro-, est d'étymologie intertaine). » D'autres linguistes voient dans per- la préposition per « à travers », ce qui est moins satisfaisant pour le sens.

perendië adv. : après-demain; le surlendemain. Semble être seulement dans Plaute et Cicéron.

Dérivés et composés : perendinus ; comperendinus, uniquement usité dans l'expression juridique : c. dies « troisième jour auquel on renvoie une affaire » : comperendino, -as « remettre au troisième jour » et. à basse époque, « remettre » (sans précision de date) : comperendinătio. Le simple perendino (tardif. Prisc.) semble formé d'après le composé.

De *peren-diē « le jour par delà »; la comparaison de prīdiē, postrīdiē montre qu'il n'y a qu'un élément dans peren- et qu'on ne saurait le décomposer en *per-endiē. Comme ho-diē, le premier élément peren- est un thème nu, normal dans un premier terme de composé. L'adjectif skr. párah, dont le correspondant figure au premier terme de lat. peregrē, signifie « qui est au delà » et, en matière de temps, s'applique surtout à l'avenir : « ultérieur ». Le vieux perse, au contraire, a paranam « auparavant », tandis que irl. hire signifie « ulterior ». Ombr. perne signifie « ante » et pernaiaf « anticas ». On est amené à supposer un dérivé en *-en- *perenqui serait à *pero- ce que gr. αl(F) έν est à lat. aeuom. Inversement, got. fairneis signifie « antérieur, παλαιός ».

perennis: v. annus.

pereō : v. eō.

perfidus: v. fidēs. M. L. 6409

*perfines: perfringas, Fest. 222, 29. Seul exemples. verbe, tiré peut-être du Carmen Saliare

erre, tiré peut-être un de la *-nā- d'une racine de Subjonctif d'un présent en *-nā- d'une racine de la subjonctif d'un présent en *-nā- d'une racine de la subjonctif d'une présent en *-nā- d'une racine de la subjonctif d'une racine de la subjonctif d'une présent en subjonctif d'une racine de la subjonctif d'une racine d Subjoneth u un procession de labique; cf. irl. benaid « il frappe » avec subjoneth labique; ct. 171. venata : La même racine se retrouve, sous une forme months de la bijo biti « francer : rel La même racine se remondo, de frapper se Le diffice de la chaîque, dans v. sl. bije, biti « frapper se Le diffice de la chaîque, dans v. sl. bije, biti « frapper se Le diffice de la chaîque de la ch

Pergamum, -I n. (-ma n. pl.) : le nom de Pergamum, dejà dans Livius Andronicus, « arces Ilii , a da par extension toute sorte de citadelle ou de ballant par extension toute sur une hauteur; Pergama: omnia alta aedificia, College dicuntur. CGL V 555, 49. M. L. 6412.

Dérivé : pergamēna (-mīna), -ae f. : parchenin game; cf. Varr. ap. Plin. 13, 70; Isid., Or. 6, 11 L. 6411; B. W. parchemin. Germanique: v. h. a. per gamīn.

pergo : v. rego.

pergula, -ae f. : avancée. Désigne toute espece un construction surajoutée ou en saillie, appentis, balcon etc. : spécialement « treille ou berceau sous lequel on se promenait »; cf. Rich, s. u. Conservé dans ital. pergola M. L. 6413. Sur le barbarisme precula attribué par Quint., I. O. 1, 5, 12, à Tinga Placentinus, v. Meyer Lübke, KZ 30, 345.

De pergō? Cf. tegō/tēgula.

perhibeō : v. habeō.

periculum (-clum), -ī n. : essai, épreuve ; sens ancien (Pit.) resté classique dans periclum facere, ct. Cie Verr. 1, 12, 34; puis « risque » (souvent joint à discrit men, qui a subi une évolution de sens parallèle : cf. Cie Off. 1, 43, 154; Imp. Pomp. 5, 12; N. D. 2, 66, 166 « danger, péril », sens le plus fréquent à l'époque classique (dont l'évolution a pu être favorisée par le rap prochement avec perire); le sens de « essai, épreuve étant réservé à experimentum. Dans la langue du droit « procès » (comme gr. κίνδυνος, κινδυνεύειν : κ. ψευδο μαρτυρίαν, Dém. 1033, 1), puis « arrêt ». Ancien usuel, classique. Panroman, sauf roumain, dans des formes pour la plupart savantes, avec le sens de « péril ». M. L. 6414. Celtique : irl. pereccul, britt. perigli

Dérivés : perīculor, -āris (Caton) ; perīculosus, qui a servi de prototype aux formations en -īculōsus, cl. metīculosus, d'où sitīculosus, etc., cf. aussi formīdulosus; periclitor, -aris « faire l'essai, risquer de; être en péril » et ses dérivés.

V. le suivant.

peritus, -a, -um : qui a l'expérience de ; d'où « habile dans » (avec le génitif : p. rei militaris). Ancien, usuel, classique.

imperitus (et experitus, Gloss. Plac. : experitus, non peritus, i. e. extra peritiam positus) et peritia (époque impériale), imperitia (Sall.), tous deux évités par Cicéron et César.

de Le participe présent experiens a le sens de de. Le partie de »; expertus a sourmente, un a sou-primente, un a sou-gesens passif « éprouvé » : uir... expertae uirtutis, tile sens passii « opisave » : uir... expertae uirtutis, 1 3, 44, 3; et inexpertus (époque impériàle). Exper-1 1 jeu de *experitus a dû subir l'influence de reper-1 1 jeu de *experitus. Conservé dans quelques de repermailleu de experuus a dû subir l'influence de reper-compertus. Conservé dans quelques langues ro-mais M. L. 3046.

nerivés : experientia et inexperientia (Tert.) ; expeumentum; expertio (Vitr.).

rattache également, mais le sens est plus loinopperior, -īris, opperitus et oppertus sum, oppeall opperars, A., Processe de opperars sum, oppe-attendre. Mot de l'époque républicaine; rare à re attenue. Mot de l'epoque républicaine; rare à l'époque impériale et employé sans doute par affecta-lon d'archaïsme. Pas de dérivés.

lona a contre, comperió et reperió se rattachent à parió. Par confusion, il a dù se produire des confusions dans l'esdes sujets parlants, confusions dont expertus et op-

rius sont la preuve.

perius, periculum supposent un verbe simple *pere(r) qui a disparu au profit du composé d'aspect « dé-

ferminé » experior.

groupe le plus proche est celui de πετρα (éol. φορο « épreuve, essai », έμπερής (chez Sophocle) et πιρραι (chez Callimaque) au sens de έμπειρος, etc. america latin *perior, conservé seulement avec préwrbe, doit être un dénominatif du nom radical dont gr, πεῖρα suppose l'existence. Ce nom radical a dû fourdir. d'autre part, le dérivé germanique attesté par v. ha lāra « action de guetter, danger », avec un -ē- qui dot provenir d'un thème radical. Ce thème radical apnartient peut-être à la racine de gr. πείρω « je transperce, je traverse »; v. per, portus et portō.

L'arménien a une forme expressive à ph-initial : p'ori « essai », etc.

perimō : v. emō. perinde adv. : proprement « de là tout à travers en continuant », e.g. T.-L. 8, 17, 10: si perinde cetera processissent « si le reste marchait à partir de ce point en continuant ». L'adverbe a pris ensuite le sens dérivé de en continuant de la même façon, d'une manière exactement semblable », qui est celui de l'époque classique dans perinde ac (ut, quasi) « tout comme [si] ». On le trouve plus tard employé seul avec le sens de « également », e. g. perinde odium prauis et honestis, Tac.. A. 2, 2, 6; ou encore dans l'expression haud perinde, comme notre « pas tellement », avec un second terme de comparaison implicite : coxendice et femore et crure sinistro non perinde ualebat (scil. ac dextro), Suét., Aug. 80, 2. Ancien, usuel, classique. Non roman.

periūrus : v. iūs.

permities, -ei f. : forme donnée par les manuscrits de Plaute et par Non. 153, 14; 218, 32; cf. aussi Donat, GLK IV 392, 17, et Julianus, ibid. V 324, 13. Même sens que pernicies, dont ce n'est peut-être qu'une coruption. Un adjectif dérivé, permitiālis, figure dans les manuscrits de Leyde de Lucr. 1, 451.

perna, -ae f. : 1º jambe tout entière (cuisse et molet); en particulier « cuisse de porc, jambon »; puis dbranches qui tiennent au sol » ; stolones cum perna

sua auelluntur, Plin. 17, 67; 2º sorte de coquillage, dit aujourd'hui « jambonneau », ou pinne marine (sans doute ainsi nommé à cause de sa forme, Plin. 32, 154). Ancien (Enn., etc.), technique. M. L. 6418, perna; B. W. perle.

Dérivés et composés : pernīx, -īcis adj. : agile, prompt (archaïque, poétique et postclassique); pernīciter, pernīcitās (Cic.). Dérivé de perna comme fēlix de *fēla (= gr. θηλή); cf. fr. imgambe; perniō, -ōnis m. : engelure aux pieds, gerçure (Plin.), M. L. 6420; perniunculus; compernis: -es dicuntur homines genibus plus iusto coniunctis, P. F. 35, 24; suppernātī: dicuntur homines quibus femina succisa sunt in modum suillarum pernarum, P. F. 397, 7; pernonida, Plt., Men. 210; pernārius « marchand de jambons ».

Cf. aussi *pernia, *expernicare, M. L. 6419, 3045. Perna correspond au hitt. parsna- « haut de la cuisse, jambon », cf. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 41; gr. πτέρνα, skr. pársnih, got. fairzna « talon ». Pour le sens de « jambe, jambon », cf. les composés du type πτερνοκοπίς « écornifleuse de jambons », Mén. Com. frg. 4, 148; etc. Du reste, lat. pernīx « ingambe » s'explique mieux en partant du sens de « jambe » que de celui de « talon »: cf. Plt., Mi. 630, pernix sum pedibus.

perniciës : v. nex.

pernix : v. perna.

pernox : v. nox.

pērō, -ōnis m. : sorte de bottine, faite de cuir cru et garnie de poi's, surtout en usage dans l'armée. Non atteste avant Virgile (Ae. 7, 690).

Dérivé : pēronātus. Sans doute en rapport avec

perperus, -a, -um : de travers; et perperam adv. L'adjectif est très rare (un exemple d'Accius ap. Non. 150, 11); l'adverbe, qui est du type clam, palam, protinam, assez fréquent, est ancien et appartient plutôt à la langue familière. De per-let d'un second élément peu clair, cf. properus. Pour le sens, cf. perdo, pereo et peut-être prāuus, sous per-.

Dérivés : perperitudo (Acc.); perpero, -as (Ital.). Les formes grecques πέρπερος (Polybe, Sextus, Arrien, περπερεία, Clém.; περπερότης, Chrys.) attestées seulement à basse époque proviennent du latin.

perpes, -etis; perpetuus, -a, -um : qui s'avance d'une manière continue; ininterrompu; perpétuel. Perpes, de *per-pet-s (cf. impes, praepes et peto), a été remplacé par perpetuus, que favorisait l'existence des synonymes assiduus, continuus et ne se trouve que chez Plt., Pac. Tr. R³ 188, et chez les archaïsants de l'époque impériale. De perpetuus dérivent perpetualis (créé par Quintilien pour traduire καθολικός; cf. Inst. Or. 2, 13, 14); perpetuārius; perpetuitās (presque uniquement ciceronien); perpetuo, -as; comperpetuus (Prud.); perpetim (Hil.). - V. peto.

perpetior : v. patior.

perpetro : v. patro.

perplexus : v. plecto.

perpressa: donné comme synonyme de asarum et de baccar par Pline 26, 87 et 21, 132. Forme peu sure (var. perpensa). V. André, Lex., s. u.

persenērā : v. scuērus.

persibus : v. sibus.

persicus, -I f. (persica arbor): pècher, M. L. 6429; persicum (et pessicum, CGL III 358, 74; pessica, App. Probi) n.: pèche. M. L. 6427 (pěrsica). Germanique: v. h. a. pférsich. Adjectif dérivé de Persia, non attesté avant Columelle; tardif persus (cf. Gloss. Plac. V, 92, 10) « pècher, pèche ». Cf. aussi M. L. 6428, pērsicāria. — V. persus.

*persillum: uocant sacerdotes rudiculum picatum, quo unguine flamen Portunalis arma Quirini unguit, Fest. 238, 7; cf. P. F. 239, 2: dicebant uas quoddam picatum, in quo erat unguentum unde arma Quirini unguebantur.

persollāta (persolātu, personātu, personācea), -ae f. : grande bardane.

De persona? Cf. personāta, Pline 25, 107, et personācia herba, Celse 5, 27, 10; Vég. 4, 21; Ps.-Ap. 36.

persona. -ae f. : masque de théâtre (= πρόσωπον. προσωπείον); puis, avec un développement de sens qui reproduit en partie le développement grec, « rôle attribué à ce masque, caractère, personnage », et « personne », sens qui est déjà dans Cic., Att. 8, 11 D, § 7 : ut mea persona semper aliquid uideretur habere populare; en bas-latin « honneur, dignité ». — En grammaire, sert de même à traduire le gr. πρόσωπον « personne "; cf. Varr., L. L. 8, 20; 9, 24, etc. A ce dernier sens se rattachent personalis et impersonalis = ἀπρόσωπος; impersonātīnus (Diom., d'après āctīnus, passiuus, etc.). Sur le sens théologique de « personne » (de la Trinité), v. Blaise, s. u. Ancien, usuel, classique. Panroman, sauf roumain, dans le sens de « personne ». M. L. 6430. Le sens négatif de personne en français est relativement récent. Irl. persan, persun. La distinction entre persona et res est constante en droit; on la trouve déjà dans Cic., De Or. 3, 14, 53.

Dérivés : persōlla (Plt.) ; persōnātus : masqué, d'où « fictif, déguisé, affecté » ; persōnālitās : personnalité (Paul. Nol.).

L'étrusque a φersu, qui, à en juger par le monument où se lit le mot, désigne un masque (cf. Skutsch, Kl. Schr. 327). Persōna est fait comme Latōna (cf. en étrusque pumpu et pumpuni, lat. Pompōnius). Le rapport entre êtr. φersu et gr. πρόσωπον est difficile à déterminer; on ne saurait rien dire à cet égard. V. Devoto, Studi Etruschi II, 309 sqq. Une influence — par association d'idées — de personō n'est pas impossible.

Le caractère technique de l'emprunt est marqué par le lait que persōna n'a jamais le sens de « face, figure, front » que πρόσωπον a en grec et qu'il n'y a pas d'expression correspondant à κατά πρόσωπον. On peut, en revanche, se demander si le sens de « personne » de πρόσωπον qui est tardif (Pol., N. T.), n'est pas dù à une influence de lat. persōna. V., sur le groupe, M. Nédoncelle, Prosōpon et persōna dans l'antiq. class., Rev. Sc. relig., 1948, p. 277 sqq.

persus, -a, -um : (bleu) foncé; pers. Attesté avec ce

sens seulement dans les gloses de Reichenau, privat sans autre chose que l'adjectif persus « de persu qui à basse époque se substitue à persicus (v. ce mol sicus comme poenus à poenic(e) us. On a soutem aux que persus était issu par métathèse de pressus au seu de « sombre, foncé », supposé dans Pline 35, 32 et dan Pline le Jeune, Ep. 8, 20, 4; cf. Wagner, Gl. 8, 27, mais ce sens est peu sûr. V. Du Cange, s. u. 12. L. 6431; B. W. pers.

*pertermine: dicitur auspicium quod fit cum de fiu agrum peregrinum transgrediuntur, Mar. Vict., GLKVI 14, 21. M. J. B. Hofmann compare amptermini qui circa terminos prouinciae manent, P. F. 16, 18. South oute neutre d'un adjectif *perterminis, ancien terminis du vocabulaire augural; même variation -us, -is qui dans beaucoup d'adjectifs composés: imberbus al inserbus al inserbus et c.

pertica, -ae f.: perche; spécialement « perche prendre des mesures », p. militaris, p. decempeda, qui servait à mesurer les lots concédés aux soldats; puic e « lot » lui-même (cf. fr. « perche »): quodeumque coloniae est assignatum, id uniuersum pertica appellatur Front., Limit. Agr., p. 43 Goes. Ancien (Plt.), usual sert de cognomen. Panroman, sauf roumain. M. L. 64%. Irl. pertic.

Dérivés : perticalis, -rius, -tus.

Cf. ombr. percam « uirgam » (?), osq. perck (als) « perticis » (mesure). Pas de rapprochement sûr hors de l'italique. M. Vendryes, Rev. celt. 48, 357, a rapprochèle moyen gallois erchyll « mât de navire », mais cette forme est unique et peu sûre et, du reste, le sens lointain.

pertināx : v. teneō.

pertineō, -ēs, -uī, -ēre (s'emploie absolument avec ad, rarement avec in ou per): s'étendre sans interrution jusqu'à; par suite « s'appliquer à (sens physique et moral), tendre à, revenir à, concerner ». Britt. prethyn.

Dérivés et composés: pertinenter (Tert.); imperil. nēns (Mart. Cap.); appertineō (bas latin), demeiri dans les langues romanes, avec un doublet apparisnēre, influencé par pars, dont le rapprochait l'éty, mologie populaire. Cf. M. L. 545; B. W. s. u.

Ce verbe fait sentir le rapport étymologique entre tendo et teneo.

peruicāx : v. uincō.

peruinca (peruica), -ae f.: pervenche. Ps.-Apil, Herb. 58, et Pline 21, 68 et 172, emploient l'expression composée uica peruica (uinca peruinca). Panroman, sal roumain. M. L. 6437. De uinciō? Le nom semble tird d'une formule magique.

pēs, pědis m. : 1º pied, de l'homme ou de l'animal. Le pied est considéré :

1º comme instrument de marche; de là : pedes, ill n. « piéton, fantassin », fait d'après eques, avec ses divés pedester, -tris, peditātus, peditāter, -tellus [Pipeditō, -ās : πεζεύω (Gloss.) et suppeditō (v. ce mellipeda, -ae, attesté dans Fest. 230, 9 : pedam, uestigiinhumani praecipue pedis appellasse antiquos in comme

gibusdam inueniri solet; de là -pedaneus dans wis quibusaum « marche-pied »; dénominatif -pedō, -ās pied », attesté seulement dans le composé aller à pied », attesté seulement dans le composé aller à pied », attesté seulement dans le composé aller à pieu ", accesse semement dans le composé usité dans la langue archaïque et en bas latin; politique et en bas latin; onis m., cognomen et mot de glossaire, glosé archaïntouc, et aussi qui podente. onis m., συντάτους, et aussi qui pedestri ordine uadit pools, NALLOW, B. W. S. U.), seu animal oculos habens redictions, at les rapprochement de πηδόν, propor Dar Keller, Lat. Volksetym. 28, n'est pas convainpost par Reno., ūs (Plt., Ci. 526) et pedātum, -ī: pedato canti per per repetitu uel accessu quasi per pedem, sicuti portum pro ter tertio pedato. Cato Originum lib. I part worgo and the state of the Mussuus ex fenore discordia excrescebat », Nonius, 64, dolo uem ex (Plin.); pedibulum : bruit des pas (Greg. H. Fr. 3, 15, M. Bonnet 201). Cf. encore quadripdāns (archaique et postclassique), pedisequus, -sequā-Pequis sequa « valet, servante »; et les expressions de la langue militaire : conferre pedem, descendere ad pedes. nedibus merēre.

Acupedius : v. ce mot.

clong d'un pied » (Solin, Pall.).

20 comme partie inférieure ou comme support du corps: d'où pēs lectī, mēnsae, subsellīī, etc.; pedēs uēlī houlines » et « écoutes » (terme de marine), dites aussi propēs; cf. Isid., Or. 19, 4, 9; pedēs montis; pēs au sens de queue, tige, pedoncule d'un fruit », etc.; de la pediculus pédoncule » (et peccullus [-um], peciolus « pétiole », Orīb.); pedō, -ās « échalasser (la vigne) » et impedō; pidmen, mentum; pedātiō (im-), -tūra; pedicinus « pied du pressoir » (Cat., Agr. 18, 3); pedālis (substantivé, so solea l.), avec un doublet tardif pedūlis, et pedūle n. (Greg. Tur.), cf. pedulēs: ὑποδεσμίδας, CGL III 120, 47. 2° comme mesure de longueur (comme le bras, le dogt, etc.); par suite, comme unité métrique en poésie un en musique (pedālis, bi-, sēsqui-pedālis); pedātūra (ryolvaguz): mesure de terrain (Zeno, Vulg.); pedāneus

4º pēs a servi à désigner des objets rappelant le pied par leur forme, notamment des plantes : p. gallīnāceus corydale » (Plin. 25, 155); p. bētāceus (Varr., Plin.); p. lēņis.

5º Enfin, à l'époque impériale, on trouve $p\tilde{e}s$ dans le sens de « sol, pays, territoire ». C'est évidemment une traduction du gr. $\pi\epsilon$ Sov.

Celui qui va à pied est inférieur à celui qui va à cheval : de là le sens péjoratif de pedārius (p. senātor, cf. Cell. 3, 18, 5), pedāneus (p. iūdex, Paul., Dig. mais suppedāneus au sens propre de à qui est sous le pied », Greg. M., dial. 1, 2), pedester, -tris (-tris ōrātiō, peut-être traduit du gr. πεζός, le terme latin étant prōsa).

Gest par le pied ou la patte que l'on entrave les animaux et les hommes : de là pedum, -ī n. « houlette »; dicitur uirga pastoralis cui[us] uncus additur ferreus, qua pedes tondendarum ouium capiuntur, et in se habet pares nodes aere decoratos, quaeque aliter claua appella[n]tur, GGL V 232 8.

pedica f. $(=\pi \epsilon \delta \eta)$: toute espèce de piège ou de trébuchet pour prendre par la jambe ou la patte les animaux, cf. Vg., G. 1, 307; quelquefois aussi « entraves, les attachés au pied », cf. Plt., Poe. 514, et Apul. Flor.,

p. 357, 29, quid si pedes pedicis coartentur? Dérivé tardif: impedico, -as (Amm. 30, 4, 18, i. cassibus), cf. plus bas impediō; *-pedis f. non attesté isolément, mais qui figure dans compedés « entraves » (thème en -i-, génitif pluriel en -ium, Plt., Pe. 420; accusatif en -is, id., îbid. 573; le génitif en -um n'est attesté qu'à partir de Tertullien; le singulier n'apparaît qu'à l'époque impériale: le masculin n'est pas attesté avant Lactance) et dans les dérivés : compediō, -īs = συμποδίζω, ἐμποδίζω (peut-être refait sur compedītus « πεπεδημένος », qui est la forme la plus ancienne et la plus fréquente); compedus, -a, -um (Varr.); compedō, -ās et compedō, -onis m. (Gl.); expedio : dégager d'entraves ou d'un piège; cf. Tér., He. 297, uix me illim abstraxi atque impeditum in ea expediui animum meum; Cic., Verr. 2, 2. 42. 102, uidete in quos se laqueos induerit, quorum ex nullo se unquam expediet, etc., puis « débarrasser ; débrouiller (une affaire compliquée), mettre en ordre »; d'où « développer, expliquer ». Pris absolument « se tirer d'affaire »; d'où « avoir un résultat favorable », et simplement « être utile, expédient »Î (d'où expedientia « opportunité » (Boèce), expedimentum « solution, exécution » (Tert., Ital.). Plaute emploie le verbe dans le sens de « aboutir », Amp. 521, nequiter paene expediuit prima parasitatio. Par image expeditus (mīles) s'opposera à impedītus (indupedītus, Lucr., metrī causā) ; de là expedītio, -tionālis.

impediō: mettre dans des entraves, empêcher de marcher, cf. Ov., F. 1, 410, impediunt teneros uincula nulla pedes; puis, au sens figuré, « empêcher, embarrasser ». Ancien, usuel; impedimenta, -ōrum, spécialisé dans la langue militaire au sens de « équipement, bagages »; impedītiō (rare, mais dans Cic.); impedītor (St Aug.). Tend à être remplacé par impedicāre. Là où Martial, 3, 58, 28, dit impeditam cassibus damam, Ammien dira impedicare cassibus. — Impedīre n'est représenté qu'en vieil espagnol et en portugais, M. L. 4298, tandis que impedicāre (de pedica) a eu une toute autre fortune, M. L. 4296; B. W. empêcher; cf. aussi *interpedīre, M. L. 4496; F. Fréquentatif: impeditō, -ās (Stace); praepediō (archaīque et postclassique); praepedīmentum.

V. aussi pecco. Pour pelluuiae, v. lauo.

Pour agrippa, v. ce mot.

Composés multiplicatifs: de pēs existent des composés dont le premier terme est un adverbe multiplicatif: bipēs, tripēs, quadrupēs « à deux, à trois, à quatre pieds (ou pattes) ». C'est là un type ancien; cf. ombr. dupursus peturpursus vipedibus, quadripedibus »; skr. doipād-, cātuspad-, gr. δίπους. Les autres dérivés de pēs ont fourni aussi des composés de ce type: cf/bipeda, bipedālis, bipedālium, bipedāneus, etc.

antepēs: pied de devant (Cic., Arat. 454).

Composés en -pod-, -pud-. A pēs se rattachent également les composés : tripodō, -ās : danser (probablement sur un rythme à trois temps) ; forme qui figure dans le rituel des Frères Arvales : carmen descindentes tripodauerunt in uerba haec, etc. — Remplacé dans la langue courante par tripudiō.

tripudium: sorte de danse de caractère sacré, pratiquée entre autres par les Saliens et les Frères Arvales; puis « danse » en général. Terme du vocabulaire religieux; de la tripudiō, -ās, tripudiōtiō.

Repudium et propudium sont sans doute à rapprocher de pudet.

Nombreuses formes conservées dans les langues romanes, dans des acceptions techniques : cf. M. L. 6439. pes, panroman, avec de nombreux dérivés : 6340, *peda; 6341, pědale; 5342, pědaměntum; 6343, pědaněus; 6344, pědatio; 6346, pedester, v. B. W. piètre; 6347, pedica; 4296, impedicare; 6348, *pedica « trace de pied »; 6349, pedicellus; 6350, pediculāre; 6351, pedicullus; 6352, *pedicus; 6353, *pedināre; 6354, *pedinus; 6356, *pēdītālia; 6357, pěditāre; 6359, pedō, -ōnis; 6362, pedūlis; 6363, pedunculus; 7219, *repedināre; 7220, *repeditāre; 8465, suppedaneus; 3040, expedire; 4494, interpedire; 8912, tripes, -ede et *tripetia; gall. trybedd; en germanique : y, angl. thripil, etc. Sur repedare dans les langues romanes, v. Y. Malkiel, Stud. i. the reconstr. of hisp.-lat. wordfamil., p. 1 sqq. — En celtique, le brittonique a peddyd « peditēs », peddestr « pedestris », pedol « pe-

Le nom *ped- du « pied » se rencontre d'un bout à l'autre du domaine indo-européen. A en juger par gr. πόδα et πόδες, arm. otn (nominatif-accusatif singulier) et oth' (nominatif pluriel) et par la quantité de skr. pådam, pådah, qui reslète indirectement un ancien o. le vocalisme de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel était o. Le nominatif singulier avait ō, que représentent sans doute skr. pát, gr. πούς (avec une altération), l'accusatif got. fotu (avec o d'après un nominatif ancien en \bar{o}). Le latin a généralisé le timbre e des autres cas : cf. skr. padáḥ, gr. πεδ- en composition ; d'où pēs. pedem, d'après pedis, pede (ombr. peri, persi), etc. La forme *ped- se trouve au premier terme de composés dans lat. pelluuiae comme dans gr. πέλλῦτρον « courroie entourée autour du pied ». Au contraire, le vocalisme est -o- au nominatif pluriel des seconds termes de composés, comme on le voit par skr. dvipádah, catuspádah, et l'ombrien en a le resset dans les ablatifs dupursus « bipedibus », peturpursus « quadrupedibus » et le latin dans tripodare; l'u de tripudium en est, au moins indirectement, une trace. — Le timbre e de lat. bipēs, quadrupēs est secondaire. Le hitt. a pada- « pied » du type thématique. - L'ancien nom du « pied » a été remplacé en slave, en baltique et en celtique par des noms nouveaux, différents d'une langue à l'autre.

Sauf peut-être dans oppidum, le nom neutre *pedoattesté par ombr. perum, persom « solum », gr. π é δ ov « sol », arm. het (gén. hetoy) « trace de pas », skr. padam, lit. p/da, v. isl. fet « trace de pas » n'est pas conservé en latin, où cependant le peda mentionné par Festus en est la trace.

Le mot pedes est fait sur le modèle de eques (cf. gr. $\[\pi\pi\sigma - \tau - \text{dans } \[\ell\pi\pi\sigma - \tau - \text{dans } \]$; la forme ancienne est indiquée par une forme indo-iranienne à élargissement -i. : skr. pattih, v. perse pastis « fantassin », et, avec \bar{e} , par lit. $p\bar{e}\bar{s}$ \bar{c} icas « qui est à pied ».

*pescia: in Saliari carmine Aelius Stilo dici ait capitia ex pellibus agninis facta, quod Graeci pelles uocent πέσχη neutro genere pluraliter, F. 230, 12. Sans autre exemple.

*pesestās: inter alia quae [in] inter precationem dicuntur, cum fundus lustratur, significare uidetur pestilentiam..., F. 230, 26. Ancien terme du rituel provenant

sans doute, comme pescia, du Carmen Saliare? Inexpliqué, peut-être corrompu?

pessimus : v. peior.

pessulum, -I n.: pessaire (Cael. Aur., Acut. 3, 18 184). Diminutif de pessum, pessus, emprunt au gr. πα, σόν, -6ς Doublet: pessārium (Ive siècle).

pessulus, -I m.: verrou, pêne (ancien fr. pesle). Sans doute emprunt au gr. πάσσαλος déformé par l'étynologie populaire ou par un intermédiaire étrusque? Attesté depuis Plt. M. L. 6441 (pessulum et pesc(u)lum, CGL V 132, 129) et 6442, *pestellum. Composé: oppes. sulātus (Pétr.).

pessum: proprement accusatif du supin d'un verbe signifiant « tomber »: pessum dare « faire tomber abattre, ruiner » (cf. pour la construction nupum dare); pessum īre « tomber, être ruiné ». S'est employé d'abord avec des verbes de mouvement; puis le sens originel de pessum n'étant plus senti, le mot a été assimilé aux adverbes de lieu du type sursum, aduersum et employé comme adverbe avec le sens de « au fond en bas »; cf. Lucr. 6, 589: multae per mare pessum subsedere urbes (et Luc. 3, 674; Sén., Const. Sap. 2, 3).

Pour l'étymologie, v. peior, pessimus et petō, avec le renvoi à une note de J. Wackernagel.

pestis, -is f.: toute espèce de destruction (abstrait) ou de moyen de destruction (concret); mort, malam pestem oppetere; peste, fléau, épidémie. Souvent joint à exitum, pernicies; pestilens s'oppose à salūber, pestilens s'alūūāris. Ancien (Enn., Plt.), usuel, classique.

Dérivés : pestilentus (Laev.) ; pestilentia (classique) à basse époque, pestilentiarius, -tiōsus.

Pestilentus, à son tour, a été supplanté par pestilens, rebâti sur pestilentia d'après le type sapientia/sapièns. Au lieu de pestilentia, impossible dans l'hexamètre, Lucrèce emploie pestilitās (cf. differitās en face de differentia), sur lequel on a refait pestilis (d'après gracilis, gracilentus?, Arn.) et même pestibilis (cod. Just.). Les gloses ont aussi pestimus : λοιμοφόρος (d'après pessimus?)

Composés : pestifer, $-fer\bar{o}$, $-fic\bar{o}$, -nuntius (tardifs). Aucune étymologie claire.

-neta : v. pető.

petaminārius, -ī m. : danseur de corde. Hybride tar dif (Firm., Salv.) formé sur πετάμενος.

petasō, -ōnis m.: jambon (Varr., R. R. 2, 4, 10; Mart. 3, 77, 6), importé de Gaule, d'après Varron. Le grec πετάσων « jambon » (Athén.) peut provenir du lat n. Diminutif: petasunculus qui signifie à la fois « jambonneau » et « petit pétase ». Petasō semble de rivé de πέτασος « chapeau de voyage », en raison de la ressemblance de forme; cf. aussi petasō: linteum quo solent mulieres accingi (Gloss.). — De petasus: petasōtus « coiffé du pétase ».

petaurum, -In.: tremplin; balancier. Emprunt augr πέταυρον « balancier des danseurs de corde; tréteau ., De là petaurista m. « équilibriste »; petauristaius [le

gree dit πεταιριστής), avec suffixe latin; cf. petaminā rius, propolārius. Depuis Lucilius.

pelgo, inis f. : sorte de dartre ou d'éruption cuta-

-- 503 ---

jė (tumoris et composės : petīginōsus; dēpetīgō (Cat., pėrivės et kerpa, λειχήν; impetīgō : dartre vive, Lucil.), glosė λέπρα, λειχήν; impetīgō : dartre vive, impetīgo (doublet impetīx dans P. F. 97, 8; cf. appetāx et pendīgō), M. L. 4306; impetīginōsus (-gōpendix et pendīgō), M. L. 4306; impetīginōsus (-gōpendix et setatache aussi petīmen : ulcère à l'épaule des bêtes de somme; cf. Fest. 228, 1. Attesté depuis Navius et Lucilius. Formation en -men, comme dans ortains termes techniques ou rustiques.

ign raison de l'existence de petītus, etc., on pense à rapport avec le groupe de petō. La formation de petēgō serait pareille à celle de orīgō. Mais il reste à puver un fait précis qui rendrait compte du sens. Il et possible que petīgō ait été tiré secondairement du omposé impetīgō, dont on peut rapprocher la formation parallèle intertrīgō, et dēpetīgō, bâti en opposition sec impetīgō. Sur ces formes en -īgō, v. Ernout, Philogica I, 175 sqq.

petilus (petilis, Plt. ap. Non.), -a, -um: -um, tenue desile, dit Non. 149, 5, qui cite des exemples de Luciliss et de Plaute. Se retrouve dans une glose de Fessus, 224, 2, dont le texte est corrompu: petilam suram secam † (l. siccam?) et substrictam uolgo interpreta(n).

Jur. Scaeuola ait ungulam albam equi ita dici. A ce demier sens se rapporte la glose: petulus eques qui habe albos pedes, CGL V 608, 61 (Gl. Scal.); conservé as germanique: lombard fetil, etc. On ne sait s'il faut pratacher le nom propre Petilius et le nom d'une feur d'automne non identifiée, petellium, qu'on trouve dans Pline, 21, 49; v. André, Lex., s. u.

Le rapprochement avec petō, petītus demande à être appuyé par quelque fait propre à rendre compte du

petimen : v. petigō.

petiolus : v. peciolus.

petisium (mālum) n. : variété de pomme (Plin. 15, 19). Sans doute adjectif dérivé d'un nom propre.

peto, -is, -Iui (-ii), -itum, -ere : 10 « se diriger vers, ssayer d'atteindre », d'abord avec idée accessoire de violence ou d'hostilité « se jeter sur, attaquer » (sens physique et moral); cf. Cic., Or. 68, 228, gladiatores... plendo uehementer; Nux, 2, petere saxīs; de là : petīii attaque : -nes proprie dicimus impetus gladiorum, Serv., Ac. 9, 439 (sens classique, cf. Cic., Cat. 1, 6, 15, hen attesté à côté du sens plus fréquent de « demande »); pullcus (cf. hiulcus) : provocant, Serv., G. 4, 10, haedi plulci dicti ab appetendo, unde et meretrices petulcas |- prouocantes| uocamus; petulāns, participe d'un verbe petulo (cf. postulo, ustulo) : petulantes et petulci etiam spellantur qui proteruo impetu petunt laedendi alterius palia, Fest. 226, 4; petulanter, -tia; petīgō? (v. ce mot); ¹ par affaiblissement de sens « se diriger vers, gagner » : 1 Cyzicum, etc. (cf. dans Lucr. 3, 172, terrae petitus lefait d'atteindre la terre ») ; et, au sens moral, 3º « redercher, solliciter », cf. Sall., Ca. 25, 3, libidine sic uensa [Sempronia] ut uiros saepius peteret quam pete-🚾, sens qui apparaît dans le désidératif (rare ; Lucr., (k., Tusc. 2, 62, Fest.) petessō, -is (peticsō, puis tardilment petisco, par confus on de suffixes, cf. *capisso "(apisco); et enfin « demander » (alqd ab alqō; p. ut,

etc.), employé absolument dans la langue politique avec le sens de « solliciter un mandat, être candidat » et dans la langue du droit avec celui de « être demandeur », d'où petitor, -trīx, -tiō (qui chez Sénèque traduit ἔφεσις comme ezpetiblis traduit αἰρετέος), -tōrius (-tōrium n. « requête », Cod. Th.); petitus (rare), petituriō (création familière de Cic., Att. 1, 14, 7) et competō, -tōtor, -tōtō. Adjectif de basse époque : petāx (Vulg.), compar. adv. petācius (Avien., Arat. 1758). L'évolution sémantique de petō a un parallèle dans celle de rogō, qui du sens de « se diriger, se tendre vers » (cf. regō) est passé à celui de « demander, interroger ». Ancien, usuel. M. L. 6444. Celtique : britt. pedi, peden.

Les deux sens « attaquer, se diriger vers » et « solliciter, demander » se retrouvent dans presque tous les composés : appetō, -is : approcher (intrans. appetit diēs); attaquer; chercher à saisir; d'où appetēns, -tenter, appetitus, usités surtout au sein moral et dont le dernier sert à traduire le gr. δρμή (cf. Cic., Off. 1, 101), appetentia (= ὅρεξις), appetitiō (cf. Cic., Fin. 3, 23; Ac. 2, 24; Tusc. 4, 12), -tībilis, -tītor, mots savants. M. L. 546, 546 a.

competō: 1º se rencontrer avec; cf. competum, compitum « carrefour », M. L. 2099; compitālis et n. pl. Compitālia: dies attributus Laribus vialibus; ideo ubi viae competunt, tum in competis sacrificatur, Varr., L. L. 6, 25; compitālicius; 2º s'adapter, convenir à; d'où competēns, -tenter, -tentia; 3º solliciter en même temps qu'un autre: competere significat quod est honorem vel coniugium vel quiduis aliud adversus alium petere. V nde competitores, ut saepe, Non. 276, 10; competītiō.

 $d\bar{e}pet\bar{o}=d\bar{e}precor$ (un exemple de Tert., adu. Marc. 4, 20).

expető: 1º arriver (= accidő), e. g. Plt., Am. 174, ergo in seruitute expetunt multa iniqua (avec le datif; Mi. 393); 2º retomber sur (avec in), Plt., Am. 494-495, non par uidetur facere delictum suom, | suamque ut culpam expetere in mortalem ut sinat; 3º rechercher, désirer ardemment (ex- préfixe de renforcement), d'où expetibilis (Sén., Boèce), expetitor et le désidératif plautinien expetesső.

impetō: se jeter sur, attaquer (s'y rattache peut-être la glose obscure de P. F. 97, 10, inipite (l. impetite?) impetum facite. Rare, non attesté avant Lucain. Semble tiré secondairement de impetus. S'y rattachent les formations nominales:

impes, -tis m.: élan, assaut, choc, impulsion, instinct. Rare, poétique (Lucr.), doublet artificiel de impetus, dont certaines formes sont bannies de l'hexamètre, fait d'après praepes. Usité surtout à l'ablatif impété.

impetus, -ūs m.: même sens; mais beaucoup plus usité et très classique. Conservé en toscan et en ancien français. M. L. 4307. Formation étrange; on attendrait *impetitus, comme appetitus; cf. Cic., Off. 2, 3, 11, animalia quae habent suos impetus et rerum appetitus. L'haplologie de *impetitus > impetus soutenue par Wackernagel se heurte au fait que *petitus n'existe pas; cf., du reste, appetitus. Peut-être le mot, usité dans la langue militaire, aura-t-il été modelé sur des termes de sens voisin ingressus, incursus, impulsus, de ingredior, incurrō, impellō, qui avaient le même nombre de syllabes que le verbe correspondant (comme, inversement, in-

cesso semble avoir été fait sur incessus); cf., toutefois, gradus et gradior. De là impetuosus (tardif).

oppetō: synonyme de obire et employé comme lui, avec ou sans l'accusatif mortem, dans le sens de « affronter la mort, mourir ». Surtout poétique.

perpetō (tardif et rare); perpetūtus, synonyme de perpetuātus dans Sén., ad Luc. 40, 28.

praepetō: uniquement dans Lucr. 4, 1152, et dans Festus pour expliquer praepetēs auēs, F. 286, 16, nam antiqui praepetere (dicebant pro anteire); cf. P. F. 287, 10. V. praepes.

repetō: attaquer à nouveau (époque impériale); regagner, remonter à (sens physique et moral « se remémorer »); recommencer; redemander. Ancien, classique, usuel. M. L. 7222 a. D'où repetitiō, -titor; repetundae (pecūniae), terme juridique désignant l'action intentée contre un gouverneur de province prévaricateur; repetentia, Lucr. 3, 851.

suppetō: se présenter, venir sous la main (cf. sufficiō), être à la disposition de; d'où « être en abondance, suffire » (cf. succurrō, suppeditō). De là: suppetiae: ressources, aide, assistance; suppetior, -āris (Cic., Att. 14, 18, 2, et Apul.), tous deux de la langue familière.

A la même racine que petō se rattachent sans doute, outre les formes nominales compitum, impes, impetus, citées plus haut, les adjectifs composés perpes, perpetuus, praepes et propitius. V. ces mots; et peut-être aussi pessum, penna, petīgō et ses composés, hospes.

Un nom -peta figure comme second élément de composé dans hērēdi-peta, *oclo-peta (?) et quelques mots tardifs ou populaires (cf. lūcī-fuga, etc.). Arnobe IV 7, cite aussi une déesse Peta quae rebus petendis praesto est (?)

Le radical *pet-, qui figure dans plusieurs langues indo-européennes, pose des problèmes qui ne se laissent pas résoudre d'une manière sûre. Le grec distingue un groupe signifiant « tomber » et un groupe signifiant « voler ». L'un et l'autre sont de forme dissyllabique; mais, pour « voler », on a πετα-, πτα- et, pour « tomber », πετε-, πτη-, πτω-. Il y a, d'une part, πέταμαι, ἔπταν (ἔπτην) et ἔπτατο, ποτάομαι, etc., avec une forme thématique πέτομαι, ἐπτόμην pour « voler » et, d'autre part, πίπτω, ἔπετον (ἔπεσον), πέπτωκα, πεπτηώς pour « tomber ». — Pour « voler », le latin a uolare et la racine *pet- ne survit que dans le composé ancien praepes et dans des formes isolées et obscures, penna et accipiter. - Pour « tomber », il s'est fixé une forme *ped-, alternance de *pet-, qui ne survit qu'avec sa valeur figurée dans peiior, pessimus, pessum (c'est cadō qui a le sens de « tomber »); v. ces mots et le rapprochement avec skr. pádyate « il tombe », v. sl. pade « je tomberai ». - Le présent thématique indo-iranien pataindique un mouvement vif, pressé, un élan; ceci est net pour skr. pátati « il vole, il s'élance » et pour av. pataiti; d'un rebelle, il est dit en vieux perse ud-apatatā « il s'est soulevé »; dans l'Avesta, ce thème s'applique particulièrement aux êtres mauvais. C'est le sens que présente lat. petō, avec un développement qui le rapproche du sens de rogō. M. Vendryes fait remarquer que le gallois a hedeg « voler », dont la forme rappelle celle de rhedeg « courir ». Le hitte peta- (écrit pedda-) signifie « voler, courir, fuir ». - Sur les rapports entre

*pet- et *ped-, v. Wackernagel, Sitzsher. d. Berl. Alag.

d. Wiss., 1918, p. 301, ...
 L'ī de petītus, etc., est un élargissement du type de qu'on observe dans or-ī-gō, etc. (cf. petīgō?) à ωία de gr. ὁρίν (F)ω, etc.

de gr. ópiv (r) o., euc.

Le type de composé athématique praepes, perpes, atchaïque, n'a pas de correspondant en indo-iranien.

L'emploi avec valeur de nom d'action de formes nu nies de préverbes impetis, impete, impetibus est insollie.

Du reste, la formation de impetus n'est pas moins insollite; le seul substantif comparable est gradus; les deux mots forment une paire.

petorritum (petoritum, Festus), -I n.: voiture à quatre roues, d'origine gauloise. Cf. Fest. 226, 30 p. d. Gallicum uehiculum esse, et nomen eius dictum lessel existimant a numero quattuor rotarum. Alii Osce quod (h)i quoque pitora quattuor uocent, alii Graece, sed alaxios dictum. La première partie de la glose de Festius est seule à retenir; petorritum fait partie des nombreux noms de véhicules empruntés, avec les véhicules euxmèmes, à la Gaule par les Romains. Déjà dans Varon; cf. Gell. 15. 30. 7.

Sur petora, v. quattuor.

A en juger par irl. roth, gall. rhod « roue », ct. rota, le second terme aurait un o passé à i en latin, ce qui est phonétiquement normal; ct. llico. Mais on ne connaît pas la forme gauloise du mot et rien n'empèche de supposer qu'une forme ret- ou rit- de la racine ait passe en gaulois au nom de la « roue ». On ne peut décider.

petra, -ae f. : rocher, pierre ; cf. Fest. 226, 12 : petra. rum genera sunt duo, quorum alterum naturale sazum prominens in mare, cuius Ennius meminit lib. XI (Ann. 11, 365) : « Alte delata petrisque ingentibus tecta »... alterum manu factum, ut docet Aelius Gallus « petra est qui locus dextra ac sinistra fornicem † expleturusque † (explet usque, Madv.) ad libramentum summi tornicis ». Emprunt ancien au gr. πέτρα, peut-êtra d'abord dans la langue des marins; le mot latin est saxum, et petra est évité par les bons écrivains. Mais a dû être courant dans la langue populaire; usité dans la Vulgate (en jeu de mots avec Petrus, de Ilétpod) Panroman, M. L. 6445; cf. aussi 6445 a, petrarium; 6446. *petrārius; 6447, *petrica. Germanique : de petrāria, v. h. a. pfetarāri, etc.; en celtique : britt. pudrun, de *petrō?

Dérivés et composés: petraeus = πετραῖος; petrālis (Cass.); petrāria = parietina « pariétaire »; petrēnsis (Cael. Aur.); petrōsus (attesté dans Plinej; petrōnius (Grat. Cyneg. 202); petrabulum, déformation, à l'aide du suffixe -bulum, de gr. πετρόθολω (Not. Tir.); petrinus (langue de l'Ēglise) = πετρνος; petrapium « persil », calque de πετροσέλων, M. L. 6448; v. Isid. 17, 11, 2.

*petreia, -ae f.: p. uocabatur quae pompam praecedens in coloniis aut municipiis imitabatur anum ebriam, ob agri uitio, scilicet petris, appellata[m], P. F. 281, 4. Sans autre exemple. Mot peut-être étrusque, comme citeria. Cf. le nom propre Petreius.

petro, -onis m.: cf. Fest. 227, 1: petrones rustici i petrarum asperitate et duritia dicti. Mais ce n'est sans doite qu'une étymologie populaire. Dans Plaute, petrò i appliqué à un vieux bélier, mais le sens précis du se appliqué à un vieux bélier, mais le sens précis du se appliqué à la serie de la serie de

petulāns, petulcus : v. petō.

pexus, -a, -um : poilu, duveté (-m folium, Col. 11,

Dérivés : pexitās : duvet d'une étoffe (Plin.) ; pexāperivés : couvert d'un vêtement à longue laine (joint à gausapātus par Sén.) ; pexō, -is et repexō ; pexibarbus. y, pectō.

phaecasia, -ōrum (-sia f., Pétr.) n. pl.: souliers planes. Emprunt au gr. φαικάσιον (Sén.); phaecasiātus pētr.)

phagō, -ōnis m. : hybride dérivé de φάγω d'après dī. -ōnis (Varr.).

phalagga : v. palagga.

phalerae, -ārum f. (phalera n., Varr., Plin.): phalers, plaques de métal servant de décoration; bijoux; dinquant. Emprunt oral et populaire au gr. τὰ φάλαρα comme le montrent l'apophonie et le changement de genre.

Dérivé : phaleratus, d'où plus tard phalero, -as.

phantasia, -ae f. (fan-): idée, notion; et « fantôme, apparition; phase de la lune ». Emprunt au gr. φαντασία, qui a pénétré dans la langue populaire (cf. l'expression proverbiale phantasia non homo, Pétr. 38, 16), à l'époque impériale, et a persisté dans les langues romanes; cf. M. L. 6458, phantasia (pantasia, fandasia), et 6459, phantasiāre (*pan-). Même évolution dans phantasma = φάντασμα *phantagma, fr. fantôme, M. L. 6460; d'où phantasmor, -āris (Irén.), etc. Irl. fantaise. V. B. W. pantois.

pharetra, -ae f. : carquois. Emprunt au gr. φαρέτρα attesté depuis Virgile.

Dérivés latins : pharetratus (Vg.) ; pharetriger (Ov.).

pharmacum, -ī n.: poison, philtre; pharmacus, -ī m. empoisonneur » (Pétr.). Emprunt de la langue impériale au gr. φάρμαχου. Demeuré en roumain. M. L. 662.

pharos, -ī c. : phare. Emprunt de la langue impériale α gr. $\Phi \tilde{\alpha} poc$. M. L. 6463.

phasēlus (fa-), -ī m.: haricot; barque en forme de haricot. Emprunt au gr. φάσηλος (Catulle). De là: phasselus (faseolus, fasseolus, fassiolus) déformé parfois en passiolus; cf. Keller, Lat. Volksetym. 63. M. L. 6464. Il est inutile de supposer, pour expliquer cette dernière forme, un type ancien avec p correspondant à φ initial. Sur basēlus, corruption tardive de phasēlus, v. Isid. 19, 1, 17, et Sofer, p. 111.

Dérivé tardif : phasēlāria n. pl. : plat de fèves.

phāsiānus, -ī m. (et phāsiāna f.) : faisan. Adjectif

substantivé dérivé de *Phāsis*; attesté à l'époque impériale, cf. *Phāsiānae auēs*, Pline. M. L. 6465.

Dérivés : phāsiānārius, -nīnus.

philosophia, -ae f.: philosophie; philosophus, -ī m. (et philosopha): philosophe. Transcription du gr. φιλοσοφία, φιλόσοφος; philosophor, -āris (Plt., Enn.). Le mot est acclimaté de bonne heure, mais a toujours été senti comme étranger, de même que les dérivés. V. Nic. Stang, Eranos 11, 82 (superficiel). Irl. felsub, felsube.

phiala, -ae f.: coupe. Emprunt de l'époque impériale au gr. φιάλη, devenu dans la langue commune fiala, fiola (Schol. Juv. 10, 27) et passé sous cette forme en italien et en français (M. L. 6466) et en celtique : britt. fiol.

phlebotomus, -ī m.: lancette. Emprunt tardif au gr. φλεδοτόμος, latinisé en flebo-, fleu-tomus.

Dérivé: phlebotomāre (flebo-, fleu-), M. L. 6467 (v. fr. fliemme, fr. flamme). Passé aussi en germanique: angl. fleam, v. h. a. fliedma.

phlegma, -atis n.: flegme, humeur. Emprunt de la langue médicale au gr. φλέγμα (Pall., Vég.), passé dans la langue commune sous la forme fleuma (cf. sauma), flemma, et de là en roman. M. L. 6468.

phoba : tige d'une céréale de l'Inde (Plin. 18, 55). Mot étranger. I

phrenēticus, -a, -um adj.: frénétique. Emprunt an gr. φρενητικός (Cic., Diu. 1, 81), passé dans la langue commune avec métathèse (pher-, fer-) et de là en roman. M. L. 6471.

phrixiānus, -a, -um: de Phrixos; -a toga (Plin. 8, 195); désigne une sorte de laine de qualité supérieure. La graphie avec y provient d'un faux rapprochement avec Phrygés.

phrygiō, -ōnis m.: brodeur en or. Formation latine (Plt., Varr.) dérivée de Φρύγιος; cf. fullō, etc. Plaute a aussi phyrgiō (= sans doute *purgiō); cf. corcodillus. Dérivé: phrygiōnius (Plin. 8, 196). V. B. W. frise.

phthisis, -is f.: phtisie. Emprunt (Sén., Plin.) au gr. φθίσις. L'adjectif phtisicus est demeuré sous des formes populaires, *tisic, tisicus (cf. tisana), dans quelques parlers romans. M. L. 6472.

 $\mathbf{ph\overline{y}cis}$, -idis f. : gobie, sorte de poisson. De gr. φυχίς M. L. 6473.

phylactērium, -ī n. : phylactère. Emprunt tardif au gr. φυλακτήριον, Μ. L. 6473 a; filactērārius : porteur de phylactère (Cael. Aur.).

pīca, -ae f.: pie, M. L. 6476 (pīca et *peica); pīcus, -ī m.: pivert, oiseau prophétique consacré à Mars, pīcus Mārtis, cf. Non. 518, 30. Ancien (Plt.). M. L. 6484 a. Celtique: irl. becc. V. B. W. pic, pie. Sur Picēnum, Pīcentes, v. Kretschmer, Glotta, 14, 86. — Il est à remarquer que la forme en -ā et la forme en -o désignent non une femelle et un mâle, mais deux oiseaux distincts.

Cf. aussi M. L. 6484, *piculus, et *pikkare « piquer », 6495.

Ombr. peico « pīcum », peica « pīcam »lindiquent la forme ancienne. Pas plus d'étymologie claire que pour

parra. On rapproche skr. pikáh, qui désigne une sorte de coucou, et all. Specht.

picea : v. pix.

Picumnus, -i m. : ancienne divinité italique, jointe à Pilumnus (v. ce mot), qui présidait avec son conjoint aux rites du mariage; cf. Varr. ap. Non. 528, 11 : Pilumnus et Picumnus di praesides auspiciis coniugalibus deputantur. Varro de Vita Populi Romani, l. II: 'natus si erat uitalis ac sublatus ab obstetrice, statuebatur in terra, ut aspiceretur rectus esse : dis coniugalibus Pilumno et Picumno in aedibus lectus sternebatur.' Rattaché à pīcus, comme Pīlumnus à pīlum, ou à Pīcus, fils de Saturne, roi mythique du Latium, père de Faunus (v. Vg., Aen. 7, 48) et aïeul de Latinus ; tout ceci très obscur. La finale de ces noms rappelle celle de noms étrusques. Vertumnus, Vitumnus, Volumn(i)us, etc., et leur généalogie est étrusque; v. Ernout, Philologica I. p. 33; Benveniste, BSL 34, 11 sqq.; St. Etr. 7, 254; v. Blumenthal, P. W. Realencycl. XX, 2.

*picus? ou pix, -cis? : mot qui figure seulement dans Plt., Au. 701, picis (sic BD ici cum spatio init. et rasura post alterum i E) diuitiis qui aureos montes colunt | ego solus supero. Nonius, qui glose le mot, p. 152, 6, lit pici dans le texte de Plaute, et son lemme porte picos ueteres esse uoluerunt quos Graeci gripas uolunt. — De ce substantif dérive un adjectif picatus que Festus, p. 226, 2, cite en donnant l'étymologie : picati appellantur quidam quorum pedes formati sunt in speciem sphingum, quod eas Dori qixas uocant; cf. aussi P. F. 293, 13: patellae, uasula parua picata. Emprunt ancien à un grec dialectal. Sans autre exemple.

piger, -gra, -grum: lent; d'où « paresseux ». Le premier sens apparaît dans le vers d'Accius, Chrys. 267, cité par Non. 153, 33 sqq.: melius pigrasse quam properauisse nefas. A l'adjectif piger s'apparente l'impersonnel piget, piguit et pigium est, pigère, dont le premier sens « faire lentement, à contre-cœur » est attesté par l'abrégé de Festus, P. F. 235, 3: piget interdum protardari, interdum pro paenitere poni solet. Piget s'est ensuite spécialisé dans le sens moral de « être fâché, affligé de; regretter » (souvent joint à pudet). Ancien, usuel, classique. M. L. 6487.

Dérivés et composés: pigritia (classique), M. L. 6493; pigrēdō (Vulg.) et pigritidō (Greg. M.); pigritās (Gloss.); pigror (Lucil.); pigreō, -ēs; pigrēscō, -is; pigrē, -ās et pigror, -āris; pigritō, -ās; pigritor (Vulg.), M. L. 6491, 6492; repigrō (tardif; formé d'après retardō); impiger, -gritia, -gritās, -grābilis (Gl.); impigēns (Gael. Aur.); pigrē/aciō.

Aucune étymologie claire.

piget : v. piger.

*pigiciaca (sc. sacra) n. pl.: mot obscur de Pétrone, 140, 5, de sens obscène, qui rappelle gr. πυγίζειν et, pour la finale, Isiaca, etc.; v. pūga.

pignus, -eris (et-oris) n.: terme de droit, gage fourni par le débiteur à son créancier; pignus capere, pignoris capiō. Dans la langue commune a pris le sens général de « gage, preuve, assurance »; dans la langue poétique de l'époque impériale, pignora désigne les « gages de l'amour », c'est-à-dire les enfants, et s'est applique suite à toute personne chère. L'antiquité du mour peut-être attestée par la forme antérieure au rhotair pignosa, citée par F. 232, 21, si ce n'est pas un la archaisme (on attendrait pignesa). Usuel. M. L. 600

-- 506 **--**

Dérivés et composés : pignerō, -ās (pignorō, siod., passé dans les langues romanes, M. L. 60 « donner en gage » et dē- (Lex Sal.), op., re-pigner pigneror, -āris « prendre en gage »; pignerāur m. 1 prend en gage »; -tiō, -tīcius; pignerārius, - ([ttal.).

Le suffixe complexe *-n-es- fournit des termes jurdiques relatifs notamment aux biens. Ainsi, le sansid a rēknah « héritage, propriété ». En latin même, d'au tamment fēnus, mūnus et, pour un mot fait à date rai tivement récente, facinus. Si l'on rapproche pingi pignus aurait été originairement une marque faite pofixer le souvenir d'un engagement pris; simple hypethèse.

pĭla, -ae f.: balle, boule, pelote, etc. (v. André, La. s. u.). Ancien, usuel. M. L. 6498. Geltique: britt. pd Germanique: all. Pille, angl. pill, etc.

Dérivés et composés: pilula: petite balle, pelot pilule (Plin.), M. L. 6507; pilārius: jongleur; pilocrepus: joueur de paume (qui fait résonner la balle praepilātus: emboulé (se dit d'un trait, d'une point de flèche, etc.); praepilō.

Le rapprochement avec pilus — parce que la balle est bourrée de crin — doit être une étymologie populaire: pilae effigies uiriles et muliebres ex lana, dit Fatus, P. F. 273, 7.

pīla « mortier » : v. pinsō.

pīla, -ae f.: pile, pilier; spécialement « brise-lame, jetée », M. L. 6497, et 6500, pīlāre (neutre d'un adjecti *pīlāris), d'où provient aussi, par le germanique, le finn. pilari; cf. v. h. a. pfilārī « Pfeiler », de pīlārium.

Dérivés : pīlātim : en forme de pilier; dans la langue militaire, « en colonnes serrées » (par opposition à passim); pīlārium : assise de pierre faite pour recevoir les cendres des morts recueillies dans da urnes funéraires.

pīlō, -ās: enfoncer comme un pilier, planter, empiler; cf. Host. ap. Seru. in Ae. 12, 121: hastam pilans prae pondere frangit, où Servius note: «pilans. i. e. figens; pīlātus: -m agmen, quod sine iumenti incedit, sed inter se densum est, quo facilius per inquiora loca tramittatur, Varr. ap. Seru. in Ae. 12, 121. Cf. aussi Enn., Sa. 4, inde loci liquidas pilatasque aetheris oras/contemplor, où Servius note « firmas d stabiles significat, et quasi pilis fultas ».

Du sens de « empiler » pīlāre est passé à celui de « entasser » et, par suite, « piller, voler », qui n'est attesté que dans Ammien Marcellin; mais pīlātrīz est dējà dans Titinius, R³ 76, cité par Non. 102, 4, pilatriz palii. Ce sens de « voler, piller » est surtout fréquent dans les composés : compīlō, qui dans la langue littéraire s'est dit d'un écrivain qui en pille ou plagie un autre; cl. Hor., S. 1, 1, 121, d'où compīlātor, compīlātiō (le sens de compīlō « rosser » dans Apulée, Met. 7, 18 et 9, 2, semble se rapporter à pīlum « javelot » ou à pīla « mor

sur compilō ont été formés expīlō, M. L. 3047; the(1); sur compilō ont été formés expīlō, M. L. 3047; 47, 18, 1, 1, expilatores, qui sunt atrociores fures, d. 1) or compositor, in opus publicum dari solent; expīlātio 1. λοποδόται, in opus publicum dari solent; expīlātio 1. λοποδόται, in opus publicum dari solent; experior, surpīlō, mlaus) « piller secretement, dérober » (cf. surripiō, mlaus) « piller » cans doute etc.] λαιεί (conservé partiellement en roman, M. L. populaire; conservé partiellement en roman, M. L. populaire un verbe *pillāre, M. L. 6503; de même angl. etc. partiellement en roman en conservé partiellement en roman partiellement en ro

plien.

pas d'étymologie sûre. On a rapproché osq. ehpeipas d'étymologie sûre. On a rapproché osq. ehpeipas et jatas et (Vetter, Hdb., n. 80), qu'on traduit par « *explatas sunt », c'est-à-dire « ërectae sunt »? Souvent plata e pinsō et identifié à pila « mortier », mais rapproché de pinsō et identifié à pila « mortier », mais sens diffèrent.

**pilates: genus lapidis. Cato (Or. 5, 17): «lapis canjdior quam pilates », P. F. 273, 5. Sans autre exemple. Le rapport avec osq. ehpeilatasset (v. pīla) estîtrès douteux.

pflentum, -I n. (pūlēns, -lentis, Ven. Fort.): voiture de gala à quatre roues, qui servait au transport des natrones dans les cérémonies publiques; v., entre gutes, Vg., Ae. 8, 665-666. Mot gaulois, comme carantum; cf. Porphyr. ad Hor. Epist. 2, 1, 192.

pilleus (pilleum n.; les formes avec -ll- sont mieux attestées que la graphie pileus; cf. Stolz, Hist. gram. I 1961, -I m.: 1° bonnet d'homme, de caractère rituel, fui originairement d'une peau de brebis non rasée, que portaient les pontifes, les slamines, les Saliens et que l'on donnait aux esclaves en signe d'affranchissement; symbole de la liberté, désigne par métonymie la liberté gle-même: seruos ad pilleum uocare, T.-L. 24, 32, 9; gooiffe du nouveau-né. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 6504.

Dérivés : pilleātus, -a, -um; pilleolus (-lum), -ī; pilleolātu (ūua); pilleō, -ās (bas latin).

Cl. pila et pilus? On pense, d'autre part, à gr. πίλος (eutre » Nombre de termes, généralement techniques, a-eus sont sans étymologie et suspects d'être emprunts: balteus, clipeus, puteus (v. ce dernier).

pilo, -as : v. pīla.

pllum « pilon » : v. pinsō.

pllum, -i n.: javelot. Arme de jet, ancienne en Itale, mais d'origine contestée; cf. Couissin, *Les armes* mmaines, p. 20 sqq. A fourni l'all. *Pfeil* (v. h. a. *pfil*, #]; en celtique: gall. *pil-wrn* « trait ».

Dérivès: pīlānus: soldat armé du javelot qui comhattait au troisième rang, triaire; d'où antepīlānus: soldat des deux premiers rangs; praepīlātus (Amm.); a hasta

Des expressions prīmum pīlum « premier manipule is triāriī », centuriō prīmī pīlī « centurion du premier mipule des triāriī » a été tiré un substantif prīmipīlus in primipīlus in a fait croire à l'existence d'un substantif pīlus. Siden écrit, Calig. 44, 1, plerisque centurionu... prim pīlos ademit. De prīmipīlus dérivent prīmipīlāris, in primipīlātus, -ūs.

A pīlum se rattache peut-être pilumnoe, attesté dans Iglose de Festus 224, 4 : pilumnoe poploe in Carmine ^{Ular}i, uelut pilis uti assueti, uel quia praecipue pellant hostis. Cf., toutefois, le suivant. Pour $comp\bar{\imath}l\bar{o}$ « rosser », v. $p\bar{\imath}la$.

Pas d'étymologie sûre. Peut-être identique à pīla « pilier », employé par plaisanterie dans la langue des soldats? En tout cas, le rapprochement a pu se faire par étymologie populaire.

Pīlumnus, -ī m. : ancienne divinité italique, jointe a Picumnus (v. ce mot). « P. forme avec Deuerra et Intercidona une triade qui protège le nouveau-né contre les attaques de Silvain, le démon de la forêt. Aussi, dans la nuit de l'accouchement, trois hommes passent; l'un frappe le seuil d'une hache (intercīsiō), l'autre d'un pilon (pīlum), et le troisième balaie le seuil (deuerrere). Ces très anciens usages (St Aug., Cité de D. VI 1. d'après Varron) paraissent avoir produit les trois dieux. Pilumnus était encore un dieu de la campagne; il passait pour avoir inventé le pilon (pīlum) qui sert à brover le grain. On lui donnait le nom de Stercutius quand on le considérait comme l'inventeur du fumage des terres : cette invention était attribuée aussi à Picumnus. Pilumnus est le père de Daunus, père de Turnus. Picumnus a une individualité beaucoup plus vague et paraît être un simple reflet de Picus » (Lejay, note de l'Énéide X 76). - A été mis de bonne heure en rapport avec pīlum, peut-être par étymologie populaire; v. pinsō.

pilus, -ī m.: poil, cheveu. Les deux sens sont bien attestés; cf. Ov., A. A. 3, 194, duris aspera crura pilis, et Sén., Tranq. An. 8, 3, non minus molestum esse caluis quam comatis pilos uelli; mais celui de « poil » est plus fréquent. Diffère de capillus en ce que celui-ci est plutôt un collectif, pilus désignant, au contraire, le poil ou le cheveu pris isolément. Pilus s'emploie, généralement avec une négation, comme notre « pas un cheveu; il s'en faut d'un cheveu, etc. », pour désigner une chose de peu d'importance : non facere pili; ne pilō quidem, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6508. Celtique : irl. bil; bret. arm. paluéha « pesseler », de *piluccāre?

Dérivés et composés: pilō, -ās: se couvrir de poils (Afran., Novius) et « épiler » [Mart.]; cf. P. F. 225, 4: pilat, pilos habere incipit; alias pro detrahit pilos, a quo depilati (cf. populor et dēpopulor, etc.); le second sens seul est demeuré dans les langues romanes, M. L. 6502; pilōsus, M. L. 6505; pilūtus; dēpilō, -ās, M. L. 2571; dēpilis; expilor (?), Lucil. ap. Non. 95, 15; piligerō, -ās (Mul. Chir. 569). Cf. encore pilāmen, M. L. 6499; ālipilus, v. āla.

Aucun rapprochement valable. Il n'y a pas de terme indo-européen commun pour cette notion.

pimpinella, -ae f.: plante médicinale, pimprenelle? (Dynamid. 2, 25). M. L. 6508 a, *pimpernella. Forme populaire à redoublement, d'origine inconnue. V. R. Hakamies, Neuphil. Mitt., 1950, 34 sqq.

pina (pinna), -ae f. : pinne marine (coquillage). Du gr. πίνα, πίννα. Passé en germanique : v. angl. pincwincle.

pincerna, -ae m.: celui qui mélange les vins, échanson. Mot vulgaire et tardif emprunté à gr. πιγκέρνης (de πίνω et κεράννυμι; sur la forme grecque, v. He-

raeus, Kl. Schr., 190 sqq.), servant à traduire l'hébreu masech; cf. CGL V 233, 26,

Dérivé : pincernor, -āris.

pingō

pingo, -is, pinxī, pictum, pingere: broder (avec des fils de différentes couleurs), tatouer : pingere acū, Ov., M. 6, 23; textile stragulum, magnificis operibus pictum, Cic., Tusc. 5, 21, 61; picti Geloni, Vg., G. 2, 115; et « peindre » (sens propre et figuré « colorer, embellir ») : tabula picta, Cic., Brut. 75, etc., sens conservé dans les langues romanes. Le picti... lacerti de Vg., G. 4, 13, rappelle le πίγγαλος « lézard » d'Hésychius. Ancien, usuel. M. L. 6512.

Dérivés et composés : pigmentum : matière colorante, fard, couleur, M. L. 6488, pigmentum; pictor (cf. Fabius Pictor), M. L. 6481 b; pictio (comme fictio. Gloss.); pictorius; pictoria, pictoricius (tardifs); pictūra, M. L. 6482; pictūrātus et pictūro, -ās; pictilis : brodé (Apul.) ; appingō : ajouter par la peinture (cf. affingō); compingō (très rare, sans doute évité par suite de son homonymie avec compingo de pango); dēpingo (cf. dēscrībo) : dépeindre; expingo; repingo (tardif). Cf. aussi M. L. 6481, *pictare, et 6481 a, *pictārius; *expingere « éteindre », M. L. 3049.

Un type radical *peig-, avec la gutturale du type -gest attesté en sanskrit par pinkte « il peint » (mot de glossaire), pingah « brun rouge », pinjarah « jaune rougeâtre » et sl. pěgů « tacheté ». Le présent pingō à nasale infixée, en face de pictus, etc., s'y rattache naturellement; le perfectum pinxī est secondaire, indiquant l'absence d'un ancien parfait (une confusion avec pepigī, de pangō, a été en tout cas évitée).

Cette racine rappelle le groupe plus largement attesté de *peik' « orner », soit en « écrivant » soit en « étendant de la couleur » : skr. pimcáti « il orne », av. paēsō « ornement » et « lépreux », tokh. A pekant- « peintre », lit. pëšiù, pëšti « peindre, tracer des lignes », paīšas « tache de suie », v. h. a. fēh « bigarré » (all. « bunt »), got. filufaihs « πολυποίκιλος », gr. ποικίλος. Cette racine fournit la désignation de l'écriture dans : v. perse niyapaišam « j'ai écrit », v. sl. pišo, pisati « écr re », v. pr. peisāi « il écrit », tokh. B pinkam « il écrit ». L'existence de pingo a pu être favorisée par fingo.

pinguis, -e : gras (sens propre et figuré) et « qui rend gras »; cf. Ov., Rem. Am. 206, et pingui membra quiete leuat : par suite « fertile, fertilisant », « riche » (cf. laetus); ou encore « lent, lourd, stupide » : pinguis Minerua = crassa Minerua. Ancien (Enn., Plt.), usuel; mais, concurrencé par crassus que soutenait grossus, pinguis n'a subsisté que dans quelques dialectes italiens. M. L. 6513.

Dérivés et composés : pingueo (tardif); pinguesco et compinguesco; impinguo, -as (puis pinguo, -is, Sid.) et impinguis ; pinguefaciō, -fiō ; pinguificō ; pinguēdo; pinguitūdo; pinguitia, -ties (Arn., Apul.); pinguāmen (Ital., Cypr., d'après laetāmen); pinguōsus; pinguiculus (Front.); pinguiusculus (Sol.); pinguiārius (Mart.).

Le p- initial exclut le rapprochement avec skr. bahúh « abondant, nombreux » (bámhīyān), gr. παχύς « épais, gros, fort, riche », lett. biezs « gros, serré », etc.; du reste, aucun des mots du groupe ne signifie « gras ». D'autre part, on n'arrive à rapprocher le groupe de D'autre part, on n autre groupe de gr. πίων « gras », skr. ptoā, que par des hypothèses 10. gr. πίων « gras », sar. ρον », at reposer sur un aucien cées. L'adjecui puigan un ancien *pngu- dont aucun autre représentant n'est connu sant populaire *pngu- dont aucun aust of the mot populaire, commu sant doute parce qu'il s'agit d'un mot populaire, comme la

Sur hitt. panku « tota¹, complet, en masse », v. Bens veniste, Language, 29, p. 258.

pinna, -ae f. : plume, et aussi « aile » (dans ce sens se confond avec penna, dont il n'est peut-être qu'une variante dialectale); les manuscrits de Virgile les plus anciens ont constamment pinna (v. le Virgile de Sal badini, G. 1, 398; les manuscrits de Lucrèce ont plus souvent penna); le sens de « plume » apparaît bien dans Pline 11, 96, pinnarum caules omnium caui. A servin désigner dans les langues techniques tout objet en forme de plume ou d'aile : aigrette de casque, nageoire (dis aussi pinnula); lobe du foie (Vulg., Aug.); pale du gouvernail (d'où pinnāria « gubernaculorum partes nuiores », Non. 79, 15); palette de roue hydraulique registre d'orgue; créneau d'une muraille : pinnas muro rum, pennas auium dicimus, distinguent les grammal riens, cf. Caper, GLK VII 100, 17; « pinacle » (et pin nāculum), d'où *pinniō « pignon ». Ancien (Plt.), usua Panroman, mais concurrencé par plūma. Cf. M. L. 654 pinna; 6515, *pinnaculum « panache »; 6516, *pinnio 6516 a, pinnula « cil »; *subpinnium, 8387 a

Composés : pinnipēs (Catul.) pinnigerō (pen-), Vulga pinnirapus, Juv. 3, 158, où le scoliaste note : pinnirapos autem dicit lanistas ex habitu gladiatorum, quia post mor tem retiarii pinnam, i. e. manicam rapit, ut ostendat no pulo se uicisse.

La forme pinnō: πτερῶ (Gloss.) se confond aven penno(r).

Sur l'existence (douteuse) d'un adjectif *pinnue « aigu, pointu » auquel se rattachait pinna, v. Quintilien cité à l'article penna, sous bipennis.

Pinna (pina) « pinne marine » est emprunté au gren Pas d'étymologie claire. La seule étymologie qui serait plausible, le rapprochement avec le groupe de all. spitz « pointu », ne concerne que la racine et oblige à supposer que le sens particulier de « créneau » serait seul ancien. V. penna.

*pīnsiō, -īs, -īre : v. le suivant.

pīnsō (pīsō), -is, pistum, pīnsere : piler (le grain), «pis lum quod eo far pisunt, a quo ubi id fit dicitur pistrinum Varr., L. L. 5, 138; « brover ». Un mparfait pinsibant est dans Ennius cité par Varron, L. L. 5, 23; on en a conclu à l'existence de pinsio, -ire, non autrement attesté. Peut-être faut-il lire simplement pīnsēbant dans Varron; Ennius emploie sûrement pinsunt, A. 351. Parfait mal attesté : pīnsuī (d'après moluī; cf. Pomponius, 187-188, dans Ribbeck, Fgm. com.) et pīnsī. A côté de pistum sont signalés aussi les supins pinsum et pīnsitum. Nonius, 163, 15, cite un doublet en -ā-, pīnsare ou pisare, dans Varr., R. R. 1, 63 (cf. pisat, pisare dans les Gloss., et fodare à côté de fodere); c'est à lui que se rattacheraient pînsuî et pînsitum; il a survecui dans les langues romanes, M. L. 6517, pī(n)sāre, à côté des formes dérivées *pinsiare, 6518, pistare, de basse époque (Vég., Apul.), 6536, et compistare, 2098. V B. W. piste.

onis m. : mortier (Marc. Empir.); vila f. : plso, orme féminine à noter), M. L. 6496; pīlum : motier points of diminutif pistillum (pistillus), M. L. 6537; plon et son. (pistutus), M. L. 6537; celui qui pile le blé pour en faire du pain », et pala suite « boulanger », M. L. 6539; pistrīx (Lucil.); par la suisc. 12, pinsere : tundere uel molere. Varro Ταρῆ d Non. 125, and rec pistorem ullum nossent, nisi eum Hournou (2-1). Idem de Vita Populi Roed n pista a nec pistoris nomen erat, nisi eius qui ruri pane du. Nominati ita eo quod pinsunt ». Pline, 18, o puscua ». Fine, 18, 18, 10, nous apprend que, jusqu'à la guerre contre Persée, 107, nous arranged a Rome de boulangers vendant au public faire le pain était le travail des femmes.

Borivés de pistor : pistorius, pistorālis (Gl.), pistoriaus (-cium opus « pâtisserie »); pistoriēnsis; pistrīnum: Habord « endroit où le blé était broyé dans un mortier au moyen d'un pilon »; puis « moulin à blé » et « bouau moj ... jairīna : boulangerie, formes substantivées Jun adjectif pistrīnus, M. L. 6541 (le sens de « pétrin » ne semble pas attesté en latin, qui emploie magida. doù fr. dial. maie; v. B. W. pétrin; le germanique a a h. a. pfistūr, pfistrīna) ; pistrīnālis ; pistrīnārius (Dig.) meunier », conservé dans les langues romanes avec la sens de « boulanger », M. L. 6540; pistrilla (Tér.); nistura (Plin.). Le français « pétrir », M. L. 6542, remonte a pistrire attesté en bas latin (Not. Tir. 94, 84, Gl. de Reichenau), que M. Niedermann, N. Jb. f. d. kl. Alt. 29. 330. a expliqué comme étant dérivé de pistrix (d'après nurix, nurire). V. Meringer, Wörter und Sachen I (1909), p. 3 sqq.

A pistellum remonte irl. pistul, britt. pistyll.

La racine *peis- s'applique à la technique du « pilonnage » à l'aide d'un « pilon et d'un mortier » et désigne aussi le décortiquage; elle s'oppose ainsi à la racine qui désigne la mouture à l'aide d'une pierre : « moudre », qui est en latin celle de molere. Par skr. pinásti « il écrase », en face de pistáh « écrasé », on voit que la forme à nasale infixée lat. pīnsō peut être ancienne, en face de pistus (l'ombr. pistu est douteux; v. Vetter, Hdb., p. 205). Av. pisant- indique l'acte d'un oiseau de proie déchirant une proie avec son bec, « par le haut ». Lit. pisù, pisti « coïre » n'a gardé que le sens obscène dont un équivalent se retrouve dans lat. molo (d., toutefois, peut-être Pīlumnus). Tandis que le nom slave pesta (attesté dans plusieurs dialectes slaves) et lit. pëstà (acc. pësta) du « mortier » est féminin comme pīla, le nom slave pestu (cf. lit. pēstas) du « pilon » est masculin, à la différence de lat. pilum, neutre en qualité de nom d'instrument. Pour le verbe, le slave a plrati « heurter, pousser »; et l'on a, d'autre part, piseno « farine », pišenica « céréale ». — Le sens de « décortiquer » est en évidence dans lit. paisau, paisyti « battre des grains pour les débarrasser de la balle » et dans v. h. a. fesa « balle (du grain) ». — Le grec a une initiale πτ- dans πτίσσω (avec -σσ- expressif dans un mot technique) « j'écrase avec un pilon, je mouds », πτισάνη orge mondé » (avec simplification de -oo- en -o-).

pinus, -ī (et -ūs, abl. pīnū; gén. et dat. abl. pl. pīnōrum, pīnīs; cf. Enn., A. 190 et 490) f. : pin; et par métonymie, en poésie, tout objet fait en bois de pin : vaisseau (cf. alnus), torche, bois de lance, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6519. Germanique : ags. pinhnutu; celtique : irl. pion, britt. pinwydd.

Dérivés et composés : pīneus, M. L. 6511; d'où pinea et pineum : pomme de pin, pignon ; pinētum : pinede, M. L. 6510; pīni-fer, -ger; pīnāster « pīnus siluestris » (cf. oleāster); pīnāstellus, -lum = peucedanum. Tardifs : pīnālis, pīnicus, pīnicellus.

On rapproche skr. pîtu-dāruh, qui désigne une sorte de « pin », c'est-à-dire un arbre résineux : le premier terme semble se retrouver dans le dérivé lat. pītu-īta (v. ce mot) et dans gr. πίτυς « pin » (avec i). La formation en -u- de pīnus rappelle celle de πίτυς. V. Benveniste, BSL 51 (1955), p. 30.

pipātio : v. pīpilo.

piper, -eris n. : poivre; poivrier. Ne semble pas attesté avant Varron. Panroman. M. L. 6521 et paneuropéen, Germanique : v. h. a. pfëffar, v. b. all. pepar et finn. pippuri; celtique : irl. pipur, scibar; britt. pebr.,

Dérivés : piperātus : poivré ; piperātum ; poivrade ; piperātārius; piperātōrium: poivrier; piperīnus, attesté dans Isid. 19, 10, 8, piperinus (scil. lapis) subalbidus cum punctis nigris, durus atque fortissimus : pépérin, M. L. 6521 a; piperacius (lapis, Grom.); piperītis; pipereus (Orib.); piperoterārium « moulin à poivre » (Gloss.).

Piper est un emprunt commercial, cf. gr. πέπερι, qui. lui-même provient de l'Orient : le sanskrit a pippalī f. « grain de poivre », dont l'1 appartiendrait à l'Inde orientale, tandis que le mot grec et latin viendrait de l'Inde de l'Ouest, où r est normal.

pīpilo, -ās, -āre; pīpio, -īs, -īre; pīpo, -ās, -āre; pip-(p)io, -as, -are: onomatopées signifiant « pépier, piauler (ce dernier de piulare, M. L. 6551), piailler, glousser »; cf. M. L. 6522, pipilāre (avec i); germanique : v. h. a. pfīffa, etc.

Formes nominales : pīpiō : jeune oiseau qui piaule (Lampr., Alex. Sev. 41, 7); pipiones, pulli columbarum (Gloss.); cf. M. L. 6522 a, pīpiō et *pibio > fr. pigeon; v. B. W. s. u.; pipiunculus: accipiter, accipitor (Gloss.); pipizo, -onis m. : petit de la grue; pipatio, -onis f. : clamor plorantis lingua Oscorum, P. F. 235, 11; pīpulum (pīpulus): criaillerie, charivari; cf. Varr., L. L. 7, 103, [Plautus] in Aulularia (446): « pipulo te differam ante aedis », i. e. conuicio, declinatum a pi\(p\)atu pullorum. Faut-il rattacher * $pi(p)p\bar{o}$, - $\bar{a}s$, * $p\bar{i}p(p)a$, d'où proviennent les mots du type fr. pipe, M. L. 6520 (cf. B. W. s. u.); irl. pib, etc.?

Cf. titio, titiunculus. Les formes en pip(p)-sont fréquentes dans les langues indo-européennes : skr. pippaka, pippīkah « sorte d'oiseau », gr. πίπος, πιππίζω, etc. Pīpilō rappelle sibilō pour la formation.

pipinna, -ae f.: parua mentula (Mart. 11, 72, 1). Mot enfantin; cf. pisinnus. Pour le redoublement, cf. fr. pipi, pipine, etc. Voyelle i caractéristique. Pour le sens, cf. fr. familier oiseau « mentula » (dē puerīs).

pīrāta, -ae m. : pirate; pīrāticus : de pirate. Emprunt au gr. πειρατής, πειρατικός non attesté avant Cicéron. Le terme latin est praedo maritimus ou praedo seul (joint et opposé à latro, Caes., B. C. 3, 110). Irl.

piretrum, -I n. : transcription latinisée du gr. πύρε-

θρον, avec même suffixe que dans mulcetra. L'i est peut-être dù à un faux rapprochement avec pirum.

pirus, -ī f.: poirier; pirum: poire, M. L. 6525. Ancien (Caton). Panroman et passé en celtique: britt. per, et en germanique: v. h. a. bira, etc., M. L. 6524, et *pirula, M. L. 6523 (cf., toutefois; B. W. perle).

piracium (-tium), -ī n.: poiré (tardif; sans doute formé sur uīnāceum, -cium); pirastrum « poire sauvage ».

Emprunt à une source inconnue — comme tous les noms d'arbres fruitiers (v. mālum, etc.) — qui a fourni, d'autre part, gr. ἄπιος « poirier », ἄπιον « poire », sans que l'on voie d'où vient la différence portant sur l'a-initial du mot grec. On partirait de *piso-; le traitement de -is- ne concorde pas avec celui qu'offre serō; mais il s'agit d'un emprunt.

piscis, -is (i) m.: poisson. Usité de tout temps. Panroman et passé en celtique. M. L. 6532; V. B. W. s. u.

Dérivés: piscor, -āris: pècher, M. L. 6526 (et germanique: v. h. a. pescān, etc.), et ses dérivés piscātor, -trīx, M. L. 6528, 6530; piscātiō (tardif et rare); piscātōrius, M. L. 6529; piscātūs, -ūs (classique); piscātūra; expiscor: « est diligentissime quaerere ubinam pisces lateant: ergo tractum uerbum a piscatoribus », Don., ad Ter. Phorm. 382; piscārius, -a, -um; subst. piscārius « poissonnier »; piscāriu « marché aux poissons », M. L. 6527; piscīna f.: vivier, piscīne, M. L. 6531, d'où piscīnārius; piscīnēnsis; piscēus, M. L. 6533; pisculentus; pisceus, -a, -um (Cassiod.); pisciculus, -ī et *pisculus, M. L. 6533 a; pisciunculus (Anthim.); piscicapus, -ī m.; piscīsalsus (Ed. Diocl.)? porcopiscis, M. L. 6664; piscāriola: χαμαιπίτυς (Plin. Valer.). Celtique: britt. pysc, pyscod, piscadur.

Il n'y a pas de nom indo-européen commun du « poisson ». Certains noms sont propres à un groupe, ainsi skr. mátsyah, av. masyō ou sl. ryba, d'autres à de petits groupes dialectaux: gr. lχθūς, arm. juhn et lit. žuvis. Lat. piscis diffère de la forme thématique de got. fisks, etc., et irl. iasc a un autre vocalisme. Ces trois mots sont apparentés, mais le détail des formes ne concorde pas.

pisinnus (pitinnus), -a, -um, adj.: petit (Marcell., Peregr. Aeth.); substantif pisinnus, -a: petit garçon, petite fille. Cf. Labeo ap. Schol. Pers. 1, 4: crudum manduces, Priamum Priamique pisinnos (cf. Il. 4, 35) et App. Probi: pusillus non pisinnus. Sans doute mot du langage enfantin; cf. pipinna, pitulus, pitinnus, *pititus et pūsus, pusillus. M. L. 6550, pīsinnus, pitzinnus. B. W. petū.

pistillum; pistor: v. pinsõ.

pistrīx, -īcis f.: sorte de monstre marin, scie, espèce de squale; nom d'une sorte de navire; constellation de la baleine. Rare, surtout poétique. Déformation, sans doute par étymologie populaire, du gr. πρίστις, dont la transcription correcte pristis est, du reste, attestée. Virgile emploie pistrīx comme nom commun dans la description de Scylla, Ae. 3, 427, postrema immani corpore pistrix, et Pristis comme nom propre pour désigner le vaisseau de Mnesthée, Ae. 5, 116, uelocem Mnestheus agit acri remige Pristim. Composé: pistriger (Sid.).

pisum, -ī n.: pois (Pisum aruense). Non attesté avant

Varron, mais ancien, comme le prouve le cognomen Pîsō (cf. Caepiō). M. L. 6543. Un diminutif *pisellum est supposé par les formes romanes du type ital. pisellom M. L. 6534. Celtique : irl. piss, brītt. pys; germanique, v. angl. pisu.

v. angi. pisa.
Emprunt. Le grec a πίσος « pois », avec un doublet neutre πίσον.

pitinnus : CIL VI 35915. Doublet de pisinnus

pittaeium, -ī n.: emprunt au gr. πιττάχιον « tablette à écrire, billet ». Î Attesté à l'époque impériale avec divers sens : compresse (Cels.); étiquette, billet de tom bola (Pétr.); pièce de cuir pour raccommoder des souliers (Vulg.); affiche, placard (Aug.), quittance, reçu (Cassiod.). M. L. 6547 (souvent dans le sens de « chiffon », puis « vétille »); cf. fr. rapetasser.

Dérivés : pittaciolum : sorte de scapulaire ; pittaciārium « taxe prélevée pour le délivrement d'une autorisation » (Lex Metal. Vispasc., CIL II 5181, 581

pītuīta, -ae f.: gomme, résine qui s'écoule de arbres; et « mucus, pituite, rhume ». Ancien (Cat.), usuel. Souvent scandé trisyllabe pītuīta (cf. fortuītus, grātuītus), d'où *pippīta (pipita, CGL II 151, 4) > fr. pépie, M. L. 6549; B. W. s. u.; germanique: v. h. a. pfip fis, etc. Panroman, sauf roumain.

Dérivés ; pītuītārius : -a herba « herbe aux poux », Plin. 23, 18; pītuītāsus ; pituitās ; pituitā, -ās (Mul. Chir.).

V. pīnus.

pitulus, -I m.: doublet de pisinnus dans Anton. Plac., Itin. 34, p. 181, 13 Geyer. M. L. 6544 a.

pius, -a, -um (piius ou plus avec i longa dans les inscriptions, d'ou plus dans les langues romanes, cf. M. L. 6552; pas de comparatif; le superlatif piussimus, blâme par Cic., Phil. 13, 19, 43, est fréquent à l'époque impériale; on trouve aussi pientissimus (d'après beneficus, -ficentissimus), dont a été tiré un positif piens; pieux (sens sacré et profane), qui accomplit ses devoirs envers les dieux, envers ses parents, etc.: pius Aeneas; pius in parentes, Cic., Off. 3, 23, 90. A peut-être signifié à l'origine « [au cœur] pur »; piō a souvent le sens de « purifier », par suite « effacer par un sacrifice, expier »: piāre damna, fulmen; cf. Ov., M. 8, 483, mors morte pianda est; de même expiare, cf. Pers. 2, 33 [puerum] lustralibus... saliuis expiat; Cic., Rab. Perd. 4, 11, expiandum forum Romanum a nefarti sceleris uestigiis.

Dérivés et composés : pietās : piété (envers les dieux, les parents); sentiment du devoir; à l'époque impériale apparaît le sens de « pitié », cf. Suét., Dom. 11, 5 : permittite, Patres conscripti, a pietate uestra impetrari... ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis. Ancien, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6485. — Pietāticultrīx, composé poétique (Pétr.).

piō, -ās: purifier, expier; apaiser, rendre propice; honorer suivant le rite; piābilis; piāculum: sacrifice purificatoire ou propitiatoire; puis « victime offerte en sacrifice »; et aussi « crime ou forfait exigeant us sacrifice purificatoire », sens fréquent dans l'expression piāculum est; piāculō, -ās (Caton); piāmen (Ov.); piāmentum; piātiō; piātrīx; expiō; expiātiō; -tor, -trīx, -tōrius; -tus, -ūs; inexpiābilis.

impius; impiō, -ās; impietās; impiāmentum (Cypr.); impiandus (Macr.); impietō, -ās (Ital.).

impiandus (macs.), empero, -as (1141.).

Mot italique: osq. Piíhiúi « Piō », ombr. pihaz

Mot italique: osq. Piíhiúi « Piō », ombr. pihaz

piātus », pihatu « piātō »; peihaner (pi-, pe-) « piandī »,

piātus », piaculo ». Sans correspondant exact ailleurs. Un

du « piāculo ». Sans correspondant exact ailleurs. Un

raport avec pūrus a été souvent supposé (pius de

raport avec pūrus a laisse pas démontrer.

pix, picis f.: poix. Ancien. Panroman (sauf roupix, picis f.: poix. Ancien. Panroman (sauf roupian). M. L. 6553. Celtique: irl. picc, britt. pyg, pek; fermanique: v. angl. pik « Pech »; de là finn. piki.

Perusana Dérivés et composés: piceus: de poix, d'un noir de poix; substantif féminin picea: pesse, sorte de sapin, M. L. 6479; picānus: -a utītis, Plin. 14, 42; picānus: enduit de poix, sur lequel a été reconstruit picā, -ās, M. L. 6477, d'où appicō, M. L. 547; impicō, -M. L. 4308; picārius, M. L. 6478, d'où picāria: fonderie de poix; pītcūla: un peu de poix (tardif), M. L. 6483, et picūlum (Orib.). Cf. encore M. L. 6480 picātis; et piccius = pīnus (Orib.)

Cf. le dérivé gr. πίσσα et v. sl. ρἴκἴμι, v. r. ρἴκἰμι, lit. ρίκἰs, qui attestent l'antiquité d'un thème *pik-poix ».— Ombr. pe iu « piceōs » repose sur *pik-yo-; formation parallèle à celle de lat. piceus, mais différente.

placenta, -ae f.: gâteau plat. Emprunt au gr. πλαχοῦς, -οῦντος (la forme latine est faite sur l'accusatif) déformé par un rapprochement avec placeō. Attesté des Caton. Conservé en roumain. M. L. 6556.

Dérivé : placentārius (Dig.).

1º placeō, -ēs, -uī (et impersonnel placitum est), -ēre: plaire à. Usité de tous temps. Panroman. M. L. 6557; R. W. s. u.

2º plācō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : apaiser. Ancien, usuel, classique. M. L. 6555 (formes romanes rares).

Placeō a sans doute commencé par être un impersonnel « il semble bon, il plaît, il agrée »; cf. si dis placet; senatui placuit (placitum est); sic placitum est (cf. gr. ἔδοξε) « ainsi en a-t-il été décidé ». A ce sens se rattache placita, -ōrum « opinions agréées, décisions, principes » (= gr. δόγματα): ueterum, sapientium placita, etc.

À placeō correspond le causatif plācō « je tâche de laire agréer à, de plaire à »; d'où « j'apaise, je réconcilie ». Pour l'opposition des quantités, cf. sedeō/sēdāre. Toutefois, le rapport avec placeō n'était plus senti; et plācō, qui se confondait par le sens avec pācāre, dérivé de pāx, a fini par disparaître; pācātus a remplacé plācātus, etc.

Dérivés et composés: 1º de placeō: placor (Vulg.); placentia (Apul.); placitiō « satisfaction » (St Jér.); placibilis (Tert.): plaisant; demeuré dans les langues romanes, mais, influencé par pāx, a pris le sens de « paisible », cf. M. L. 6558; placidus: qui ne signifie plus « qui plaît », mais « paisible, apaisé » (joint à lēnis, quiētus), M. L. 6560; placiditās; placidō, -ās; placidulus, implacidus (Hor., Carm. 4, 14, 10; cf. gr. ανημερος, ἀπράϋντος); placitō, -ās (Plt.); placītus (Gloss.). Cf. encore placitum, demeuré dans les langues romanes au sens de « débat juridique », fr. plait, plaider, M. L. 6561, B. W. s. u., et celtique: gall. plegyd; *placicēre, M. L. 6559; complaceō: qui, à

l'époque de Plaute, marque l'aspect déterminé; cf. Plt., Amp. 106, quantusque amator [Iuppüter] sit, quod complacitumst semel (si toutefois ce n'est pas le parfait de *complacēscō]; repris à partir d'Apulée, mais avec valeur augmentative. Usité surtout dans la langue de l'Église; displiceō: déplaire (et displacēre supposé par les formes romanes, M. L. 2681); perplaceō.

2º de plācāre: plācābilis, -bilitās et implācābilis (= ἀπράϋντος, ἀνήκεστος), -bilitās; plācāmen, -mentum; -tiō; -tōrius; -trīx; dēplācō (tardif).

L'hypothèse suivant laquelle placet, plācō appartiennent à une racine signifiant « être plat » (d'où « aplanir »), cf. plancus, n'a dans le sens du groupe latin aucun appui précis (sauf peut-être dans placidus). Cf., du reste, tokh. B plāki « entente ».

1º plāga, -ae f. (usité surtout au pl. plagae): filet de chasse qu'on tend au travers d'une route, etc., par suite « piège »; rideau tendu (cf. le suivant). Ancien (Plt.), technique, usuel. De là : plagula, -ae f. (et plagella): rideau de lit, de litière; lé d'étoffe; bande de papier; implagō, -ās (Sid., d'après irrētiō).

2º plăga, -ae f.: étendue, espace (céleste), zone. Se dit du ciel et appartient au vocabulaire poétique et postclassique: caeli plaga (Poeta ap. Cic. Diu. 2, 13, 30), aetheria plaga; orientalis, septentrionalis plaga. Il n'y a guère que dans Tite-Live que le mot désigne une région terrestre. M. L. 6562 a. Sur latin médiéval plagia, v. Aebischer, Vox Rom., 1936, 225; B. W. plage.

On admet souvent que les deux plăga sont un même mot à l'origine. Le sens premier serait « chose étendue » (cf. πέλαγος?], on invoque un développement de sens comparable dans gr. ζώνη. Mais l'hypothèse ne s'impose pas. La communauté de sens est vague et la place de lat. *plag- dans une racine dissyllabique est insolite.

plāga, -ae f.: coup, par suite « plaie ». Identique au gr. πληγή (dor. πλᾶγά), auquel il est peut-être emprunté, mais s'explique aussi bien comme proprement latin apparenté à plangō, q. u. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6562. Irl. plág; britt. pla « ſléau ».

Dérivés et composés: plāgōsus: qui aime à frapper; plein de coups (Hor.); plāgō, -ās (langue de l'Église), M. L. 6563; plāgālis (tardif); plāgigerulus, plāgipatida, sescentoplāgus, composés plautiniens.

plagium, -ī n. : vol d'homme, plagiat. Emprunt au gr. πλάγιον.

Dérivé: plagiārius (classique): qui mancipium uel pecus alienum distrahit seducendo, CGL IV 548, 21; qui inducit pueros et seducit seruos; CGL IV 548, 20, d'où Venus plagiāria (Majuri, Parola del Pass. 3 (8), 162). Le sens de « plagiaire » apparaît dans Mart. 1, 53, 9; plagiō, -ās; plagiātor; plagiāticius.

plagūsia, -ae f.: sorte de coquillage, Plt., Ru. 298 (plagūsiās striātās). Sans doute de *pelagusia, influence par plaga « filet »?

planeus, -a, -um: aux pieds plats (glosé πλατύπους, στεγανόπους); usité comme cognomen (Plancus, Plancius, Plancius, Plancius). Le féminin planca, substantivé, a désigné une « planche »; cf. P. F. 259, 5: plancae tabulae planae; ob quam causam et planci appellantur qui supra

modum pedibus planis sunt; cf. M. L. 6455 et 6571, *plancula, et germ. planke (dialectal). Non attesté en dehors de Festus et des gloses. Cf. plānus et plautus. A pu se confondre en partie avec palanga, devenu palanca; v. M. L. 6455.

Formation populaire, comme mancus et comme plautus. Il y a aussi -k- dans gr. $\pi\lambda\alpha\xi$ (gén. $\pi\lambda\alpha\kappa\delta\varsigma$) « surface plate », lett. pluoku, plakt « devenir plat », plakans « plat », etc. On peut se demander si la forme de plancus ne proviendrait pas de l'influence d'un présent à nasale infixée du type de lett. pluoku, non conservé en latin à date historique. V. plānus.

planētae, -ārum f. pl.: les planètes. Emprunt savant au gr. πλανήται (et πλάνητες) qui a remplacé stellae errantēs, errāticae ou errōnēs (Nigid.).

plangō, -is, -xī, -ctum, -cre: frapper (sens ancien, conservé par la langue poétique); spécialisé dans le sens de « se frapper [la poitrine, les cuisses en signe de deuil] », puis, à l'époque impériale, s'emploie comme terme expressif et pittoresque pour dire « se lamenter sur » et « plaindre » (et même « pleurer »), sens conservé dans les langues romanes. M. L. 6572 (panroman).

Dérivés et composés: plangor; planctus, -ūs, panroman, sauf roumain, M. L. 6570; planctiō; planctuōsus (d'après luctuōsus); planctiger; plangimōnium (Vict. Tonn, d'après tristimōnium); complangō, demeuré dans les langues romanes, M. L. 2100; dēplangō, formé sur dēfleō, dēplōrō, dont il est le synonyme poétique.

V. aussi plāga.

Formation expressive comme clango. Les formes verbales du latin ont été bâties sur un présent à infixe nasal qui n'a pas de correspondant dans les autres langues. La racine fournissait un présent radical athématique, comme on le voit par les formes dérivées attestées ailleurs et par l'alternance k/g : gr. πλήσσω (de *plāk-yō) « je frappe, je blesse », avec un doublet à sonore, πλάζω « je frappe », que les anciens signalent en éolien et qui figure chez Homère (Φ 269, ε 389, M 285, etc.), parf. πέπλαγμαι (ion.-att. πέπληγμαι), aor. dor. πλάγείς à côté de att. ἐπλάγην, hom. ἐπλήγην, aor. factitif hom. πέπληγον. Le got. *flokan, dans faiflokun bo « ἐκόπτοντο αὐτήν », L. VIII 52, est remarquable : on y voit l'emploi de la racine pour la manifestation du deuil; c'est le sens du mot latin. Le v. h. a. fluohhon « enchanter, maudire » n'est pas moins intéressant. Le v. sl. a plače se « κλαίω, πενθώ, θρηνώ », le lit. plaků plàkti « battre »; le baltique et le slave n'offrent que k. - La forme plaga, gr. dor. πλαγά (ion.-att. πληγή) « coup » est commune au grec et au latin.

I. planta, -ae f.: plante du pied. Ancien (Plt., Cas. 845), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6576.

Dérivés : plantāris; n. pl. plantāria « sandales »; « talonnières »; plantā, -ās : enfoncer en terre avec le pied, cf. planta suivant; supplantā : ὁποσκελίζω, pedem suppōnere,

La forme planta ne se retrouve exactement nulle part; comme unda, ce doit être un substantif fait secondairement sur un présent à infixe nasal qui n'est pas conservé. La racine *(s)pletha- étant dissyllabique, cette formation à infixe est une création italique: comme le baltique, l'italique a développé ce type; le lituanien a splisti « s'étaler », en face de splečiù, splesti « étendre lett. plešu, plest. De même qu'en grec, c'est le type de *(s)peth»- qui a fourni les formes verbales : pateō, elc. et il ne reste de *(s)pleth»- que des formes nominales telles que gr. πλατύς « large » en face de skr. pṛthid et avec un autre vocalisme, lit. platùs; cf. fr. plat, de *platus, it. piatto, etc. La racine fournit le nom de parties plates du corps : gr. ἀμο-πλάτη « omoplate » et irl. Leihe « omoplate », v. sl. plešte « épaule ». Pour le sens de « plante du pied », cf., avec d'autres formations, v. sl. plesna et v. pr. plasmeno. — V. plānus.

II. planta, -ae f.: tige, rejeton qu'on détache des souchse ou des troncs pour les planter; cf. Vg., G., 23, 23, hic plantas tenero abscindens de corpore matrum | deposuit sulcis; « plant», cf. Cat., Agr. 70, 1, herbae sabinae plantas tres. Le sens de « plante », qui apparaît dans les langues romanes, M. L. 6575, n'est pas attesté dans les textes: le latin dit herba. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. Le germanique a emprunté planta et plantō: v. h. a. pflanza, -zōn; de même le celtique; irl. cland « plantō », etc.

Si planta est le substantif postverbal de plantō « enfoncer avec le pied », spécialisé dans la langue rustique au sens de « enfoncer les rejetons, planter » (cf. pugna de pugnō) et conservé dans les langues romanes, M. L. 6578, l'identité de planta « plante des pieds » et planta « plant » serait secondaire. Les dérivés sont d'ailleurs les mêmes : plantāris, plantārium. Outre planta, plantula, plantō a les dérivés ordinaires : plantātiō, plantāto, du reste tardifs. Les langues romanes supposent aussi une forme plantō, -ōnis, M. L. 6579, et *planto > fr. planţon. Composés : complantō (tardif : καταφυτεύω); dēplantō ; ex-, re-, trāns-plantō (tardif, Ital.); plantiger (Plin.).

plantago, -inis f.: plantain (Plin.). Panroman. M. L. 6577.

De planta « plante (du pied) »; à cause de la forme des feuilles de la plante; pour le suffixe, v. Ernout, Philologica I, 165 sqq.

planto : v. planta.

plănus, -ī m. : vagabond, charlatan. Emprunt au gr. πλάνος (Cic., Hor., Pétr.). Ι

plānus, -a, -um: plat, uni, plan (à deux dimensions); au sens figuré « qui va de soi, facile, aisé » (opposé à arduus); « clair, évident » (sens qui s'est développé dans plānum facere, explānāre « aplanir les difficultés, expliquer »). Cf. plānē adv. « clairement, uniment, tout à fait »; plānissumē, qui servent dans la langue familière à appuyer une affirmation forte, comme ualdē. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6581. Substantifs: plānum: plaine; dē plānō « de plain-pied»; plāna plane, doloire, M. L. 6567, d'où plānula: ἐγκοπίς (Gloss. Philox.), demeuré dans les langues romanes, M. 6580.

Dérivés et composés : implānus (rare, tardif); plānitiēs (-tia) f. : plaine, M. L. 6574; plānitīdō : ὁμαλία (Gloss. Philox.); plānitās (Tac., Diol. 23,6); plānū

(Grom.); plānō, -ās (demeuré dans les langues num (Grom.); plānō, -ās (demeuré dans les langues nonanes, M. L. 6568); plānāris; plānārius, tous deux nonanes, -is (Paul. Nol.); complānō; displānō (Varr.); plānēsō, -is (Paul. Nol.); complānō; displānō (Varr.); ciplānō, M. L. 3050, et leurs dérivés; implānō (Vulg., ciplānō implānus); plāniloquus (Plt.); plānipēs, -pediars. Gf. aussi *plania, M. L. 6573.

on ne trouve à comparer que des mots assez diffé-On no wallois a le nom propre Medio-lānum; mais penis de lānum y est inconnu; aucune forme d'une le sells de celtique ne donne lieu de croire que ce soit folgue of the mediane plante et lanum doit indiquer quelque notion religieuse. let avec le verbe lit. plôti « aplatir, étendre », lett. C'est at etendre une couche mince » que se groupe l'adjec-id « étendre une couche mince » que se groupe l'adjec-julit. plônas « mince », lett. plâns « plat, mince », ainsi nile le substantif lett. plāns « aire ». D'autre part, l'ō que présente lat. explorare (arm. lrik « trottoir » est frop récent pour qu'on puisse en tirer parti) engagerait a séparer irl. lár, gall. llawr « sol », v. angl. flór « sol, are 11 doit y avoir eu une racine *pela-, *plā- indimant « ce qui est plat, étendu »; cf. gr. πέλανος, désignant des objets plats, πέλαγος « la surface de la mer »; palam, palma, plancus et planta, plautus. Groupe neu clair.

C'est à *plattus, du gr. πλατύς, que remonteraient les farmes romanes du type plat. M. L. 6586; B. W. s. u.

plasmō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: façonner, modeler phonme). Dénominatif(tiré de πλάσμα, avec le sens de πλάσμα, qu'on trouve dans la langue de l'Église (Tert., vulg., Ambr., etc.); plasmātiō (Hier.), -tor, -tūra (Orib., Terl.); replasmō (Irén.); Apicius a plassō, -ās emprunté directement du grec. Cf. plastica, -cātor.

platalea, -ae; platea, -ae f.: sorte d'oiseau de mer, spatule, butor ou pélican. Platalea est dans Gic., N. β, 2, 124; platea dans Plin. 10, 115. De πλατύς, -τεῖα?

platanus, -I (n. pl. platanūs, Vg., Cul. 123) f.: platane. Emprunt au gr. πλάτανος, d'où platanētum, attesté seulement dans les gloses; les écrivains emploient platanēn, -ēnis = gr. πλατανών. Μ. L. 6582; platanīnus. V. Ernout, Aspects, p. 33.

platea, -ae f.: grande rue, place. Emprunt ancien (Plt.) au gr. πλατεῖα. M. L. 6583; passé en germanique: got. plapja « Platze ».

Dérivé : plateola.

platensis (plac-) : semelle. Mot très rare et tardif (Aus., Anthim.), Cf. le suivant.

plates(s)a, -ae (platis(s)a f.: plie, poisson (Aus.). Semble emprunté au grec; cf. πλατύς. M. L. 6584.

plato, -onis m. : cerf (Apic.). D'après J. B. Ilofmann, hypocoristique de *platyceros* = πλατύχερως (Varr., Plin.). Peut-être mot étranger.

*plattus : v. plānus.

plaudō (plōdō, Varr., Men. 166 ap. Non. 478, 4; deō, diō, -īs, bas latin), -is, -sī, -sum, -ere: battre (lransitif et absolu), frapper l'un contre l'autre, faire daquer, claquer; spécialement « battre des mains, applaudir ». Ancien (Enn., Plt.), classique, usuel.

Dérivés et composés : plausus, -ūs m. : claquement, applaudissement; plausor (plauditor, Gloss.); plausibilis; et, à basse époque, plausiō, -ōnis; plausilis; plausiō; plausāre, M. L. 6587.

applaudō; applausus, -cor; complōdō (-plaudō); displōdō « distendre » (Varr., Lucr.); explōdō : chasser en battant des mains, huer : Cic., Parad. 3, 26, histrio exsibilatur et explauditur; par suite « rejeter, repousser »; explōsiō (Cael. ap. Cic., Fam. 8, 11, 4). Il est à noter que explōsiō est attesté chez un correspondant de Cicéron, tandis que plausiō ne se trouve que dans Cassiodore : la langue classique dit plausus; replaudō (Apul.).

Dans les composés, applaudō est plus fréquemment écrit avec la diphtongue au. complōdō, explōdō avec o, sans qu'on voie la raison de cette répartition. Cf. cōda, cauda, etc:

Mot expressif, avec vocalisme a, à moins que $pl\bar{o}d\bar{o}$ ne soit la forme ancienne et que l'on ait fait $plaud\bar{o}$ par un urbanisme excessif (v. $c\bar{o}da$). Origine incertaine. Un rapport avec plautus ($pl\bar{o}$ -) est possible.

*plaumoratum: sorte de charrue à roues en usage chez les Raeti, d'après Plin. 18, 172. La forme a été diversement corrigée: plauromatum, et même ploum (d'après les formes germaniques du type all. Pflug) Raeti; v. Walde-Hofmann, s. u., et M. L. 6609, plevum. De toute façon, mot étranger, non latin: peut-être celtique plutôt que rétique, dont le second élément fait penser à rota, petorritum, etc.

plaustrum (plostrum, Caton, Varr.; plaustra f., Sid.), -ī n.: chariot à deux roues, tombereau (strīdēns p., Vg., G. 3, 536; Ov., Tr. 3, 10, 59). Ancien (Cat., Plt.), usuel, classique. Concurrencé par carrus, n'est demeuré que dans quelques dialectes romans, M. L. 6588; le bret. arm. pleustra peut provenir du français.

Dérivés: plōstellum; plōstrārius; plōstrālia; plaustrilūcus « qui luit comme le Chariot » (Mart. Cap.); plōstror, -āris: faire le charretier (bas latin).

La graphie avec au peut être un « hyperurbanisme », avec influence de plaudō. La plupart des termes désignant des véhicules sont empruntés. Gaulois? Cf. plaxenum?

plautus (plōtus), -a, -um: -i appellantur canes quorum aures languidae sunt ac flaccidae, et latius uidentur patere, P. F. 259, 1. Un doublet dialectal, d'origine ombrienne, plōtus, est signalé par Fest. 274, 9, avec le même sens que plancus: (plotos appellant) Vmbri pedibus planis (natos. Hinc soleas dimidiatas, qui)bus utuntur in uenando (quo planius pedem ponant uo)cant semiplotia, et... (Macci)us poeta, qui Vmber Sarsinas erat, a pedum planitia initio Plotus, postea Plautus coeptus est dici. C'est ce dernier sens qui est passé dans les langues romanes; cf. M. L. 6589.

Formation populaire, comme plancus. Plautus est-il un « hyperurbanisme » pour plōtus? V. plānus.

plēbs, plēps $(pl\bar{e}bis)$, -bis et plēbēs, -ei $(-\bar{\iota})$ f. (le mot hésite entre la 3^e et la 5^e déclinaison; les formes du second type sont les plus anciennes; le nominatif $pl\bar{e}b\bar{e}s$ est dans Enn., Sc. 228; Lucil. 200; CIL I² 583, 12 (123/2 av. J.-C.), 585, 78 (111); pleps est attesté dans les manuscrits de Cic., Pis. 64, et confirmé par la mé-

trique dans Hor., Ep. I 1, 59; épigraphiquement : pleps, CIL XII 4333, 1, 12 (11 ap. J.-C.); gén. plebei et plebi dans les mêmes inscriptions de l'époque républicaine, CIL I² 582, 7 et 15; et aussi plebe (avec e fermé), 585, 11 (et plebi, 1, 6); cf. plēbi-scītum et tribūnus plēbī; abl. plēbē dans Ov. et Juv.) : plèbe, ensemble des citoyens romains qui ne sont pas nobles. Plebes a populo eo differt quo species a genere; nam appellatione populi universi ciues significantur, connumeratis etiam patriciis et senatoribus; plebis autem appellatione sine patribus et senatu ciues significantur, Just., Inst. 1, 2, 4; cf. citation de T.-L. 2, 56, 12, faite au mot populus. Par suite, « multitude, populace » (notamment opposée aux clercs (ans la langue de l'Église). Différent d'abord de populus (v. ce mot), s'est ensuite confondu avec lui; mais les exemples de plēbs dans le sens de populus sont très rares. Ancien, usuel. N'a survécu que dans quelques parlers italiens. M. L. 6591. Passé en britt. playif.

Dérivés et composés : plēbei(i)us, -a; plēbitās (Cat., Cass. Hem., d'après cīuitās); plēbēcula (et tardif plēbicula); plēbi(s)scītum; décret, décision de la plèbe (ancien juxtaposé opposé à senātūs consultum); plēbicola (Cic., formé d'après Publicola).

On admet généralement que plēbs a été refait sur l'accusatif plebem d'après le type urbs/urbem; mais plēbēs peut représenter l'élargissement en -ē- d'un ancien nom radical *plēb- (cf. sēdēs, etc.), d'après proles, pūbēs.

M. H. Pedersen, La 5e déclinaison lat., p. 62 sqq. et 70 sqq., signale et semble accepter l'hypothèse de Brugmann suivant laquelle lat. pleb- reposerait sur *pledhwet serait à rapprocher de gr. πληθύς, hypothèse ingénieuse, mais où l'on ne peut voir plus qu'une possibilité, la seule admissible, il est vrai, parmi les étymologies indo-européennes proposées. Le mot ne peut-il être emprunté, comme urbs et, sans doute, populus?

I. plecto, -is, plexí (plexui), plexum, plectere: tresser. entrelacer, enlacer. Ancien, technique et rare: ni dans Cicéron, ni dans César, sans doute pour éviter l'ambiguïté qui résulte de l'homonymie de plecto « frapper »: usité surtout au participe plexus « tressé, entrelace » et au figuré « embrouillé, ambigu »; cf. perplexus (qui n'est non plus ni dans Cicéron ni dans César). Celtique : gall. plethu (de *pletto); irl. clechtaim.

Dérivés : plecta, -ae f. : entrelacs (Vitr.), M. L. 6591 a ; britt. pleth ; et des composés en com- : cymhlyg, cymmlith, etc. (v. J. Loth, p. 156); plectilis: enlacé, embrouillé (Plt., Prud.) et replectilis (Ital.); plectūra.

Les composés ont tantôt la forme déponente, tantôt la forme active : amplector (variante amploctor, cité par les grammairiens, cf. Thes. I 1989, 21, dont l'o est obscur) et archaïque amplecto : embrasser (sens physique et moral); embrasser la cause de; amplexus, -ūs m.; amplexio, terme de métrique traduisant ἐπιπλοκή. De amplexus dérive l'intensif amplexor, -āris (arch. amplexo), d'où amplexatio; examplexor.

complector (complecto): embrasser, étreindre (sens physique et moral); et aussi « contenir, comprendre »; complexus, -ūs : étreinte, embrassement : connexion (= gr. συμπλοκή); complexio : complexion, combinaison. Terme de la langue de la rhétorique et de la philosophie qui a servi à traduire différents mots grees sophie qui a συττί το συναίρησις, συναλοιφή, δίλημμα, περιόδος, συλλογισμές συναίρησις, συνακοιψή, complexor, -āris (complexiuus (connexiuus); complexor, -āris (complexius) peut-être demeuré en roumain, M. L. 2102)

implecto : entrelacer; implexus, -ūs; implexio

perplexus, -a, -um; perplexiō (tardif); perplexim; per perplexus; -a, and, perplexabilis (Plt.) - Pression dans new dans sente le même type en -sus que dans pexus, etc

A côté de plecto il existe un intensif de la même A cone de pecte il suffixal, usité surtout dans le t suffixal, usité surtout dans le composés applicō, complicō, explicō, implicō (cf. duo -ās, -cupō, -ās en face de dūcō, -is; capiō, -is). Ces d'après ces composés qu'a été refait le simple plice, au d'apres ces composed que lieu de *plecō attendu (cf. sculpō d'après însculpō, etc) Cet intensif paraît être sans rapport, tout au moins a l'origine, avec le dénominatif de -plex qui figure dans duplico, multiplico:

plico, -as, plicauī et plicuī, plicatum et plicitum, -plic tum dans les composés : plier, replier (poétique et post classique; demeuré dans les langues romanes, M 6601. plicare et *piclare, fr. ployer et plier; cf. aussi 6600, *plica, et 6602, *plicta; 6603, *plictoria); replis care, M. L. 7222 d. Celtique: britt. plyg « pli "

Dérivés : plicātilis ; plicātrīx ; plicātūra ; plictilis (Prud.).

ap-plico, -āuī (-uī non atteste avant Cic.), -ātum (-itum non attesté avant Pétr.) : absolu et transific « aborder, se diriger vers » et « appuyer, appliquer (sens physique et moral); « ajouter » (tardif). M. L. 548 et 549, *applictum.

circumplico (Cic.); complico: plier, rouler, enrouler dans la langue des mathématiques, « multiplier », M. I 2102 a; dēplico (Greg. M. (displico : dissiper, déplier (Varr.?, Gloss., Greg. M.), M. L. 2680; explico: dérouler développer, déployer ; au sens moral, « expliquer » (cf. explano); M. L. 3052 et 3053, explicitum; B. W. sous exploit; implico: enlacer, enrouler, entortiller; engager (sens physique et moral; d'où le sens de « employer » en francais, M. L. 4312, « emplette », de *implicta, M. L. 4313 B. W. s. u.); embarrasser; impliquer; implicite adv. implicatio, -mentum, -tura; implicascor, -eris (Plt.); in terplico (Stace); perplicatus (attestė, avec tmèse, dans Lucr. 2, 394); replico (ancien, usuel; synonyme lardif de repeto, reuoluo), -atio, -abilis.

La même racine *plek- a fourni un mot -plex qui figure comme second terme de composé dans des adjectifs multiplicatifs: sim-, du- (v. duo), tri-, multi-plex. etc., peut-être dans supplex « qui se plie en se prosternant » (= submissus) et dans une forme ipsiplices conservée cans les gloses, où elle est expliquée par αὐτόπτυκτα φύλλα, CGL II 91, 66. On trouve aussi, à partir d'Arnobe, complex, fréquent dans la langue de l'Église, avec un sens péjoratif; cf. Isid., Or. 10, 50, complex qui uno peccato uel crimine alteri est applicatus ad malum; ad bonum uero numquam dicimus complicem: « complice ». Complex semble indépendant de complico, qui est beaucoup plus anciennement attesté et n'a pas ce sens de « rendre complice, impliquer dans une alfaire ». Tous ces mots, étant des adjectifs, ont été, malgré leur origine, assimilés à des thèmes en -il'ablatif est simplici, duplici (à côté de simplice), le génitif pluriel simplicium. Ces adjectifs en plex ont

souvent pour doublets des adjectifs en -plus du type ouvent pour duplus, triplus. A ces adjectifs en -plex corsimples, wap of the plus souvent des substantifs en -cuās, respondent le plus souvent des substantifs en -cuās, respondent des dénominatifs en -plicō : simplicō (rare), simplicius, avec les dérivés en -ātiō, etc. Sim-duplico, multiplico, avec les dérivés en -ātiō, etc. Simaplico, municipality, and desires en -atto, etc. Sim-ples qui n'est plié qu'une fois » a pris le sens moral ples non compliqué, simple, sans détour » et s'est opde a non composée en -plus ont seuls subsisté posé à duplex. Les composée en -plus ont seuls subsisté posé à langues romanes : simplus, M. L. 7930 ; duplus, dans les langues romanes : simplus, M. L. 7930 ; duplus, duplare, set attesté, M. L. 2801; le britt. dyblyc supduplicem. Le rapport avec plecto n'est plus senti. pose aupresse de plectō, -plector se superpose exactement g celui du synonyme v. h. a. flehtan. Comme dans les verbes de sens voisin flectō, nectō, pectō, il s'y trouve verues as the derivation *-te/o-. Une racine plus simple st celle de -plex (du-plex, etc.), qui se retrouve dans lo groupe de gr. πλέχω « je tresse » et du skr. praçnah ouvrage tressé, corbeille ». Une forme plus simple encore, *pel-, figure dans gr. διπλός et lat. duplus, mbr. dupla « bīnās », etc.; cf. got. twei-fls « doute ». glargie par le même *te/o qui figure dans plectō, cette racine se retrouve dans le groupe de got. falpan « plier », ainfalis « simple », v. sl. pleto « je tresse » et dans la forme prākrite passée en sanskrit puta- « pli ».

II. plecto, -is, -ere (parfait et supin non attestés) : frapner et « punir ». Attesté depuis Térence (Ph. 220). La langue classique n'emploie le verbe qu'au passif; l'acii n'apparaît que dans le code de Justinien et dans Ausone. Sans doute évité à cause de l'homonymie de nlecto.

Dérivé : plectibilis (tardif).

Cf. lit. plėkiu, plėkti « battre » (avec la même nuance de « infliger une correction » qu'en latin), et peut-être plaků, plakti « battre, fustiger ». L'é de lit. plekiu doit être la trace d'un ancien présent athématique, qui serait indiqué, d'autre part, par l'a de plakù, représentant sans doute un ancien o; l'étymologie n'indique donc nullement que lat. plecto ait eu un e, comme on l'a supposé gratuitement. Cf. plango?

plectrum, -I n. : plectre. Emprunt au gr. πληκτρον (Cic., Nat. Deor. 2, 59); latinisé et passé en germanique : v. angl. pliht, etc. Composés: plectri-canus, -fer, -potêns, poétiques et tardifs.

plēnus : v. pleō.

*plē-; pleō, -ēs, plēuī, plētum, plēre : emplir.

Pleo ne subsiste que dans la glose de Festus 258, 35, plentur antiqui etiam sine praepositione dixerunt, et a été remplacé par des composés d'aspect déterminé : compleo, M. L. 2101; impleo, M. L. 4310, et *implio, fr. emplir, et adimplere (attesté à partir de Columelle) : it. adempiere, v. fr. aemplir, M. L. 165. Une forme de 3e personne du pluriel en -n- est conservée dans P. F. 70, 3, explenunt: explent, cf. danunt, prodinunt; sur ces formes, v. Stolz-Leumann, Lat. Gram.5, p. 305. L'adjectif est plēnus « plein », usité de tout temps, panroman, M. L. 6596; d'où plēniter, plēnitās, M. L. 6595; plēnitūdō; plēnārius (Cass. Fel.). A basse époque apparaît plētūra, d'après πληθώρα?, conservé dans quelques formes romanes, M. L. 6597 a.

A côté de plēnus a existé plērus (cf. gr. πλήρης); cf. Fest. 258. 37: plera dixisse antiquos testis est Pacuuius. cum ait (320) : plera pars pessumdatur. — Plērus ne subsiste plus que dans plērusque (formé avec la particule généralisante -que, cf. ubique), rare et archaïque au singulier (sauf dans le neutre adverbial plerumque « la plupart du temps »), employé surtout au pluriel plērīque « la plupart ». Au second terme de composé, on a -ples de *ple-t-s (cf. le type superstes, compos) dans

Composés de pleo : adimpleo (v. plus haut) ; compleo : emplir entièrement, compléter, M. L. 2101; irl. complet. britt. cablyd; complēmentum (rare, mais classique); complētio, -tīuus, -tor, -torium, incomplētus, tous tardifs; depleo : désemplir, vider (rare, technique) ; depletūra (Edict. Diocl.); expleō: 1º même sens que dēpleō: nauibus explebant sese terrasque replebant (Enn.), sens non attesté en dehors de cet exemple et sans doute créé par contraste avec repleo : 2º emplir entièrement, combler (cf. ἐκπίπλημι, ἐκπληρόω); explēmentum; explētiō, -tīuus; explētus, M. L. 3051; inexplētus; inexplēbilis (= ἄπληστος); impleō (= ἐμπίπλημι), ancien; forme la plus usitée, M. L. 4310-4311; oppleo : venir emplir (tient la place de *appleo qui n'existe pas); repleo : remplir; et « emplir »; replētus (cf. refercio, refertus), M. L. 7222 c; B. W. emplir; suppleo : compléter, suppléer, M. L. 8466; supplēmentum.

Pas d'inchoatif en dehors du tardif plenesco (Eustath.).

De plēnus : plēnilūnium : temps de la pleine lune (cf. aequinoctium); sēmiplēnus; plēnipotēns.

Enfin, les gloses ont les formes plēmināre : replēre, pleminabantur: replebantur, qui semblent supposer un substantif *plēmen (cf. -plēmentum dans com-, sup-plē-

La racine dissyllabique signifiant « emplir » fournissait un thème d'aoriste de la forme *plē-, pla-, qui est conservée dans véd. áprāt « il a empli », pūrdhi « emplis » et dans hom. πλητο. Le présent diffère d'une langue à l'autre et est souvent un dénominatif : v. irl. linaim, ou une forme è redoublement : skr. piparti, gr. πίμπλημι. Le latin l'a fait sur un ancien aoriste, d'où le type pleo. Le sens appelle considération de l'achèvement du procès; c'est pour cela que impleo, compleo, etc., ont prévalu sur le simple, dont il n'v a qu'une trace (en français actuel, la forme remplir a pris le dessus sur emplir).

La forme *plē- est, en latin, la seule qui ait survécu de toute la racine, à part le mot plūs.

A l'adjectif indo-européen *plno-s attesté par skr. pūrnah, zd pərana, v. sl. plunu, lit. pilnas, got. fulls, irl. lán « plein », l'italique a substitué une forme avant le même suffixe, mais comportant le plē- du verbe : lat. plēnus, ombr. plener, abl. pl. « plēnīs ». — Pareille chose est arrivée en sanskrit, où l'adjectif en -to- est prātáh « empli », comme on a -plētus en latin, deux formes également secondaires.

Pour plēro- (plērumque, etc.), cf. gr. πληρόω « j'emplis », πλήρης « plein ». Le grec a hom. πλεῖος, att. πλέως, à quoi répond sans doute arm. li « plein ».

Le latin n'a pas gardé d'adjectif du type gr. πολύς « abondant », irl. (h) il « beaucoup ». Mais il a le groupe de plūs (v. ce mot).

Quant à *-plē-t- de locuplēs, cf. les composés védiques. dont -prā- « qui emplit » est le second terme.

L'explication de manipulus par *mani-plo-s « qui emplit la main » se heurte à plus d'une difficulté.

plērus, plērusque, -plēs : v. pleō:

-plex, plico : v. plecto.

ploro, -as, -aui, -atum, -are : se plaindre, se lamenter, pousser des cris de douleur; « plorare flere [inclamare] nunc significat, et cum praepositione implorare, i. e. inuocare : at apud antiquos plane inclamare... In Serui Tulli haec est (6): « si parentem puer uerberit, ast olle « plorassit paren(s), puer divis parentum sacer esto », id est (in) clamarit, dix(erit diem) », Fest. 260, 4; cf. encore « endoplorato, implorato, quod est cum quaestione inclamare. Implorare namque est cum fletu rogare, quod est proprie uapulantis », P. F. 67, 12. Plorare est distingué de lacrimare dans Sén., Ep. 63, 1, lacrimandum est, non plorandum; mais la langue populaire, à laquelle le mot semble surtout appartenir (v., en dernier lieu, Axelson, Unpoet. Wörter., p. 28), employait sans doute plorare comme synonyme expressif de lacrimare, et c'est avec le sens de « pleurer » que le mot est passé dans les langues romanes. M. L. 6606. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : plorābilis ; plorātus, -ūs ; plorātiō, -tor (tous deux tardifs); complōrō (époque impériale, cf. conquerī); dēploro (cf. defleo); imploro : faire appel à ; implorer ; cf. Cic., Flac. 2, 4 : quem enim alium appellem? quem obtester, quem implorem? Il est douteux qu'il faille y rattacher exploro (sur equel v. plānus).

Pas de rapprochement satisfaisant. Mot expressif, comme fleo, dont le sens s'est affaibli. Le substantif corespondant est lacrima(e).

plöstrum : v. plaustrum.

plotta, -ae f. : nom d'un poisson (cyprinus rutilus) lans Polem. Silu. — Emprunt récent au gr. πλωτή (cf. lūta), avec influence de *plattus?

plotus : v. plautus.

ploxenum (ploxinum; les manuscrits ont les deux ormes), -ī n. : coffre de voiture. Mot employé par Caulle, 97, 6, et glosé par Quintilien, 1, 5, 8, qui le donne omme gaulois : Catullus ploxenum circa Padum inueit, et par Fest. 260, 1. Cf. plccto I?

plūma, -ae f. : plume qui recouvre le corps (difféente de penna, pinna), duvet (cf. plūmācium, -ī « lit e plume », conservé dans les langues romanes, M. L. 611); puis « plume » en général. Ancien (Plt.), usuel. L. 6610 a. Celtique : irl. clum; britt. pluf; et geranique : v. h. a. pflum-, et plūmārium : v. h. a.

Dérivés et composés : plūmeus, -a, -um (Plin.); plūmula; plūmella; plūmācium (latin ecclésiastique, neutre de *plūmāceus), M. L. 6611; plūmālis; plūmātus; plumé, couvert de plumes; et aussi « brodé », cf. plūmārius « plumassier, brodeur »; plūmātile n. « vêtement brodé ou garni de plumes »; ou dérivé de πλύμα « infusion, eau sale », adjectif créé par Plaute, qui le joint à cumatilis ; sur plumatus a été fait plumo,

-ās « [se] plumer »; plūmēscō, -is; plūmēsus; dē-, imre-plūmis; plūmiger (Plin.), -peda (Catul.).

-- 516 ---

Terme populaire sans correspondant exact. Le ranprochement le plus séduisant est celui qui a été fait avec lit. plunksna « plume », v. pruss. plauxdine « lit de plume ». Il faut écarter, à cause du sens, le rapproche. ment avec v. h. a. fliogan « voler ». Les autres rapprochements proposés sont vagues et incertains.

plumbum, -I n. : plomb; p. album « étain ». Ancien (Cat.), panroman. M. L. 6615, plumbum; britt. plum

Dérivés : plumbeus « de plomb » (sens propre et figuré); plumbio (Polém. Silv.) « plongeon », M. L. 6614, et *plumbiāre « plomber », *plumbicāre « plonger », M. L. 6612, 6613; plumbāgō: 10 mine de plomb. 2º tache de couleur de plomb sur certaines pierres 3º dentelaire, cl. μολύβδαινα; plumbō, -ās et circumim-, re-plumbo; plumbatus (fem. subst. plumbata . 1º balle de plomb; 2º knout); plumbārius; plumbātūra; plumbosus.

Origine obscure, comme pour plusieurs autres noms de métaux. Sans doute emprunté, comme gr. μόλυβδος. μόλιδος, βόλιμος dans plusieurs parlers doriens, etc., à une langue méditerranéenne (ibère? le plomb venait d'Espagne ; le genre neutre est caractéristique des noms de métaux en latin (cf. argentum). L'm de plumbum en face de μόλυβδος rappelle les doublets sambūcus et sabūcus, etc.

pluō, -is, pluī (ancien $pl\bar{u}(u)\bar{\iota}$; cf. Varr., L. L. 9. 104), pluere : pleuvoir. Une graphie plouo est conservée dans la glose de Fest. 298, 4 : pateram perplouere in sacris cum dicitur, significat pertusam esse (cf. fluo). La langue vulgaire disait aussi plouo (comme pouero « puero »), attesté dans Pétr., Sat. 44, 18, et c'est à cette forme que remontent les dérivés romans; cf. M. L. 6610, pluere et plovere; mais il est peu probable que cette forme vulgaire continue une forme ancienne. La breve de pluo ne doit pas provenir des composés; ceux-ci sont trop peu usités, par rapport au simple, pour avoir exercé cette influence; et le parfait ancien plūit ne se conçoit pas en partant d'un présent *plouit. La forme plouō représente *plu-uō, avec o notant u devant un u consonne; cf. flouius. Pluere est un ancien verbe personnel: caelum pluit, encore dans Mart. Cap. 6, 642; cf. gr. Zede vei; Iuppiter pluuius, Tib. 1, 7, 26. Attesté de tout temps. Panroman.

Dérivés et composés : pluor, -ōris m. (Laber. 59 ap. Non. 220, 34); pluuius: de pluie, M. L. 6622 b; subst. pluuia f. « pluie », qui se substitue à imber dans la langue populaire (67 exemples de pluuia contre 33 de imber dans la Vulg.), M. L. 6620, pluvia et *plovia, *ploia; pluuiālis (-ris), M. L. 6621; pluuiā-ticus, -tilis (cf. fluuiātilis); pluuiosus, M. L. 6622 a; plūtor, -ōris m. « qui envoie la pluie » (St Aug.); cf. aussi M. L. 6622, *pluciārius: plouvier, pluvier; pluuianus (tardif); compluo, -is : arroser de pluie (surtout dans la langue de l'Église) ; impluō, -is. De là : compluuium ; impluuium : « impluuium, quo aqua inpluit collecta de tecto. Complutium quod de diuersis tectis aqua pluuialis confluit in eundem locum, » P. F. 96, 10; compluuiātus « en forme de compluvium (c'est-à-dire « carré »); terme technique de la langue

rustique; cf. Varr., R. R. 1, 8, 2; -ae uites, Plin, 17, 164; impluuiātus: en forme d'impluvium; -a uestis (Plt.).

perpluō, -is: laisser couler; pleuvoir à travers; laisser passer la pluie (ou l'eau); repluō.

Les noms de la « pluie » ont, en général, une faible extension. Le plus sûrement indo-européen est irl. frass. gr. Fερσα (ion.-att. έρση, hom. ἐέρση, etc.), skr. varsám (et vársati « il pleut »). Gr. űsz « il pleut » n'a un correspondant qu'en tokharien. Le nom germanique (got. rign, etc.) est isolé. — De pluit, dont le sens est spécial. on ne peut rapprocher que des mots signifiant de manière générale « verser, faire couler » (sens qu'atteste en latin le composé archaïque conservé par Festus dans la glose pateram perplouere citée plus haut), lit. pilù, pilti « verser », arm. helum « je verse » (aor. heli) et ololem " i'inonde »; v. ci-dessus sous palūs, d'où, avec élargissement -u- (même sens qu'en latin), skr. plavayati « il déborde », gr. πλύνω « je lave » et, avec un autre élargissement, v. h. a. fliozan « couler », etc. Le gr. πλέω de *πλέξω « je navigue », πλοῖον « navire », etc., est loin

Sur tout le groupe, v. Meillet, MSL 19, 178,

-plus : second terme de composé qui figure, à côté de -plex, dans des adjectifs du type duplus (v. duo), simplus (depuis Plt.), triplus, quadrup(u)lus, -lor, -āris, -lator, -oris m., octuplus (Cic.), sescuplus (sesqui-, sexcutardif), decuplus, centuplus, quincuplus, septuplus (ces derniers tardifs). Se retrouve en ombr. dupla « binās », tupler « binīs », gr. διπλός (διπλόος,, διπλοῦς), got. twei-fls. De diplus : irl. diabul. V. plecto.

plūs n. sg., gén. plūris, abl. plūre; plūrēs, plūra pl.; plurimus, -a, -um : formes servant de comparatif et de superlatif à multus, qui a pris en latin la place du correspondant de gr. πολύς, etc. : « en plus grande quantité ». Le singulier plūs ne s'emploie qu'au neutre, soit au nominatif accusatif plus : si uolet, plus dato ; si plus minusue secuerunt (Loi des XII T.); souvent opposé à minus : plūs minus, plūs minusue ; et accompagné d'un génitif : plūs pecūniae : soit au génitif ou à l'ablatif accompagne des verbes d'estime ou de prix : plūris esse, facere, aestimāre; cf. Varr., R. R. 1, 74, ut plus reddant musti et olei, et pretii pluris; plure uendere, constāre. — Plūs accompagnant un adjectif a tendu de bonne heure, comme magis (q. u.), à remplacer le comparatif, e. g. Enn., Sc. 308 : plus miser sim. Cet emploi a dû être particulièrement fréquent dans la langue parlée (les exemples de la langue écrite en sont rares); et, dans ce sens, plūs, soutenu par minus, avec lequel il faisait couple, a concurrencé magis, auquel il s'est substitué complètement dans certains domaines. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6618. Le pluriel plūrēs s'emploie dans le sens de « plus nombreux » et « assez nombreux, plusieurs »; cf. Cic., Imp. Pomp. 7, 19, non possunt in civitate MULTI rem ac fortunas amittere, ut non PLURES secum in eandem trahant calamitatem; et Fin. 2, 28, 93, summus dolor plures dies manere non potest. Quand le sens de comparatif eut ainsi disparu de plūrēs, la langue tendit à lui bâtir un comparatif; de là : plūriora, πλείονα, CGL II 409, 12, et Fulg., Myth.; cf. le fr. plusieurs, qui suppose *plūsiorēs (comme plus tard plūrissimus). Le neutre ancien est plūra : cf. quid plūra,

comme il est naturel dans une forme de comparatif qui est un ancien thème consonantique; mais de bonne heure on voit apparaître plūria (cf. les formes citées par Aulu-Gelle 5, 21, 6 et complūria dans Tér., Ph. 611); et le génitif plūrium est la forme prédominante; sans doute d'après omnés : omnia, voisin de sens. - Plūrimus s'emploie rarement au singulier dans la prose classique en dehors de la formule salutem plurimam dicere alicui et du neutre plūrimum, plūrimī (génitif).

Dérivés et composés : plūries adv. : un plus grand nombre de fois ; plūrifāriam (cf. multifāriam) (époque impériale); plūritās; plūrālis; plūrālitās; plūrāliter: plūrātīuus (tous mots savants de l'époque impériale. les représentants romans de plūrālis appartiennent à la langue écrite; cf. M. L. 6617); plūsculum : diminutif familier « un peu plus »; décliné sous forme d'adjectif plūsculus, -a, -um (rare, mais déjà dans Tér., Ph. 665); d'où complūsculī, -ae, -a (Plt., Tér., Gell.); plūscius, d'après nescius; complūres, -ia, dont la formation rappelle le type grec συμπλέονες, qu'on lit dans une inscription d'Argos du ve siècle av. J.-C.; v. BCH 34 (1910), p. 531 sqq.; -ies.

Composés tardifs en plūri- : plūri-formis, -laterus. -uocus (Mart. Cap.).

Plūs appartient à la racine de pleo, plenus; mais les formes ne s'expliquent pas aisément, et d'autant moins que les formes archaïques attestées sont peu instructives et troubles pour la plupart. L'adjectif signifiant « abondant, nombreux », dont le vocalisme varie d'une langue à l'autre (e dans got. filu « beaucoup » et irl. hil « beaucoup », o dans gr. πολύς, zéro dans skr. purŭh « abondant »), n'est pas conservé en latin, où multus, d'origine obscure, a prévalu. - Le comparatif radical en *-yes- est bâti sur la forme *plē- dans irl. lia « plus » av. frāyō « plus », fraēštō « le plus abondant », v. isl. fleire « plus », fleistr « le plus nombreux », gr. πλεῖστος, Le grec offre une forme autre et de type singulier : hom. πλέες, πλέας, lesb. πλίας, πλία, crét. πλιες, πλιανς, πλια (avec ι issu de ε en hiatus) et, d'autre part, arc. πλος (singulier neutre); le type hom. πλεῖον et πλέονες ion.-att. πλέων, en est sans doute dérivé. L'arcad en πλος exclut l'hypothèse *πλεισ-, qui a été faite. Dès lors, on ne saurait dire d'où est partie la forme latine. Une chose est évidente; c'est que l'u de v. lat. plous, d'où plūs, est dû à la forme opposée minus; plous est encore conservé dans le SC Bac., CIL I² 581, l. 19-20 (186 av. J.-C.), d'où classique plūs. On interprète d'ordinaire le pleores du Carmen fratrum Arualium comme représentant *pleiosēs « plūres »; mais le rhotacisme est étonnant dans ce texte : on attendrait *pleoses; et, du reste, l'interprétation du mot est peu sûre. Mais Festus, 222, 8, a conservé une forme de superlatif : plisima « plūrima », qui offre une forme à degré zéro du suffixe *-yos-/-yes-, comme dans πλεῖστος. Le ploirume de l'inscription du tombeau de L. Scipion, consul en 259 av. J.-C., peut devoir son o à plous; de là plūrimus. Le ploeres de Cicéron, Leg. 3, 6, s'expliquerait de même. Partir d'un degré *plō- de la racine *plē- et imaginer une forme *plō-is avec le même degré réduit du suffixe que dans magis n'est qu'une construction à priori. Quant à plouruma dans une inscription vulgaire du 1er siècle av. J.-C., CIL I2 681, c'est une graphie incorrecte dans une inscription pleine de fautes et qui prouve seulement que la confusion entre \bar{u} et ou était achevée à cette époque. - Irl. lir « aussi nombreux que » représente sans doute *pl- + le suffixe d'équatif -ir. - Les formes de ce groupe sont diverses. V. en dernier lieu Benveniste, Origines, p. 54.

pluteus, -I m. (et pluteum n.) : plutei crates corio crudo intentae, quae solebant obponi militibus opus facientibus, et appellabantur militares. Nunc etiam tabulae quibus quid praesepitur, eodem nomine dicuntur, P. F. 259, 9. Désigne, d'une manière générale, tout ce qui est fait de planches, de claies, etc., réunies de manière à former une couverture ou un appui; en particulier, dans la langue militaire, « mantelet, parapet ». Ancien (Plt., Mi. 266), technique. Conservé dans les langues hispaniques avec le sens de « hutte de berger ». M. L.

Dérivés : pluteālis (lectus) ; pluteārius m. : fabricant de plutei.

Par la finale, rappelle balteus; peut-être étrusque comme lui, sans qu'on puisse rien affirmer.

DO-: forme de préverbe qui figure dans pono (polio?) et sans doute dans porceo, polubrum.

Cf. sl. po-, lit. pa, hitt. pe-, qui ont l'air d'une forme sans voyelle initiale du groupe de gr. επι et ἀπο (v. ab); cf. post. Mais on ne peut faire fond sur le pa- de paxrusta dans un passage de l'Avesta récent.

poculum : v. potus.

pluteus

podagra, -ae f. : goutte aux pieds. Emprunt au gr. ποδάγρα, comme podager, podagricus (= ποδαγρός. -γρικός). Dérivé latin : podagrōsus (Plt.). M. L. 6624 (v. fr. pouagre).

podex : v. pēdo.

podismus, -i m. : mesure au pied. Emprunt au gr. ποδισμός (Grom.), dont dérivent podismo, -as; -malis.

podium, -ī n. : socle, balcon, parapet. Emprunt de la langue impériale au gr. πόδιον « hauteur »; a souvent le sens technique de « balcon, loge réservée à l'empereur dans l'amphithéâtre ». Demeuré dans les langues romanes (fr. puy), avec son diminutif *podiolum, M. L. 6626, 6627, et le dénominatif composé *appodiare, M. L. 550 (fr. appuyer). Cf. Du Cange.

poena, -ae f. : emprunt au gr. dorien ποινά « compensation versée pour une faute ou pour un crime, rancon », « amende, expiation, punition, châtiment ». Usité souvent au pluriel : dare poenas ; soluere, luere poenās. Personnisié et divinisé : Poena, Poenae (sans doute d'après le grec; cf. Varr. ap. Non. 390, 11). A l'époque impériale (et peut-être déjà dans Lucrèce), le mot a le sens élargi de « peine, chagrin »; cf. Plin. 2, 29, in tantis uitae poenis, et le sens de poenosus « pénible » dans saint Augustin; de là le double sens de « peine » en français. Depuis la loi des XII T.; usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6628. Geltique : irl. pian, britt. poen; germanique : v. h. a. pīna, pfin, etc.

Poena, poenālis « pénal » (époque impériale), poenārius (Quint.), poenātor (Gloss.), sans doute en raison de leur caractère technique, ont conservé leur diphtongue, mais les autres dérivés et composés usuels ont un \tilde{u} issu de la diphtongue : $p\bar{u}ni\bar{o}$, $-\bar{i}s$, $-\bar{i}u\bar{i}$, $-i\bar{t}$, $-\bar{i}tum$, $-\bar{i}re$ (poenīre, Lucr. 6, 1238) : « punir » et « venger »; pūnītio, tor; impūnis : impuni; impūne (dėja daus Enn. et Caton [impoene?], cf. νήποινος); impūnitās; impūnit tus. Sur le vocalisme, v. Niedermann, Phonétique, 3º éd. p. 63.

Pūniō ne peut être dérivé directement de poena, qui n'aurait fourni qu'un dénominatif en -are. L'influence du groupe moenia, mūniō, qu'on a supposée, ne s'explique guère. On penserait plutôt à ferio, de sens voisin. Ou bien pūniō aurait-il été tiré de impūnis, qui semble plus ancien? Ennius, Plaute et Térence ont impūne, mais ignorent pūnio.

Poena a été sans doute d'abord un mot populaire comme la plupart des anciens emprunts au grec, et a dû être emprunté pour désigner le châtiment infligé à

Poenus, -ī m. : utilisé d'ahord au pluriel Poenī « les Carthaginois »; cf. Poenulus (Plt.). L'emploi adjectif (e. g. poeni leones, Vg., B. 5, 27) est secondaire et tar. dif, l'adjectif dérivé étant punicus, avec son adverhe pūnicē.

Dérivés : pūniceus : couleur de pourpre (la pourpre venant de Phénicie [d'où phoenicatus equus : cheval bai, Isid. 12, 1, 49]; pour la formation, cf. purpureus). Ancien (Plt., surtout poétique); pūnicans. même sens (Apul., d'après albicans); Pūnicanus : à la mode punique (rare, mais classique, formé d'après

Le nom est évidemment à rapprocher du gr. Poivit : pūniceus traduit φοινίκειος. L'ancienneté de l'emprunt se dénonce par l'absence d'aspirée et le maintien de la diphtongue dans Poenī. La variation Poenī, pūnicus rappelle celle de poena, pūnīre. La forme Poenī en face de gr. Φοῖνιξ, -ιχος indiquerait que le mot ne vient pas du grec. Il s'agit évidemment d'un emprunt populaire, à côté des transcriptions savantes du type Phoenīcē. Phoenīx, Phoenīssa, phoenīceus, qui, du reste, s'appliquent surtout à la Phénicie et ne désignent Carthage que secondairement.

poēta, -ae m. : poète. Emprunt ancien, et fait par voie orale, au gr. πο (ι)ητής (ou à une forme dorienne).

Dérivés : poētor, -āris (rare, déjà dans Enn.) ; poētria, -ae (hybride, Cic.). Les autres formes poēsis. poēma, etc., sont des transcriptions savantes. V. uātēs.

pol : v. edepol.

polenta, -ae f. (et polentum n.) : farine d'orge (séchée au feu); polente. La syllabe longue initiale poll- est mal attestée; la seule scansion sûre est polenta. Usité de tout temps. M. L. 6634, pŏlĕnta.

Dérivé : polentarius (Plt., Apul.).

polimenta (polimina, ap. Arnob. 7, 24): p. dicebant testiculos porcorum, cum eos castrabant, a politione segetum aut uestimentorum, quod similiter atque illa curentur, Fest. 266, 19 (étymologie populaire?).

polio, -īs, -īuī (-iī), -ītum, -īre : verbe signifiant d'une manière générale « donner le poli ou le fini à un

chiet " et qui a pris des acceptions speciales dans les langues techniques : p. lānās ; p. uestēs (v. interpolāre) ; n. agrum « nettoyer, défricher un champ »; p. ōrātiōp. 45. carmina « polir le style ». Plaute emploie polīrī pour désigner les soins de la toilette féminine; cf. Poe. 221, poliri, expoliri, pingi, fingi, et 229, ornantur, lauannt, tergentur, poliuntur. L'adjectif verbal politus s'opnose à rudis « non dégrossi, brut, grossier » et se dit du physique comme de l'esprit. Ancien (Loi des XII T.). usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6635 b.

Dérivés et composés : politio (déjà dans Caton, p. agrorum, p. uestimentorum), -tor, -tūra (époque imnériale); polimen (Fulg.); expolio : polir entièrement; expolitio (classique); perpolio, -politio; repolio; depolio. -ttio (classique); depolitum: perfectum quia omnes nerfectiones antiqui politiones appellabant, P. F. 63, 5; impolitus: non poli, brut, sans ornement: d'où impo-Itia (cf. P. F. 96, 26; Gell. 4, 12). Cf. peut-être interpolo. Sur pol(l)io, -onis m. « astiqueur », sans doute identique au cognomen Pollio, v. Kübler, ALLG 8.

Le rapprochement avec lino comporterait une coupe no-liō. Mais la formation serait unique en son genre et le sens n'est pas celui d'un verbe d'aspect déterminé. indiquant un procès arrivé à son terme, comme on l'attendrait d'une forme à préverbe. Ce rapprochement est done suspect.

M. Vendryes suppose, dans l'article cité s. u. interpolō, que le terme appartient à la langue des foulons, où il aurait signifié « battre, frapper la laine (ou l'étoffe) pour l'apprêter », et rapproche la racine qui existe en germanique sous la forme *felt (= i.-e. *peld-), qui a fourni entre autres le nom du « feutre », all. Filz. Le *-d- de cette racine peut être un élargissement.

pollen, -inis n. (pollis m. et f.) : fleur de farine (sens conservé en sarde) (pollinem polentae, Cat., Agr. 156, 5); par suite « poudre très fine » : p. tūris, piperis, etc. Ancien (Cat.), technique. M. L. 6636. Même variation de genre que dans sanguen et sanguis.

Dérivés : pollinaris, -rius, épithète jointe à cribrum; pollināta, M. L. 6640 a; pollināceus, -nīnus (G1.).

Cf. polenta et puls.

Comme en gr. παιπάλη « fleur de farine » à côté de πάλη « farine très fine », hom. παλύνω « je délaye de la farine d'orge », lat. pollen est un mot expressif provenant du vocabulaire familier; ll, que rien ne conduit à expliquer par *-ln- devant un suffixe -u-, est donc une gémination expressive, qui ne se retrouve pas dans le dérivé polenta; cf. mamma : mamilla. Le slave a des formes à redoublement signifiant « cendre » : pépelű et popelŭ. Le latin a, d'autre part, puls, pultis en face de gr. πόλτος « bouillie » (si puls n'est pas un emprunt au grec, peut-être par un intermédiaire étrusque) ; le celtique offre des formes parentes, avec -t- géminé : m. irl. littiu, gall. llith « purée, soupe à la farine » (v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 160). Le sanskrit a, de son côté, un terme sans doute aussi d'origine populaire avec son l : pálalam « grains écrasés, bouillie ». — De plus loin, cf. lat. puluis, pulmentum, pulpa (de *pel-?).

polleo, -es, -ere : être fort ou puissant ; l'emporter, dominer. - Souvent joint à possum, avec lequel il allitère. Bien qu'attesté à l'époque classique et dans la littérature impériale, le verbe a une couleur archaïque; c'est un équivalent « noble » de possum : pollens est dans Salluste, qui archaïse, mais non dans Cicéron. Non

Dérivés et composés : pollentia : pouvoir, force (archaïque). Personnisié dans T.-L. 39, 7, 8; antepolleo (Apul.); praepolleo (ne semble pas attesté avant T.-L.), formés sur ante-, prac-cello. Noms propres : Pollentus, -tiō, -tiānus, -tīnus.

Le rapprochement avec irl. oll « grand », (h)uilliu « plus grand » est plausible, d'autant plus que ollam est le titre d'un degré supérieur en quelque ordre de connaissances. Mais on ne peut aller plus loin; et cela n'indique même pas si -ll- est ici -ll- géminée expressive ou un ancien *-ln-.

pollex, -icis m. : 1º pouce; gros orteil; 2º courson (cf. resex), nœud d'un arbre. Peut-être ancien adjectif. Joint comme tel à digitus, Caton, Agr. 20; Cés., B. G. 3, 13, 4. Panroman (sauf roumain).

Dérivé : pollicaris : d'un pouce ; demeuré comme substantif avec le sens de « pouce » dans les langues romanes, à côté de pollex, M. L. 6637 et 6638 (cf. Orib. VI, p. 615). Cf. aussi M. L. 6639, *pollicata, et 6640. *pŏllĭcŭlāre.

L'explication « ab eo quod pollet » (cf. Ateius Capito ap. Macr. 7, 13, 11; CGL V 556, 8; Isid., Or. 11, 1, 70) n'est qu'un calembour.

On rapproche v. sl. palici « doigt » (où -ici est un suffixe secondaire du slave ; cf. r. bez-pályj « sans doigts », pol. paluch « pouce »). Étant donné le sens, le -ll- peut provenir d'une gémination expressive, normale dans un mot de type populaire en -ex. Un rapprochement avec la racine signifiant « toucher, sentir » qui figure dans palpare n'est pas exclu : v. sl. prustu et lit. pirstas « doigt » ont été rapprochés de skr. sprcáti « il touche ». Tout ceci hypothétique.

polliceor: v. liceo, liceor.

pollingo, -is, -xī, -ctum, -ere : laver les cadavres et les préparer pour le bûcher. Attesté depuis Plaute jusqu'à la Vulgate.

Dérivé: polli(n)ctor (pollictor, Non. 157, 22) m.: celui qui fait la toilette des morts.

Une explication probable ne pourrait sortir que d'une histoire précise des usages. Rattaché à l'irl. nigim « je lave » par Vendryes, R. Celt. 47 (1930), 442-444.

polluceo, -es, -luxi, -luctum, -lucere : placer des mets sur l'autel en vue d'un banquet de sacrifice, placer en offrande : Herculi decumam pollucere (cf. [de]cuma facta poloucta, CIL I2 531); polluctum: offrande, banquet rituel; pollūcibilis : digne d'être offert en sacrifice, « somptueux »; pollūcibiliter (Plt.); pollūcibilitās (Fulg.); pollūctūra (Plt.); pollūctē; polluctāre; consecrăre (Gl.).

Vieux termes du rituel, conservés seulement chez les auteurs archaïques ou archaïsants.

L'explication par *por-lūceō « faire briller (?) » soulève toute sorte d'objections. On a rapproché le groupe

de sl. lučiti « rencontrer »; v. sur ce groupe Trautmann, Ralt. sl. Wört., p. 151 sqq. Le mot ne pourrait s'expliquer à coup sûr que si l'on connaissait l'histoire du

polluo, -is, -uī, -ūtum, -ere: souiller, salir (sens physique et moral) : polluer (langue de l'Église). Classique (Cic.), appartient à la langue écrite. Non roman.

Dérivés et composés (tardifs) : pollūtiō; pollūtrīx; impollūtus (époque impériale = ἀμίαντος); impolluō (tardif. d'après inquinō).

De *por-luō : v. lutum, lustrum.

polubrum, -ī (ū?) n. : pelluuium in sacrificiis uas quod nos peluem uocamus, F. 286, 28 (et P. F. 287, 14); polybrum, quod Graeci γέρνιδα, nos trullium uocamus. Liuius (Od. 5): « argenteo polybro, aureo eglutro ». Fabius Pictor lib. XVI: « aguam manibus pedibusque dato, polybrum sinistra manu teneto, dextera uasum cum agua », Non. 544, 20. Seuls exemples du mot. Sans doute de *po-lou-dhrom; cf. lauō; et dēlūbrum?

polypus, -ī m. : 1º poulpe, pieuvre; 2º cutio (Marcel.). Emprunt ancien (Plt.) au gr. πωλύπος (dor.), latinisé. M. L. 6641.

Dérivé : pōlypōsus (Mart.).

pomilio : v. pūmilio.

pomělida, -ae f. : sorte de néslier (Isid. 17, 7, 12)-Déformation de ὑπομηλίδα accusatif de ὑπομηλίς (cf. ἐπιμηλίς), peut-être sous l'influence de pōmum. V. Sofer, p. 57.

pomoerium, pomērium : v. mūrus.

pompa, -ae f. : procession. Emprunt déià dans Plt. au gr. πομπή.

Dérivés tardifs : pompātus, -ticus ; pompālis, -bilis ; pompō, -ās = πομπεύω; pompōsus; dēpompō; expompo = ἐκπομπεύω, στηλιτεύω (langue de l'Église), etc. Celtique : irl. poimp.

pomus, -ī f. : arbre à fruits ; pomum, -ī n. : fruit. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 6645; B. W.

Dérivés et composés : pomarius : de fruit ou d'arbre à fruit; pomarius m. : fruitier; pomarium et pomētum : verger [de pommes, cf. mālārium : pōmārium, Gl.] (Pall.), M. L. 6642; pōmāriolum (tardif); Pōmārienses; pometarius (Gloss.); pomosus; Pomona : déesse des fruits; -nālis; pomātium, mollis et liquidus cibus ex pomis (Gloss.); pomātio; pomifer. Les diminutifs pomulum et pomusculum sont attestés à basse époque avec le sens de « petite pomme », qui correspond au sens pris par pōmum dans certaines langues

Pour la coexistence de pômus et pômum, cf. pirus et pirum. Aucune étymologie n'est connue. Doit être emprunté, comme le sont en général les noms latins de fruits. Les formes ombr. pue mune, dat. « *Pômōnō » ou « Pomoni », vest, poimunien « in Pomonio », sont obscures; cf. peut-être Poemanae d'une inscription d'Espagne, CIL II 2573.

pondus : v. pendō.

pone: graui sono ponitur pro loci significatione, F. 292.

16. Adverbe et préposition archaïque, repris par la 16. Adverbe et preposition et « par derrière » et « par derrière ». Ci super-ne. Cf. ombr. postne (opposé à perne « ante ») pustnaiaf « posticas ». Remplacé par post.

V. post. On ne peut déterminer si pone repose sur *pos-ne ou sur *post-ne; l'ombrien appuie la seconde explication, qui a aussi pour elle l'existence de post

põnō, -is, posīuī, (puis posuī), positum, põnere, $P_{\bar{o}n\bar{o}}$ est issu de *po-sinō > *poznō > pōnō, composé d'acnect « déterminé » indiquant l'action arrivée à son terme Le parfait ancien est posiui (poseiuei, CIL 12 638, 3 132 av. J.-C.). Posuī a été fait sur positum, sur le mo. dèle monītum/monuī, le rapport avec sino ayant cessé d'être senti. Sens propre « mettre à l'écart ». S'emploie usuellement dans le sens de « poser, placer »; mais la valeur ancienne apparaît dans des expressions comma ponere uitam, arma, dolorem, p. oua (Ov.) (à côté de dēponere, plus fréquent parce que pono apparaissait comme un verbe simple, cf. sūmō), où le verbe signific « abandonner, déposer ». Usité aussi dans le sens da propono « proposer ». A remplacé facio dans le sens concret de « placer ». A traduit dans le langage abstrait le gr. τίθημι comme positio, positura (Lucr.) traduit θέσις. θέμα: positīuus, θετικός (d'où irl. posit). Positio n'apparaît, du reste, qu'à l'époque impériale (positor « fondateur » est une création d'Ovide). Cicéron l'ignore. quoiqu'il emploie propositio (= πρόθεσις et πρότασις πρόβλημα), compositio (= σύνθεσις), dispositio (= δίσ θεσις et οἰκονομία,, τάξις), expositiō (= προέκθεσις, ποδφασις). praepositio (= πρόθεσις, προθήκη, πρόόλημα). Cf. encore appositum = ἐπίθετον, appositīuus = ἐπιταγματικός. La langue de la rhétorique de la grammaire et de la philosophie a ainsi calque sur τίθημι et ses composés tous les termes techniques dont elle avait besoin. Usité de tout temps. Panroman M L. 6647, et *ponitare, 6648.

En gallo-roman, ponere s'est spécialisé dans la langue rustique au sens de « déposer ses œufs, pondre » (cf. cubare), tandis que pausare prenait le sens de « poser »: v. B. W. s. u. Il est probable que la ressemblance de forme entre ponere, pausare et pausatum, positum a joué un rôle dans cette évolution. Le participe ponentem (scil. solem) a désigné la région où le soleil se couche. le « ponent ».

Autres dérivés de pono : positus, -us m.; positura ; position, emplacement (sens concret); positor (voir plus

Pono a été traité comme un verbe simple et a fourni une nombreuse série de composés avec leurs dérivés : ante-, ap- (ad-), M. L. 551 et 552, apposita; 553, appositīcius; circum-, com-, M. L. 2103 et 2105, compositus; contrā-; dē-, M. L. 2572 et 2573, dēpositum; dis-, M. L. 2682; ex-, M. L. 3054, et germanique: v. h. a. spunon; britt. esponio; im- (et superim-), M. L. 4314, inter-, op-, post-, prae-; M. L. 6722, praepositus et propositus (irl. propost, v. h. a. probost, all. mod. Profoss, Propst); pro-, re-, M. L. 7225; sē-, sup-, M. L. 8469; super-, trans-, avec leurs dérivés et leurs composés. Presque tous ont un sens abstrait à côté de leur sens physique. Il n'y a pas de composé avec abs- (on pourrait avoir *aspono comme asporto), sans doute à cause de la formation même de pono.

A basse epoque, dans le Digeste et la langue de A pagise, apparaissent impostor, impostūra; cf. Dig. 21, TEgnse, arrostores aut mendaces aut litigiosi, avec le sens est dérivé d'un emploi de imponere qu'on trouve seus dijà à l'époque de Cicéron dans la langue familière; of Cic., Q. fr. 2, 6, 5: Catoni egregie imposuit Milo noser; proprement « faire porter sa charge à quelqu'un », imponere onus alicui, puis absolument imponere « tromper, imposer a ». V. po-.

pons, pontis m. : pont, passerelle. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 6649, et celtique : britt. pont; quelques formes romanes sont féminines, comme ont tendu à le devenir les mots en -is, ce qui suppose sans doute un nominatif *pontis.

Dérivés et composés : ponticulus m., M. L. 6650; nontō, -ōnis m. : bac, pont de bateaux, ponton. M. 1. 6652; pontīlis, -e (Vėg.); pontōnium (Isid., Or. 19, 1 24); depontani : -i senes... qui sexagenarii de ponte deiciebantur, P. F. 66, 5 L.; et deponto, -as (Varr.); pontārius = γεφυροβάτης (Gloss.); pontarchus (Inscr.). Pour pontifex, v. ce mot.

Les langues indo-européennes orientales ont pour chemin » un mot dont le védique montre bien la flexion singulière : nom. sing. panthah = av. panta. acc. sing. pánthām = av. pantam; gén. sing. patháh = av pa0o, instr. pl. pathibhih et loc. pl. pathisu; le v. perse a patim; le slave et le vieux prussien ont normalise, le premier avec vocalisme radical o : pott, et le second avec vocalisme zero : pintis. Le mot ne se retrouve clairement nulle part : l'arménien a hun « gué » : le grec n'a que des formes thématiques : πάτος « chemin » et peut-être πόντος « mer » (au sens de « lieu de passage »). Sur osq. [p] únttram (ou [h] únttram); v Vetter, Hdb., p. 48. Pour la forme, lat. pons serait superposable à v. sl. pati (masculin); pour la spécialisation de sens, v. Benveniste, Word, 10. (1954), p. 256 sqg. Les noms du « pont » varient d'une langue à l'autre et même à l'intérieur d'une même langue, comme on le voit par les formes grecques : att. γέφυρα, béot. βέφυρα, crét. δεφυρα, lac. δίφουρα, et même chez Hésychius, βουφόρας γεφύρας. De même, en germanique, v. isl. brů (cf. peut-être gaul. brīva « pont ») ne concorde pas avec la forme élargie v. h. a. brucca, v. angl. brucg.

ponticus, -a, -um : du Pont ; adjectif dérivé de Pontus, appliqué à des objets originaires de cette région : ponticae nucës « sorte de noisettes », mūs ponticus « hermine », etc. Est demeuré dans ces acceptions dans certains dialectes italiens, cf. M. L. 6651; cf. aussi *panticanus, SOUS panter.

pontifex (pontufex), -ficis m. : prêtre, pontife. — Considéré par les anciens comme un composé de pons; cf. Varr., L. L. 5, 83: pontufices... a ponte arbitror: nam ab his sublicius est factus primum ut restitutus saepe, cum ideo sacra et uls et cis Tiberim non mediocri ritu fiant. La securis (secespita) qui fait partie des insignes du grand pontife rappelle peut-être leur première fonction: Rome est la « ville du Pont »; c'est le point par où normalement communique l'Italie du Nord avec l'Italie du Sud et le pont sur le Tibre est la raison d'être

initiale de la ville. M. Bonfante, après Täubler, Stzb. Ak. Heidelberg, 1931-1932, 2e Aht., 67 sqq., a supposé - sans grande vraisemblance - qu'il y avait dans pons, pontifex un souvenir de la civilisation des palasittes; v. l'article cité sous pagus. Mais l'explication de Varron n'est peut-être qu'une étymologie populaire, et le mot en latin n'a jamais désigné qu'un membre du principal collège des prêtres romains qui avait la surveillance du culte officiel et public, dont le chef était le pontifex maximus et dont rien dans les fonctions n'indique un rapport avec pons. Ancien terme du rituel. conservé par la langue religieuse et officielle. Adopté par la langue de l'Église et passé par elle sous des formes savantes dans les langues romanes; de même irl. pontific.

populō

Dérivés : pontificius ; pontificalis ; pontificatus, -ūs (= ἰερωσύνη); pontificium (cf. Löfstedt, Eranos XLIV 343). V. pons.

pontus, -I m. : mer; vague. Emprunt au gr. πόντος: attesté depuis Ennius ; uniquement poétique. Composé : pontiuagus (Anth. Lat.). V. pons.

popa, -ae m. : prêtre inférieur, chargé de conduire la victime à l'autel et de l'abattre avec un maillet ou avec le côté non tranchant de la hache (différent du cultrārius, qui l'achevait avec le couteau) et préposé aussi à l'entretien du feu, de l'encens, etc. Mot de couleur populaire, peut-être dialectal (osco-ombrien et de la même racine que lat. coquo, cf. osq. Púpidiis (= Popidius) en face de Cocidius, et popina). Mais une origine étrusque n'est pas impossible; la forme en -a, masculin de caractère populaire, serait en faveur de cette explication (cf. scurra, uerna, etc.). On a en étrusque pupa, pupe, pupana.

popia, -ae f.: cuiller, louche: ζωμήρυσις, CGL III 366, 30. Se trouve dans le Testamentum Porcelli et dans les Gloses. Mot vulgaire et tardif; demeuré dans fr. poche. M. L. 6653; B. W. s. u.

popina, -ae f. : cabaret, gargotte, restaurant à bon marché. Mot emprunté à l'osque, de caractère populaire, correspondant pour la forme au lat. coquina.

Dérivés : popinor, -āris : fréquenter les cabarets ; popīnō, -ōnis m. (cf. ganeō, etc.) et compopīnō (Gloss.); popīnālis, -rius, -tor.

poples, -itis m. : jarret, puis « genou ». Columelle distingue poples de genū, 6, 2, 13 : oleo et sale genua poplitesque et crura (bouis) confricanda sunt : c'est par une extension de sens, fréquente en poésie, que Virgile dit, Ae. 12, 926-927, incidit ictus | ingens ad terram duplicato poplite Turnus. Attesté depuis Accius; classique. Pas de dérivés. Non roman. Semble bien une forme à redoublement, mais l'étymologie en est obscure.

poplicus : v. populus.

populo, -as, -aui, -are (et populor, -aris) : ravager, dévaster (agros). Ancien, classique, usuel. La forme active est aussi anciennement attestée que le déponent (populatur, Naev.; populauit, Pac.; depopulant, Enn., etc.). Mais il est impossible de prouver qu'elle l'a précédé et d'attribuer, comme le fait, par exemple, J. B. Hofmann, De uerbis... deponent., p. 44, populor à l'influence de praedor.

Dérivés et composés : populābundus ; populābilis (Ov.) ; populātiō, -tor, -trīx ; populātus, -ūs. ; compopulor (tardif) ; dēpopulō (-lor), (éjà dans Ennius, et ses dérivés ; perpopulor (T.-L., Tac.), d'après peruastō.

L'explication du surnom de *Iūnō Populōnia* par « qui protège contre le pillage » est due à l'étymologie populaire; la forme correcte est *Iūnō Populāna*, sans doute dérivée de *populus*; cf. *campus/campānus*, etc.

On peut se demander si populō n'a pas été refait sur dēpopulō « c'épeupler »; d. agrōs, etc., d'après spoliāre/dēspoliāre; uastāre/dēsuastāre. Cf. aussi dēpecūlor et pecūlor, pilō et ēpilō. V. toutefois, Skutsch, Glotta, 3, 203, qui soutient, sans grande vraisemblance, que populor a pu signifier dès l'origine « c'épeupler ».

Étymologie incertaine.

populus, -I m. (popol-, Lex Bant., CIL I2 582, 14: poplo, CIL 12 40; poplus, poplom, CIL 12 614 (189 av. J.-C.), CIL I2 25 Colum. Rostr.; cf. aussi le pilumnoe poploe du Carmen Saliare) : peuple, ensemble des citoyens, cf. Cic., Rep. 1, 25, 39, res publica, res populi : populus autem non omnis hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis iuris consensu et utilitatis communione congregatus; s'oppose à la fois au Sénat (cf. la formule senatus populusque Romanus) et à la plèbe (cf. T.-L. 2, 56, 12, non enim populi sed plebis eum (tribunum) magistratum esse). Toutefois, à l'époque impériale, quand a été per u le sens de la vieille organisation sociale et politique, populus s'emploie pour plēbs; cf. Mart. 8, 15, 3, dat populus, dat gratus eques, dat tura senatus. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6654. Celtique : irl. popul, britt. pobl.

L'adjectif correspondant est püblicus. On a bien épigraphiquement poplicod, S. C. Bac., poplice, Lex Bant., et le nom propre Poplilius, mais la graphie puplicis qu'on trouve dans la Lex Acilia repetundarum laisse entrevoir que poplicus est une graphie étymologique au lieu de püblicus (comme sans doute Poplicola pour Publicola?); cf. aussi puplicum donné par A dans Plt., Ru. 562. L'adjectif qui sert à populus n'a rien à faire étymologiquement avec lui. Les textes littéraires ne connaissent guère que püblicus (avec ū, cf. poublicom, CIL 1² 402).

Dérivés et composés: populāris: du peuple, populaire; en particulier, dans la langue politique, correspond au gr. δημοτιχός, δημαγωγός, par opposition à optimātēs = ol ἄριστοι: populārēs « les démocrates »; populāris a pris vite la mēme nuance péjorative que populus; de mēme populāris désigne aussi celui qui est du mēme peuple, du mēme pays (Plt., cf. Poe. 1039, 1041) et, par suite, prend un sens analogue à celui de familiāris. De la vient l'emploi dans le sens de « qui est au courant de, complice »: populares coniurationis (Sall.); populāritās; populātim; populātiō (bas latin, Sédulius; la langue classique ne connaît que populātiō, dérivé de populor); populōsus, populōsitās (tardīfs); popellus: menu peuple; Populositāgia, -ōrum. Voir aussi populō.

Mot italique : ombr. puplum, poplom « populum »,

fal. Poplia « Publia », ombr.-étr. puplece « Publicius qui ne se retrouve pas ailleurs. Forme à redoublement comme titulus; tutulus; il est très douteux que la form décider quelle peut être la racine, celle de pello, etle de pelo ou quelque autre, ni s'il y a un rapport avecli même que pour plēbs (cf. étr. pupluna et le aom de ville Populōnia). Populus est le terme que Tite-Live emploie à plusieurs reprises pour désigner les douze cité confédérées d'Étrurie; cf. IV 23, 5, et IX 37, 12. Sur un rapport possible entre êtr. fufluns/pupluna et populus, v. Devoto, St. Etruschi, 6, 243 sqq.

pōpulus, -ī f.: peuplier. Depuis Ennius (A. 577). Panroman (avec des altérations diverses). M. L. 6655; B. W. s. u.; passé en celtique: irl. pobhuil; en germ. Pappel, alb. pl'ép, et en slave, avec dissimilation: v. sl. topoli.

Dérivés et composés : pōpuleus; pōpulnus (Plt., Ca. 384); pōpulneus; pōpulētum; pōpulifer (Ov.).

On a rapproché soit πτελέα, épid. πελεα « orme », soit ἀπελλόν αίγειρος « peuplier noir » (Hés.), qui soulèvent l'un et l'autre des difficultés de forme et de sens.

por- : forme de préverbe alternant avec pro et per qu'on a dans polliceor, porgō, porriciō, portendō, peutêtre dans pollingō. Cf. porrō.

-por : second élément de composés que les grammairiens citent dans Gāipor, Lūcipor, Mārcipor, qu'ils expliquent par Gai puer, etc.

porca, -ae f.: -ae appellantur rari sulci, qui ducuntur aquae deriuandae gratia, dicti quod porcent, i. e. prohibent aquam frumentis nocere (étymologie populaire); nam crebriores sulci limi uocantur, Fest. 244, 6; designe aussi la partie proéminente du sillon par opposition à lira: cf. CGL V 576, 37, porca, quod constat in arando; quod defusum est, lira; et P. F. 274, 19, porcas, quae inter duos sulcos fiunt, ait Varro dici quod porrigant frumentum (autre étymologie populaire). En Espagne, le mot s'appliquait à une mesure de terre, d'après Colum. 5, 1, 5. — Mot technique conservé en italien, catalan, espagnol et, avec un suffixe de dérivation, en roumain. M. L. 6657, porca.

Dérivés et composés : porculētum (Plin.) : champ divisé en porcae; imporciō (Col.), glosé αὐλακίζω; imporcūtor « qui porcas facit in arando », P. F. 96, 3, nom donné à une divinité rustique; cf. Serv., in G. 1, 21.

Cf. sans doute gallo-roman *rica (fr. raie, prov. rega), M. L. 7299, gall. rhych « sillon » (avec trace du même mot, au datif pluriel, dans le composé irl. etrigib), v. angl. furh, v. h. a. furuh « sillon »; donc un mot indoeuropéen occidental *pṛkā dont l'extension est moindre que n'est celle du mot représenté par lat. lira.

porcastrum, -I n. (Ps.-Apul.): pourpier. Le nom qui semble dérivé de porcus « pudendum muliebre » en raison de certaines propriétés de la plante, cf. Plin. 20, 210, qui serait « l'herbe à la matrice » (André), se présente aussi sous d'autres formes: porcillaca (Plin.), porcillago (Orib.), porcacla (Rufin, podagr. 34), portulaca,

et. M. L. 6662 et 6679; passé en germanique :

this burcel, all. Burzel. Le fr. pourpier vient de pulli
This. B. W. s. u.

1867; panulaire, de type mal fixá Barria.

Mot populaire, de type mal fixé. Porcastrum est fait Mot populaire, de type mal fixé. Porcastrum est fait comme oleaster (cf. porcaster, -tra sous porcus), porcelcomme lappāgō, portulāca comme lingulāca, etc.; lifal. porcellana suppose *porcillāna. V. porcus.

norcellio : v. porcus.

porcet : v. arceō.

porcus, -ī m. : porc domestique. Nom générique : le male se dit uerrēs, la femelle scrēfa. Toutefois, Caton male se di la catalon de la ca empione a aussi porca, purka « porcas »; et porcus, porca sont tous deux attestés dans les langues romanes, d. M. L. 6666, pŏrcus, et 6656, pŏrca. Porcus traduit aussi le gr. χοῖρος (ou ὕσσαξ) « pudendum muliebre ». var., R, R. 2, 4, 10, cf. le sens de « porcelaine », coquillage en forme de vulve; porcus marinus (Plin.) désigne le marsouin » ou cochon de mer (il n'y a pas lieu de distinguer, avec F. Muller, de porcus « porc » un *porkos désignant un poisson, qui serait apparenté à gr. πέρκη, m. irl. orc « saumon », cf. ligure Porcobera; l'étymologie même de marsouin de v. h. a. merisuin confirme l'identité avec porcus). Cf. les composés passés dans les formes romanes porcopiscis (Gloss.), M. L. 6664 « dauphin »; *nărcăspīnus « porc-épic », M. L. 6665.

Dérivés: porculus; porcellus, -lulus « porcelet » (et porcula, -cella], M. L. 6660, britt. porchell; d'où porcelliō: armadille, cloporte; ainsi nommé en raison de sa ressemblance avec le porc; cf. cutiō; porcīnus; porcellīnus: de porc; porcīna (sc. carō] f., M. L. 6663; porcinārius: charcutier; -rium: porcherie; porcārius: porcher, M. L. 6659; porcara: truie qui a mis bas une fois (cf. Melissus et Pompon. ap. Gell. 18, 6, 4), dont la forme rappelle excetra; porcilīa: jeune truie; porculātris; porculātiō: élevage des jeunes porcs; porculātor; *porcīle: étable à porcs, M. L. 6661; porcaster, porcastra: petit cochon; porcastrīnus (Orib.).

Cl. aussi Porcius, Porcia, gentilices romains. Sur l'existence d'une forme proculēna dans Plt., Mil. 1060, v. Lindsay, Early lat. verse, p. 77 et 145. Mais les manuscrits palatins ont proculem et les manuscrits de Priscien porculaenam.

Mot propre à une partie seulement de l'indo-européen et qui, à la différence de *sū- (v. lat. sūs), désigne uniquement l'animal domestique. Cf. irl. orc, v. angl. fearh et v. h. a. farah, lit. paīšas, et, pour désigner l'animal jeune: serbe präse, russe porosēnok (pluriel porosjáta). Les textes de Varron sur lesquels on fonde l'existence d'un πόρχος grec sont obscurs ou corrompus (L. L. 5, 9; R. R. 2, 4, 17); le mot avec ce sens ne figure que chez Plutarque, où il est donné expressément comme un mot latin. M. Benveniste a donné des raisons de croîre que porcus désigne surtout le jeune porc; cf. BSL 45, 1949, p. 74-91.

porgo : v. porrigo.

porrició (porició), -is, -ēcī et -ēxī, -ectum, -icere : synonyme de pròdùcere (cf. Varr., R. R. 1, 19), usité surtout dans la langue religieuse au sens de « présenter

les entrailles de la victime », exta por(r)icere, d'où l'expression proverbiale inter caesa et porrecta, ut aiunt, Cic., Att. 5, 18, 1. Substantil dérivé: porriciae (Arn.).

Sans doute de *por + iaciō; le double r est peut-être du secondairement à l'influence de porrō ou de porrigō, avec lequel le verbe a pu se confondre (d'où le parfait porrcxī); l'abrégè de Festus 244, 4, a une forme avec r simple poriciam qu'il glose porro iaciam; et Non. 47-4, explique porrectum est... porro iacium. V. Wacker, nagel, Vorles. über Synt., II, 169.

porrīgō, -inis f.: sorte de teigne (gl. πίτυρα); pityriase (Hor., Cels., Plin.); porrīginōsus. Peut-être dérivé de porrum, porrus « poireau ». V. Ernout, Philologica I, p. 179.

Sur la confusion avec prūrīgō, v. Svennung, Untersuch. z. Palladius, p. 599 sqq. M. L. 6667 a.

porrigō, -is: v. regō. M. L. 6667, et exporrigō, 3055.

Porrima: nom d'une déesse associée à *Postuerta* dans Ov., F. 1, 633, dite aussi *Anteuorta*, *Prorsa*, et qui est sans doute une épithète de *Carmenta*; *Carmentis*, déesse de l'accouchement (?).

porro adv. (pōrro, Juv. 11, 9; porod sur une ciste de Préneste ancienne, CIL I² 560): en avant, en continuant (se dit de l'espace et du temps), en allant plus loin. Marque souvent une progression dans un raisonnement; ou s'emploie aussi comme interjection d'encouragement. Ancien, usuel, classique. M. L. 6669.

Composé : proporro (Lucr.).

Adverbe du groupe de prō. Le gr. πόρσω (att. πόρρω) semble formé de même. L'existence de la forme porod (si l'inscription est authentique) à Préneste rend peu vraisemblable un emprunt au grec.

porrum, -I n. (porrus m.): poireau. Ancien. Panroman. B. W. s. u.; M. L. 6670, pŏrrum; germanique: v. h. a. pforro, etc.

Dérivés: pōrriō (Anthim. 17, 13), M. L. 6668; porrāceus (Plin.); porrīna (Cat.); et sans doute porrīgō. Cf. gr. πράσον. Sans doute mot méditerranéen, passé de manière indépendante en grec et en latin.

porta, -ae f.: passage; cf. Vg., Ae. 1, 82, ac uenti. uelut agmine facto, | qua data porta ruunt : sens encore conservé dans les expressions géographiques : Portae quae alibi Armeniae, alibi Caspiae, alibi Ciliciae uocantur, cf. gr. πύλαι; spécialisé dans le sens de « porte » (cf. la valeur de iānus, iānua), surtout d'une ville (c'est-à-dire de « passage sous le rempart »), par opposition à fores « porte de la maison »; cf. Ov., Am. 1, 9, 20, hic (mīles) portas frangit, at ille (amāns) fores. Mais cette distinction ne s'est pas maintenue et porta, doublé de ostium, avec le sens général de « porte », a éliminé fores dans les langues romanes; v. B. W. s. u. Un doublet portus est conservé dans la loi des XII Tables; cf. Fest. 262, 19, portum in XII (2, 3) pro domo (erreur de Festus, il faudrait « pro porta » ou « pro foribus ») positum omnes fere consentiunt : « cui testimonium defuerit, [h]is tertiis diebus ob portum obuagulatum ito ». Cf. encore Portunus, angiportus, -tum. La langue a réparti dans des emplois différents porta et portus, ce dernier ne signifiant plus que « port ». Ancien, usuel ; panroman. M. L. 6671; passé en germanique: v. angl. port, v. h. a. pforta « Pforte », etc., et en celtique: britt. porth.

Dérivés: portula: guichet, M. L. 6678; portārius (Vulg.): portier, forme tardive, et sans doute vulgaire, faite comme ōstiārius, qui s'est substituée à iānitor, M. L. 6673. Cl. aussi porticus et portō, -ās; trānsportāneus (Cassiod.).
V. portus.

portendō, -is, -dī, -tum, -ere: ancien terme de la langue augurale composé de *por- et de tendō « annoncer, prédire », cf. ostendō; portentum: présage révélé par quelque phénomène étrange ou contraire aux lois naturelles; de là « chose merveilleuse, monstruosité, monstre » (même développement que dans mōnstrum); portentōsus; portentifer, -ficus, -loquium. Ancien, usuel et classique. Une distinction entre ostentum, portentum, mōnstrum est tentée par Fest. 284, 4: portenta existimarunt quidam grauia esse, ostenta bona: alii portenta quaedam bona, ostenta quaedam tristia appellari. Portenta, quae quid porro tendatur, indicent: ostenta, quae tantum modo ostendant; monstra (quae) praecipiant quoque remedia.

On notera que le -d- de $tend\bar{v}$, suffixe de présent, ne figure pas dans portentum.

porticus, -ūs f. (un accusatif pluriel porticos, attesté épigraphiquement, suppose un doublet porticus, -ī): portique, passage couvert soutenu par une colonnade; porche. Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 6675; et germanique: v. h. a. pforzih, etc.

Semble dérivé de porta, portus comme manica de manus; serait passé à la 4° déclinaison sous l'influence de domus, portus, et au léminin sous l'influence de domus et de $\sigma \tau o \alpha$, qu'il traduit, influence favorisée par le fait que la plupart des substantifs thèmes en -u- sont féminins.

Dérivés : porticula (-culus); porticuncula; porticātiō « colonnade »; porticulātiō; portex.

portio, -onis f. : attesté d'abord seulement dans la locution pro portione, déjà dans Caton, Agr. 106, 2, siquid plus uoles aquae marinae concinnare, pro portione (« conformément aux parts de chacun, en gardant les proportions ») ea omnia facito, et demeurée dans la langue classique, cf. ibid. 57, 157, 7; Cic., Verr. 2, 4, 21, 46; 2, 5, 21, 35; F. 14, 32; Varr., R. R. 1, 18, 3, 4, mais qui ne se trouve pas dans César. De pro portione Cicéron a tiré un nominatif proportio pour traduire άναλογία (cf., pour le procédé, aboriginēs), Tim. 4, 13: id optime assequitur quae Graece ἀναλογία, Latine (audendum est enim quoniam haec primum a nobis nouantur) comparatio proportione (proportione var.) dici potest; et, § 24, il emploie le même groupe à l'accusatif ; eandem proportionem comparationemque; ailleurs il n'a que l'ablatif (cf. Merguet, Lexicon, s. u.). Toutefois. l'existence de ce nominatif et de cet accusatif est contestée; cf. Plasberg, Rh. Mus., t. 53, p. 74-80; Varron use encore de pro portione pour traduire avà lóyov. L. L. 10, 2 : dicam de quattuor rebus quae continent declinationes uerborum : quid sit simile ac dissimile, quid ratio quam appellant λόγον, quid pro portione quod dicunt ἀνὰ λόγον, quid consuetudo : quae explicat(a)e declarabunt

analogiam et anomalia(m) unde sit, quid sit, cuite sit (cf. 10, 37 et 36, 41, 42).

sit (cf. 10, 37 et 30, 41, 42).

Ailleurs, Varron emploie une fois l'accusatif protionem, L. L. 8, 57, et, en dehors de ce cas, unique l'ablatif proportione, L. L. 8, 50, 68, 78, 83; 93, 48, 61, 62, 83, 103, 110; 10, 47, qui, dans la plus des cas, pourrait se lire en deux mots. Le plus souven comme César, il se contente de transcrire le mot se avaλογία. Le caractère récent de proportio est compar Quintilien 1, 6, 3: analogia praecipue quam protice ex Graeco transferentes in Latinum proportionem usaux runt; v. la note de Colson, ad loc.

C'est seulement à l'époque impériale et, semble, à partir de Pline que l'on voit apparaître portio de d'autres expressions que pro portione et, à tous les de sa déclinaison, dans le sens de « proportion simplement comme un équivalent de pars « portion partie »: cf. portionem seruare, Col. 11, 2, 87, et pro portione seruata, id. 8, 11, 6; luna aegua portione diusa Plin. 2, 42, et magna mortalium portio, id. 8, 102. his portio in Italia consedit, portio in Illyricos sinis penetrauit, Just. 24, 4, 2; quamuis quota portio facco Achaei, Juv. 3, 61, et portio breuissima uitae, id. 9, 127 A la place de pro rata parte, pro sua parte apparaissen pro ratā portione (Plin. 11, 40), pro suā scilicet portione (Quint. 10, 7, 18); à côté de prō portione, on trouve por tione « proportionnellement » (Pline, Col.), ad portionem (Plin.). Cf. encore quadam portione, eadem portione (Quint.), suprā portionem (Col.). Les dérivés sont tons tardifs. On a : 1º de portio : portiuncula, attesté à paris de Pline. « petite portion » ; portionalis « partiel » (Terti comportionalis; 2º de proportio : proportionalis (Front) -āliter (Cassiod.), -ālitās, -ābiliter (tous deux dans Boèce); proportionatus, -a, -um (Firm.).

Il n'y a vraisemblablement aucun rapport entre por tiō et pars. A en juger par prō ratā parte, l'ablatif por tiōne doit être prō ratiōne, avec perte de r par dissimila tion et amuissement de ă après r. Et le portione ainsi obtenu étant peu intelligible, on a fait prōportiōne, d'où portiō et, par l'action de Cicéron, prōportiō.

portisculus, -I m.: -s proprie est hortator remigum, i. e: qui eam perticam tenet, quae portisculus dicitur, qua et cursum et exhortamenta moderatur, Non. 151, 18. Désigne à la fois l'officier de bord qui dirigeait la manœuvre des rames (hortator, pausărius) et l'instrument qui lui servait à marquer la cadence. Ge dernier sens est peutêtre le plus ancien. Dans le fragment de Caton cité par Festus, 266, 23, portisculus (-lum?) est joint à flagrum: « portisculus est, ut scribit Aelius Stilo, qui in portu modum dat classi. Id autem est malleus, cuius meminil Cato in dissuasione de rege Attalo et uectigalibus Asiae (1): « C. Licinio praetore, remiges scripti ciues Romanis] sub portisculum, sub flagrum conscripti ueniere « passim ».

Semble en rapport avec portus; cf. acisculus en face de acus, aciēs.

portō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: faire passer, transporter, amener au port. Le sens ancien et le rapport avec porta (portus) apparaissent dans des expressions comme nauis quae portaret milites, Cés., B. G. 5, 23, 3, etc., et cxercitum reportāre, ibid., 2. Mais, de bonne heure, portō, qui d'abord comportait une idée

de mouvement, s'est employé simplement comme synode mouvement, s'est employé simplement comme synode fero et de gero « porter », auxquels il s'est finanyme de fero et de gero « porter » auxquels il s'est finanyme de son caractère plus concret inent substitute en raison de son caractère plus concret einent substitute en raison de substitute en face de l'expression aque anticis auxilian portabant, en face de l'expression aque auxiliam ferre. Dans la langue de l'Église, dessique es es de « supporter » : cf. Vulg., Isa. 53, porto metros ipse portauit. Ancien, usuel. Panro-i, dolores nostros ipse portauit. Ancien, usuel. Panro-inal. M. L. 6672. Celtique : britt. porthi.

man. M. L. Dérivés et composés : portābilis (Sid., Aug.) et Dérivés et composés : portātiō (Sall., Vitr.) ; portā-importābilis (bas latin) ; portātōrius ; subst f. portātōria [pr., trīx, M. L. 6674 ; portātōrius ; subst f. portātōria

(sc. sella).

de (ap-), M. L. 551 a; as- (de abs-), com-, M. L.

104; dē, ex-, im-, re-, sup-, M. L. 8470; trāns-portō
et les dérivés ordinaires, tous avec le sens concret,
(andis que les composés de ferō ont souvent un sens
moral dérivé. L'ombr. portaia « portet », portatu « portātō », portust « portāuerit » semble emprunté au
tatin.

nortulāca : v. porcāstrum.

portus, -ūs m. : sens premier « passage » (encore dans porte, porto « passe » dans la montagne et fr. Saintlean-Pied-de-Port) et « porte » (cf. porta, angiportus, Portunus, et P. F. 48, 25, claudere et clauis ex Graeco descendit, cuius rei tutelam penes Portunum esse putahant, qui clauim manu tenere fingebatur, et deus putabahur esse portarum. Dans la répartition des sens entre norta et portus, celui-ci a pris le sens de « entrée de port, port » (= λιμήν), le plus fréquent dans les langues romanes, cf. M. L. 6680 (panroman, sauf roumain). d'où le sens de « ville » de port en v. angl., irl. port, britt, porth, et Portunus est devenu le dieu des ports, comme Neptūnus est le dieu de la mer; cf. Portūnālis flamen, F. 238, 9, et Varr., L. L. 6, 19, Portunalia dicta a Portuno cui eo die aedes in portu Tiberino facta et leriae institutae. Portunus est proprement un adjectif qui a fourni les composés :

opportūnus: proprement « qui pousse vers le port », épithète appliquée d'abord au vent, terme de la langue nautique qui, en passant dans la langue courante, a pris le sens général de « qui vient à point, opportun »; de là opportūnē, opportūnitās (= εὐκαιρία, d'après Gic., Off. 1, 40, 142). A opportūnus on a créé un contraire importūnus (cf. importuna tempestas dans Plt., Tri. 399, i undae, Liv. Andr., Od. frg. 20, cf. obnoxius, innoxius), itās. Le rapport avec portus était encore senti par les Latins; cf. Fest. 206, 19; P. F. 207, 18; 96, 16. La graphie oportunus est due à un faux rapprochement avec oporte. Inopportūnus est de création récente (Apul.).

Dérivés et composés: portitor (comme holitor de holus, iānitor de iānua), qui a deux sens se rattachant au double sens de portus « passage » et « port, » : 1º passeur (désigne souvent Charon, πορθμεύς), batelier, nocher; à l'époque impériale « voiturier » et « porteur » (sous l'influence de portō); 2º douanier, chargé de recevoir les droits de port, portōrium (issu par haplologie de *portitōrium); portuēnsis (portōris); du port (d'Ostie, cf. Ostiēnsis); portuōsus (Cic.); importuōsus: sans port (Sall.), calque de gr. ἀλίμενος. De portus proviennent: fr. port, m. h. a. port(e).

Le mot portus a des correspondants exacts dans av. pərətus « passage, gue », mot général en iranien (pers. pul « pont »), v. h. a. furt « gué », gaul. ritu-, v. bret. rit « gué ». La comparaison de l'italo-celtique, du germanique et de l'iranien montre qu'un thème *pṛti- est ancien; le vocalisme e est normal devant le suffixe -tu-; ce vocalisme n'apparaît ici qu'en nordique : v. isl. fjer-dr « baie ». Pour d'autres mots en *-tu- à vocalisme radical zéro ancien, cf. gustus et artus. Le sanskrit ignore le mot.

Ce mot appartient à une racine *per- signifiant « traverser »: skr. piparti « il fait passer, il sauve », pārdyati « il fait traverser », gr. πείρω « je traverse, je transperce », etc.; cf. perītus. Le fréquentatif lat. portāre et le substantif porta, sans doute dérivé de portāre comme pugna de pugnāre, sont aussi des représentants de ce groupe, mais sans correspondant dans aucune autre langue. V. per.

pos- : v. post.

pōsca, -ae f. (pusca, Cael. Aur.) : breuvage composé de vinaigre, d'eau et d'œuſs ; glose ὀξύκρατον, πόσις. Ancien (Plt.), usuel. De $*p\bar{o}+sca$, sous l'influence de $\bar{e}sca$ (de $\bar{e}ds-ca$) coupé $\bar{e}-sca$; demeuré dans les langues romanes, M. L. 6681. V. $p\bar{o}tus$.

posco, -is, poposco (et peposco, Val. Antias ap. Gell. 7, 9, 9; sur l'absence de supin et de participe en -tus, v. Meillet, BSL 23, 83), poscere : demander. Pas de substantifs dérivés; ils ont été fournis par postulo, precor ou peto, rogo. A côté de posco il v a un verbe comprenant un élargissement en -t- et une formation en -lā- (cf. ustulāre et petulāns), postulō, -ās. Mot italique. Le latin a réparti les emplois de posco, postulo et precor, les deux premiers signifiant seulement « demander » en général ; precor s'est spécialisé dans le sens de « demander aux dieux, prier » (cf. precēs). Le vocalisme o de la racine apparaît dans procus et dans procitum. Les anciens essayaient de distinguer posco de petō; cf. Serv., in Ae. 9, 192, poscere secundum Varronem est quotiens aliquid pro merito nostro deposcimus, petere uero est cum aliquid humiliter et cum precibus postulamus. Mais cette distinction artificielle n'est pas observée dans la pratique. Toutefois, posco ne s'emploie pas dans la langue politique au sens de « être candidat » et, par contre, il a conservé la valeur ancienne de « demander en mariage » (Plt.), cf. procus, qui ne semble pas attestée pour petō; v. Köhm, Altlateinische Forschungen, p. 24 sqq. Ancien, usuel et classique. Non

Composés : dēposcō : demander énergiquement; synonyme aussi de dēprecor; exposcō : synonyme de exōrō, joint à implōrō par Cic., Mil. 34, 92; signifie aussi « demander la délivrance de »; reposcō : redemander, réclamer. Cf. aussi poscinummius (Apul.).

Dérivés et composés de postulō: postuliō, -ōnis 1.: terme du rituel « réclamation faite (ou victime réclamée) par un dieu à propos d'une omission ou d'une négligence » (cf. cōnsilium/cōnsulō); postulārius, usité dans une autre expression rituelle -a fulgura « éclairs lancés par les dieux pour réclamer contre une omission »; postulātiō, -tus, -ūs; postulātor, -trīx, -tōrius; postulāticius.

depostulo; depostulator (rares et évités par les bons ecrivains); expostulo (= exposco); expostulatio. -tus. -us. V. prex, precēs et procus.

La racine *prek'- ne fournissait pas de présent radical indo-européen. On a recouru à diverses formations dérivées, et notamment au type de présents en *ske/o- qui est attesté par skr. prccháti, av. parasaiti « il interroge, il demande », par arm. harci « j'ai interrogé, demandé » (ancien imparfait) : d'où le présent harcanem « j'interroge, je demande »; v. h. a. forscon « rechercher » Le présent latin posco représente *porc-sco, de *prk-sko; le perfectum poposci a été fait sur ce présent avec redoublement parce qu'une alternance vocalique n'était pas possible; il remplace peut-être un perfectum radical antérieur; l'ombrien a pepurkurent « poposcerint »; mais cette forme à vocalisme radical zéro est sans doute faite aussi sur le présent; aucun parfait ancien n'est attesté en indo-européen pour cette racine et le sanskrit n'a qu'une forme faite secondairement et tardivement sur le présent, papraccha, comme lat. poposci sur posco.

Avec préfixe, sans doute osq. comparascuster « consulta erit » (cf. skr. sam-prcchāmi « je consulte »); kú mparakineis « consilii », que certains rattachent à com-

Il v avait, d'autre part, un itératif v. sl. prositi, lit. prasyti « demander »; le supin procitum (v. sous procus) paraît être de ce type.

Le nom d'action prek'- est représenté par precem (accusatif singulier), preces, etc., d'où precor. Le même nom se retrouve dans skr. prat, v. MSL 18, 315. Le v. h. a. frāga en est un dérivé. La valeur juridique de skr. pråt répond en quelque mesure à la valeur religieuse de lat. preces. - Pour le sens, cf. ombr. persnimu « precator », persklum « precationem, sacrificium », avec une forme perk-, sans doute secondaire. de la racine; osq. pestlúm, peeslúm « templum ».

Le sens de « demander en mariage », dont lat. procus offre un reflet, est attesté ailleurs, notamment dans lit. piršti « demander en mariage ».

Le celtique a un présent qui représente un type radical, anciennement athématique : irl. arco « je prie », v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., 11, p. 457 sqq.; ce thème n'est clairement conservé dans aucune autre langue; l'aoriste véd. áprāt n'enseigne rien de sûr.

1º possideo, -es, -sedī, -sessum, -sidere « occuper comme sien propre » (Benveniste), « posseder » (employé d'abord en parlant de biens-fonds; cf. la vieille formule du préteur, citée par Fest. 260, 35 sqq.); s'est appliqué ensuite à toute sorte d'objets et est devenu, par affaiblissement, synonyme de habere. Ancien, usuel. M. L. 6683.

2º possīdō, -is, -sēdī, -sessum, -sīdere: prendre possession de, occuper.

Dérivés : possessiō : acquisition, prise en possession; et « possession » (sens abstrait et concret); possessiuncula; possessiuus (terme de grammaire traduisant κτητικός); possessor; possestrīx; possessōrius; possessus, -ūs (Apul.).

Le second terme de ces mots étant sedeo, sido, le premier ne peut être que potis, pote; le sens l'indique; le traitement phonétique est le même que dans possum.

Il y a donc ici apposition de potis, cf. possum. Il y a donc ici apposition de production du type production etc. (le cas de discidia etc. (le cas de discidia etc.) obses, etc., ou insidiae, desidia, etc. (le cas de dissidia) est à part : v. dis.

possum, potes, potui, posse : pouvoir, être capalli de. La conjugaison de possum est issue de la contant de. La conjugaison de posser. (cf. osq. pútiad nation du verbe *poteō, *potere (cf. osq. pútiad nation du verbe *poteō, *poteō (cf. osq. pútiad nation du verbe (cf. osq. pútiad n tians « [poteat, -ant = possit, -int] »), qui a fourni thème du parfait, potuī, le participe potēns, et de locution composée de l'adjectif potis et du Verbe sun *Potissum n'aurait pu aboutir phonétiquement à pot *Potissum n aurant pu about. sum. Il faut sans doute partir des formes dans lesquells la copule pouvait être réduite à -s, -st, *potis'(s) ti(s)t, dans lesquelles le vocalisme e de es, est a été gent ralisé, peut-être sous l'influence analogique de l'imper sonnel potest, de pote est, fréquemment usité à côté d la phrase nominale pote « il est possible ». D'autre par l's de potis tendait à s'amuir et potis devait aboutin pote (cf. magis et mage). C'est cette double action qui a produit possum, sur lequel a été bâti analogiquemen possumus, possunt, comme sur potes a été fait potestif. De ces formes il a été extrait un thème *pot., do *pot-sum > possum, *pot-se > posse, qui a remplaci un ancien potesse. C'est possum qui a rendu possible li formation de possideo.

Néanmoins, le sentiment de l'existence de pous dan possum n'a pas tout à fait disparu et, à l'époque an chaïque, on rencontre encore les formes pleines - qu sont peut-être des reconstructions étymologiques vantes » — potissum, potis est, et même, potis étani traité comme un mot invariable, potissunt, Pli Poe. 227; potissint, Varr., R. R. 2, 2, 1; potisit (= po tissit) dans une phrase impersonnelle, ubi facilumel gnoscier potisit, CIL I2 581, 27, là où il faudrait au moins pote sit; de même qu'inversement pote se rencontre aven un sujet masculin, cf. Cat. 67, 1. Sur potissim a elli bâti un imparfait potissem, dans lequel il faut voir, sans doute, non une haplologie de potis essem, mais une création analogique d'après le type uelim/uellem de uolo, avec lequel possum formait un couple naturel.

L'emploi impersonnel de potest a eu pour conséquence l'adjonction de la désinence d'impersonnel -ur aur formes ainsi usitées. A l'époque archaïque, on rencontre potestur, possītur, poterātur, possētur quand le complément de possum est un infinitif passif : cf. nequitur e coepi. - La langue populaire a refait secondairement sur potut un présent poteo, représenté dans toutes les langues romanes, M. L. 6682, B. W. sous pouvoir, el qui, historiquement, n'a rien de commun avec le verbe italique commun attesté par l'accord de l'osque et du latin ancien potēns, potuī.

De possum dérivent les adjectifs savants possibilia impossibilis, créés à l'époque impériale (Quintilien) pou traduire le grec δυνατός, ἀδύνατος, et sur lesquels onle ce superlatif dont la forme était peu claire a été créé

V. potis.

est issu de *pos-ti (cf. ante de *anti); l'i en finale abse u 163 sqq., dans la langue du droit, a désigné l'enlue a abouti à e (on a encore la forme poste dans Enn at né après la mort du père (cf. Caesellius Vindex ap. A. 230, poste recumbite; Plt., As. 915, etc.) et a pu tom [ed]. 2, 16, 5, et Varr., L. L. 9, 60), celui-là seul, d'après

nec et neque, animal et animale). Finalement, la post s'est généralisée, tandis que l'e final du mot opposé ante est constant : postquam (prononcé du sens of Mar Victor CLV VI roll être locorum, Plt., Poe. 144, etc.), d'où dérive pos-posid locorum, Plt., Poe. 144, etc.), d'où dérive pos-géd. C'est sans doute d'après postid, dont l'origine add u construite l'expression ad apparam. La forme pos- ne semble pas remonter à indo-européen *pos-, mais représenter post, dont le regait tombé dans certains groupes : pone, pomerium. 1 serait postne, *posne, etc., cf. postmeridianas et posmeride postne. de posmeri-dianas (Cic., Orat. 47, 157; Vel. Long. 79, 3) et pomediem (Quint. 9, 4, 39); peut-être pomoerium (v. mu-

 $rac{p_{0sl}}{p_{osl}}$ signifie « après, puis, depuis », « en arrière, deriire au sens temporel ou local et s'oppose à ante. ramme ante, il est usité comme préverbe, adverbe ou omme préposition suivie de l'accusatif, au rebours de l'asque et de l'ombrien, qui « construisent » post avec publishif; cf. Buck, Osc. Umbr. Gramm., § 300. 6. Une trace de l'ablatif après post subsiste en latin dans les alverbes où post est renforcé d'une forme empruntée thème des pronoms démonstratifs : posthāc (cf. osq. est exac), postilla (archaïque), postea (forme la plus friquente). L'emploi de l'accusatif avec post doit proveni de la construction du mot de sens opposé ante, pour lequel l'antiquité de l'accusatif est attestée par l'acord de l'osque et du latin. Inversement, antea, antehac sont analogiques de posteā, posthāc. On trouve aussi noslibi (Plaute), post inde, post hinc (d'après dehinc. deinde), post haec, post haec deinde, mais il ne semble nas que la soudure se soit jamais faite entre ces éléments. Post joint à quam sert de conjonction subordonnante : postquam, posteāquam, dont les éléments peuvent ilre disjoints. L'emploi comme préverbe est rare, et sans doute récent : post-habeo, -pono. Post, postea se unt maintenus dans les langues romanes, M. L. 6684, pist, pos (panroman), et *postius, comme *antius, v. I. W. puis; M. L. 6687, postea; cf. aussi ad post, M. L 195 (comme adpressum, M. L. 196); de post : fr.

De post dérivent : 1º posterus : qui vient derrière ou après, M. L. 6690, d'où posteri « les descendants »; posteritās; posterō, -ās (Pall.) = ὑστερέω « être en arnière »; posterula : poterne, M. L. 6689, B. W. s. u.; d aussi M. L. 6688, *posterio, v. fr. poistron, etc.; praeposterus : sens devant derrière ; cf. gr. ὑστερόπρωικ, πρωθύστερος. En grammaire traduit aussi ύπερίπος. — Posterus a un comparatif posterior (opposé prior, superior) et un superlatif postrēmus (opposé à pimus); pour la forme, cf. extrēmus, suprēmus; à côté été faits possibilitās (Arn.), impossibilitās (Apul., Ter petremissimus, employé par C. Gracchus, dans Aulubelle 15, 12, 3, cf. extrêmissimus, etc.; M. L. 6694. Postrēmitās (Tert., anim. 53) fait sur extrēmitās.

*posti, poste, post, postid, postea, postidea : post 2º postumus : qui vient le tout dernier, cf. Plt., ber dans certaines conditions syntactiques (cf. ac el loi romaine sur la paternité, pouvant être qualifié

de « tout dernier » (v. M. Leumann, Gnomon, 9, 240); d'où la graphie posthumus, due à un rapprochement fait avec humus, humare. Le suffixe est le même que dans infimus, primus, decumus, et l'adjectif a dû d'abord servir de prénom, dans la série des prénoms numéraux au'il terminait : Ouintus, Sextus, Decumus, Decimus et, finalement, Postumus. De postumus dérivent Postumius; postumo, -ās: être postérieur (opposé à anticipo), postumatus (opposé à principatus), tous deux dans Tertullien.

3º postīcus : qui se trouve en arrière (sens local); Fest. 244, 24, et quae ante nos sunt antica et quae post nos sunt postica dicuntur; et dexteram anticam, sinistram posticam dicimus. Sic etiam ea caeli pars, quae sole inlustratur ad meridiem, antica nominatur, quae ad septentrionem, postica; rursumque dividuntur in duas partes. orientem et occidentem; et P. F. 263, 4, postica linea in agris dividendis ab oriente ad occasum spectat. De là postīca, postīcula f. « porte de derrière », avec influence de postēs: postīcum, postīculum, même sens (cf. M. L. 6692) et aussi « quartier de derrière », postīcius (tardif, Fortunat), M. L. 6691. Sur postēciāria, v. postēs.

Posticus, étant l'opposé de antiquos, doit reposer sur *postīquos, qui aboutissait phonétiquement à postīcus. 4º postilena: croupière, avaloire (cf. antilena). Celtique : britt. pystylwyn.

posticipo, créé d'après anticipo (Claud. Mamert.). V. encore M. L. 6685, *postcīnium « souper tardif » (cf. cēnāre); 6686, postcrās; 6692 a. post illa.

La forme de lat. post, ombr. post, pus, puste, osq. púst, post se retrouve dans tokh. B om-post-am « posteā ». L'élément pos- figure dans lit. pas « auprès », alb. pas « après », v. sl. pozdě « après » et, avec un a d'origine ambiguë, dans la forme adverbiale : av. pāskat i (ablatif) et pasča (instrumental), v. perse pasā, skr. paçcát et pacca « après ». Lat. posterus et ombr. postra « posteriores » (opposé à pretra « priores »), osq. pústrei « in postero », pústiris « posterius » sont à rapprocher de lit. pāstaras, lett. pastars « dernier ». A postumus cf. osq. pustm[as] « postrēmae », posmom « postrēmum ». V. pone.

L'élément *pos a l'air d'être le génitif-ablatif du groupe adverbial dont gr. έπι est un correspondant. représentant le locatif : lat. ab semble appartenir à ce groupe, ainsi sans doute que po- (v. ce mot).

postes, -ium f. pl. (le singulier postis est rare) : jambage d'une porte, et par extension désigne la porte elle-même, comme fores. Ancien (Enn.), usuel. M. L. 6693, postis. Celtique : irl. posta?; britt. post; et germanique : v. h. a. phoste, pfost, etc.

Dérivés tardifs : postīcium (confondu avec postīcum); postīciāria (Caes. Arel.).

On a proposé, avec quelque vraisemblance, de couper *por-sti-, avec por- comme dans por-rigō, et la racine de stare; cf. néerl. vorst « faîte (de maison) ». V. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I 339 et II 663.

postliminium : v. limen.

postmodo : un peu plus tard ; à l'époque impériale, post a été interprété comme une préposition, d'où postmodum. Renforcement de post, d'abord de la langue parlée; cf. propemodo.

Provided by Diacronia.ro for IP 3.147.104.248 (2024-04-26 03:13:39 UTC)

postrēmus : v. post.

1º postrīdiē adv. :le lendemain. Ancien locatif. Postrīdiānus (tardif).

2º postrīduō: doublet plautinien de postrīdiē, créé d'après biduō. On a vu, sous post, que le locatif postrīse retrouve exactement en osque.

postulo : v. posco.

postumus : v. post.

potens, -entis (participe présent, employé adjectivement): puissant; et, suivi d'un génitif, « qui a pouvoir sur, maître de ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés: potenter; potentia (plus rare que potestās, peu fréquent à l'époque impériale), M. L. 6696; potentor (-tō) « gouverner » (langue de l'Église); potentātis, -tās, synonyme de principātus; se dit surtout du pouvoir politique. Dans le latin de l'Église, se dit aussi des personnes: « un potentat » (cf. potestātēs « les puissances de ce monde »); potentiātis (Mar. Vict.); potentiāliter (Sid.); potentificō (Mar. Victor.).

impotēns (= ἀκρατής), qui a remplacé impos; impotentia (= ἀκρατεια); omni-, multi-, prae-potēns (cf. παγκρατής), et des créations poétiques comme armi-, fuelli-potēns, plectripotēns (Sid.), etc.

V. potis et possum.

poticius : v. putus.

potio : v. potus.

potis. -e : au positif ne s'emploie qu'au nominatif singulier masculin et neutre, soit dans la phrase nominale pote, quantum pote, quam pote; nīl, quid pote; quis potis ingentes oras evoluere belli (Enn., A. 174), soit joint au verbe sum dans potis, pote sum. Le diui qui potes des livres auguraux cité par Varr., L. L. 5, 58, et qui traduit le gr. θεοί δυνατοί semble isolé. Encore le masculin et le neutre sont-ils confondus et potis, -e, comme magis, mage, satis sat(e), se sont-ils employés indifféremment l'un pour l'autre, fait qui est évidemment lié à la possibilité d'amuissement de -s et au passage de -i(s) à -e qui en résultait (v. possum). Sens premier « maître de, possesseur de » (conservé dans le dénominatif potio, potior, -īris et sans doute dans possideo), d'où « qui exerce le pouvoir sur, puissant ». A été éliminé dans ce sens au profit de potens et s'est spécialisé dans celui de « qui peut, capable »; et au neutre « possible »; cf. la phrase nominale ut pote « comme il est possible », spécialisée, comme nīmīrum, et devenue conjonction explicative : ut pote qui. Pote, qui n'est sans doute qu'un doublet syntactique de potis, a fait l'effet d'un neutre.

Le comparatif potior « plus puissant » (cf. la citation d'un vieux poète dans Cic., Tusc. 4, 32, 69: qui plus pollet potiorque est patre) a pris le sens de « préférable » (conservé peut-être en vieux logoudorien, cf. M. L. 6700). Potius signifie « de préférence », potius quam « plutôt que ». Le superlatif potissimus a encore le sens de « le plus puissant, le plus important »; cf. Tac., A. 14, 65, 1, potissimos libertorum ueneno interficere (où sans doute il y a archaïsme voulu); mais potissimē, po-

tissimum s'emploient dans le sens de « de préférence à tout le reste, surtout », comme gr. μάλιστα.

Dérivés et composés : 1º potiō, -īs, -īuī, -ītum : mettre au pouvoir de ; archaīque, encore dans Plt. Amp. 177-178, hodie qui fuerim liber eum nunc/potiuit pater seruitutis ; d'où potitus : tombé au pouvoir de Capt. 92, nam postquam meu' rex est potitus hostium.

2º potior, -īris, -ītus sum (l'infectum a aussi des formes de la 3º conjugaison : potitur, e. g. Vg., Ae. 3, 56; Ov., M. 13, 130, plus fréquent que potitur, Lucil. 200; Ov., Her. 14, 113; potimur, Manil. 4, 884. Trag. 217, exemple isolé en face de potiri, forme usuelle, ou potirier, Plt., As. 916) : devenir maître de, s'emparer de; être maître de. Ancien, usuel, classique. Se construit avec l'accusatif, l'ablatif ou le génitif, sans qu'une différence de sens apparaisse. Cicéron évite la construction avec l'accusatif, qui est surtout anté- ou postclassique (cf. Kühner-Stegmann, II, p. 382-384).

3º potestās: pouvoir, puissance (= δύναμις). En particulier « pouvoir politique », « pouvoir du magistrat »; d'où le pluriel concret potestātēs = αὶ δυνάμες; αὶ ἀρχαί « les pouvoirs », c'est-à-dire « les plus hauts magistrats »; et au singulier o hominum rerumque aeterna potestas, Vg., Ae. 10, 18; cf. ital masc. podestà, potestà, M. L. 6697. Potestās ne peut s'expliquer directement; peut-être est-on parti du rapport magis, maiestās. Le nom d'agent potitor n'apparaît que dans Valère Maxime; *potitiō n'existe pas. Dérivé tardif: potestātīuus (Tert.).

Une forme -pos de *pot-s (athématique, sans i) figure comme second terme de composé dans :

compos (abl. compote, cf. Thes. III 2136, 26; gén. pl. compotum; doublet compes attribué aux antiqui par Priscien, GLK II 26, 18, v. plus bas): en possession de, maître de; et aussi, au sens passif, « possédé » (quelques exemples à l'époque impériale); compotió « rendre maître de » (archaïque).

impos: usité seulement dans les expressions impos sui, impos animi « qui n'est pas maître de » (rare et archaïque; remplacé par impotêns). Sur compos, impos Varron a reconstruit théoriquement un simple pos, potis non attesté; cf. L. L. 5, 4: recto casu quom dicimus « inpos », obscurius fit, si dicas « pos[i] » quam « impos »: uidetur enim « pos » significare potius « pontem » quam « potentem ».

Enfin, une forme -pes, de *pet-s, figure peut-être dans: hospes (gén. pl. hospitum), sospes (seispes), compes; v. plus haut compos, et hospes.

Potis est seulement attesté comme prédicat en latin, tandis qu'il est substantif dans hospes et l'un et l'autre dans sospes. Les correspondants des autres langues sont substantifs.

A l'état isolé, l'indo-européen avait, pour désigner le chef d'un groupe de toute dimension — famille, clan, tribu — un thème *poti- qui, notamment, sert pour le « chef de famille » : skr. pátih, av. paitiš « maltre, époux », gr. πόσις, spécialisé au sens de « époux », lit. pàts (gén. patēs) « époux » et « lui-même » (littéralement « le maître »; cf., inversement, le sens de ipsimus, ipsissimus en latin familier), got. -fafs « maître » (brūp-

Brautigam »). En latin, potis n'a pas gardé ce ples parce que l'idée de « maître de maison » est exprise par un dérivé : dominus. Au second terme d'un me par un dérivé : dominus. Au second terme d'un mposé, la forme est *pot- : gr. δεσ-πότ-α- (littéralemots « maître de maison ») est un dérivé secondaire de motor, qui avait un doublet δεσπόδ-, conservé dans verbe δεσπόζω « je suis maître »; lit. νeš-pats, littéralement « chef de clan », est aussi un ancien thème en comme lat. com-pos, etc.

Le mot *poti- n'a pas servi à désigner le « maître » le mot *poti- n'a pas servi à désigner le « maître » solément en latin non plus qu'en celtique ou en germaique — l'emploi qui s'est développé est l'emploi prédiatif, du type potis sum, d'où possum, qui rend
comple aussi de l'usage de potior, potius et potissimus.

Par là même, le latin n'a pas conservé le type fémini qui apparaît dans skr. pátnī « maîtresse », gr. πότνια
il δέσποινα.

Le présent skr. pátyate « il est maître de » = av. patyate n'est accompagné d'aucun autre thème verpal; c'est donc un dénominatif, mais du thème indoeuropéen *pot- conservé au second terme des composés, non du thème élargi *poti-. Le lat. potitur, avec i, y répond exactement; potitur peut se rattacher à poti-, quoique ce ne soit pas nécessaire. La construction de politur avec l'accusatif et l'ablatif qu'on trouve en latin [accusatif thez Plt., Asin. 344) a ses correspondants en sanskrit, où pátyate peut être accompagné de l'instrumental et de l'accusatif.

Aen juger par osq. pútiad « possit », lat. potēns et poluī sont des formes d'un dénominatif en -ē- de *pot- ce dénominatif, qui est un verbe d'état existant à côté du verbe d'action potior, n'est représenté en latin qu'au participe présent et au perfectum, ce qui va bien pour le sens. Il n'y en a pas trace hors de l'italique.

Sur tout le groupe en indo-européen, v. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 259 sqq.

pot(t)us, -ī m.: vase à boire (Ven. Fort.). Mot de très basse latinité, sans doute étranger, passé en roman, M. L. 6705 et B. W. sous pot, et de là en angl. pot, en alb. poc, etc. V. Du Cange, s. u.

1º pōtus, -a, -um: adjectif de sens actif et passif (cf. obēsus) « bu » et « qui a bu »; cf. Varr. ap. Gell. 2, 25, 7, et « cenatus sum » et « pransus sum » et « potus sum » dicamus. Sert de participe à bibō; de même adpōus (Pl., Amp. 282).

2º pōtō, -ās, -āuī, pōtātum, -āre: boire (transitif et absolu) et « abreuver ». Ancien, usuel, classique; d'où pōtātor; pōtātiō; pōtātiōrius; pōtātus, -ūs; pōtābilis; pōtāculum, pōtārium (tardifs); pōtāx (Gloss., comme bibāx); Pōtua (Arn. 3, 115); pōtitō, -ās (Plt.) « boire souvent, beaucoup »; compōtō; ēpōtō (attesté surtout au participe ēpōtus; les formes personnelles n'apparissent qu'à partir de Martial); perpōtō: boire sans discontinuer, passer son temps à boire.

pōtor: buveur; pōtrīx; pōtōrius: à boire; pōtōrium: vase à boire, cf. gr. ποτήριον; pōtulentus (cf. esculents); pōtus, -ūs m. « fait de boire, le boire »; pōtiō : boisson (cf. gr. πόσις); et spécialement « boisson magique », « poison » et « potion », cf. M. L. 6699; pōtiōnō; -ās : donner à boire (Garg. Mart.); pōtiōnātōrius (Chir.); pōtiāna (cf. Varr. ap. Non. 108, 15); pōtilis: buvable [Varr., Cael. Aurel.]; repōtia, -ōrum n. pll; repōtiālis.

pōculum (arch. pocolom, pocolo), -ī n. : de *pō-tlc-m « vase à boire », M. L. 6623 a ; pōcillum; pōcillātor : échanson (Apul.); pōculentus (d'après uīnolentus); pōculāris (tardif); dēpōculō (Lucil.)

Les formes potissō (Sacerd.), thermopotō, potērium (Plt., Tri. 1014-1017) sont empruntées au gr. : ποτίζω, θερμοπότης, ποτήριον.

Malgré la fréquence de l'emploi en latin, pōtō n'est pas représenté dans les langues romanes, où seul pōtiō a survécu partiellement, du reste avec un sens spécial (cf. fr. poison). C'est bibere et ses dérivés qui sont demeurés. Mais l'irlandais a póit, pótaire « pōtiō, pōtor ».

La racine signifiant « boire » offre une alternance singulière, avec ses deux formes : *pō-, d'une part; *pī-, de l'autre. Le grec a les deux à l'aoriste : πῶ à l'impératif en lesbien (et, d'après πῶ, πῶθι) et πῖθι en attique. Le présent *pibe/o- attesté par skr. pibati « il boit » et irl. ibim « je bois » est représenté par lat. bibō (v. ce mot). La forme *pō- a été, d'ailleurs, généralisée en latin. Et l'on a potus, potor et poculum; le nom d'instrument a un correspondant dans skr. pátram « vase à boire » et le nom d'agent dans skr. pātā « buyeur ». L'agriste, représenté en védique par ánāt « il a bu » et en grec par ἔπιον (fait sur 3e p. plur. ἔπιον, participe πιών), et le parfait, représenté par véd. papaú et par gr. πέπωκα, ne sont pas conservés en latin, où un perfectum a été fait sur bibō. Le baltique a, comme le latin, généralisé *pō-; lit. půtà « banquet », v. pr. poūt « boire ». Le slave a, au contraire, généralisé *pi- : piti « boire », etc. Le hitt. a, avec un élargissement en -s-, pas- « avaler ». La forme radicale *p2-, indiquée par gr. πέποται, etc., et par πότος « boisson », a peut-être son pendant dans le futur à redoublement fal. pipato « je boirai ». — Pour le sens, il est à remarquer que la racine *pō-, *pī- est d'aspect « déterminé » : la forme radicale fournit un agriste au védique et au grec : la racine *ed-« manger » fournissait, au contraire, un présent, mais pas d'aoriste : « manger » indique naturellement un procès qui se développe sans terme défini.

prae (ancien prai; cf. praifectos « praefectus », CIL I² 398; prae s'abrège devant vovelle, cf. preustis. Vg., Ae. 7, 524, ou se contracte devant un e : prēndō de prae(h)endō): en avant, devant (s'emploie de l'espace et du temps comme adverbe, préverbe et préposition accompagnée de l'ablatif) ; cf. Plt., Amp. 543, abi prae, Sosia: iam ego sequar (d'où praeīre); préverbe (seul emploi dans lequel se soit conservé le sens temporel) dans praeceps, praecipio, praedico, praecanus, praecox. Marque une idée de supériorité dans praealtus, praeclarus, praecello, etc. De là praenimium, praenimio (Gloss.). Du sens de « en avant de, devant », on est passé à celui de « vis-à-vis de »; et prae a pu arriver ainsi à signifier « en comparaison de » (même évolution que dans pro) : uidebant omnes prae illo parui futuros, Nep., Eum. 10, 4; de là les conjonctions de comparaison appartenant à la langue familière : prae ut, prae quam (cf. pro ut, pro quam), ce dernier correspondant pour la forme (non pour le sens) à ombr. prepa « priusquam », prae quod,

Prae, marquant l'antériorité, a pu également servir à marquer la cause (cf. prō); de là le sens de « à cause de »: Vlizi cor frizit prae pauore, Liv. Andr., Od. 16 (v. B. Kranz, De particularum « pro » et « prae » in prisca lat. ui et usu, Breslau, 1907); à l'époque impé-

riale, généralement dans des phrases négatives, pour marquer un empêchement : nec loqui prae maerore potuit, Cic., Planc. 41, 99. Prae est conservé en roumain avec le sens de « très »; cf. M. L. 6707.

Dérivés : praeter (cf. inter et in : propter et prope ; subter et sub) : en avant de ; d'où « au delà de » ; et par suite « en plus de », d'où « sans compter, outre, excepté » et même « sans » (tardif). Préverbe, adverbe et préposition : préverbe dans praetereo, praetermitto; adverbe dans, par exemple, Cic., Q. fr. 1, 1, 5, § 16, etiam in Graecis ipsis cauendae sunt quaedam familiaritates, praeter hominum perpaucorum; préposition avec l'accusatif, e. g. Plt., Amp. 772, illud praeter alia mira miror maxume. De là praeter... quam, dont les deux éléments sont encore séparés dans Plaute et, par affectation d'archaïsme, dans Cic., Leg. 3, 19, 45. « outre que », et simplement « outre », qui remplace practer dans son emploi adverbial, practer se confinant de plus en plus dans l'emploi prépositionnel : praeter... sī; praeter... quod. Ancien, usuel, non

praetereā: en outre, en allant plus loin, désormais; confondu avec praesertim à basse époque; praeterhāc. praeter propter: expression asyndétique archaïque signifiant « de loin comme de près »; puis « tant bien que mal ».

Préposition du groupe de pro, mais sans correspondant propre sûr hors de l'italique, osq. prai (sens temporel prai Mamerttiais « ante Mārtiās fēriās »), ombr. pre, pre, avec l'ablatif comme en latin, et avec le même sens; usitée également dans ces deux langues comme préverbe : osq. praefucus « praefectus », ombr. prehabia « praebeat ». Rien n'indique que irl. ar (air), gaul. are- (Are-morici « qui sont près de la mer ») aient eu une diphtongue finale. Dans v. pruss. prei, lit. pre, v. sl. pri « auprès », il y a la diphtongue en e qui caractérise le datif, à en juger par le vieux prussien, par lit. prei-kālas « enclume » et aussi par le slave; le sens n'est pas exactement le même; v., du reste, lat. pri. Le gr. παραι n'a pas d'autonomie : ce n'est en grec qu'une forme alternant avec παρα. V. h. a. furi « devant » est en tout cas bien différent de

praebenda, -ae f.: secours accordé par l'État à un particulier. Mot de basse époque (Eugraph., Cassiod.). Demeuré dans les langues romanes avec un doublet *probenda sous l'influence de prouentus; cf. M. L. 6708; B. W. sous provènde; et germanique: v. h. a. pfruonta. De praebeō.

praebeō : v. habeō.

praebia, -ōrum n. pl.: amulettes qui écartent le danger des enfants (de *praihibia, cl. prohibeo). L'étymologie de Varron, L. L. 7, 107, le rapproche bien de praebeō, mais en domant au verbe le sens de « fournir » qui ne convient pas: praebia a praebendo ut sit tutus, quod si(n)t remedia in collo pueris; l'étymologie de Verrius est meilleure: praebia rursus Verrius uocari ait ea remedia... quod mala prohibeant, Fest. 276, 7. Non attesté en dehors de ces textes et des gloses.

praecello : v. celsus.

praeceps: v. caput. M. L. 6709 a.

praecia: 1º v. praeco; 2º v. precius.

praecidaneus : v. caedo.

praecipio, praecipuus : v. capio.

praecō, -ōnis m. : crieur public, héraut. Ancien (Plt.), usuel. Irl. preachoine.

Dérivés : praeconius : de crieur ; praeconium . charge de crieur public; d'où « publication, appel ». et spécialement « éloge (public) », praedicatio alicuius rei et laus antecedens. Ce sens de « éloge » est venu sans doute de l'habitude qu'avaient les praecones de faire l'éloge au théâtre des pièces qu'ils annonçaient. cf. la glose praeconium « laus antecedens theatrum » COL V 474, 52; praeconor, -āris et praecono (= xnρύσσω), M. I., 6711; praeconialis, praecon(i)atio, praeconizo (tardifs). A praeco on rattache quelquefois una forme praecia signalée par Festus ; cf. P. F. 250, 15 ; n. dicebant qui a flaminibus praemittebantur, ut denuntinrent opificibus manus abstinerent ab opere, ne, si uidis. set sacerdos facientem opus, sacra polluerentur. Mais le mot n'est sans doute qu'une forme abrégée de praeclāmitātores ou praecalātores; cf. Fest. 292. 3 et P. F. 293, 1.

Praecō représente peul-être *prai-dicōn- (on s'autorise de Plt., Sti. 194 sqq.; mais l'amuissement de i après d serait surprenant) ou *prai-wokōn- : la racine *wwkw- de uocāre rend bien compte du sens, technique et juridique.

praecoquis (-quus), praecox : v. coquō. M. 1., 6712; André, Lex., praecoquum.

praecordia : v. cor.

praeda, -ae f. (ancien praida, CIL I² 49; pluriel rare, cf. toutefois Cic., Agr. 2, 23, 61; Juv. 11, 101): ensemble des choses prises à l'ennemi, butin; puis « proie »: praeda canun lepus est, Mart. 1, 22, 5; et aussi « gain, profit ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6714. Celtique: irl. praed, preid; britt. praidd; germ. pride.

Denominatif: praedor, -āris (et praedō); praedō, -ōnis: pillard, brigand, pirate; praedōnius; praedōniulus (Cat.); praedōtor, -tiō, M. L. 6715-6717; praedōtrīx; praedōtrīcius; et à basse époque dēpraedō, dēpraedōtiō (Lact., 1tal.).

Le rapprochement de praemium favorise l'étymologie *prai-heda; cf. prae-hendō. Pour la forme, cf. prae-beō de *prai-habeō.

praeditus, -a, -um: 1º muni de, doué de (glosé κεχορηγημένος, ornatus, instructus); 2º à l'époque impériale (Marc Aur., Front., Apul.) « préposé à, qui préside à » (= praepositus, praefectus; glosé προεστώς). Ce second sens s'est sans doute développé par suite de la confusion des deux racines $*d\bar{o}$ -/d \bar{o} - et $*dh\bar{e}$ -/d $h\bar{o}$ - en composition. V. $d\bar{o}$.

praedium : v. pracs.

praedopiunt : v. optō.

praefericulum: v. ferculum.

praefectus, praefica : v. faciō.

praefiscini : v. fascinum.

nraefőcő : v. faux.

praegnās, -tis (et, par assimilation à un participe présent, souvent orthographie praegnāns (-āns se confondant avec -ās dans la prononciation), cf. inciāns et adamā(n)s; dans Fulgence, praegnāx, -ācis, d'après les adjectifs en -āx, parce que -ax et -as avaient également fini par se confondre; d'où praegnācitās; cf. M. L., pini, 3, p. 170) adj.: enceinte, grosse (d'une femme); pleine (d'une femelle). S'est aussi dit des plantes et de toute espèce d'objet avec le sens de « rempli de ». Ancien (Plt.), classique; usuel. Les formes romanes remontent à un doublet *praegnis; cf. M. L. 6720.

Dérivés : praegnātiō (dējā dans Varr.) = χύησις; ot, attestés seulement à basse époque, praegnō, -ās : ilre grosse ; praegnātis, -ūs; impraegnō : rendre grosse (tardif); cf. M. L. 4316; B. W. imprégner; britt. ymrain?

Distinction fondée sur l'étymologie, réelle ou imaginaire, entre grauida, praegnā(n)s et inciëns dans P. F. 87, 1: grauida est quae iam grauotur conceptu; praegnans uelut occupata in generando quod conceperit; incieus propinqua partui, quod incitatus sit fetus eius (1).

On ne peut guère douter qu'il y ait ici prae- suivi d'une forme de la racine de (g)nāscor, (g)nātus, gignō. Ce peut ètre la forme à degré zèro gnā- de la racine suivic du suffixe -t- qui figure au second terme de composés et dans des dérivés; cf. comes; obses. [etc.

praehendō (et prēhendō usuel dans Plaute; prēndō, cf. Lindsay, Early lat. eerse, p. 211 et 151), -is, -dī, -sum,-ere: prendre, saisir; comme capiō, gr. λαμβάνω; se dit aussi des opérations de l'esprit; de là le double sens, physique et moral, du verbe et de ses composés. Ancien, classique, usuel. Panroman, où il a remplacé capiō au sens de « prendre ». M. L. 6736; B. W. s. u. Praehendō est composé de *prai, prae + un simple *hendō qui n'est pas attesté isolément, mais dont la racine figure dans praeda, et peut-être dans hedera.

Dérivés : pre(he)nsiō (rare et technique) : droit de prendre quelqu'un (qu'ont certains magistrats); cf. Atei. Cap. ap. Gell. 13, 12, 4, quoniam... tribuni plebis prensionem haberent; et Varr., ibid., in magistratu habent alii uocationem, alii prensionem. De là le sens concret de « prison » dans les langues romanes (cf. mānsiō), M. L. 6737; B. W. s. u.; *prēnsibilis supposé par imprēnsibilis, Gell. 11, 5, 4 (= ἀκατάληπτος, employé par Cic., Acad. 2, 6, 18); prēnsō, -ās: s'efforcer de prendre (transitif et absolu; dans ce dernier sens, employé par Cic., Att. 1, 1, 1, comme synonyme énergique et familier de petere « être candidat » : prensat unus P. Galba); puis « prendre avec force, serrer, presser » (souvent synonyme de pressare, avec lequel il tendait à se confondre dans la prononciation). Dérivés : prēnsātio ; prēnsito, -ās (Sid.).

Composés : appre(he)ndō : saisir (semble appartenir au langage familier; les écrivains soigneux préfèrent rehendō ou comprehendō); se saisir de; en bas latin « saisir par l'esprit, comprendre, apprendre ». Bien représenté dans les langues romanes, où il a éliminé discre, M. L. 554; B. W. s. u.; apprehēnsiō: 1° action de saisir; connaissance, intelligence; 2° ἐπιληψία, κατάλητος, apprehēnsibilis (bas latin = καταληπτός) « pprēnsō (Grat.); compre(he)ndō: 1° se saisir de (aspect

déterminé); saisir (sens physique et moral); 2º sens collectif « prendre ensemble ou dans l'ensemble, comprendre, embrasser », cf. ad Her. 3, 16, 29, [locos] memoria comprehendere et amplecti; Aug., Ciu. 12, 19, p. 524, incomprehensibili comprehensione omnia incomprehensibilia comprehendit. Cf. κατα- et συλ- λαμβάνω: comprehēnsiō = σύλληψις, etc. Panroman, M. L. 2106; depre(he)ndo: saisir, prendre sur le fait ou à l'improviste : surprendre : découvrir. Conservé en roumain, M. L. 2574; depre(he)nsio; deprensa, -ae; *impre(he)ndo, cf. M. L. 4317; B. W. emprise; reprehendo: prendre et ramener en arrière; reprendre, recouvrer. Au sens moral, « reprendre, blâmer », en parallèle avec offendo dans Cic. Clu. 36, 98, cum in eodem genere, in quo ipsi offendissent, alios reprehendissent. M. L. 7227. De là reprehēnsiō. reprehēnsibilis (et ir-, tardif et savant = αψεγής, ἄψεκτος), reprehēnsor.

La forme de prae-hendo, pre-hendo fait des difficultés. Tandis que prae-hendo s'explique bien — et le -ai- se retrouve dans le praenderit de Festus 166, 29 -, l'e de prehendo est isolé, obscur (il est à noter que prehendo peut être une graphie étymologique ; la scansion est souvent dissyllabique comme dans de(e)sse). Le *hed- qui est dans praeda rappelle v. isl. geta « atteindre », got. bi-gitan « trouver », v. angl. forgietan « vergessen », etc. Le *hend- de pre-hendo concorde, au contraire, avec la racine grecque de γείσομαι (de *γενδ-σομαι), κέγονδα, έγαδον (d'où γανδάνω, avec nasale secondaire), alb. gendem « je suis trouvé ». Sur le groupe, peu clair, de irl. gataim « je vole, j'enlève », v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., II, p. 356, avec le renvoi à gall. genni « être compris dans, occuper un espace », ibid., I, p. 39. On est amené à opérer à la fois avec *ghed- et *ghend-.

praeiūdicium : v. iūs.

praemium, -ī n. : part de butin prise à l'ennemi et prélevée pour être offerte à la divinité qui a donné la victoire, ou au général vainqueur. De *prai-emiom, *prae-emium, cf. le groupe de emō au sens de « prendre ». Joint à praeda par Vg., Ae. 11, 78 sqq. : multaque praeterea Laurentis praemia pugnae | aggerat, et longo praedam iubet ordine duci; d'où, dans la langue commune, « profit, récompense légitime », au point qu'Ennius, ap. Cic., de Or. 3, 36, 102, arrive à l'opposer à praeda: nam sapiens uirtuti honorem praemium, haud praedam petit. La paronymie de praemium et de pretium a dû influer sur le développement du sens de praemium, qui à l'origine n'est qu'un synonyme de praeda; cf. T.-L. 45, 37, 5, praemium (opposé à poena) ita et pretium recte facti triumphum haberet L. Paullus pro egregie bello gesto. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes sont savantes. M. L. 6721.

Dérivés: praemior, -āris (rare); praemiātor, -trīx; praemiōsus, employé par Caton au sens de pecūniōsus; praemiālis (Aug.).

praepes, -etis adj.: « qui vole en avant », épithète de l'oiseau: p. auis. Terme de la langue augurale (ct. Fest. 224, 6; Serv. in Ae. 6, 15; Gell. 7, 6, 3, etc.), qui s'oppose à infera; ct. P. Nigidius Figulus, Augurii privati lib. I, dans Funaioli, Gramm., frg. 38, p. 175, discrepat deatra sinistrae, praepes inferae, où Aulu-Gelle note « ex quo est coniectare praepetes appellatas quae

altius sublimiusque uolitent »; de là l'emploi de praepes chez Ennius au sens de altus, dans le récit de la prise des auspices par Rémus et Romulus, A. 94, praepetibus sese pulcrisque locis dant, à côté de A. 91, praepes/laeua uolauit auis. Dans la langue commune, l'adjectif a le sens de « qui se porte en avant » : praepete ferro. Ann. A. 407 (cf. impetus, impete). Dans la langue poétique, l'adjectif substantivé est devenu synonyme de auis; cf. āles. Issu de *prai-pet-s (gén. pl. pracpetum) de la

V. petō.

praepūtium, -ī n. : prépuce (depuis Varron); praepūtiātus, -tio et impraepūtiātus (Tert.). Sans doute mot composé dont le second élément est obscur. Le rapprochement de salapūtium n'éclaire rien. Cf. peut-être *pūttus sous pŭtus.

De praepūtium il semble qu'ait été extrait un simple *pūtium que supposent quelques formes romanes; cf. M. L. 6881

praes, -dis m. (de *prai-uas > *prae-(u)es); on lit praeuides, CIL I2 585, 46): caution, donnant garantie à l'État créancier en faveur d'un débiteur qui a fait marché avec l'État (manceps, cf. Varr., L. L. 5, 40). Différent de uas et sponsor, qui désignent des cautions s'appliquant à des obligations entre particuliers. Terme technique de droit. Cf. gr. προέγγυος (πρώγγυος tables d'Héraclée), calqué sur praes au moment où ce terme était encore *praiuas.

Dérivés et composés : praedium (usité surtout au pluriel praedia): proprement « garanties en immeubles demandées par l'État créancier aux praedes », ceux-ci devant être locupletes « possesseurs de terres »; cf. Asc., in Cic., Verr. II 1, 45, 115: praedes dicuntur satisdatores locupletes pro re, de qua apud iudicem lis est, ne interea qui tenet, diffidens causae, possessionem deteriorem faciat, tecta dissipet, excidat arbores, et culta deserat; par suite « biens-fonds »; praediolum; praediātor (Cic.), -tōrius, -tūra; praediātus « muni de biens » (Apul., d'après dotatus?); compraedes : eiusdem rei populo sponsores, P. F. 35, 8. V. uas.

praesens, -sentis adj. : présent (dans l'espace, opposé à absens ou, dans le temps, à praeteritus, futurus) = gr. παρών. Ancien, usuel, classique (v. sous ab). Il est à noter que praesens est sémantiquement différent de praesum, qui signifie seulement « être à la tête de »; le sens de « qui préside » (Auson., ep. 21, 1) est artificiel. Ceci s'explique par le fait que, le participe n'existant pas près du simple sum, la forme praesens n'est pas liée à praesum.

Dérivés : praesentia (d'où britt. presen, mot savant) ; praesentărius (archaïque) et, à l'époque impériale, praesentālis; praesentāneus : present, instantane, comptant (argent); substantif praesentaneum (sc. remedium) : remède instantané ; praesentō, -ās : présenter: praesentātiō et repraesentō (classiques); praesentātiō; repraesentātiō; le composé qui figure dans Cicéron et César avec le sens de « exécuter immédiatement, paver comptant » (aspect déterminé) est antérieur au simple. Cf. aussi depraesentiarum et impraesentiarum « instantanément », locutions archaïques et populaires (Pétr., Caton), de dē-, in-praesentia re-

praesaepēs, praesēpe : v. saepēs. M. L. 6794

praesēpium, -ī n. : sorte de chardon, trad. de dippe με ατολλίς, Diosc. 3, 97, qui servait à faire des fuseaux

praesertim adv. : particulièrement, spécialement praeserum auv. . p. sī. De prae + sertim qui surtout : p. quod, cum; p. sī. De prae + sertim qui s'apparente à serō, -is, seruī, sertum. Pour le sens, et praecipue. Classique, fréquent dans Cicéron, mais rara dans la prose impériale; ne semble plus usité après Quintilien.

praeses, praesideō : v. sedeō.

praesīderō : v. sīdus.

praestes : v. stō.

- 532 -

praestigiae : v. stringō.

praestino : v. stano sous sto.

praesto : adverbe, joint surtout à esse, adesse « sous la main, à portée », d'où « au service » : esse praestō alicuī. Ancien, classique; rare à l'époque impériale M L. 6726. Bret. arm. prest?

Un adjectif praestus qu'on lit dans des inscriptions de basse époque paraît reformé sur praesto. A praesto (cf. le type sēdulus/sedulō) il faut rattacher sans doute.

praesto, -as, -auī (et praestiti, par confusion avec praesto de sto), -atum, -are : mettre à la disposition de lavec l'accusatif de l'objet et le datif de la personne intéressée : praestare aliquid alicui) ; et, par suite, « fournir, prêter » (ancien, usuel; fréquent à basse époque comme substitut expressif de dare, praebere (praestare operam), et par suite panroman, sauf roumain, dans ce sens), M. L. 6725; souvent employé pronominalement. praestāre sē.

Les Latins établissaient un rapport, réel ou imaginaire, entre praes et praesto, cf. Varr., L. L. 5, 40, praedia dicta, item ut praedes, a praestando, quod ea pignore data publice mancupis fidem praestant, qui a eu nour conséquence le sens de « garantir » que présente fréquemment praesto. C'est à ce sens que se rattachent les dérivés d'époque impériale praestator, praestatio.

Il a été proposé de l'adverbe des explications diverses dont aucune ne s'impose : *prae-sitō (v. po-situs), prae-stō (de la racine de stare), *prae-uad- (cf. praes), *prae-hestod (cf. skr. hástah « main », ingénieuse explication due à J. Wackernagel et proposée par lui à la Versammlung des schweizerischen Philologenverbands en 1919, mais qui se heurte au fait que le mot sanskrit n'a de correspondant nulle part).

praesto, -stas, -stitī : v. sto.

praestolor (o dans Plt., Epid. 221), -aris, -atus sum, -ārī (et praestōlō, archaïque; cf. Non. 475, 31) : attendre, guetter : -ri dicitur qui ante stando, ibi, que uenturum excipere uult, moratur, P. F. 250, 3; cf. Don., Eun. 975, praestolari est praesto esse et apparere.

Rare, surtout archaïque, repris à basse époque (Vulg., qui a aussi praestolatio). Sans doute mot de la langue parlée. Dérivé de *praestō-lo-s?.

praesul, -lis c. : celui qui saute en avant (cf. saliō),

mithète du prètre principal des Saliens qui dansait en épithete de procession annuelle, Cic., Diu. 1, 26, 55. De tête de la r. 1, 20, 55. De deux sens dérivés : 1º danseur (cf. praesultor et praelà deux seule président, directeur, chef (époque impésultātor), αποσεταί, enet (epoque impériale); d'où praesulor, -āris; praesulātus, -tūs (= προεriale); u σα μ. μισειματίας - τιις (= προ gola, latin ecclésiastique) ; d'après cōnsul, consulātus.

praeter : v. prae.

praetexō, -texta : v. texō.

praetor, -ōris m. : préteur, titre donné à un magistrat romain dont les fonctions n'ont pas toujours été les mêmes. Les anciens font dériver ce nom, en raison du tour, de *prae-itor « celui qui marche en tête », comme ekr. pura-etár- (cf. praesul); v. Cic., Leg. 3, 3, 8. Mais il est possible que praetor soit (comme magister?) une assormation par étymologie populaire d'un terme strusque : puro., purone que l'on a rapproché de gr. πούτανις; cf. Fr. Leifer, St. z. antik. Aemterwesen. I. 83, 4 et 93 sqq. 1

Dérivés : praetorius (d'où praetorium n.). -rianus. ricius; praetūra (cf. cēnsūra); propraetor.

nrandeo, -es, -di (et prandidi, blâmé par Diom.. GLK I 367, 17: errant qui dicunt prandidi), pransum. Are : déjeuner. Ancien (Plt.), usuel, classique. M. L.

Formes nominales et dérivés : prandium, -i n. : déieuner (du matin, dit aussi ientāculum, cf. iēiūnus, et du midi, cf. P. F. 249, 12 et 296, 20; les noms désignant les repas ont été fréquemment intervertisi. Ancien, usuel. M. L. 6730. Irl. proind, britt. prain. De là prandiolum (Not. Tir.), prandiculum (Fest.). -lārius, prandiārius (Schol. Hor.), M. L. 6729; prānsus : qui a déjeuné ; deprans (Naev., Com. 20, comme dēses?); imprānsus : qui est à jeun; prānsor (rare, archaique); prānsērius; prānsitē, -ās.

Comme prandium désigne un repas pris dans la première partie de la journée, on a été tenté d'y chercher un premier terme pran- (ou pram-) du groupe de prior. pri-, etc. — et il ne manque pas, hors du latin, de formes à -m- comme lit. pirmas « premier » — et. au second terme, une forme à vocalisme zéro de la racine de edō (cf. gr. αρι-στ-ον). Tout ceci hypothétique.

prasinus, -a, -um : vert de poireau. Emprunt au gr. πράσινος.

Dérivés : prasinātus (Pétr.) ; prasiniānus : partisan des verts (dans les courses du cirque). M. L. 6730 a.

prātum, -ī n. (prātus m., Gromat.) : pré, prairie. Ancien (Cat., Plt.); panroman. M. L. 6732. Celtique: corn. praz, arm. prad (de pratum); emprunt tardif.

Dérivés : prātulum ; prātālis ; prātēnsis ; prātēns, -tentis (Apul., Met. 8, 18).

On rapproche irl. ráith « rempart de terre » (cf. gaul. acc. rātin et Argentorātum?). Mais ni le sens ni la forme ne concordent.

prātūra, -ae f. : vente (Arc. Dig. 50, 4, 18). De

prauus (prauos), -a, -um : tors, de travers (opposé à rectus). Se dit des parties du corps (jambes, bras, bouche, etc.); et s'emploie aussi au sens moral : perverti, dépravé, mauvais. Ancien, usuel, classique. B. W. brave?

Dérivés et composés : prāuitās ; prāuō : στρεβλῶ (Gloss.), dont la langue classique ne connaît que le composé deprauo, -as (opposé à corrigo, Varr., L. L. 9, 11); deprauatio; imprauo (tardif); prauesco, donné comme transitif dans les gloses et traduit par διαφθείρω, ἀφανίζω, στερίσκω; prāui-cors ou -cordius, -loquium (langue de l'Église).

Étymologie peu claire. On est tenté de rapprocher le sens de per- dans pereo, perperus, etc., qui est ancien (v. per). Le suffixe serait le même que dans priuus et surtout que dans curuus, toruus. Mais, tandis que sl. pravů « droit » s'oppose à krivů « oblique », lat. prauus marche pour le sens avec perperus. Le difficile est d'expliquer prā-; par skr. prūvah et lit. pirmas « premier ». on sait qu'il y a des formes dissyllabiques : *pera-, *prale prā- de prāuus s'expliquerait donc : mais ceci oblige à poser pour le latin un type dont les correspondants sont lointains de toute manière

precius, -a, -um(praecia, pretia): -a uttis, nom d'une sorte de vigne et de raisin (Vg., G. 2, 95; Plin. 14, 29). Synonyme de praecoquus d'après Servius. Cf. Praeciānum (pirum), Cloat. ap. Macr. 3, 19, 6.

precor : v. *prex.

prēlum, -ī n. (prēlus, Gloss.) : levier et poutre du pressoir; puis le « pressoir » tout entier (torcular). De *pres-lom ou *pret-slo-m, cf. pressī de premo. Ancien (Cat.), technique.

premō, -is, pressī, pressum, premere : presser (sens physique et moral), serrer et « serrer de près, enfoncer, planter; accabler », etc. Le sens général « exercer une pression sur » s'est nuancé de diverses manières suivant le mot auquel il était joint. Usité de tout temps. M. L. 6738 et 6745, pressus, cf. germ. fressa (et persa de pressa; 6739?), * premitus; 6743, *pressia. - Pressus a le sens de « contenu, retenu », d'où, dans la langue de la rhétorique, « concis » (opposé à inflātus) et « précis, exact »; l'adverbe presse est arrivé à prendre le sens de « de près, près » qu'il a dans les langues romanes (comme gr. ἄγχι en face de ἄγχω), cf. M. L. 6742, et qu'on aperçoit déjà dans des expressions comme uues pressius radere, Pall. 12, 9; pressius colla radere, Vég., Vet. 1, 56. Cf. encore M. L. 196, ad pressum, d'où proviennent it. appresso, fr. après (v. B. W. s. u.); cf. aussi *appressicō, M. L. 554 a. A premō correspond l'intensif presso, -as (souvent confondu avec prenso), évité par la langue classique, mais qui est dans Plaute et dans les poètes du siècle d'Auguste (cf. Ov., M. 8, 538; Vg., B. 3, 99, p. ubera palmis; Prop. 3, 15, 18); M. L. 6741, 6745.

Autres dérivés et composés : pressim adv. (Apul. ; cf. pedepressim; pressio (rare et technique; Cés., Vitr.): 1º pression; 2º sens concret: pressio quod Graeci ὑπομόχλιον appellant; pressor « qui premit » (Charis. p. 219, 16 B); « qui rabat le gibier » (Isid., Or. 10, 282); pressorius, d'où pressorium: pressoir, presse à étoffes, qui a remplacé prēlum dans les langues romanes, M. L. 6744; pressūra « coma » et « oppress on » (époque impériale), d'où britt. prysur, prysuro ; pressulus, pressule (Apul.) ; pressus, -ūs m. (classique, Ciceron); pressicius (Gloss. -m, πιέσιμον,

CGL II 407, 43). Cf. aussi Prema, divinité nuptiale, citée par St Augustin et Tertullien, et prēlum.

Composés : apprimō; comprimō et compressiō; compressus, -ūs; compressō (bas latin; dans l'Itala = ἐκ-θλίθω); dēprimō (demeuré en v. fr. depriembre, M. L. 2575); exprimō : faire sortir en pressant, exprimer; d'où « modeler », cf. Plt., Pseud. 56, expressam in cera ex anulo suam imaginem (= effingere), et par suite « représenter, exprimer, prononcer »; et aussi « faire sortir de force, arracher »; pecunia ui expressa et coacta, M. L. 3057; imprimō, impressiō (= ἐντυπόω, ἐντύπωσις), M. L. 4318; opprimō; reprimō; supprimō: enfoncer en pressant, engloutir : s. nāuem; par suite « faire disparaître, supprimer »; et aussi « cacher au fond » (= abscondō, cēlō).

Cf. aussi M. L. 6743, *pressia; 6739, *premitus.

La comparaison de premõ et de pressī, pressus montre que l'élément radical est ici pr. Dans -em., il y a une caractéristique du présent qui rappelle certaines formes du tokharien B; v. MSL 19, p. 160 sqq. L'élargissement -em- indique un procès qui dure; en latin, on a ainsi dor-m-iō, qui indique le fait d'être en état de sommeil; v. aussi lat. tremō et cf. peut-être la racine *g'wem-(skr. gam-, got. qiman) en face de *g'wā- (skr. gā-, g., $\beta \bar{\alpha}$ -). Le latin aurait conservé ici trace d'un type très archaïque.

Quant à pressus, pressī, il faut partir de *pr-et- ou pr-es-, avec un élargissement en -t- ou en -s-. La racine serait celle de skr. sphuráti « il heurte du pied », lat. spernō, etc.; mais les sens concordent mal; et les formes latines n'ont aucun correspondant précis. Ce qu'il y a de plus près pour le sens, c'est v. sl. perç, pīrati « fouler du pied, πατεῖν »; mais l'ensemble du groupe slave et baltique est assez loin; le sens de « frapper » y domine. Le sens de « presser, serrer » s'expliquerait par l'emploi du suffixe *-em- à valeur durative.

presbyter, -I m.: emprunt fait par la langue de l'Église (depuis Tert.) au gr. πρεσδύτερος « prêtre », avec doublets populaires pr(a)ebiter (d'après praebeō?), prosbiter, *probiter, auxquels remontent certaines formes romanes. M. L. 6740; B. W. s. u. Celtique: irl. qrimitir, cruimther, prespiter; britt. pry/der; germanique: v. angl. preost. all. Priester, alb. prift.

Dérivés : presbytera, -terālis, -terātus, -ūs; -terium.

pretium, -In.: prix, somme d'argent et de monnaie versée contre une chose ou un service; cf. est operae pretium « on est payé de sa peine ». Comme τιμή, μισθός, et peut-être à leur imitation, s'emploie quelquefois en poésie dans le sens de poena. Sur le rapport étable par les Latins entre pretium et praemium, v. ce dernier. Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman. M. L. 6746.

Dérivés et composés : pretiōsus ; pretiōsuās (rare) ; pretiō, -ās (Cassiod.) ; et appretiō (= τιμάω dans la langue de l'Église), appretiātiō ; dēpretiō (tardif) ; dēpretiātor ; manupretium : prix de la main-d'œuvre, salaire.

Aucun rapprochement sûr. On a souvent comparé le groupe de l'adverbe lette preti « en face », v. sl. protivà « contre », gr. προτί, etc. Mais le groupement de pretium avec interpres proposé par Bréal, MSL 3, p. 163 sqq.,

vaut mieux ; ces mots se rattacheraient à l'idée de « trasfiquer » : cf. gr. πέρνημι, etc.

a) *prex, *precis f. (nominatif et génitif singulier non attestés en dehors des grammairiens et des glossateurs; on rencontre seulement le datif precī, l'accusatif precem, tous deux antéclassiques, et l'ablatif prece; le pluriel precēs, -um est plus fréquent): demande; spécialement « prière(s) ». Ancien, classique. Non roman

Dérivés et composés: precărius: qu'on obtient seulement par prière (opposé à dēbitus, prō imperiō; précaire, mal assuré; de là, en droit, precărium: mest quod precibus petenti utendum conceditur tamdiu quamdiu is qui concessit patitur... qui precario concedits ic dat, quasi tunc recepturus cum sibi libuerit precarium soluere, Dig. 43, 26, 1; adv. precăriō; precorăris, -ārī: prier; panroman, M. L. 6733, prēcâre, et 6734, *precâria; 6735, *precicâre; et ses dérivés et composés: precâtiō, -tiuncula, -tiuus, -tor, -tōrius, -tus, -ūs; precâmen (tardif); ap-, com-, dē-, im-precor et leurs dérivés. Britt. deprecoit == dēprecâtiō.

V. poscō. Nom d'action, radical, de genre animé, féminin (cf. lux, nex, uox, etc.); ancien terme du vocahulaire juridique et religieux.

b) procus, -I m.: celui qui demande en mariage, pritendant (archaïque et poétique). De là : procō, -ās (aussi archaïque), procātiō (Apul.) et procāt (ancien, usue), classique), procāciās, procācia (d'apris audācia); cl. Fest. 290, 23, ... proci dicuntur qui poscunt aliquam in matrimonium, Graece μνηστήρες. Est enim procare poscere, ut cum dicitur in iudice conlocando: « si alium procas, niue eum procas », hoc est poscis; unde etiam meretrices procaces.

Vocalisme o normal dans un nom d'agent, thème en -o/e: cf. toga et $teg\bar{o}$; $\tau po\chi \acute{o}\varsigma$ et $\tau p\acute{e}\chi \omega$.

Un supin procitum, qui doit venir de *prōciō, -Is (cf. Meillet, BSL 23 (70), 81 sqq.), est attesté dans Livius Andronicus; cf. P. F. 252, 3, procitum cum prima syllaba corripitur, significat petitum. Liuius (Odyss. 7, cf. Ilom. a 248): « matrem (meam) procitum plurimi uenerunt ». Un participe *procitum du même verbe est encore dans P. F. 252, 1, procitum testamentum dicebatur uelut procatum, proviocatum, i. e. irritum ac ruptum. — Procitum, procitus, qui devaient servir d'abord de supin et de participe à poscō, ont été éliminés par des formes empruntées à petō: petītum, petītus.

V. posco.

I. prǐ (prior, prīmus): en avant, d'avant (cf. P. F. 252, 25, pri... antiqui pro prae dixerunt), adverbe de sens local et temporel, apparentè à prō, per, prae; cf. aussi gr. hom. πρίν, crét. πρευν (une fois), qui a fourni de nombreux dérivés et composés.

Ce pri concorde avec[pruss. prei, v. sl. pri (v. sous prae).

1º prīdem (de *prī-dem ou *pris-dem, cf. prīscus) adv. : depuis longtemps, autrefois.

2º prīdiē adv. : la veille, le jour d'avant (ancien, classique). Cf. postrīdiē, perendiē. Dérivé : prīdiānus.

II. prior, prius, comparatif issu de *priyōs : qui est en avant (dans le temps ou dans l'espace), précédent, premier (en parlant de deux). Avec idée de supériorité : supérieur (joint à potior). Subst. priōrēs m. pl., équi-

ralent poétique de maiōrēs. Le neutre prius s'emploie vece le seus de « autrefois, auparavant » (cf. M. L. 6757); avec le seus de « autrefois, auparavant » (cf. M. L. 6757); prius quam. A basse époque, priōrsum (priōrsus), opposé prius quam. priorātus : priorité, préférence (Tert.). De à retrorsum; priorīt, priorīt, priorīt, priorīt, le latin n'a pas le dérivé de prō qui existe dans osq.

Le latin n'a pas le dérivé de prō qui existe dans osq. Le latin n'a pas le dérivé de proqui existe dans osq. pruter pan « priusquam », skr. prātār « de bonne heure » [cl. gr. πρωτ] ou dans gr. πρότερος, av. fratarō « le prenier (des deux) », skr. pratarām « de plus ». Il a généralisé le type en -ior dans l'opposition de deux, d'où les formes telles que superior et exterior. Ici, il a prior, en partant de pr- de prō, prae, pri, etc. C'est une forme nouvelle.

III. prīmus (le pélignien pris-mu « prīma » indique l'ancienne forme *prismo-) : qui est tout à fait en avant [prīma puppis « l'extrémité de la pouppe »], le premier. Opposé à postrēmus, comme prior à posterior. Sert d'adjectif ordinal à τūnus, comme en grec πρῶτος à εἶς; γ. Μ. Lejeune, BSL 29, p. 117 sqq. Ancien, usuel. Pangman. M. L. 6754. Celtique : irl. prim, britt. prif.

Au lieu de la forme *-s°mo- du suffixe qui est dans facillimus, pigerrimus, nouissimus, il y aurait ici -mocomme dans summus. Dans pris- de pêl. pris-mu, il y
aurait la forme à degré zéro du suffixe des comparatifs
comme dans nou-is-simus, mais devant *-mo-, non devant *-s°mo-. Pour le détail de la formation, on ne peut
faire que des hypothèses. Du reste, les formes signifiant
« premier » par rapport à plus d'un terme de comparaison diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre.

Dérivés et composés de primus:

primānus: de la première légion. Terme technique de la langue militaire; primārius: du premier rang, de premier ordre, M. L. 6749, panroman; primās, -ātis: originaire des premières familles; puis « du premier rang » (tardif). Même suffixe que nostrās, optimās, etc. Irl. primāti; primātus, -ūs (tardif).

Tardif: prīmāriola = prīmipara (Soran., p. 77, 7). prīmor (ou prīmōris, nominatif inusitė), I-ōris: qui se trouve au premier rang ou à l'extrémité, primōrēs digitī; prīmōra labia; prīmōrēs, -um (cf. ductōrēs); M. L. 6753. On l'explique comme tiré de primō ōre, comme sēdulus de sēdulō, v. M. Leumann, Glotta 13, 32; mais peut être issu par contamination de prīmus et de prior. prīmōtinus (rare et tardif, d'après sērōtinus); prīmulus (Plt., Têr.); prīmitus adv. (anté- et postclassique): en premier lieu; d'où prīmitīuus = πρωτόγονος (époque impériale), M. L. 6752; prīmitīua, -ōrum n. pl.: droit d'ainesse; prīmitiuātus, -ūs: id.; -tiuālis; prīmītiae (poétique et classique): prémices; premiers fruits. M. L. 6751. Irl. primit.

Prīmus figure dans de nombreux noms propres : Prīmiānus, Prīmōsus, Prīmulius, etc. C'était un nom de bon augure.

Nombreux composés en prīmi-, prīmo-, prīm-, prīn-, laits en partie sur des types grecs en πρωτό-): prīmaeuus: du premier âge (poétique et postclassique); prīmicērius (v. cēra), M. L. 6750. Formations analogues: prīmi-scrinius, prīmi-uirgius. Le modèle en a été prīmiplus, cl. pīlum; prīmiformis (tardīf); prīmigenius, primogenius: né le premier; primigenius sulcus dicitur, qui in condenda noua urbe tauro et uacca designationis causa imprimitur, P. F. 271, 3; Prīmigenia, épithète de

la Fortune; prīmīgenus = πρωτότοχος (rare); prīmīpara (Plin.); prīmīpotēns (Apul.); prīmo-creātus, -genītālis, -genītus, -plastus (hybride de la langue de l'Église), tous de l'époque impériale; prīmordium: v. ordior; juxtaposés: prīmum tempus, M. L. 6753 a.; p. uēr. - apprīmus (ad-), apprīmē, adjectif et -adverbe archaīques: « longē prīmus, prīmē », avec un préfixe adde renforcement.

princeps, -ipis: adjectif et substantif formé de *primocaps « qui prend la première part ou le premier rang, la première place » (pour la formation, cf. quarticeps et manceps, auceps, etc.) : p. senātūs. Par extension. « chef » et « auteur ». A l'époque impériale, « premier de l'Empire; prince »; demeuré avec ce sens dans les langues romanes, sous des formes savantes, M. L. 6755. Le pluriel principes, dans la langue militaire, désigne les soldats qui d'abord devaient occuper le premier rang, mais qui, par suite de remaniements dans l'armée, furent placés après les hastātī tout en conservant leur appellation (cf. praetor). Les divers sens de princeps se retrouvent dans son dérivé : principium « commencement, principe » (surtout au pluriel dans ce sens, comme primordia, elementa); et aussi « premier rang d'une armée », « quartier général dans un camp ». Autres dérives : principalis (-piālis, Lucr.) : primitif ; principal ; qui concerne le prince; substantif « premier magistrat » (irl. savant prinsiopal); principālitās (Tert., Macr.) : premier rang ; principaliter (époque impériale) ; principātus, -ūs m. : = gr. ἡγεμονία, cf. Cic., N. D. 2, 11, 29 « premier rang, commandement en chef »; à l'époque impériale, « principat, règne »; principo, -ās (-por) : gouverner, régner sur (langue de l'Église) ; prīncipator, -tiō; prīncipiō, -ās (Aug.) : commencer. M. L. 6755 a, *principiare.

prīscus, -a, -um: ancien, antique (et qui n'existe plus à l'époque où l'on parle). Ancien (Enn., qui le joint à cascus: quem prisci casci populi tenuere Latini); assez fréquent dans Cicéron, n'est plus guère employé à l'époque impériale que par la langue poétique, où il comporte souvent une nuance de respect ou de vénération. Sert de surnom; cf. aussi Prisciānus, -cillus. Adverbe: prīscē (Cic.).

prīstinus, -a, -um: même sens; mais se dit de choses qui durent encore, e. g. odio pristino incensa mulier, Cic., Clu. 7, 18. Classique (Cic., Cés.); mais rare à l'époque impériale, quoiqu'on le trouve en poésie chez Virgile et Ovide et en prose chez Suétone, Columelle, Aulu-Gelle et Gaïus.

Pas de substantifs dérivés; le latin dit antiquitas ou uetustas. Adverbe: pristine (tardif).

Ces deux adjectifs sont des dérivés d'une forme *prīs, l'un avec le suffixe -ko- (cf. cascus), l'autre avec la formation en -tinus de diūtinus (à côté de diūturnus), crāstinus, etc. (v. Stolz-Leumann, Lat. Gramm.⁵, § 172, IX, p. 222); à en juger par skr. nū·t(a)naḥ « actuel », etc., prīstinus est d'un type ancien. Quant à prīscus, on n'en a pas plus que pour prīstinus un correspondant exact; mais il y a une forme parallèle : arm. erēç « ancien », d'où « prêtre » (d'après πρεσδύτερος), thème en -u-supposant une diphtongue en -i- (ei ou oi) suivie de *-sku-. Le cas de gr. πρέσδυς est autre : c'est peut-être

un ancien composé; cf. les mots sanskrits en -gu- « allant ». Mais il faut retenir les formes à ποεισ- : thess. πρεισθεια, etc. (v. Bechtel, Griech. Dial., I. p. 149). et πρεσ-: ion.-att. πρέσθυς. Le prīs- de lat. prīscus peut reposer sur *preis-.

Cf. prīmus, prior.

pristis : v. pistrix.

prīuus, -a, -um : pris isolement, singulier, particulier; qui appartient en propre; cf. P. F. 252, 20, priuos priuasque antiqui dicebant pro singulis. Ob quam causam et privata dicuntur quae uniuscuiusque sint; hinc et privilegium et privatus; dicimus tamen et privatum cui quid est ademptum. Rare et archaïque; remplacé soit par prīuātus, soit par proprius et, dans le sens distributif, par singuli. Irl. priv?

Dérivés et composés : prīuō, -ās : d'abord « mettre à part, exempter », p. dolôre, exsiliô; puis, avec nuance péjorative, « priver de », M. L. 6758; de là prīuātus (sc. imperio): privé, employé par euphémisme comme substantif prīuātus « un particulier » (= ἰδιώτης); prīuātō « dans le privé », demeure dans les langues romanes, M. L. 6761, avec le dérivé *privatia, M. L. 6760 (cf. apprivoiser), et en britt. priawt, priod « mari »; prīuātim; prīuantia n. pl., transcription du gr. στερητικά; prīuātīuus (-tīcius), terme de grammaire traduisant στερητικός; priuantia. -ae f.: privation, suppression (ἀφαίρεσις; Mar. Vict., Cassiod.); prīuātārius « en propriété privée » (Ed. Diocl.).

Composés: privilégium: loi ou mesure prise en faveur d'un particulier, privilège; prīuilēgiārius.

prīuīgnus, -gna m. f. : fils ou fille d'un premier lit (proprement « celui qui est né à part des autres »). Cf. Isid. 9, 6, 21: prinignus est qui ex alio patre natus est; et prinignus dici putatur quia prius genitus. Vnde et uulgo antenatus. Sert aussi de cognomen, parfois déformé en Priuigenus, d'après Primigenus.

Prīuus pourrait être issu de *prei-u-os (cf. prā-uos, cur-uos) « celui qui est en avant », et par suite « celui qui est isolé des autres ». Le S.C. des Bacchanales a encore la forme à diphtongue preiuatod. L'adjectif est italique commun : ombr. prever « singulis », preve « singillātim »; osq. preiuatud « prīuātō, reō ». V. aussi proprius.

pro, prod- (cf. prodeo, prodesse, prodigo; le d de prod est issu sans doute de -de, cf. antid, postid; re et red, sē et sed; la forme prod-s'emploie uniquement devant voyelle, du reste d'une manière non constante, au rebours de red- : cf. promo et redimo, proles, prohibeo (cf. osq. pru-hipid « prohibuerit ») et redhibeo, ce qui a amené parfois à considérer prodeo, prodigo comme analogiques de redeō, redigō, mais l'hypothèse ne rend pas compte de prodesse) : adverbe, préverbe et préposition. Pro comme préposition compte pour une longue; comme préverbe, il est bref ou long; ainsi prouehat atque propellat, Lucr. 4, 194, mais propellens, 4, 286; proficio, mais proficiscor; propago et propago (cf. probus et pronus), etc.; les poètes usent suivant leur commodité de cette double quantité, cf. Lindsay, Early lat. verse, p. 151. Pro en tant qu'adverbe n'est plus usité que dans les locutions pro quam, pro ut (cf. prae quam,

prae ut) et dans proinde (cf. perinde). Sens : « en avant devant (sens local ou temporel, cf. projugus proauus, pronepos), sur le devant de » (avec l'idée acce soire de quelque chose qu'on a derrière soi; cf. ani Ceci explique qu'à pro se soit liée l'idée de défense a Ceci explique qu'a pro so son la la come de protection, d'où le sens de « pour » (demeuré dans la case) « dans l'inféasiges langues romanes, M. L. 6762), « dans l'intérêt de (opposé à contrā), « à cause de »; cf. Plt., Tri. 26, con castigabo pro commerita noxia (alternant avec qb); puie une idée de substitution « à la place de », pro consul etc. ; d'où simplement « comme » ; habēre prō certō « tenis comme (pour) certain »; et « en guise de ». Prö marqua aussi une proportion : « selon, dans la mesure de, pm portionnellement à », prō uīribus, prō uirilī parte, pro ratā parte, pro portione.

L'ablatif qui accompagne pro, comme aussi prac, est véritablement un ablatif, et non un locatif : pro castris veut dire « en avant en partant du camp », cf. gr. non τοῦ τείχους. Usité de tout temps. A basse époque parfois confondu avec prae. M. L. 6762.

En osque, dans la table de Bantia seulement, et sans doute d'après l'usage latin, pru, de pro, a des cone tructions pareilles à celles de lat. pro : pru meddinin « pro magistrātū », pru medicatud « pro iūdicato »

En tant que préverbe, la forme pro- se retrouve exact tement dans ombr. pru- : prusekatu « prosecata. osa, pru-, irl. ro (préverbe avec valeur spéciale), po fra-, lit. pra-, v. sl. pro, skr. pra-, av. fra-: le hill a pra (écrit pa-ra-a) « en avant »; mais *pro n'esi attesté nulle part comme préposition hors du green dès lors, même si *pro a pu aboutir à ombr. -per ce qui n'est pas exclu, il n'y a pas de raison de croin que le per de ombr. tuta-per, tota-per soit un ancien *pro. En grec, προ offre encore beaucoup de traces de caractère adverbial, ainsi chez Homère, N 800, II 188 α 37, etc., et dans des expressions comme oupaville πρό, Ἰλιόθι πρό, ἡῶθι πρό, l'adverbe en -θι à valeur locative ne dépend pas de πρό. Une forme *prō- ssl attestée au premier terme de composés nominaux : m πρω-πέρυσι, v. sl. pra-dědů « arrière-grand-père » lik même, le slave a pa-meti « souvenir » en face de po minjo « je me souviens »), v. pruss. prā-butskas « éter nel.», lit. pró-pernai « il y a deux ans »; à en juger par là. ō serait ancien dans lat. prō-clīuis, prō-genies, pri nuba, etc.; l'o de lat. progenies est peut-être plus a chaïque que l'à du synonyme skr. praja, qui peut de voir son à à l'influence de prajayate « il est issu de prajatah (cf. lat. pro-gnatus), etc. Comme preposition la forme ancienne serait *prod, dont l'origine n'est pa claire. Ce prod a servi de préverbe, de sorte que l'on a eu prō-sum, prōd-est, etc., de même que, inversement on a pro-nepos (cf. skr. pranapat) en face de pro-nuru etc. Pour le sens de ces mots, ci. le parallélisme de la pro-auus et du synonyme v. sl. pra-dědů).

J. Wackernagel, Sprachl. Untersuch. zu Home, p. 238 sqq., a voulu établir une différence de sens dans l'emploi de pro et pro en latin : pro signifierait e avant », pro indiquerait le « départ ». Mais on n'observe aucune distinction de sens dans l'emploi des deux pri verbes, et le plus souvent c'est la métrique qui décide ainsi proficio, mais proficiscor; on trouve profugio profugio; Lucrèce emploie propagare, I 195, et propi

gent, I 16; et, dans un même vers, prōuehat atque prŏgent, 4, 194. pellal, 4, 194. V. J. B. Hofmann, I. F. 44, 73.

Le groupe de pro est à rapprocher de ceux de per, prae, prior, etc.

pro (et proh; l'h sert seulement à noter la longue) : pro les r'a longue) :
exclamation marquant l'étonnement ou l'indignation. exciamos absolument, ou avec un vocatif ou un accu-Sempose satif; quelquefois, comme \bar{o} , peut-être à l'imitation du grec peū, avec un génitif (Tertullien). Sans doute identique à prō, à l'origine.

prober, -bra, -brum; probrum, -ī : neutre d'un ancien adjectif prober repris par Aulu-Gelle 9, 2, 9, animalia spurca ac probra, qui avait un double sens. subjectif et objectif, « digne de reproche » et « reproché ». ne là le double sens de probrum « reproche (fait à muelqu'un) » et « acte digne de reproche, faute contre query " (= souvent stuprum). Ancien, classique. usuel. L'emploi substantif de probrum provient peutetre de la locution probrum est.

De probrum dérivent : probrôsus, qui a supplanté prober; probrositas (bas latin); probro, -as. glosé over-Nίω, usité seulement dans les composés ex-probrō. op-(ob-)probrō (archaïque) « reprocher », et leurs dérivés er-probrātio (classique); -tor, -trīx (Sén.); -bilis (Vulg.); approbrium, -briosus; opprobratio (Gell.); opprobramentum.

Prober représente sans doute *pro-bher-os « mis en avant contre quelqu'un »; le second élément appartient à la racine de fero, cf. le sens de gr. προφέρω. Certaines gloses l'expliquent par imputatio mali ou crimen proiecium. — V. improperō.

probus, -a, -um : de *pro-bho-s « qui pousse bien lou droit) », cf. super-bus; cf. Acc. ap. Cic., Tu. 2, 5, 13. probae fruges suapte natura enitent; Col., Arb. 3, 6, probus ager. S'est ensuite, comme frūgī, appliqué aux hommes avec le sens moral de « bon, honnête, probe », e. g. frugi et probum esse, Plt., Mo. 133. Ancien, usuel, classique. Irl. -prom dans am-prom « improbus ».

Dérivés : probitas et probo, -as « trouver bon ; approuver »; et aussi « faire approuver ; éprouver », d'où démontrer, prouver ». Panroman, sauf roumain. M. L. 6764. Celtique : irl. promaim; britt. profi. Nombreux noms propres : Probus, -biānus, -bīnus, -billiō, etc.

De probo dérivent : probatio, d'abord de sens abstrait, équivalent à δοχιμασία (Cic., Off. 1, 144), employé à l'époque impériale avec le sens de « preuve » (concret, cf. probationes = $\pi loreic$, Quint. 5, 10, 8); -tor, -bilis, bilitas, -mentum (tardif), M. L. 6763 (formes savantes), -ticus (St Jér.), -tīuus (époque impériale); probatoria (sc. epistula). A basse époque, de probo a été tiré le postverbal proba « preuve » (cf. pugnāre/pugna); et à côté de probatus se forme probitus, e. g. CIL VI 2977 (d'après probitās).

Composés de probō: approbō: 1º « prouver » et « faire approuver »; 2º « approuver », M. L. 556; approbatio, qui, dans la langue philosophique, traduit συγκατάθεσις; approbator, -tīuus; comprobo (= confirmo); reprobo réprouver » (tardif, conservé dans les langues romanes, M. L. 7228 et 4453); reprobatio, etc.

De probus : approbus (ad-) « ualde probus »; improbus, d'où improbitas, improbo, -as : désapprouver, blâmer; reprobus (Dig., Vulg.). Mais approbus, reprobus sont peut-être faits secondairement sur ap-, re-probo.

Mot italique : ombr. prufe « probē », osq. prufatted « probāuit », amprufid « improbē », mais les formes oscoombriennes peuvent être issues de *prō-bho-s, avec ō. Cf., d'autre part, véd. pra-bhúh « éminent, puissant ».

Pour le sens, on rapprochera v. angl. from « de bonne qualité, qui a de la valeur », v. h. a. fruma « utilité ». en face de v. isl. framr « qui est au premier rang », gr. πρόμος et πράμος.

*procapis: progenies, quae ab uno capite procedit, P. F. 251, 18? Les gloses ont procapis, proximus; procapibus, proximis. Inexpliqué; sans doute corrompu.

procax : v. prex.

procella, -ae; procello: v. cello.

proceres, -um m. pl. (singulier rare et tardif, Juv. 8, 26; Capit. Max. 2): « les grands, les chefs ». Serait substitué à un ancien proci (d'après pauperes?), si l'on en croit la glose de Festus, 290, 21, procum patricium, in discriptione classium quam fecit Ser. Tullius, significat procerum. I enim sunt principes (le reste de la glose se rapporte à procus « prétendant »; cf. Cic., Or. 46, 156. centuriam fabrum et procum, ut censoriae tabulae loquuntur, ... non fabrorum aut procorum... Terme archaïque. conservé seulement par la tradition littéraire et qui, à l'origine, a dû désigner une division du peuple romain. Rappelle pour la finale l'étrusque Luceres.

procerus, -a, -um : de grande taille ; proprement « qui croît en avant »; cf. crēsco. Cf. Cerus Manus « creator bonus », du Carmen Saliare, d'après P. F. 109, 7. Classique, usuel.

Dérivés et composés : proceritas (classique) ; proceritūdo (bas latin); procerulus (Apul.); improcerus (Tac., Gell.).

En face de crēscō il a dû exister une forme *kera- de la racine ; cf. arm. serem « j'engendre ». Prōcērus rappellerait pour la formation sin-cerus, q. u. V. Cerus.

*procestria: construction en avant du camp?: p. dicuntur quo proceditur in muro. Aelius procestria aedificia dixit esse extra portam; Artorius procastria quae sunt ante castra, P. F. 252, 5. Pas d'exemple dans les textes ; les explications rapportées par Festus semblent bien des étymologies populaires. Mot d'emprunt?

procul, adverbe et préposition (ce dernier emploi est poétique) : à distance, au loin ; loin de. Ancien, usuel. Non roman. Sans doute neutre d'un adjectif *procilis (cf. simul et similis, facul et facilis) ou *proculus. A procul, les Latins rattachaient Proculus : -m inter cognomina cum dicunt qui natus est patre peregrinante a patria procul. Proculos sunt qui credant ideo dictos quia patribus senibus quasi procul progressis aetate nati sunt, P. F. 251, 14; et Procilius, -lia; mais c'est peut-être une étymologie populaire, et le nom semble d'origine étrusque.

Le mot peut se composer de pro- et d'un ancien adverbe à rapprocher de gall. pell « loin », gr. τῆλε (éol. πήλυι) « loin » et πάλαι « autrefois », skr. caramáh « le dernier ». On a objecté que le sens de procul s'explique assez par pro; mais ce n'est pas une raison pour écarter l'hypothèse que l'idée figurerait expressément dans la seconde partie de l'adverbe; les adverbes sont des formes affectives où un redoublement de l'expression a souvent lieu, ainsi dans abhinc, exinde, etc.

*proculiunt : p. promittunt ait significare Antistius de iure pontificali lib. IX, F. 298, 21. Sans autre exemple et sans étymologie. Sans rapport avec procul.

procus : v. prex.

prode : sorte d'adjectif invariable tiré de prodest, prodesse; cf. prode est, CGL V 137, 26, d'après pote, necesse est; de la prode fuit, forme de parfait de prosum qui s'est constituée en bas latin, prodefacio, -fico, -fico, -ficātiō (et, par extension mécanique, prodefluō, Orib., syn. 5, 6). Demeuré dans les langues romanes (sauf roumain). M. L. 6766 et 6767, *prodicare; B. W. preux,

prodigium, -I n. : signe prophétique, prodige. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : prodigiator : -es, harispices, prodigiorum interpretes, F. 254, 29; prodigiosus; prodigialis.

Étymologie contestée. La formation de portentum (cf. tendo), mot de sens voisin, et qui est joint à prodigium par Ciceron, Pis. 4, 9, engage à couper *prod-igium, de *prod-agiom, dont le second terme s'apparenterait à ago. V., toutefois, aio.

prodigo, -gus : v. ago.

prodo : v. do.

proelium, -ī n. : combat, bataille. Ancien, classique, usuel. Ne présente souvent pas de différence sensible avec pugna; cf. exitus proeliorum, Cic., Fam. 6, 4, 1; exitus pugnārum, id., Mil. 21, 56; a parfois un sens plus concret : César dit committere proelium et non c. pugnam. Mais le dénominatif n'a pas fourni de composés en dehors du deproeliantes d'Horace, Od. 1, 9, 11, refait sur depugno, et les dérivés sont rares et tardifs (sauf proeliaris, qui est dans Plt. : pugnae proeliares, Cu. 573). Non roman.

Dérivés : proeliaris, -e; proelior, -aris (et proelio, Enn.): « combattre » (plus rare dans César que pugnō); à l'époque impériale, proeliator, -tiō. Étymologie inconnue.

profanus : v. fanum.

profecto adv. : de fait, réellement, assurément. Souvent renforcé par des particules : p. hercle, p. enim. Ancien, classique.

De *pro facto, avec abrégement de o protonique; v. factum sous facio.

proficiscor : v. facio.

profundus : v. fundus ; B. W. profond.

proinde, proin adv. : de là en allant plus loin, par suite; par conséquent. Proinde atque, proinde ut introduisent une comparaison marquant l'égalité « de la même manière que; de même que; comme ». De là proinde quasi. Ancien, usuel, classique. M. L. 6773.

proles, proletarius : v. alo.

prolixus : qui s'écoule ou s'épanche en avant, coulant, d'où « facile, obligeant » et « long, étendu, prolixe ».

Dérivés : prôlixitās ; prôlixitūdā (Pacuv.) ; prôlizo. Derives: protesta, prolizere : ēmānāre (Gloss) Isid.). V. lixa, liquor.

prologus, -I m. : prologue. Transcription du gr. Tops. λογος avec influence de prō; cf. prōloquor

*promello : verbe de forme et de sens obscurs qui figure seulement dans la glose de Festus, 301, 9 promellere, litem promouere. Sans rapport avec pro-

promeneruat : v. Minerua.

promo, promptus : v. emo.

promulcum : v. remulcum.

promulgo, -as, -aui, -atum, -are : terme de droit public « faire connaître en public; publier; promulguer (une loi) ». Classique, usuel.

Dérivés : prōmulgātiō (classique), -tor (tardif)

Étymologie populaire dans P. F. 251, 1 : -ri leges dicuntur, cum primum in uulgus eduntur, quasi prouul gari. Le verbe est sans doute à rapprocher de muleron « traire », c'est-à-dire « presser ». Prōmulgāre, intensit duratif en \bar{a} , signifierait donc « faire sortir en exprimant mettre au jour »; cf. Meillet, MSL 17, 62. Il est glose correctement promit uel profert, CGL IV 148, 47, Cal sens de *melg- se trouve en irlandais, ainsi v. irl du-r-inmaile, gl. promulgauit; v. H. Pedersen, Vergl Gr. d. k. Spr., 11, p. 580.

promulsis : v. mel.

promunturium (promontorium), -I n. : promontoire cap. Classique, usuel. Généralement considéré commo composé de pro + un dérivé de mons (cf. all. Vorgebirge, calqué sur le latin), mais la dérivation n'est pas claire. Le rapprochement de tugurium n'enseigne rien car c'est sans doute par étymologie populaire que tugu rium a été dérivé de tego (d'où les graphies teg-, tig-) Le rattachement à promineo fait également difficulté A basse époque, on trouve dans les gloses une graphie promunctorium transcrite par προμυκτήριον, influenceo par mungere; cf. Keller, Lat. Volksetym., 24.

promus : v. promo, sous emo; de là proma, -ae ! (= τα ταμιεῖα « cellāria », Ital. ap. Tert.).

promuscis, -idis f. (Plin., Gloss., Isid.) : trompe de l'éléphant. Déformation populaire de proboscis ; cf. Kel ler, Lat. Volksetym., 70. M. L. 6777.

pronus, -a, -um (pronis, Varr.) : qui penche en avant d'où enclin à ; qui a de l'inclinaison pour ; bien disposé Ancien, classique, usuel. Conservé dans quelques dia lectes italiens. M. L. 6779.

Dérivés : pronitas (Sén. le père) ; prono, -as (Sid.), M. L. 6777 a. Cf. M. L. 6778, *pronicare? (v. B. W. sous broncher), et 2575 a, *depronare. De *pro-no-s cf. pour le suffixe infer-nus, inter-nus, etc.

propāgēs; propagmen; propāgō: v. pangō.

prope : adverbe et préposition de sens local « auprès près » et « près de »; au sens moral « presque » (depuis Tér.). Comme préposition est suivi de l'accusatif, d'ou propediem « un jour prochain », propemodum « à peu près, presque » (à côté de propemodo; cf. J. Wackerna

Norles., I 59). Ancien, classique, usuel. Il y a un polition Mais l'adientif au l'adientif au l'adientif propins qui joue le rôle comparation. Mais l'adjectif qui signifie « proche » de prepusition ancien, classique, usuel; conservé dans est propinquus, ancien classique, usuel; conservé dans et propungue, asuer; conservé dans quelques formes romanes, M. L. 6783; cf. longinguus et quelques Le superlatif de prope est proxime; de propior, se et ad-proxima dérivent proximitas, plor, proximo, -ās et ad-proximo (Ital., Vulg.); proximātus, proximus, hybride formé de is (Lou. proximus (Cod. Théod. et Just.). Proximus, proximo sont représentés en vieux français et en proproximu de L. 6794 et 6795; de même approximo, M. duelques représentants, M. L. 6781 et 197.

nomme affinis : propinqui « les proches », cf. gr. ayriστος, άγχιστεύς. En dérivent : propinquitas ; propinguo. στος, αιλ., βιορεισμος, Μ. L. 558. Mais sur propius la langue commune a bâti propiō, -ās (Jér., Paul. Nol.) et appropio, M. L. 557. Cf. aussi M. L. 6782, *propeanus prochain », B. W. s. u.; *repropiāre, M. L. 7229.

propter : dérivé de prope, comme praeter de prae, odverbe et préposition « auprès [de], au bord [de] ». Le sens local, ancien (Cat., Plt.) et bien attesté jusqu'à Cicéron, tombe en désuétude à l'époque impériale; à nartir de Tacite, où c'est peut-être un archaïsme voulu. il ne semble plus attesté. Le sens le plus répandu, déjà dans Cicéron, c'est le sens causal « à cause de, en raison de " (d'où dérive le sens final « en vue de »). Même évolution que dans ob, que propter, mot plus plein et plus populaire, a fini par éliminer (cf. Stolz-Leumann-Hofmann, Lat. Gr.5, p. 504). Ce sens a pu se développer en partant de locutions comme propter uiam fit sacrificium. quod est proficiscendi gratia, Herculi aut Sanco, qui scilicet idem est deus, P. F. 254, 12. De la propterea et quapropter « pourquoi » et « c'est pourquoi ». Cf. praeter-

Proximus, proxime montrent que prope repose sur un tvne *proku-, avec assimilation inverse de celle qu'offre le type quinque; c'est que *qw- ne pouvait figurer devant -r-; l'assimilation a donc été renversée. Le p de propter est sans doute d'après prope. La formation des deux adjectifs qui constituent une paire, propinquus et longinquus, n'est pas claire; l'indo-européen n'avait pas de suffixe *-kwo-: antiquus est un ancien composé; on rapproche un type grec qu'on coupe arbitrairement άλλοδ-απός, τηλε-δ-απός (v. BSL 28, p. 42 sqq.). Pour l'emploi de propinqui au sens de « proches (parents) », cl. av. nabā-nazdišta- « (parent) le plus proche du nombril n. — Cf. procul?

properus, -a, -um : rapide, qui se hâte. Adjectif archaïque (Caton, cf. Fest. 300, 3), conservé par la poésie et la prose poétique (Tacite); adverbes properé et archaïque properiter.

Dérivés : propero, -as : transitif (surtout en poésie) et absolu « hâter » et « se hâter » (différencié de festīnō, q. u.); d'où properans, -ter; properatus, -tim; properātio (classique); properantia (Sall., Tac.); properābilis (opposé par Tert. à tardābilis); appropero (cf. accelero); deproperus; depropero; exproperatus; impropero, -as; improperanter (avec in- local); impro-

perātus (avec in- privatif, Vg., Ac. 9, 798, sans doute calque du grec ἀσπούδαστος); improperus (Sil.); praeproperus, -ranter; praepropero; properipēs = wwuπους (Catulle).

Non roman, pas plus que festino.

La formation rappelle celle de perperus. Dans un cas comme dans l'autre, l'essentiel du sens vient du premier élément du mot. Sur propero, origine et emploi. v. F. Muller, Mnem. 60, 1933, 199-230. Appropero a subi l'influence de prope; de là depropero « abīre pro-

prophēta, -ae m. (profēta) : emprunt au gr. προφήτης usité surtout dans la langue de l'Église, qui en a tiré des dérivés latins : prophêtia (Vulg. = προφητεία): propheto, -as, -are (à côté de prophetizo); prophetatio; prophētālis; prophētiālis (à côté de prophēticus = προφητικός); prophētissa f. (cf. abbatissa), à côté de prophētis = προφήτις; comprophēta, -tō, -ās (Jér.). Britt prophwyd.

pröpīnö (sur l'o, v. Lindsay, Early lat. verse, p. 151), -ās, -āre: porter une santé à, boire à la santé de ; de là « verser à boire à quelqu'un ; administrer (une potion) »; puis, par image familière, « passer, procurer quelque chose à quelqu'un » (Enn., Sat. ap. Non. 33, 9); emprunt au gr. προπίνω latinisé, ce qui explique la variation de quantité du préverbe (cf. prologus); de là propinatio, -tor; propina (d'après popina, Isid., Or. 15, 2 fin.). Sur propin = προπιείν, v. Perrochat, Festin de Trimalcion, ch. 28, 3,

propinquus : v. prope.

propitius, -a, -um : propice. Terme de la langue religieuse qui s'applique aux dieux et qui, dans la langue commune, s'est étendu aux hommes et aux choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : propitio, -as; propitiabilis (archaïque); propitiātio, -tor, -trīx (langue de l'Église); propitiātorius (id.); propitietas (Not. Tir.).

Doit appartenir au groupe de peto plutôt qu'être dérivé de prope (Wackernagel, Vorles., II, 162). Le sens est à expliquer par des particularités de la langue religieuse. Cf. peto et praepes.

propola, -ae m. : emprunt (Plt.) au gr. προπώλης « détaillant, revendeur, brocanteur ». Formes latinisées : propolus, CIL XII 1110; propolarius, CGL V 576, 56. Pour l'ō, v. prologus et propino.

proprius, -a, -um: propre, particulier. Joint à peculiāris, opposé à commūnis; synonyme de ίδιος. Du sens de « qui appartient en propre », on passe à celui de « permanent » (joint à perennis, perpetuus, etc.). D'après les Captiui de Plaute, 862, et d'après l'inscription sur les Ludi saeculares, le mot semble avoir eu un sens rituel; v. Lindsay, The Captiui of Plautus, 1900, ad 1. Ancien, usuel, classique. Irl. propir « proprium » (scil. nomen); mot savant.

Dérivés et composés : proprie adv. (propritim dans Lucr. 2, 975, sans doute d'après partim, propriatim Arn.); proprietas: caractère particulier, propriété, droit de possession, propriété; d'où proprietarius, -ī (langue du droit, Dig., Paul.); proprietalis (tardif); proprio, -as: [s']approprier (rare, archaïque et postclassique); appropriō, -priātiō; propriificō (bas latin). En grammaire, improprius traduít le gr. ἄχυρος (Quint. 8, 2, 3); de là improprietōs.

Le nominatif proprius a été sans doute rebâti sur la locution pro priuo « à titre particulier »; cf. sēdulus, profānus, d'après *sē dolō, pro fānō. Dans *proprīuos, l'o aurait été absorbé par l'u précédent, qui se serait vocalisé, et l'ī aurait été ensuite abrégé devant la voyelle ainsi formée, d'où proprius (sur des traces de proprīus, v. Lindsay, Early latin verse, p. 144, et préface des Captīuī, p. 19). L'explication par *pro-ptrios (= p(a)trios) proposée par W. Schulze, Lat. Eigenn., 111, et Wackernagel, Festgabe Kaegi, 40, ne convainc pas. Proprietās n'apparaît pas avant Cicéron, où c'est un calque de ἰδιότης; le sens de « droit de possession » appartient à la latinité impériale (Suét., Just., Juristes).

propter : v. prope.

propteruus : v. proteruus.

propudium : v. repudium.

prora, -ae f. (doublet archaïque en -i-, proris, acc. prorim dû sans doute à l'influence de puppis; cf., pour l'alternance des thèmes, παῦσις et pausa; bura et buris) : prous de navire. Emprunt technique au gr. πρώρα. M. L. 6784.

Dérivé: prorêta, -ae m.: homme de proue (Plt.). Ionien? V. B. Friedmann, Die ion. u. att. Wörter im Lat., 18 sqq.

*proriga, -ae m.: étalonnier (Plin., HN 8,156). Forme douteuse; cf. aurīga?

prōrsus (prōs(s)us), -a, -um: adjectif formé de *prō + uorsus encore attesté dans Plt., Pseud. 955, cité par Varr., L. L. 7, 81, sous la forme prōuersus (opposé à trānsuorsus). Proprement « qui marche en droite ligne ». Prō(u)orsus > prōrsus > prōs(s)us par assimilation de r à s; cf. dossum, rus(s)um. Prōrsus, prōrsum s'emploient comme adverbes, cf. aduersus, aduersum, avec le sens de « en droite ligne, sans obstacle », d'où « tout à fait »: prōrsus perit. Cf. plānē. Les formes romanes qu'on a voulu en faire dériver se concilient mal avec le sens de prōrsus; cf. M. L. 6785.

A prōsus se rattache prōsa (sc. ōrātiō) « le discours qui va tout droit; la prose »; cf. Isid., Or. 1, 38, 1, et Don., Eun. 306, d'où prōsārius (Sid.); prōsaīcus (Ven. Fort., d'après λογικός?). A prōsa s'oppose uersus. Irl. pros. Cf. aussi Prō(r)sa, nom d'une déesse de l'accouchement, oppose à Postuerta, dans Varr. ap. Gell. 16, 4.

prōsāpia, -ae (prōsāpiēs, -ei) f.: descendance, progéniture. Archaīque, Cicéron le qualifie de uetus uerbum, Tim. 39, et Quintilien renchérit sur ce jugement, 1, 6, 40; 8, 3, 26.

On rapproche skr. sápah « pēnis », sāpáyan « futuēns ». V. sōpiō.

proscultō, -ās (proscultor): mot de l'Itala trad. διαou παρακύπτω (explōrō, prospiciō, Vulg.) « se pencher pour regarder, épier ». Formation analogique d'après auscultō? Ou apparenté à sculta (sculca), scultātōrēs? V. ces mots. Prōserpina, -ae f. l. emprunt au gr. Περσεφόνη (pêl. Perseponas gên.), déformé par l'étymologie populaire, qui l'a rapproché de prōserpō, Proserpine étant, comme le serpent, prōserpēns bestia, la déesse qui chemine sous terre. Un intermédiaire étrusque est possible : les formes étrusques sont Phersipnai, CIE 5091; Phersipnei (tomba dell' Orco, Tarquinia). Un miroir étrusco-latin de Cosa, CIL 12 558, porte Venos Diouem Prosepnai; v. G. Devoto, Studi etruschi, I, 1927, p. 255 sqq. et R. Bloch, Rev. Phil., 1952, p. 182 sqq. L'i de Prōserpina doit être de même origine que celui de techina, mina.

De là : prōserpināca (herba), Plin. 26, 23; 27, 12; (altéré en scorpināca, Apul., Herb. 18; cf. scorpiō); prōserpinālis herba dans Marc. Emp. 10: polygonon ou « renouée ».

prősiciae, -ārum (-ciēs, -cium) f. pl. : v. prősecő, SOUS secő.

prosper (prosperus), -a, -um (prosperior, Ov.; -per-rimus, Vell.): qui vient bien, qui prospère. Ancien, usuel, classique. Les anciens l'expliquent comme issu de prō spēre « conformément à l'espoir »; cf. Nonius, 171, 24, sperem ueteres spem direrunt unde et prospere dicitur, hoc est pro spe, et Tér. Ph. 895. La formation serait du type de sēdulus. Mais l'ē fait difficulté: on attendrait *prospērē (adverbe), *prospērō (dénominatif); et sans doute n'y a-t-il dans l'explication de Nonius qu'une étymologie populaire.

Dérivés et composés: prosperitās et prosperō, -ās; prosperefaciō; improsper; improsperē, -peritās; perprosper (époque impériale).

Le rapprochement avec skr. sphirah « riche, abondant », v. sl. $spor\bar{u}$ (même sens), sans être sûr, est possible.

prosterno : v. sterno.

prostibulum : v. prostō, sous stō.

prosumia, -aef.: genus nauigii speculatorium paruum, P. F. 252, 18. Deux exemples de Gaecilius ap. Non. 536, 8 sqq. V. d'Alessio, Riv. Fil. Istr. Class., 1941, 113.

prōtēlum, -I n. (ō dans Lucr. 2, 531; 4, 190): terme de la langue rurale dont le sens est « fait de tirer en avant, trait ou tirage continu »; cf. le sens des dérivés romans de prōtēlum, M. L. 6790 a, et *protēlāria, 6790; dans la langue commune, « suite ininterrompue ». Usité surtout à l'ablatif prōtēlō « tout d'un trait »; cf. Non. 363, 1 sqq. De là prōtēlō (synonyme anté et postclassique de prōdūcō) « prolonger » et « pousser au loin », d'où, dans la langue militaire, « repousser » (peut-être par suite d'un rapprochement avec tēlum). Fausse étymologie dans P. F. 267, 2, protelare, longe propellere, ex Graeco uideliret τῆλε, quod significat longe. — Prōtēlum est issu de *prō-ten-s-lo-m et s'apparente à tendō, tenus.

protinus (protenus) adv.: en poursuivant sa route, en continuant; immédiatement après. Autres formes archaïques: protinam, cf. Varr., L. L. 7, 107, protinam (scil. uiam?) a protinus continuitatem significans; et protinis, protenis, cf. Afranius ap. Non. 375, 31 sqq. Protinus, comune hactenus, semble bien un composé de

tenus; d'après protinam, protinis (scil. pedibus?), on l'a expliqué aussi comme la forme de nominatif d'un adjectif pròtinus, -a, -um devenu invariable, comme jaduersus, rursus, et on a comparé les adjectifs en -tinus du type cràstinus, diùtinus, etc., skr. divā-tandh « diurnus ». L'o de protinus est bref chez Plt. et Tér., long chez V.rg. (B. 1, 13, pour éviter le tr braque).

proteruus, -a, -um (graphie propteruus dans Festus, 144, 31, citant un vers de Pacuvius, R. 137, où la scansion réclame une syllabe longue (troch. sept.), amplus, rubicundo colore et spectu propteruo ferox; même longue dans Plt., Amp. 837 (troch. sept.), audacem esse, confidenter pro se et proterue loqui. Plaute et Tèrence ne semblent connaître que proteruus; cf. Lindsay, Early lat. verse, p. 212. Après eux, on ne rencontre que proteruus]: qui marche en aveugle? Cf. Ba. 612; effronté, imprudent. A l'époque classique, sous l'influence de protero, prend le sens de « qui renverse tout » (en parlant des vents; cf. Hor., Od. 1, 26, 2; Ep. 1, 66, 22; Ov., H. 11, 14).

Dérivés : proteruē, -uiter, -uitās, -uia, -uiō, -īs (ces deux derniers, tardifs).

Étymologie incertaine comme le sens initial. On a proposé *pro-pterg-uos; cf. gr. πτέρυξ, πτερόν, skr. pátram « aile », qui serait dans le second élément de accipiter; cf. petō. V. Benveniste, Origines, p. 28.

prouerbium : v. uerbum.

prouinca : autre forme de peruinca.

prouincia, -ae f.: terme technique du droit public, «charge confiée à un magistrat »; et spécialement « administration d'un territoire conquis »; d'où, par dérivation, « province. ». Dans la langue commune a le sens général de « charge, fonction, mission ». Ancien, usuel, classique. Cf. fr. Provence. Irl. prouinse.

Dérivés : prōuinciālis; prōuinciātim, -ciola (Vinc. Ler.).

Pas d'étymologie sûre. La glose de P. F. 520, 7, uinciam dicebant continentem, est trop obscure pour être utilisée. Une autre glose du même, 253, 13, prouinciae appellantur quod populus Romanus eas prouicit, i. e. ante uicit, n'est qu'une étymologie populaire. Peut-être mot d'emprunt, déformé par de faux rapprochements?

prox: bona uox, uel ut quidam proba, significare uidetur, ut ait Labeo de iure pontificio lib. XI, Fest. 298, 16. Se trouve dans Pit., Ps. 1279. Sans autre exemple. Cf. prex?

proximus : v. prope.

prūdēns, -dentis adj.: qui prévoit. Ancien (prūdenter est dans Enn.), classique, usuel. Britt. prudd. Issu de prōuidēns > *proudēns > prūdentis : cf. Cic., Diu. 1, 49, 111, quos prudentis possumus dicere, i. e. prouidentis. Le rapport avec prōuideō est, on le voit, encore perçu; cf., de même, les définitions de prūdentia données par Cicéron et rapportées par Non. 41, 28 sqq., Hort. 33, de Rep. VI (1): prudentia... quae ipsum nomen hoc nacta est ex prouidendo. Toutefois, dans l'usage courant, prūdēns s'était détaché, phonétiquement comme sémantiquement, de prōuideō et avait pris le sens large de

« qui sait, qui est au courant de, expérimenté, sage », cl. iūrisprūdēns; prūdentia est différencié de prōuidentia par Cicéron lui-même, Inu. 2, 53, 160: prudentia tribus partibus constare uidetur, memoria, intellegentia, prouidentia, et défini par lui, Off 1, 43, 153: prudentia, quam Graeci opóvnotiv, est rerum expetendarum fugiendarumque scientia. — La langue a recouru alors pour exprimer l'idée de « prévoyance » à des formes nouvelles refaites sur le composé récent prōuideō et qui se dénoncent comme des créations savantes: prōuidus, prōuidēns, prōuidentia, etc. (v. sous uideō).

Dérivés et composés: prūdenter; Prūdentius, -tilla, -ticula (= Phronēsium); imprūdēns « qui ne prévoit pas », « qui ne sait pas, ignorant »; imprūdenter; imprūdentia (classique).

pruina, -ae f.: gelée blanche; dicta quod fruges ac uirgulta perurat (étymologie populaire), P. F. 253, 19. Dérivé: pruinōsus. Ancien, classique, usuel. Conservé dans quelques langues romanes, dont le fr. bruine; cf. M. L. 6796.

On rapproche skr. prusvá « givre », got. friusa (datif singulier) « ψῦχος », v. h. a. friosan « frieren ». V. prūriō.

prūna, -ae f. : charbon ardent, tison. Ancien (Gat.), classique. Conservé dans quelques dialectes romans ; cf. M. L. 6797.

Cf. le groupe de gr. πίμπρημι « je brûle », v. sl. para « vapeur », etc.

prūnus, -ī f.: prunier (Caton); prūnum, -ī n.: prune; prūnulum: petite prune; prūnellum (Ven. Fort.); prūnella (Gloss.); prūniceus (Ov., M. 12, 272, d'après pūniceus?); prūnārius (Gl.).

Les langues romanes ont conservé prūnus, M. L. 6800; à prūnum elles ont substitué *prūna ou *prūnea, M. L. 6798, 6799, comme le germanique : v. isl. plōma « Pflaume », finn. (p)luumu; prūnīceus est demeuré en logoudorien, M. L. 6799 a.

Le grec a parallèlement προῦμνον « prune ». On sait que les noms latins d'arbres fruitiers cultivés sont empruntés.

prūriō, -īs, -īre: être échauffé ou en chaleur, démanger; sens moral « brûler de » (cf. gestiō). Ancien, technique et populaire. Conservé partiellement dans les langues romanes, avec des déformations par dissimilation; cf. M. L. 6802, prūrīre, *plūrīre, *prūdīre.

Dérivés: prūrītus, -ūs; prūrītīus; prūrīgō, M. L. 6801; v. Ernout, Philologica I, 179; prūrīginōsus; prūrīdsus; perprūrīscō (Plt. et Apul.).

Dénominatif d'un substantif prūris de *preusis; cf. prūna, pruīna (v. ce mot). La même racine exprime l'idée de « brûlure » par le froid comme par la chaleur.

psallō, -is, -ere: jouer de la cithare. Emprunt au gr. ψάλλω; depuis Salluste. Dans la langue de l'Église: chanter des psaumes. Irl. salland, saltir; britt. sallwyr « psaltērium ».

Dérivés : psaltria (Tér.) ; cf. citharistria ; et tardifs psaltrīx, psaltātrīx, trad. ψάλλουσα.

psalmus, -ī m.: psaume. Emprunt (Tert.) au gr. ψαλμός. Latinisė, d'où psalmi-cen, -sonus. Prononcė *salmus, v. fr. saume; irl. psalm (savant), salm. Cf. le précédent.] pseudo- : préfixe emprunté au gr. ψευδο-, qui, à l'époque impériale, a servi à former quelques composès hybrides : pseudurbānus (Vitr.), pseudo-calidus, -liquidus, etc., surtout fréquents dans le vocabulaire de l'Église (v. Blaise). Cicéron avait déjà créé Pseudocatō (ad Att. 1, 14, 6); et Plaute, Pseudolus.

-pte: particule de renforcement qui se place après les adjectifs (surtout à l'ablatif singulier) et, plus rarement, après les pronoms possessifs; cf. P. F. 409, 1, suopte pro suo ipsius, ut meopte meo ipsius, tuopte tuo ipsius. Cf. gr. -πτε dans τίπτε.

V. -pe et ipse. Cf. -met et -te. M. Benvenistela rattaché, sans doute avec raison, -ple au groupe de potis, pote. Mais -pse fait difficulté.

1º pūbēs. -is f. : poil qui caractérise la puberté : si inguen iam pube contegitur, Cels. 7, 19. Joint et opposé à capillus, Plin. 34, 59. Par extension, « partie du corps qui se couvre de ce poil, pubis » (Vg., Ae. 3, 427, etc.; cf. gr. non, qui désigne aussi les signes de la puberté, les organes sexuels et la jeunesse). Employé collectivement pour désigner la population mâle adulte, en âge de porter les armes et de prendre part aux délibérations de l'assemblée; cf. Plt., Ps. 126, pube praesenti in contione (parodie d'une formule juridique ancienne commentée dans la glose de P. F. 301, 3, pube praesente est populo praesente, συνεκδοχικώς ab his, qui puberes sint, omnem populum significans); T.-L. 1, 9, 6, Romana pubes: Vg., Ac. 7, 219, Dardana pubes, etc. (= pūberēs, qu'emploie César, B. G. 5, 56, 2, omnes puberes armati conuenire consuerunt). A ce dernier sens se rattache l'adjectif pūblicus, qui pourrait être une contamination de *pūbicus (non attesté, cf. cīuicus) et de poplicus. Ancien, classique, usuel. M. L. 6806, *pubula.

Dérivés : $p\bar{u}b\bar{e}sc\bar{o}$, -is (= ήδάσκω) : se couvrir de poils ou de duvets; arriver à la puberté. Ancien (Enn.), classique (Cic.). En poésie, « pousser, croître; arriver à son plein développement »; $imp\bar{u}b\bar{e}sc\bar{o}$; $re-p\bar{u}b\bar{e}sc\bar{o}$ (Col.). Un adjectif, $p\bar{u}b\bar{e}ns$ est attesté en poésie à partir de Virgile; mais il n'y a pas de verbe $p\bar{u}b\bar{e}$, sauf peut-être à très basse époque (Cassiod.).

2º pūbēs (pūber, pūbis), -eris adj. et subst. m. f.: pubère, adulte: p. puer qui iam generare potest. Is incipit ab annis XIV, femina uiripotens a XII, P. F. 297, 2. Employé comme adjectif par Vg., Ae. 12, 413, avec le sens de « couvert de poils », plutôt que « adultus » (Serv.), puberibus caulem foliis (à côté de pūbēns, même sens, Ae. 4, 514).

Dérivés: pūbertās; impūbēs (-ber, -bis), cf. ἄνηθος et dans les gloses: pūberat, crescit; pūberāle, ἐφήβαιον; pūbertus, -ta, ἔφηθος, d'où pūbor, -āris (Đosith.); dēpūbis, -bem, porcum lactantem qui prohibitus sit pubes fieri, P. F. 63, 9. Il est difficile de fixer la forme ancienne de l'adjectif, dont le nominatif est rare et tardif (Serv., in Ae. 5, 146). La prose a les formes obliques du type pūberem (Cic., De Or. 2, 224), pūberēs, impūberēs (Cés., B. G. 5, 56, 2; B. C. 3, 14, 3). Les poètes et les prosateurs de l'époque impériale emploient de préférence impūbis, -e: T.L. 9, 14, 11, caedunt paruer... puberes impubes...
mālos, etc. Le substantif dérivé pūbertās est dans

Cic., N. D. 2, 86. La double valeur, adjectif et suntif, de pūbēs, pūber rappelle celle de ūber pūbēs est du genre animé et féminin comme publicates formes obliques de l'adjectif peuvent avoir éli influencées par la flexion de uetus, ueteris : pūbere aetātem s'oppose à ueterem aetātem; et l'adjectif simple *pūbis, pūber, avoir été rebâti sur impubic (cf. innūbis, gr. &vn6oc), impūber, qui rappelle die ner. Histoire trouble et compliquée dont le detai nous échappe, faute de formes anciennes assez nom breuses.

Aucune étymologie sûre. On pense naturellement skr. pumån « homme », acc. pumånsam, gén. pumsh mais la formation de pūbēs reste à expliquer; ceci ne rendrait compte que de pū-; v., sur ces faits, Solmsen IF 31, p. 476. Une racine de la forme *pūdh- ou *pūbh avec sourde initiale et sonore aspirée finale, est exche et -bēs doit être un second terme de composé : racine de fuī, etc. (cf. pro-bus), ou *dhē-? Sans rapport avec puer.

pūblicus, -a, -um (poublicom, CIL l² 402): qui concerne le peuple ou l'État, public (opposé à priuāus comme δημόσιος s'oppose à ίδιος); cf. rēs pūblica « les affaires de l'État ». Subst. pūblicus m. « serviteur de l'État » (= ὁ δημόσιος); pūblicum n. « domaine public »; in pūblicō « en public ». Adv. pūblicē. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes sont savantes, M. L. 6805; de même, irl. puplach, puplican.

Dérivés : pūblicō, -ās : rendre public, mettre à la disposition du public ; d'où « confisquer » (cf. δημοσιεύω, -σιόω). Le sens de « publier » ne semble pas attesté avant l'époque impériale, M. L. 6804 (formes savantes). De là : pūblicātiō « confiscation ([ic.]); pūblicātus « au nom du peuple ou de l'État »; pūblicānus, -a, -um, surtout substantivé : pūblicānus, -ām, « qui afferme les revenus de l'État ; fermier général, publicain ».

V. pūbēs et populus. Sur le groupe pūbēs, publicus, v. Benveniste, R. Phil., 1955, p. 7.

pucinus : petit (Diehl, Inscr. christ. uet. 4023). De pullicenus?

pudet, puditum est et puduit, -ēre : avoir honte. Verbe impersonnel, $m\bar{e}$ pudet (et pudētur, Pétr. 47, 4, cf. uerētur). Toutefois, la construction personnelle pudeō apparaît chez les comiques, e. g. Plt., Cas. 877. De là: pudēns (et impudēns) et les adverbes pudenter, impudenter; pudendus; pudenda, -ōrum « les parties honteuses » (= $\tau \grave{\alpha}$ $\alpha l \delta o \bar{\alpha}$); pudibundus. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : pudor (cf. αlδώς); pudīcus (cf. amīcus et paedīcō); pudīcitia (opposé à stuprum, Cic., Cat. 2, 11, 25); personnifié et divinisé; pudicundus (Gloss.); pudēscit (Min. Fel., Prud.); pudiblis (tardif); pudimentum, αlδοῖον (Gloss.); pudefactus (Gell.); dispudet : forme à préfixe augmentati (cf. discupiō, etc.), du vocabulaire de la comédie, reprise par Apulée; pudōrātus (langue de l'Église); expudōrātus (Pétr. 39, 5); pudōrōsus (Gloss.); pudōricolor (Laevius); impudēntia (ancien, Enn.), d'où pudentia (Apul.); impudēcus, -citia; impudīcātus stupratus, impudicus factus, P. F. 96, 24; dēpudīcāre

[Laberius, d'après de-honestare, de-uirginare]; depula depudesco (latin impérial); suppudet (Cic., Fam., del, depudesco (particular, v. ce mot.

9, 1, 2). 1 source que le sens originel l'ensemble du groupe montre que le sens originel st. l'ensemble du groupe très différent de gr. σπούδω « je procher que le groupe très différent de gr. σπούδω « je procher que le me hâte » et de lit. spaudžiu « je peine », m'efforce, je me hâte » et de lit. spaudžiu « je peine », m'efforce, je me hâte » et de lit. spaudžiu « je peine », prodéti « se donner de la peine ». Pour des valeurs psyipulati « se donner de la peine ». Pour des valeurs psyipulati « se donner de la peine ». Pour des valeurs psyipulati « se donner de la peine ». Pour des valeurs psyipulati » (s) peud-, cf. loi. studeō; v. aussi stupeō.

puer (pouero avec -ou- dans CIL III, p. 962, n. 2; sans doute forme tardive et populaire comme plouebat de Pétr. 44, 18; v. pluō), -rī m. et f. (toutefois, la langue de reur un feminin puera, déjà dans Liv. Andr., Varr., mais qui ne s'est pas répandu) : enfant, garçon ou fille, dans la période de la vie qui succède à l'infanna et précède l'adulescentia. L'expression a puero, a nueris s'emploie comme le grec ἐχ παιδός, ἐχ παίδων nu sens de « dès l'enfance ». Diffère de līberī, qui désigne les enfants par rapport aux parents. Toutefois, la distinction n'est pas toujours observée, et puer sert de singulier is liberi : cf. Vg., Ae. 4, 94, tuque (= Venus). puerque tuus (Cupido); et même CIL XIV 2862. Fornuae Iouis puero. Pueri est même employé pour liberi amétrique, Hor., AP 83. Souvent, comme le gr. παῖς a le sens de « jeune esclave »; cf. le fr. « garçon ». Étant donné l'extension de sens prise par infans, puer faisait double emploi. Aussi n'a-t-il pas survécu dans les langues romanes, malgré sa fréquence et son ancienneté dans les textes; seules quelques formes dialectales conservent des traces de puerculus, puerilis; cf. M. L. 6807-

Dérivés et composés : puer(i)tia (-ties) ; puerasco et renuerāsco; puerīlis, -litās (pour l'ī, cf. hostīlis, cīuīlis); puerārius : παιδεραστής (Tert., cf. pullārius); puerosus : παιδικός (Gloss.); pueraster : ἀντίπαις (Gloss.); puerculus (Arn.); puella : fillette, terme de tendresse, fréquent dans la langue amoureuse (puellus est beaucoup plus rare et refait secondairement sur le féminin; dans les couples, la forme de diminutif est normale pour le féminin, cf. anculus (seruus), ancilla. adulescens, adulescentula; gr. παιδίσκη, etc.; v. W. Schulze, Lat. Eigenn., 418; E. Fraenkel, Glotta, I 286; J. Wackernagel, Glotta, 2, 6 sqq.); puellaris; puellasco; puellula; puellitor, -aris (Laher. ap. Non. 490, 22?); puellātorius (Solin.); depuello ἐκπαρθενεύω (Cael. Aur.); puerpera, -ae f.; puerperium; puerigenus (Fulg.). Tardifs : puerinus, -a (Diehl, I. C.); puericellus (Greg. Tur.).

Cf. peut-être aussi *Marci-por*, *Gaipor*. Mais *Naepor* semble étrusque : *Neipur*, *Naeipurs*.

Cl. osq. puklum « puerum, filium », pél. puclois « pueris », et skr. putráh, av. puθrō « fils », avec une formation en *-tro- en face de -ero- du latin.

Formations expressives apparentées dans $p\bar{u}sus$ et $p\bar{u}tus$, pullus.

Groupe de mots de caractère familier. On en rapproche gr. $\pi\alpha(F)$ īc, avec vocalisme « populaire » a.

Pūga, -ae f. : fesse. Emprunt de la langue érotique au gr. $π\bar{\nu}\gamma\dot{\eta}$ (Novius, Hor., cf. Non. 39, 30). Cf. $p\bar{u}g\bar{e}$ -

siaca (pigi-, codd.) sacra, Petr., Sat. 140; dēpūgis (Hor.) = ἄπυγος; cf. dēlumbis.

pugil; pugillus : v. pugnus.

pūgio : v. pungo.

pugna; pugno : v. le suivant.

pugnus, -ī m.: poing; pugnus a punctione, i. e. percussu dicitur, P. F. 243, 1; « poignée » (par exemple, Gat., Agr. 82). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6814, pūgnus. Irl. cuan-ene, punann. Peut-être même racine *peug-/pug- que dans pungō, pupugī, avec suffixe -nocomme dans somnus. Le poing est « ce qui sert à frapper »; la racine qui dans pungō a le sens spécial de « piquer » exprimerait d'une manière générale l'idée de « choc ». Cf. pugil, -lis m. (nom. pugilis dans Varr.; à dans Prudence; même formation que uigil): athlète qui pratique le pugilat, boxeur; d'où pugilor, -āris (-lō); pugilātus, -ūs; pugilātiō (Cic.), -tor (Arn.), etc.

De pugnus « poing » dérive le dénominatif pugno, -ās, proprement « frapper, combattre avec le poing »; cf. Plt., Gas. 412, oppugnātum os « figure bourrée de coups de poing », mais qui a pris le sens élargi de « comhattre, livrer bataille », M. L. 6813. Sur pugno a été bâti le substantif postverbal pugna « arme de combat ». cf. Plt., Cu. 572-573, leno minitatur mihi | meueque pugnae proeliares plurumae optritae iacent?, et surtout « bataille, genre de combat, tactique », v. fr. « poigne », M. L. 6811, comme lucta sur luctārī. De pugnō « combattre » sont issus de nombreux dérivés et composés se rapportant tous à ce sens et sans lien avec pugnus : pugnāx, -ācis m. « combatif, batailleur »; pugnāciter. -citās; pugnātor, -trīx, -culum, -tōrius. -bilis; compugnō = συμπολεμέω (non attesté avant Aulu-Gelle) ; dēpugnō « combattre avec acharnement » (d'après debellō?); expugnō « prendre d'assaut » = ἐκπολιορκεῖν, Cés., Corn. Nep., non dans Cic. ni dans Sall.; impugnō; oppugno « livrer bataille autour » (différent de obsideo « assiéger, bloquer »), déjà dans Plaute; propugno et propugnaculum « ouvrage avancé de défense »; repugno « repousser en combattant », avec dérivés en -ātiō, -ātor. Cf. aussi M. L. 4322, impugnāre > empoigner, etc.

Sur pugnāle « poignard », v. B. W.; M. I. 6812. De pugnus « poignée » dérive pugillus, -ī.m. (pugillum n.), qui a pris le sens de « poignée » à mesure que pugnus se spécialisait dans celui de « poing », M. L. 6809.

Dérivé: pugillāris (l'adjectif aurait un ū dans Juv. 11, 156, où le sens serait « de la grosseur du poing », pugillārēs testiculī; mais certains lisent pupillārēs, cf. Friedlaender, ad loc., et le passage est obscur] « qui tient dans la main »; substantivé au pluriel pugillārēs ou pugillāria dans le sens technique de « petites tablettes à écrire » (qui tiennent dans la main fermée). Celtique: irl. polaire, britt. poullor-awr. De là: pugillātor « porteur de tablettes »; pugillātiō « transport des tablettes »; pugillārius « fabricant de tablettes à écrire ».

Gf. l'élément radical du gr. πυγ- dans πύξ « avec le poing », πυγμάχος « pugiliste », πυγμή « poing, pugilat »; v. $pung\bar{o}$.

pulc(h)er, -c(h)ra, -c(h)rum (ancien polc(h)er d'après

Priscien: cf. CIL I2 640, Polc[er]; XI 6695, Ap. Pulcri: I2 1211, pulcrai; sur l'h de pulcher, cf. Cic., Or. 160, quin ego ipse cum scirem ita maiores locutos esse. ut nusquam nisi in uocali aspiratione uterentur, loquebar sic ut « pulcros, Cetegos, triumpos, Cartaginem » dicerem: aliquando idque sero, conuicio aurium cum extorta mihi ueritas esset, usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reservavi; l'introduction de l'h a été favorisée par l'étymologie qui rapprochait pulc(h)er de gr. πολύχρους; l'hypothèse d'une origine ou d'une influence étrusque reste sans preuve : cf. W. Schulze. KZ 33, 386, et Stolz-Leumann, Lat. Gr. 5, p. 131) : a dû d'abord signifier « fort, puissant », aussi bien que « beau » à l'origine (cf., de même, fortis avec le sens de « beau » et la formation de bellus); ainsi Hor., Ep. 1, 16, 60, pulchra Lauerna « puissante Laverne », C. 4, 4, 5, merses profundo, pulcrior euenit (cf. l'Horace de Heinze, qui l'explique par polleō!). Dans la langue rustique s'emploie pour désigner un animal « corpulent plein d'embonpoint » : pulcher bos appellatur ad eximiam pinguitudinem perductus, Fest, 274, 28; et dans la langue religieuse se dit d'un animal sans défaut réservé pour le sacrifice : cf. Comment, in Lud. Saec. 1, 106. De là « beau » au sens physique et moral; appliqué aux dieux. aux hommes, aux choses; correspondant au gr. καλός qu'il traduit.

Dérivés et composés: pulc(h)rē; pulc(h)rūūdō (classique et usuel]; pulc(h)ritās (rare, Caecil.); pulchellus; pulchrālia, -ium (Caton); pulc(h)rēscō (tardif); perpulc(h)er.

Bien que d'usage courant et constant durant toute la latinité, n'est pas demeuré dans les langues romanes, où il a été supplanté par le diminutif affectif bellus ou par formōsus, de sens plus concret (cf. grandis remplaçant magnus); v. Ernout, Philologica II, 80 sqq.

Sans étymologie. Les adjectifs signifiant « beau, joli » diffèrent d'une langue à l'autre.

pūlēium (pulēgium et pulēius, Gloss.), -ī n.: pouliot, plante aromatique, p. martis; dictame (Dynamid.). Attesté depuis Cicéron. Les formes romanes remontent à pūlējum, M. L. 6815. Panroman, sauf roumain. Germanique: v. h. a. polaia « Polei ».

Dérivé : pūlēiātus, -a, -um.

Sans étymologie.

pülex, -icis m. : puce, puceron. Ancien ; panroman. M. L. 6816.

Dérivés : pūlicō, -ās (Gloss.), ψυλλίζω, M. L. 6817; pūlicārius (-ris) : -a (herba), ψύλλιον; pūlicōsus; pūlicīnus

Les langues offrent pour « puce » des mots semblables, non réductibles à un original commun : skr. pluşi, arm. lu, v. sl. blūxa et lit. blusà, v. angl. fléah, gr. ψόλλα; v. MSL 22, 142 sqq., 239 sqq. Cf., pour le suffixe, cīmex, culex.

pullāria, -ae (-rium?) f.: sorte de tumeur des gencives (Mul. Chir.). Déformation de παρουλίς?

pullus, -I m.: petit d'un animal (cf. poulain, poutre); spécialement « poulet » frejeton (d'une plante), cf. Cat., Agr. 51, ab arbore abs terra pulli qui nascentur. Dans la langue érotique: puer, qui obscene ab aliquo amabatur.

eius a quo amatus esset pullus dicebatur, P. F. 285, 3; de la pullārius, « qui concerne les petits des animaux » pullaire »; et = gr. παιδεραστής (Gloss.), et pulliprema dans Ausone, Ep. 70, 8. D'abord terme de la langue rustique; ancien (Plt., Enn.), usuel. Panroman, sau roumain. M. L. 6828, pūllus, pūlla.

Dérivés et composés : pullo, -ās : pousser, germer (Calp.), M. L. 6818; pullātiō, M. L. 6818 h; et pul lēscē suppose par repullēscē (Col.); pullicēnus (-cīnus) poulet, « poussin » (Lampr.), B. W. s. u., M. L. 6820 et britt. pylgaint de pullicinium « point du jour » (cf gallicinium); pullāstra : poulette, it. pollastra, M. I. 6818 a; pullamen (Mul., Chir.), fr. « poulain », for. mation en -men, du type de ferāmen « gibier » (Capitulaire « de uillis », ch. 36 et 62), v. fr. ferain, prov feram, et uitulamen Poetae aeui Carol., éd. E. Dümm. ler, I 630); v. Niedermann, N. Jahrb. f. d. kl. Alter. tum 29 (1912), p. 313 sqq.; M. L. 6817 a; pullīnus. des petits animaux; des poulains, -ī dentes (Plin,) M. L. 6822; -a (carō): viande de poulet (Apic.): pullīnā(ti)cius (Plin. Val.); pulliter, -tra : poulet poulette (Varr., R. R. 3, 9, 9; rappelle porcetra). Sur la formation, v. Niedermann, Mnemosyne, 3e ser. 3 [1936], p. 270); M. L. 6825 et B. W. poutre; pullities, « couvée » (Varr., Col.); pullulus, -ī « petit », d'où pullulo. -ās « faire des petits, pulluler », M. I. 6827. pullulāscō et repullulō (Plin.), M. L. 7231. D'autres dérivés sont supposés par les langues romanes : cf M. L. 6823, *pullio; 6826, *pullius; 6821, *pullino. cia; 6819, pŭllicella (Lex Sal.). Cf. aussi le juxtaposé pullī pēs, M. L. 6824, « pourpier » (dit aussi « pied de poulet » en français populaire). En germanique de pullārium : m. b. all. polre.

Forme à gémination expressive, en face de got. fula « poulain ». Un rapport avec puer n'est pas exclu. Et, d'autre part, le grec a πόλος « poulain ». L'u de arm. ul « chevreau » peut reposer sur ō ou sur u. V. aussi pūsus, pusillus; et pūtus, Pullus pourrait s'expliquer par *put-slo, cf. quālus.

pullus, -a, -um: brun foncé, noir; cf. Varr., R. B. 3.
12, 5, lepus superiore parte pulla, uentre albo; Col.,
1 praef. 24, nigra terra quam pullam uocant (d'où le
sens de pullus « (terre) meuble », en calabrais, M. L.
6829). De la pullum n.: vêtement noir; en particulier
« vêtement de pauvre », d'où le sens dérivé de pullus
« vulgaire, pauvre ». Ancien, usuel, technique. M. L.
6830

Dérivés : pullātus (opposé à albātus) : vêtu de noir ; pullīgō (Plin. 8, 191) ; pulleiāceus (Aug. ap. Suet., Aug. 87, 2) ; pullulus. V. nallēō.

pūllus: diminutif de pūrus dans Varr., Men. 462?

pulmentum, -ī n.: ragoût, mets saucé; d'où, familièrement, « nourriture ». Ancien (Plt.). Conservé dans quelques dialectes romans, cf. M. L. 6832, půlměntum, à côté d'un doublet, non attesté dans les textes, *půlmen. M. L. 6831.

Dérivé: pulmentāris, -rius, d'où pulmentārium n.: pâtée pour engraisser la volaille; ragoût, fricot.

De même ombr. pelmner « pulmenti ». V. pulpa et polenta?

pulmo, -onis m.: 1º poumon; 2º nom d'un animal marin, sans doute la méduse, p. marinus (Plin.); cf. αλιπλεύμων. Ancien, usuel, classique. Panroman. gr. άλιπλεύμων. M. L. 6833, půlmo.

M. L. périvés : pulmöneus : de la consistance du poumon, spongieux ; pulmönārius : pulmonique ; pulmönāceus, flans - a rādīcula « pulmonaire r, plante ; pulmunculus, -ī m. : excroissance charnue (langue des vétérinaires).

On ne saurait déterminer s'il y a un rapport de parenté avec les mots de même sens : gr. πλεύμων et v. pruss. plauti, lit. plaüčiai, v. sl. plušta, ou emprunt au grec, avec métathèse. Formations aberrantes : pour cette partie du corps, les noms varient d'une langue à l'entre.

pulpa, -ae f.: maigre de la viande, chair; est caro sine pinguedine, Isid., Or. 11, 1, 81: pulpe (d'un fruit). Ancien (Cat.); panroman. M. L. 6834, pŭlpa.

Dérivés: pulpōsus: charnu, M. L. 6835; pulpōmen, mentum, de même sens que pulmentum (v. ce mot). Pas d'étymologie sûre. Sans doute apparenté à pulmentum et peut-être à puls? V. pollen.

pulpitum, -In. (pulpitus, bas latin): tréteau, estrade (surtout au pluriel); d'où « scène de théâtre, tribune, chaire ». Roman: fr. pupitre, etc. Irl. púilpid; germanique: m. h. a. pulpit « Pult ».

Dérivé: pulpitō, -ās: planchéier. Ne semble pas attesté avant l'époque impériale. Mot technique, sans doute emprunté.

pulpō, -ās, -āre : crier (se dit du vautour, Carm. Philom. 27).

pulpus, -ī m. : forme tardive (Plin. Val. 5, 30) de polypus, gr. πολύπους, sans doute rapproché de pulpa.

puls, -tis (et pultis, pultes, tardif) f.: bouillie de farine; pâtée; purée. Ancien, classique, usuel. M. L. 6836, püls. Celtique: irl. colt; germanique: v. h. a. polz.

Dérivés : pultārius m. : soupière, conservé en espagnol puchero, M. L. 6840 ; pulticula ; Pultō.

Composé hybride: pultiphagus (Plt., Mo. 828; cf. Pultiphagonides, Plt., Poe. 54); on a aussi pultificus (m far) (Aus.).

V. pollen. Un emprunt au gr. πόλτος n'est pas impossible par un intermédiaire étrusque. L'aspect du mot est singulier et la flexion sans autre exemple.

pulso; pulsus, -us; pulto : v. pello.

puluīnus, -ī m.: coussin, oreiller, traversin; donně comme marque d'honneur aux personnages de marque. Désigne aussi tout objet ayant la forme d'un coussin: halustre d'un chapiteau imitant la forme bombée du traversin; dos d'une baignoire; levée de terre dans un champ; parterre en dos d'âne. Ancien (Plt., Gat.), classique, usuel. Passé en germanique: v. h. a. pfuliwī(n), v. angl. pyle.

Dérivés : puluīnar, -āris (puluīnārium, Gloss.), neutre substantivé d'un adjectif puluīnāris : oreiller,

édredon. Désigne souvent un objet plus grand et plus riche que le puluīnus; de là le sens de « lit d'apparat » dans les lectisternes; puluīllus (diminutif), -nulus, -nātus, -nēnsis, tous de l'époque impériale. Étymologie indéterminée.

puluis, -eris (puluer, Gloss.) m. et f.: poussière, poudre. Spécialisé dans le sens de « poussière de l'arène ou du champ de course, de bataille » (cf. gr. xóvıc); d'où le sens imagé « champ de bataille », puis « lutte, effort ». Ancien (Enn.), classique. Panroman. M. L. 6842, pūlois et pūlous, *pulus (cf. cinis, cinus). Britt. pulor.

Puluis, ancien thème en -u-, a subi l'influence de

Dérivés: puluerō, -ās: couvrir de poussière, M. L. 6841; puluerātiō; et, à basse époque, puluerizō, -ās (Vég.), hybride à suffixe grec, formé sur χονίζω; puluereus et impuluereus (Gell. 5, 6, 21, formé sur ἀχόνιτος, ἀχονιτὶ νιχῶν comme me l'a signale J. B. Hofmann); puluerulentus; puluerārius (uīcus); puluerāticum (-ca) « pourboire, salaire » (latin impérial); puluisculus (-culum), M. L. 6843.

Cf. skr. palāvaḥ, lett. pelus (pl.) « bal'e du grain », v. pr. pelwo. V. pollen.

puluis : sorte de plante épineuse (Ps.-Rufin., Ios. ant. 9, 10)? \P

pūmella, -ae f.: boule de gui (Gl.). De pōmum? Cf. pūmellus « grenade » = mālum pūnicum. V. André, Lex., s. u.

pūmex, icis m. (les formes romanes supposent un doublet pōmex, cf. M. L. 6844, qu'on trouve dans les gloses), féminin dans Catulle 1, 2: pierre ponce. Ancien (Plt.). Panroman, sauf roumain. V. h. a. pūmiz.

Dérivés: pūmicō, -ās: poncer (d'où pūmica, Grom.); pūmicātor: σμήκτης (Gloss.); repūmicātiō (Plin.); pūmiceus: de pierre ponce; pūmicōsus: poreux (Plin., Vitr.)

Pour l'étymologie, v. spūma; la ressemblance de la « pierre ponce » et de l'éponge est frappante et a été signalée dès l'antiquité. L'ō de pōmex ne peut être que l'adaptation d'un oi normalement conservé en osque (la pierre ponce se trouve près des volcans); forme dialectale tardivement latinisée. Mais peut-être mot indigène, comme sulp(h)ur, rapproché secondairement de spūma.

pūmiliō (gén. pl. poumilionom sur une ciste de Préneste, CIL 1° 560), -ōnis c.: nain, naine. Forme accessoire, sans doute dialectale: pōmiliō. Depuis Lucrèce. On trouve à basse époque et dans les gloses un adjectif pūmilus ou pūmilis; et pūmilus au sens de « nain » dans Stace et Suétone. Cf. le suivant.

Cf. gr. πυγμαῖος, Πυγμαλίων. $P\bar{u}mili\bar{o}$ est la forme la plus ancienne; $p\bar{u}milus$ en a été tiré secondairement, les formes en $-\bar{o}$, $-\bar{o}nis$ paraissant vulgaires.

pūmula, -ae f.: espèce de vigne (naine?) sur le territoire d'Amiterne (Plin. 14, 37). Sans doute à rattacher au précédent et au groupe de pu-er, pusus, putus, etc.

pungo, -is, pupugi (pepugi; -punxi dans les compo-

sés), punctum, -ere : piquer, sens physique et moral. Ancien, classique, usuel. M. L. 6850.

Formes nominales, dérivés et composés: pūgiō, ōnis m.: poignard, dictus quod eo punctim pugnatur, P. F. 265, 5; pugiunculus; punctum: point, petit trou fait par une piqurel; point (de ponctuation), traduction de στιγμή. De là « partie d'un tout grosse comme un point »: punctō temporis = στιγμῆ καιροῦ, etc. Panroman, sauf roumain. M. L. 6847. Celtique: irl. ponc « punctum »; britt. pwyo, pwyth; v. angl. pyncgan.

punctus, -ūs m. (Plin.): piqūre, point; punctiō (langue mėdicale): point; d'où punctiuncula; punctūra (Cels.), M. L. 6848; punctulum (Apul.); punctillum (Sol.); punctōrium: instrument pour piquer (tardif), M. L. 6846; punctim: avec la pointe, opposé à caesim. Cf. encore M. L. 6845, pūnctiāre; M. L. 6851, *pūngēllus; B. W. poincon.

compungō (bas latin, parfait compugī): piquer. Composé d'aspect déterminé. Très usité dans la langue de l'Église au sens moral (gr. κατανύσσω) pour désigner la souffrance du remords. De là compunctus, compunctiō.

expungō: piquer tout en travers; effacer par des points (un nom), rayer; en particulier « effacer le nom d'un débiteur », d'où « donner décharge; décharger »; interpungō: διακεντέω; interpunctiō = διακέντησις; perpungō (Cael. Aurel.), cf. M. L. 6424, perpunctus; repungō (Cic., Fam. 1, 9, 19).

V. aussi pugil.

L'élément radical pug- pourrait appartenir au groupe des mots à (s)p- initial indiquant un choc (v. pudet, pugnus), comme stig- (v. īnstīgāre) au groupe de (s)t-. Sur *pinctiāre « pincer », v. M. L. 6509 b et B. W. s. u.

pūnicus, pūniceus: v. Poenus; p. arbor: grenadier = φοῖνιξ.

pūnio : v. poena.

puppa (pūpa), -ae f. : petite fille, poupée. Mot du langage enfantin. Puppa présente la même géminée que acca, atta, pappa, puttus. Les deux formes sont représentées dans les langues romanes, cf. M. L. 6852 et 6854 (all. dial. poppe?), ainsi que le diminutif pūpula, M. L. 6856. Sur puppa, pūpa, pūpula ont été formés les masculins puppus, pūpus, pūpulus, qui, du reste, sont rares et n'ont pas survécu. Sur pūpula, -lus est bâti un second diminutif pūpilla, -lus (avec ū, contrairement à mamma, mamilla, etc.) qui, dans la langue du droit, a pris le sens de « pupille, enfant mineur orphelin »; de là pūpillāris « de pupille », p. aetās, pecūnia; pūpillātus, -ūs. Pūpula, pūpilla désignent aussi la pupille de l'œil (cf. gr. κόρη), ou prunelle, ainsi nommée à cause de la petite image qu'on voit s'y refléter. Cf. M. L. 6853. Les gloses ont un verbe pūpior, παιδεύομαι CGL III 165, 21. Cf. aussi Pūpius, Pūpiānus, Pūpinius, etc.?

Puppa a dû avoir également dans le langage enfantin le sens de « sein » (cf. lett. pups « sein », paupt « gonfler »), qu'on retrouve dans les langues romanes; cf. ital. poppa. De ce puppa est issu un dénominatif *puppāre « têter », M. L. 6854, *pūppa 2. Cf. le double sens de mamma

puppis, -is f. (acc. puppim, abl. puppi et puppe):

poupe d'un vaisseau. Ancien, classique. Panroman, saut roumain. M. L. 6855.

Pas d'étymologie sûre. Le mot s'oppose à prora (pros); v. ce mot, qui est un emprunt.

pūpulō, -ās: crier (du paon). Onomatopée (Poet, Lat. Min. 1, 61, 26).

pūpus : v. puppa.

pūrgō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: purifier, nettoyer (sens physique et moral), purger; sē pūrgāre « se disculper »; et, à l'époque impériale, « excuser, justifier ». Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6859.

Dérivés et composés : pūrgāmen (Ov. = κάθαρμα); pūrgāmentum; pūrgātiō (= κάθαρσις), -tor, -trīx, -tō-rius (cf. M. L. 6859 a) (irl. d'Église purgóit, purgatoir), -tīuus, -tūra; pūrgātīcius (Not. Tir.); pūrgūiō, -ās (Plt.); purgābilis (Plin.).

dē-, ex- (M. L. 3059), per-, re-pūrgō.

Pūrgō est issu de pūrigō (attesté encore dans le participe du composé plautinien perpūrigātus, cf. Mi. 177], dérivé de pūrus; cf. lēuigō, iūrgō, lūtigō. L'étymologie de Thurneysen qui dérive le verbe de *pūr- « feu », et ag-, d'après jūmigō; est invraisemblable.

purpura, -ae f. : pourpre. Désigne à la fois le coquillage (murex), la teinture qu'on en tire et l'étoffe ou le vêtement teint de cette couleur. Symbolise dans ce sens le pouvoir, et en particulier le pouvoir suprême : purpuram sûmere.

Emprunt ancien et oral au gr. πορφύρα, traité comme un mot purement latin, d'où l'adaptation du redouble. ment : cf. furfur, curculio, etc.; a fourni de nombreux dérivés : purpureus (= πορφύρεος, cf. pūniceus); purpurātus (d'où purpurō); purpuraster (Galen.); purpurārius; purpuriō = πορφυρίων; purpurissum (φύκος) = τὸ πορφύριζον; purpurissa, épîthète de Vénus; purpurissatus, etc. Panroman, sauf roumain. M. L. 6862. Celtique : irl. corcur, purpur; britt. porphor. Germanique : got. páurpaúra, páurpuron : « colorer de pourpre »: v. angl. purpure, v. h. a. purpura. Les gloses ont aussi purpurilla, peut-être déformation par étymologie populaire de turturilla et qui est expliqué par locus in castris extra uallum in quo scorta prostant; nam apud ueteres, matronae stola, libertinae toga, prostitutae purpurea ueste utebantur. — Purpurilla est conservé dans le dialecte vénitien, M. L. 6863.

pūrus, -a, -um: pur, sans tache, sans souillure; et « pur de »; par suite « net, sans mélange », « exempt de «. L'adjectif appartient surtout à la langue religieuse; cf. plus bas l'emploi et le sens de $p\bar{u}r\bar{a}re$ et $p\bar{u}rim\bar{e}nstrio$. Correspond exactement à gr. $\times \alpha\theta\alpha\rho\delta\varsigma$ Ancien, panroman (sauf roumain). M. L. 6864. Celtique: irl. cirpir; britt. pur.

Dérivés: pūrō, -ās, -āre (= καθαίρω), supplante à l'époque historique par pūrgō, pūrificō, mais conservé dans une glose de Festus, 254, 9, prophetas in Adrasto Iulius nominat antistites fanorum, oraculorumque interpretes (2): « cum capita uiridi lauro uelare inperant prophetae, sancta ita caste qui purant sacra , et qui est attesté par le témoignage des langues ro-

manes, M. L. 6857 et 2576 a, dēpūrāre; cf. aussi impārātus, populaire, employé comme terme d'injure par Plaute et Térence et repris par Apulée; pūrē par Plaute et Térence et repris par Apulée; pūrē par Plaute et Térence et repris par Apulée; pūrē par eteinero: purissime tenuero), conservé en ropurime tetinero: purissime tenuero), conservé en roman avec le sens de « seulement », M. L. 6858; pūrima vec le sens de « seulement », M. L. 6858; pūrima vec pūritās (rare et tardif d'après xœθαρότης), M. L. 6860; pūrēfaciō (Non.); pūrificus; pūrificō, -ficātiō, -ficātōrius (èpoque impériale); impūrus; impūritia, -ficātōrius (èpoque impériale); impūrus; impūritia, -ficātōrius (èpoque impériale); impūrus; impūritia, -tās; pūrimēnstriō: p. esse dicuntur qui sacrorum causa tolo mense in caerimoniis sunt, i. e. puri sint certis rebus carendo, Fest. 298, 13. Sur pūtus et nepus, v. ces mots.

Lat. pūrus appartient à la racine dissyllabique de Lat. pūrus appartient à la racine dissyllabique de Lat. pāvūtār- « celui qui purifie », pavūtām « instrument de purification », pūtāh « purifie », punāti « il purifie ». C'est un terme de la langue religieuse qui, comme nombre d'autres de même genre, s'est perdu ailleurs. Le mot celtique, irl. úr, gall. ir « vert, frais », que l'on a rapproché, est pareil pour la forme à pūrus; le sens serait explicable à la rigueur; de même, en germanique, v. h. a. fowen « cribler ». Cf. peut-être nepus; mais le rapprochement de pūtus fait difficulté; v. putō.

Le rapport entre pūrāre et pūrgāre rappelle celui qui existe entre iūrō et iurgāre; mais, dans ce dernier couple, les sens ont divergé.

pūs, pūris n. (pl. pūra dans Plin.) : pus. S'emploie aussi comme terme d'injure (Lucil., Hor.). M. L. 6865.

Dérivés: pūrulentus (déjà dans Cat.); pūrulentia (tardif); pūrulentātiō, pūritās (Cael. Aur.); *pūrōnius, M. I.. 6861. Un dénominatif -pūrō figure dans suppūrō (déjà dans Caton, Agr. 157, 3, (cancer) fistulosus subtus suppurat sub carne), dont dérivent suppūrātiō, -tōrius. De suppūrō a été extrait tardivement le simple pūrō (Marc. Empir.), et les gloses ont aussi dēpūrō.

Thème en -s- *puψοs, comme gr. πύος « pus » chez llippocrate, à côté de πύον, πῦον Cf. skr. pūyati = av. puyeiti « il pourrit », gr. πῦθω « je fais pourrir » (présent dérivé d'un ancien présent athématique non attesté); arm. hu « sang purulent »; lit. pūliai « pus » et puvesiai « pourriture », pūοiu, pūti « pourrir »; v. h. a. fūl « pourri ». — Lat. pūteō rappelle skr. pūtih « pourri »; noter la brève de pūter.

pūsitō, -ās: crier (de l'étourneau), P. L. M. V 61, 17. V. le suivant.

pustula, -ae (pussula, pūsula; cf. P. F. 88, 25) f.: 1º bouton; 2º bulle. Terme technique. M. L. 6867.

Dérivés : pustulō, $-\bar{a}s$; pustulātus et $p\bar{u}sulātus$ dans argentum $p\bar{u}sulātum$ « argent purifié » (qui a fait des bulles en cuisant); cf. Benveniste, Rev. Phil., 1953, p. 122, n. 4; $pustul\bar{a}sus$ et $p\bar{u}sul\bar{a}sus$; $pustulās\bar{c}\bar{o}, -is$; $pustulāti\bar{o}$; $pustulāg\bar{o} = \beta\dot{\eta}\chi cov$, tussilage. Le diminutif pustella, qui est dans les gloses, est conservé en roman. M. L. 6866.

D'une racine expressive *p(h)u- élargie par -s- dans pustula et dans r. pyxdt' « souffler fort », etc., et par -t-dans skr. phut-karáti « il souffle » (il fait phut), lit. $pu\ddot{c}u$, $p\ddot{u}st$ i « souffler » (à côté de $punt\dot{u}$), gr. $\phi\ddot{v}\sigma\alpha$ (de $*\phi\ddot{v}\tau\alpha$) « soufflet »; le k' de arm. p'uk' « souffle » est d'origine obscure. Cf. aussi $p\ddot{u}sit\ddot{o}$.

pūsus, -ī m.; pūsa, -ae f.: garçon, fille (Pompon. ap. Varr.; L. L. 7, 28).

Dérivés : pūsiā, -ōnis m. : garçonnet; pūsiola (Prud.); pūsillus (avec ŭ; cf., toutefois, Hor., Sat. 2, 3, 216, Pūsillum, nom propre) : de toute petite taille, petit, faible et n. pusillum : un petit peu; pusillātus « breuī[s] statūrā », CGL II 590, 41; d'où, à basse époque, pusillitās (langue de l'Église), pusillanimis (Vulg., langue de l'Église), glosé δλίγωρος; pusillanimitās = ὅλιγο-, μικρο-ψυχία; pusillulus; perpusillus; pusin(n)a, Puc innus (tardifs). Usités de tout temps, mais appartiennent surtout au vocabulaire familier (sauf dans la langue de l'Église).

Pūsus doit représenter un ancien *pūssus (de *putso-s ou *put- to-s?); la brève de pŭsillus rappelle l'alternance mamma/ mamilla, quālus/quăsillus. Cf. putus; et puer, pullus; pisinnus.

put(t)a : v. putus 2.

puteo, -es, -ere (*putire, v. fr. puir, etc.) : être pourri, gâté, corrompu ; puer. Ancien, usuel.

Formes nominales et dérivés: pūtor, M. L. 6883, irl. pudar; pūtidus, souvent employé comme terme d'injure ou de blâme; se dit du style, cf. le fr. familier puant, M. L. 6878, britt. put; pūtidulus; pūtidiusculus (Cic., Fam. 7, 5, 3); pūtēscō, -is: se gâter, se corrompre (dējā dans Cat., Agr. 3, 4), M. L. 6876; ex-, re-pūtēscō. Cf. aussi M. L. 6880, *pūtium, et 6879, *pūtīnāsius; 6888, pūtulentus.

Avec ŭ: pŭter (-tris), -tris, -tre: pourri, qui se décompose ou se désagrège, M. L. 6875; irl. pudar, britt. pwdr.

De là : putreō et putrēscō, M. L. 6885; imputrēscō (Col.), M. L. 4326; putror (Arn.); putridus, M. L. 6887, et putridulus (Amm.); putribilis (Paul. Nol., Aug.); putrēdō, ·inis (bas latin) et putrāmen (Cypr.); putrilāgō (Non.); putruōsus (Cael. Aur.); putrefaciō, ·fiō, ·factiō; imputrēscō, M. L. 4326; imputribilis (langue de l'Église = ἄσηπτος); imputribilier; putrīmordāx (Boèce).

Cf. encore M. L. 6884, *pătōrius; 6886, *pătrīcāre. V. pūs.

puteus, -I m. (-teum n., Inscr.; putea, n. pl., Varr. ap. Non. 217, 1): puits. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 6877. Celtique: irl. cuithe, putte; britt. pydew. Germanique: v. h. a. pfuzzi, etc. Sur britt. putte « cunnus », v. J. Loth. s. u.

Dérivés : puteālis : de puits, p. aqua, M. L. 6872; puteal n. (puteale) : margelle de puits; et spécialement, à Rome, margelle dont on entourait certains lieux frappés par la foudre : p. Libonis ; puteanus (Col., Plin.); puteārius m.: puisatier, M. L. 6873. Un dénominatif composé *sŭbpŭteāre est supposé par certaines formes romanes, M. L. 8388. A puteus Varron rattache le nom de la ville Puteoli (M. L. 6874) et puticuli (-lae), nom d'un lieu de sépulture sur l'Esquilin, mais propose également de les faire dériver de pūteō (malgré la différence de quantité), L. L. 5, 26 : « a puteis oppidum ut Puteoli, quod incircum eum locum aquae frigidae et caldae multae, nisi a putore potius, quod putidus odoribus saepe ex sulphure et alumine. Extra oppida a puteis puticuli, quod ibi in puteis obruebantur homines, nisi potius, ut Aelius scribit, puticulae quod putescebant ibi cadauera proiecta, qui locus publicus extra Exquilias. Itaque eum Afranius putilucos in Togata appellat, quod inde suscipiunt per puteos lumen ». Cl. P. F. 241, 1.

Puteus a la même finale que balteus, calceus, pluteus, ce qui laisse supposer une origine étrusque. Sur étrusque puteal, v. Sigwart, Glotta, 8, 159. Dans rapport avec putare ou pauire.

puto : v. le suivant.

1. pūtus, -a, -um (sur la quantité de l'u, v. Aulu-Gelle 7, 5, 5; Alfenus prononçait pūtus d'après pūrus, mais la brève est attestée par le mètre dans Plt., Ps. 1200; cf. Lindsay, Early lat. verse, p. 103 et 213): ancien adjectif presque uniquement employé dans la locution asyndétique pūrus pūtus, qui s'applique surtout à l'argent: argentum pūrum pūtum « argent pur [et] sans mélange ». Ancien, mais rare et de couleur archaīque; cf. P. F. 23, 10; 241, 4, qui attribue le mot aux antiquī De pūtus Varron, L. L. 6, 63, fait dériver le dénominatif:

2. putō, -ās, -āuī, -ātum, -āre, dont le sens general serait « nettoyer, purifier », cf. Varr., R. R. 2, 2, 18, uellus lauare ac putare, et qui se serait specialise dans des acceptions techniques:

10 « émonder, élaguer les arbres », sens qui s'est maintenu jusque dans les langues romanes, cf. M. L. 6869, pūtāre, et en germanique dans les mots poten (all. dial.), possen (franc.); cf. aussi bret. embouda « greffer, enter », de imputāre (avec influence de ἔμφυτον?); v. B. W. sous enter.

2° « apurer un compte », rationem putare; cf. Varr., 1.1.: putare... purum facere; ideo antiqui purum putum appellarunt; ideo putator quod arbores puras facit; ideo ratio putari dicitur, in qua summa fit pura: sic is sermo in quo pure disponuntur uerba, ne sit confusus atque ut diluceat, dicitur disputare; et Gell. 7, 5, 6 sqq., etc. De ce second sens serait dérivé celui de « compter, calculer, estimer » et, d'une manière plus générale, « juger, penser », peut-ètre d'après λογίζομα; cf. aestimō, d'ūcō, qui présentent des développements analogues. — Putāre et son composé computāre sont les verbes qui correspondent à ratiō, le verbe reor étant rapidement sorti de l'usage.

Ce double sens de « élaguer » et de « calculer, penser » se retrouverait dans les dérivés et composés de putāre; cf., par exemple, putāmen, amputō, en face de putātīuus, disputō, imputō. Ainsi se seraient constituées deux séries qui sémantiquement n'ont rien de commun entre elles :

1º Puta, -ae f. : déesse qui présidait à l'émondage (Arn. 4, 7); putāmen (usité surtout au pluriel) : branches élaguées d'un arbre; puis « épluchures, écales d'un fruit », etc. Mot technique en -men de la langue rustique; putātiō : élagage, émondage. Sens classique; le sens de « estimation » n'apparaît que tardivement; putātor : élagueur (Varr., Plin., Col., Ov.), M. L. 6869 a, 6870; putātōrius : -a falz, d'où putātōria, substantivé et conservé dans les langues romanes, M. L. 6871; *putō, -ōnis, M. L. 6882; imputātus : non taillé; amputō : tailler tout autour, rogner; d'où « couper, muti-

ler » (sens propre et figuré); amputātiō; dēputō: taille de haut en bas; exputō: enlever en taillant, élague: imputō: enter, M. L. 4325; cf. aussi M. L. 4300, *imputāre; interputō: faire des éclaircies, émonder; supputo tailler par-dessous, M. L. 8387 b.

2º putātīuus : putatif (langue de l'Église) ; putātī 2º putatituus : putatii (mass.); computo (compte, estimation (Macr., Dig.); computo (compose d'aspect déterminé) : compter, cf. Plt., Mi. 204, desterniné d'aspect determine, comptat; mettre en compte. A rem placé dans ce sens putāre, spécialisé dans le sens de « penser », et est passé dans les langues romanes, ans que le bas latin computus, -ī (postverbal de computus) comme pugna de pugnō), qui, au sens de « compte s'est substitué à ratio, M. L. 2108, 2109; computation (irl. compostecht), -tor; dēputō: compter, estimer (antis et postclassique); disputo: examiner contradictoirement ou dans tous ses articles un compte (Plt., Au. 529) dans la langue de la rhétorique et de la dialectique « exposer les arguments d'une cause ; discuter de » (tradδιαλογίζομαι, cf. disserere); disputātiō (= διαλογίπ μός, Cic., Cés., Quint.), -tor; disputātrīx, employé par Quint. 12, 2, 13, pour traduire ή διαλεκτική (sc. τέχνη) disputābilis, etc.; exputō: examiner sous toutes les faces; comprendre (rare, mais d'époque classique, co έκλογίζομαι); imputō : mettre en compte; imputer attribuer (usuel et classique; sur les différents sens, y Ingrid Odelstierna, De ui... gerundii..., accedunt de uerbo imputandi adnotationes, p. 67 sqq.; mais les derivés imputatio, -tor, -tiuus sont de basse époque), M. I. 4324; B. W. enter; et germanique : v. h. a. impfüön etc.; reputo : faire etre faire les comptes, calculer ; d'ou « réfléchir, examiner » (classique, mais non dans César). M. L. 7232; reputātio (époque impériale); perputo (Plt. Cist. 155); supputō (= ὁπολογίζομαι): compter, supputer (époque impériale, comme les dérivés supputarius, -tātiō, -tor). Cf. aussi apputāre (Not. Tir.), M. L. 559 a

L'impér. puta, ut puta s'est employé comme adverbe à basse époque, au sens de « par exemple, comme »; v. Blaise. s. u.

Il se peut, toutefois, que l'on ait affaire à deux racines originairement distinctes, l'une signifiant « couper », l'autre signifiant « purifier, épurer », et que les étymologistes auraient essayé de confondre sous un sens fondamental unique.

Ni l'u bref de putus en regard de l'ū de skr. pūdiķ. « purifié », normal dans une racine dissyllabique, ni le sens de « bien élagué » qui ressort de putāre ne permettent, semble-t-il, de rapprocher pūrus (cf. toutefois pūter en face de skr. pūtiķ). En revanche, on peut rapprocher lit. piduti « couper », piūklas « scie », v. pruss. piuclan, traduit par Sichel, Voc.

puttus (pūtus) m.; put(t)a f. (p.: meretrīx, Gregoriur., Vit. patr. 19, 3): petit garçon, enfant. Synonyme familier de puer; traduit par μικρός dans les Gloses, CGL II 165, 43 et 45.

Diminutif putillus dans Plt., As. 964 (septen. iamb.), hirundinem, monerulam, passerculum putillum. Pour la brève, cf. mamilla, ofella, quasillus. L'abrégé de Festus, p. 241, 8, attribue à Plaute un adjectif putitius (l. puticus?) mais, dans le passage correspondant des Bacchides, v. 123, les manuscrits de Plaute ont poticio, dont la quantité de la voyelle initiale est incertaine et le sens

obseur. Sur pătus, conjecture de Scaliger dans le Cataobseur. 7, 2, v. Ernout, Rev. Phil., 1955, p. 52. liepton, 7, 2, v. Ernout, Rev. Phil., 1955, p. 52. les formes romanes remontent à păttus, pūtta, putles formes romanes remontent à pūttus, pūttain, M. L. jāna: ital. putto, pūtta, pūttana. fr. pūte, pūtain, M. L.

les formes tormes l'action putta, puttana, fr. pute, putain, M. L. daa : ital. putto, putta, puttana, fr. pute, putain, M. L. daa : ital. putto is, B. W., qui rapprochent putain de 6890 (cf., toutefois, B. W., qui rapprochent putain de 6890 (cf., toutefois, cité par Varr., L. L. 7, 28, Le nom propre Pôtônius, cité par Varr., L. L. 7, 28, Le le pentamètre Fili Potoni, sesquisenex puerum, dans le pentamètre Fili Potoni, sesquisenex puerum, semble être sans rapport avec le groupe et d'origine sérusque; v. W. Schulze, Lat. Eigenn., 216.

Ct. puer, pullus.

pyramis, -idis f. gr. ποραμίς. Latinisé en pyramida, -ae (Claud. Mamert., Boèce).

pytissō, -ās: α. λ. de Térence, Hau. 457, de πυτίζω « cracher (le vin après l'avoir goûté) » (Etym. Magn., non attesté dans les textes). V. spuō.

pyxis, -idis (puxis, buxis, manuscrits de Juv. 13, 25) f.: boîte, cassette. Emprunt au gr. πυξίς, déjà dans Cicéron.

Dérivés : pyxidicula (Celse) ; pyxidātus, -a, -um (Plin.). Les dérivés romans et germaniques ont subi l'influence de buxus : v. ce mot. Irl. piosa.